L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

IV.

LE SYSTÈME MILITAIRE ET L'ARMÉE (1)

La Russie a été longtemps regardée comme un état essentiellement, exclusivement militaire. Tout y paraissait organisé pour l'armée et à son image; les institutions civiles n'y semblaient pas seulement subordonnées, elles semblaient presque n'y point exister. Au lieu de codes et de législation, on n'y voyait que des règlemens ou des commandemens, et la discipline y paraissait tenir lieu de loi. L'Europe se représentait la Russie comme une vaste caserne où du haut en bas régnait la consigne, comme un camp démesuré où des millions d'hommes ne faisaient que se transmettre un mot d'ordre. Il y a toujours eu dans ce point de vue une singulière exagération; depuis le règne d'Alexandre II, il ne garde plus aucune part de vérité. L'armée, si elle en est jadis sortie, a été ramenée dans son domaine propre; au lieu de dominer et d'annihiler la société civile, elle en a elle-même ressenti l'influence et elle a subi une transformation. S'il est aujourd'hui en Europe un état essentiellement militaire où tout soit soumis aux intérêts, aux traditions, à l'esprit du ministère de la guerre, ce n'est point la Russie.

Les réformes qui, depuis la guerre de Crimée, ont tout modifié dans l'empire, n'ont nulle part pénétré plus avant que dans l'ar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, et du 1er janvier 1877.

mée. Le système militaire a été entièrement renouvelé sous une double impulsion, sous l'influence des idées libérales qui, depuis l'émancipation des serfs, prévalent en Russie, sous l'influence des modèles étrangers et du régime prussien en voie d'être imité de tous les peuples de l'Europe. La Russie s'est efforcée en même temps de mettre ses institutions militaires en harmonie avec ses institutions civiles et d'élever son armée au niveau des armées des pays voisins et des progrès de l'art de la guerre en Europe. Comme chez nous, ces deux causes ont agi en même temps et dans le même sens; comme chez nous, la transformation commencée est loin d'être achevée, loin de donner encore tous ses résultats. La guerre a surpris la Russie dans ce travail de réorganisation, et ce n'est point là une des moindres causes des hésitations apparentes du gouvernement de Saint-Pétersbourg dans les derniers mois.

I.

L'armée russe était restée jusqu'au dernier quart du XIXe siècle ce qu'elle était au XVIIIe, ce que l'avait faite Pierre le Grand. C'était encore une armée de serfs : les hautes classes, les classes privilégiées, nobles, prêtres, marchands, étaient exempts du service; le paysan et l'artisan des villes ou petit bourgeois (*mechtchanine*) y étaient seuls soumis. Dans les campagnes au moins, il n'y avait pas de conscription, pas de tirage au sort; dans chaque village, le seigneur d'abord, la commune ensuite, désignaient arbitrairement les recrues destinées à l'armée. Pour la commune et pour les autorités locales, le service militaire était un moyen de punition ou de vengeance; pour le paysan, c'était une sorte d'exil, d'ostracisme, dont on usait sans scrupule. D'ordinaire on prenait les jeunes soldats dans les familles les plus nombreuses, parfois on choisissait les contribuables en retard ou les mauvais sujets que l'on voulait éloigner. En cela comme en toutes choses, la commune était l'instrument habituel et indispensable du pouvoir central; pour le recrutement comme pour l'impôt, le *mir* répondait solidairement de tous ses membres. L'état lui demandait tant d'hommes, d'ordinaire 4 par 1,000 âmes, et le *mir* fournissait son contingent sans que le jeune homme arraché au lieu natal ou le père de famille privé de ses enfans eussent le moindre recours contre l'arbitraire du seigneur ou de l'assemblée communale.

Le service était long, on entrait dans l'armée à peu près comme dans le clergé, pour la vie. Le soldat, enlevé à sa famille et à sa commune, encourait une sorte de mort civile. Avant la guerre de

Crimée, la durée du service était de vingt-cinq ans; depuis on l'avait successivement abaissée à vingt, à quinze, à dix ans. L'armée ainsi recrutée formait une sorte de classe dans la nation. L'homme appelé sous les drapeaux perdait ses droits de paysan ou de bourgeois, il était *militaire* et restait tel aux yeux du peuple, aux yeux de la loi, même après sa sortie du régiment. Le *moujik* une fois rasé ne revêtait plus le *touloup* de sa jeunesse, le plus souvent il ne quittait plus sa capote et vieillissait avec elle. Sa femme, quand il était marié avant d'être appelé au service, devenait *femme de soldat*, et à ce titre elle avait au village où elle demeurait, loin de son mari, des devoirs et des droits particuliers. Ces femmes, veuves du vivant de leur époux, tombaient le plus souvent dans la misère et dans le vice, si bien que le nom de femme de soldat était une sorte d'injure. Dans les statistiques russes, les soldats en congé illimité ou ayant fini leur temps figuraient avec leurs femmes et leurs enfans parmi la classe militaire (*voennoê soslovié*), à côté des hommes sous les armes et avec toute la population cosaque (1). C'est ainsi que dans la nomenclature officielle on trouvait sous cette rubrique militaire de 4 à 5 millions d'âmes, ce qui amenait parfois en Occident de singulières méprises. On donnait le chiffre de la classe comme celui de l'armée, sans s'apercevoir que ce chiffre était pour plus de la moitié composé de femmes et d'enfans.

Sous le régime de l'ancienne loi, le service était aussi dur que long. Le soldat était souvent mal nourri par une administration qui s'enrichissait de ses privations, souvent mal traité par des chefs d'une autre classe, sans lien intellectuel ou moral avec lui. Dans sa vieillesse, il était d'ordinaire abandonné à tous les hasards et à la charité publique. Cette armée de serfs était regardée par la loi comme un instrument de punition, et le camp ou la caserne comme une maison de discipline. Le knout et les verges y régnaient en maîtres. On y envoyait les vagabonds, les voleurs, les faussaires, les condamnés ou les suspects politiques. Les jeunes gens des classes privilégiées, coupables de tendances révolutionnaires, étaient par ordre supérieur enrôlés comme simples soldats; c'était pour eux la perte de tous leurs priviléges de naissance et une dégradation civile. Le service militaire était un objet d'effroi même pour les serfs, auxquels il procurait un affranchissement nominal. Dans chaque village, les parens et les amis accompagnaient de leurs bruyantes lamentations, jusqu'aux extrémités de la commune, les recrues, que d'ordinaire ils ne devaient plus revoir. On les pleurait comme des morts et avec une sorte de rite, avec des chants traditionnels, fort

(1) Voyez le *Statistitcheski Vrémennik* de 1871 et de 1875.

analogues aux chants des funérailles (1). Au régiment, le paysan russe, avec ses instincts de sociabilité et ses habitudes de solidarité, ne demeurait cependant pas longtemps isolé; ses camarades lui servaient de famille, et il trouvait dans son bataillon comme une commune nouvelle. Dans cette armée d'anciens serfs sujets aux verges, il n'y avait guère d'autre principe de force morale que la religion. Le soldat était fort enclin aux sectes, sa triste existence à demi claustrale le portait au mysticisme. Ces hommes, que vingt ans de service et une sévère discipline semblaient avoir transformés en automates armés, colportaient dans toutes les parties de l'empire les hérésies bizarres et les naïves utopies qui couvaient silencieusement au fond du peuple russe.

L'armée ainsi recrutée avait une physionomie toute spéciale; bon nombre des qualités ou des défauts signalés chez les troupes russes provenaient autant du régime militaire, de la longueur et de la dureté du service que du caractère national. Ainsi en était-il peut-être de la résignation et de la patience, du manque d'initiative, de l'espèce de passivité ou d'insensibilité du soldat, réduit par la discipline et les verges à l'apparence d'une machine vivante. Ainsi en était-il peut-être aussi des pertes énormes qu'infligeaient aux armées russes en toute campagne les privations et les maladies. Le système du service prolongé ou de l'appropriation exclusive des hommes au métier de soldat semble en Russie n'avoir que fort médiocrement réussi. Il est vrai que le moujik ainsi enrégimenté pour vingt ans était d'une profonde ignorance; il est vrai que ses chefs étaient souvent coupables d'incurie ou d'immoralité. Autrefois l'entretien des hommes était abandonné aux chefs de corps, ce qui était une cause de corruption pour les chefs, de misère pour les soldats, de faiblesse pour l'armée. Les levées prescrites n'étaient pas exécutées, les gouverneurs chargés d'y veiller s'entendaient avec les chefs de corps pour ne pas fournir l'effectif indiqué, et ceux-ci bénéficiaient de la nourriture des troupes qui n'étaient point sous les drapeaux. Une bonne partie de l'armée n'existait que sur les états du ministère, et les hommes réellement présens sous les armes étaient débilités par la maigre pitance que leur allouaient leurs colonels. Magnifique à Pétersbourg sous les yeux du souverain, l'armée russe n'était qu'une ombre ou un fantôme dans les provinces écartées. Avec ces effectifs toujours incomplets, chaque guerre amenait de tristes déceptions, d'irréparables mécomptes. Un tel régime était aussi vicieux au point de vue militaire qu'au point de vue civil.

La guerre de Crimée montra que dans une pareille armée tout

(1) Voyez M Ralston, *Songs of the russian people*.

était à refaire, le mode de recrutement, le mode d'entretien des troupes et toute l'administration militaire. L'incorporation des hommes et la présence des soldats sous les drapeaux durent être soumises à un contrôle plus sévère. Une réforme secondaire en apparence fut un progrès considérable. L'entretien des troupes fut enlevé aux chefs de corps, aux généraux, aux colonels, pour être remis à une intendance instituée à cet effet. Grâce à cette mesure, les officiers n'ayant plus d'intérêt à diminuer le nombre de leurs soldats ou à réduire la ration, les effectifs sont devenus plus complets, les hommes sont mieux nourris. Pour empêcher le retour des anciens abus, il a été récemment créé un *contrôle de l'armée*, subordonné au contrôleur général de l'empire en même temps qu'au ministère de la guerre. Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de vérifier l'emploi des sommes d'argent et du matériel destinés à l'armée, de surveiller les marchés militaires, ainsi que toutes les fournitures de vivres, d'habillement, de munitions. Les trésoreries et les caisses des receveurs et des payeurs, les dépôts d'objets d'équipement, les arsenaux, les parcs d'artillerie, les ateliers et les hôpitaux militaires sont soumis à la visite et à la révision des contrôleurs de l'armée. A l'aide de cette nouvelle administration, le gouvernement espère couper court aux désordres et aux prévarications qui dans les guerres précédentes ont porté aux troupes russes des coups plus rudes que les canons étrangers. « Ce qui a vaincu la Russie en Crimée, écrivait dernièrement le plus populaire des journaux de Saint-Pétersbourg, ce ne sont pas les armes de l'Occident, c'est l'administration de l'armée russe. » Il y avait là un ennemi intérieur dont l'empire se devait défaire à tout prix avant d'oser de nouveau affronter les champs de bataille (1).

Les réformes administratives accomplies par Alexandre II n'étaient que des réformes préliminaires ou accessoires. La réduction de la durée du service et le principe de l'obligation devaient, en la rajeunissant, transformer et régénérer entièrement l'armée. C'est ce qu'a tenté la loi de 1874. L'introduction d'un tel ordre de choses dans un pays aussi vaste, parmi une population aussi diffuse et aussi variée, présentait de singulières difficultés. Aussi la loi du 1er janvier 1874 a-t-elle été longtemps à l'étude. En Russie, les lois militaires ou civiles ne peuvent pas comme en France être appliquées également et simultanément à tous les points du territoire.

(1) Nous regrettons de devoir dire que l'article ci-dessus mentionné et peut-être excessif du *Golos* a valu à cette feuille une suspension de deux mois. La Russie n'est malheureusement pas le seul pays où des attaques contre les vices d'une administration civile ou militaire risquent d'être punies comme des attaques contre le gouvernement et la patrie.

La plus grande partie de la Russie d'Asie et quelques portions de la Russie d'Europe restent donc, provisoirement du moins, en dehors des mesures édictées par les nouveaux règlemens. En outre certaines populations, les Cosaques des frontières du sud en particulier, conservent leur organisation propre, améliorée ou modifiée selon l'esprit de la loi nouvelle. Sauf ces exceptions, tout sujet russe peut vers sa majorité être appelé sous les drapeaux. La durée totale des obligations militaires est pour l'armée de terre de vingt ans, dont six dans l'armée active, neuf dans la réserve, cinq dans la milice ou armée territoriale.

Avec 80 millions d'habitans et un service actif de six ans, tous les hommes soumis à l'appel ne sauraient figurer sous les drapeaux; aucun budget ne suffirait à une telle dépense. En général, plus un pays est vaste et peuplé, et moins le service universel et obligatoire peut y être exécuté à la lettre, alors surtout que l'on croit une longue période d'initiation et d'éducation militaire encore nécessaire pour un peuple ignorant. Strictement appliqué, le principe de la loi nouvelle donnerait à la Russie une armée active de 4 millions de soldats (1). En laissant de côté les provinces soumises à un régime spécial et tous les cas d'exclusion, la classe annuelle offre un chiffre de 700,000 jeunes gens. Le service étant de six ans et le budget de l'armée, quelqu'enflé qu'il ait été, ayant des bornes, il faut faire un choix entre ces jeunes gens. Ce choix, selon les principes de l'esprit moderne, est remis au sort : c'est le sort qui, de même qu'en France, partage le contingent en deux portions dont l'une entre dans l'armée. active pour six ans, dont l'autre passe immédiatement dans la milice, où elle reste nominalement inscrite pour vingt ans. Avant les dernières années, le chiffre de la levée effective n'était que de 150,000 hommes; en 1875 on l'a porté à 180,000, en 1876 à 196,000. La durée du service actif impose au chiffre des recrues des limites qu'il est malaisé de franchir. On ne saurait accroître les levées annuelles qu'en diminuant le temps passé sous les drapeaux. Il en a été question en Russie, la presse a souvent parlé de réduire à quatre années le temps demandé au soldat. On est arrêté par le manque d'instruction, le manque de préparation de la masse des conscrits qui, pour les neuf dixièmes, sont encore complétement illettrés, les nouvelles écoles étant encore loin d'être à la portée de tous; puis, au dire

(1) Il est à remarquer que grâce au grand nombre et à la mortalité des enfans, la Russie présente, au point de vue militaire comme au point de vue économique, un excédant des âges improductifs, surtout de l'enfance sur l'âge adulte. Voyez V. Ja. Bouniakovski, *Antropobiologitcheskiia isslédovaniia i ikh prilogéniia k mougkomou naseleniiou Rossii,* Saint-Pétersbourg 1874.

de certains officiers, le climat restreint beaucoup le temps d'exercice; dans une grande partie de l'empire la moitié de l'année peut seule être employée utilement à l'instruction des hommes. Quand on songe que pendant longtemps on a demandé quinze ans, puis dix ans pour former le soldat russe, on comprend que dans les cercles militaires le terme de six ans soit défendu comme un minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre sans danger pour l'armée. Il n'est point douteux cependant qu'avec les progrès de l'instruction le temps de l'apprentissage militaire ne puisse un jour être abrégé. Malgré toutes les difficultés inhérentes à la grandeur de son territoire et à la dispersion de sa population, la Russie a déjà fait des tentatives pour implanter peu à peu chez elle le principe de l'instruction obligatoire, qui partout paraît le corollaire et l'auxiliaire naturel du service obligatoire.

II.

Avec une telle pépinière d'hommes, la Russie peut avoir un large système d'exemptions, et ménager les forces intellectuelles et productives du pays. Les causes d'exemption admises en France sont, pour la plupart, également reçues en Russie. Il y a en outre, pour certaines conditions de famille ou de position, pour les chefs d'industrie ou d'exploitation agricole, des sursis ou des dispenses de service. Les hommes ayant droit à ces avantages sont partagés en trois catégories qui ne peuvent être incorporées que successivement, au fur et à mesure des besoins, et seulement si le nombre des jeunes gens appelés est insuffisant. Le remplacement moyennant finance est aujourd'hui interdit; la substitution entre frères ou entre proches parens est tolérée.

Le gouvernement russe a combiné la loi militaire de façon qu'elle servît au progrès de l'instruction et par là permît, en abrégeant le temps passé sous les drapeaux, d'appliquer plus rigoureusement le principe de l'obligation. La loi reconnaît tacitement l'instruction populaire comme la meilleure préparation à l'apprentissage militaire, aussi a-t-elle gradué la durée du service selon le niveau des connaissances individuelles. D'une manière générale, le service actif est d'autant plus court que le soldat est plus instruit; son séjour au régiment est en proportion inverse de son instruction. C'est là ce qui fait l'originalité de cette législation russe. Par de telles faveurs, la loi n'accorde pas seulement une sorte de prime aux diverses écoles et aux divers degrés d'enseignement; elle réduit peu à peu, et d'année en année, la durée même du service. Pour les jeunes gens pourvus d'un certificat d'études dans les écoles primaires, la

durée du service est abaissée de six à quatre ans. Le nombre des hommes munis de ce modeste diplôme ne constitue aujourd'hui qu'un dixième environ du contingent annuel; mais ce nombre grandira chaque année, en vertu même des exemptions légales, jusqu'à former un jour la moitié, puis la majorité des conscrits, en sorte que, si rien n'est changé, le service dans l'armée active se trouvera progressivement et insensiblement abaissé à quatre ans, abaissé d'un tiers. Ce serait là un grand résultat atteint sans secousses, au double profit du développement intellectuel du pays et de ses ressources militaires, car avec un service d'un tiers moins long, un tiers d'hommes en plus pourraient être exercés au maniement des armes.

Le gouvernement n'a pas voulu seulement encourager les écoles primaires ou préparer la réduction graduelle de la durée du service; aux divers degrés d'instruction, il a concédé des immunités diverses, en sorte qu'à chaque gradin de l'échelon correspond un allégement des charges militaires. Les élèves des écoles techniques, industrielles et commerciales, des écoles *reales*, comme disent les Allemands, ne servent que trois ans, les élèves des gymnases ayant achevé leur cours d'études classiques ne servent qu'un an et demi. Pour les jeunes gens enfin qui reçoivent des universités une instruction supérieure, le séjour dans l'armée active est réduit à six mois. Pour chaque catégorie, il y a naturellement à la sortie des écoles des examens et des certificats d'études. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'esprit d'un tel système. Peut-être toutes ces immunités ne sauraient-elles être maintenues dans leur étendue actuelle; le principe n'en est pas moins beaucoup plus rationnel, plus démocratique et plus équitable que le principe dont on s'est inspiré chez nous pour notre volontariat. En Russie, les connaissances et les aptitudes des jeunes gens sont seules à décider du temps que réclame d'eux l'état pour les initier au métier de soldat (1). Il est inutile également d'insister sur l'impulsion qu'une telle loi peut donner aux études, à tous les degrés de l'enseignement; il me suffira de dire qu'en Russie les effets en sont déjà partout sensibles. Le service obligatoire deviendra ainsi pour l'empire

(1) Il existait naguère des quittances de recrutement délivrées aux communes pour chaque recrue enrôlée en sus de leur contingent légal. Ces quittances pouvaient être vendues par les communes et libéraient du service leurs propriétaires. La nouvelle loi devait mettre fin à ces exemptions et à ce commerce. Un décret a interdit la vente de ces quittances postérieurement au 1er octobre 1874. A partir de cette date, ces titres d'exemption ont cessé d'être négociables pour ne plus servir qu'au porteur ou à l'un de ses frères ou cousins. Aussi dit-on qu'en cette année 1874 de riches marchands en ont acheté à gros deniers pour leurs fils nouveau-nés.

le grand moyen d'éducation nationale, le grand agent de civilisation et de progrès.

Les faveurs accordées par la loi à l'instruction n'ont point pour seul but la diffusion des lumières, elles ont une autre intention ou une autre conséquence d'une égale portée. En même temps qu'un encouragement à l'étude, cette loi est un procédé d'unification, un agent de russification des diverses nationalités répandues sur le vaste pourtour des frontières russes. Toutes les immunités édictées au profit des jeunes gens lettrés le sont au profit de la langue nationale. D'un bout à l'autre de l'empire, dans les provinces à demi germanisées de la Baltique comme dans la Bessarabie aux trois quarts roumaine, chez les vingt peuples du Caucase comme dans la Pologne ou dans la Lithuanie, c'est en russe que le paysan doit savoir lire, en russe que l'étudiant des universités doit subir ses examens. On comprend quel parti peut tirer d'une telle mesure un gouvernement centraliste, quel stimulant peut recevoir de pareils règlemens l'étude de la langue officielle chez les populations d'origine étrangère qui du nord-ouest au sud-est entourent la vieille Russie d'une large ceinture de peuples bigarrés. Les races qui se sentent le moins russes sont attirées à l'idiome de leurs maîtres par le désir de servir le moins longtemps possible sous les drapeaux de la Russie. Des provinces ou des districts où la langue de Moscou était presque inconnue ou inusitée lui ont soudainement voué une attention spéciale. C'est ainsi que dans les steppes du sud des colons allemands, demeurés depuis près d'un siècle dans l'ignorance dédaigneuse de l'idiome de leur nouvelle patrie, se sont empressés d'appeler dans leurs écoles des maîtres de russe.

L'étendue de l'empire n'était pas le seul obstacle à l'établissement du service obligatoire; la diversité des races et la variété des traditions nationales en étaient un autre. La plupart de ces sujets d'origine étrangère, de ces *allogènes, inorodtsy,* comme disent les Russes, n'ont pas attendu la récente réforme pour être astreints au service. Il y avait cependant sur les confins ou dans l'intérieur de l'empire plusieurs groupes de population que des priviléges anciens ou récens dispensaient de porter les armes. De ce nombre étaient certains Tatars, de ce nombre étaient la plupart des colons allemands qui, à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe, étaient venus se fixer en Russie. Le plus souvent ces derniers ne s'étaient laissé attirer dans l'empire qu'à la condition de demeurer à perpétuité exempts du service militaire. De telles franchises ne sauraient se perpétuer indéfiniment. Il vient un jour où, en dépit de leur origine, des immunités aussi contraires au droit commun semblent à la masse de la nation une choquante inégalité.

Pour conserver ces priviléges, qu'ils regardent comme des droits légitimement hérités de leurs ancêtres, il ne reste alors aux intéressés qu'un moyen souvent interdit, l'émigration.

Le nouveau régime militaire est ainsi devenu pour certaines populations une cause de mécontentement, de désaffection. Aux antipathies nationales se joignaient les préjugés religieux. Les musulmans et les juifs, les uns et les autres fort attachés à leurs rites, craignaient de ne pouvoir sous les drapeaux demeurer fidèles aux minutieuses prescriptions de la loi de Moïse ou de Mahomet. Parmi les colons de la Nouvelle-Russie se distinguaient, par leurs habitudes laborieuses, les mennonites, ou frères moraves, auxquels leur pacifique religion défend de porter les armes. Ils avaient jadis quitté la Russie pour échapper à cette inhumaine obligation, et beaucoup ont repris le chemin de l'ouest et délaissé l'Europe, livrée tout entière au démon des grandes armées, pour faire voile vers les États-Unis ou le Canada. Les Tatars de Crimée, déjà si réduits par les émigrations successives, ont aussi tenté de quitter une terre où ils étaient contraints de servir sous les aigles du tsar chrétien. Les campagnes du sud de l'empire sont encore trop mal peuplées pour que le gouvernement ne désirât point y maintenir ces industrieuses populations chrétiennes ou musulmanes; aussi a-t-il vis-à-vis d'elles mêlé les moyens de persuasion aux moyens de rigueur, parlementant avec les Moraves ou les Tatars pendant qu'il faisait garder les côtes de la presqu'île Taurique pour arrêter la désertion des anciens maîtres de la Crimée. Aux mennonites il envoya le général Totleben, aux Tatars de Crimée le prince Voronzof; aux uns et aux autres, il a fait de sages concessions, leur accordant des tempéramens au moins provisoires. Les mennonites ont été confirmés dans leurs priviléges pour une vingtaine d'années encore, les Tatars de Crimée ont été, comme les Bachkirs de l'Oural, autorisés à servir dans des escadrons particuliers, où ils seront libres de remplir tous les rites du Koran et échapperont au danger d'être nourris de viande de porc.

Ces antipathies nationales ou religieuses pour le métier des armes ont amené le gouvernement à une mesure qui au premier abord semble peu en harmonie avec le principe de la loi nouvelle. D'après un décret de juin 1876, les jeunes gens reconnus impropres au service ou faisant défaut sont remplacés par des jeunes gens du même culte, et en cas d'insuffisance du nombre de ces derniers on ne leur donne point de remplaçans. Ce système, qui peut paraître contraire à l'égalité, a précisément pour but de répartir également les charges militaires entre les diverses races, les diverses nationalités, dont en Russie, comme en Orient, la religion est le plus souvent encore la marque extérieure. C'est une précaution

pour que les orthodoxes, pour que les chrétiens ne soient point victimes des répugnances militaires et de la désertion des musulmans ou des juifs. En établissant une sorte de solidarité entre les différens membres de chaque confession, le décret de 1876 intéresse la communauté elle-même à l'exécution de la loi et à la régularité du recrutement. Ce sont, semble-t-il, les israélites plus encore que les musulmans qui ont amené le gouvernement à cette défiante mesure. On connaît l'ordinaire aversion des fils de Juda pour le métier des armes; en Russie, ce sentiment est d'autant plus vif que les juifs sont plus nombreux, moins mêlés au reste de la population, plus attachés à la lettre de la loi mosaïque. Il n'est aucun effort, aucune ruse, aucune fraude dont un juif polonais ne soit capable pour échapper à la conscription. En 1876, sur une classe de près de 700,000 hommes, il y a eu dans toute la Russie 18,000 jeunes gens à ne pas répondre à l'appel; sur ce nombre, près d'un tiers, près de 6,000 (5,875) étaient israélites. De tels faits expliquent l'obligation récemment imposée à chaque culte de combler les vides laissés par ses adhérens.

La variété des races et des religions de l'empire doit naturellement donner à l'armée russe moins d'unité, moins de cohésion qu'à beaucoup d'autres armées européennes, qu'à l'armée française en particulier. C'est là un fait incontestable; près d'un quart des soldats rangés sous les aigles russes ne se donnent point à eux-mêmes le nom de Russes. Il ne faudrait pas croire pour cela que les armées du tsar fussent un amas confus et hétérogène de peuples divers, sans autre lien que les chaînes de fer de la discipline. La Russie à cet égard diffère entièrement de l'Autriche-Hongrie. Dans l'armée comme dans l'état, le groupe russe orthodoxe forme une masse assez compacte, assez puissante pour se subordonner tous les élémens secondaires et imprimer à l'ensemble un caractère d'unité et de cohésion. L'armée russe est une armée nationale. Il est des populations frontières qui, en cas d'invasion, pourraient faire à l'ennemi un bienveillant accueil; il n'est probablement aucune tribu qui, sur le champ de bataille, déserterait les aigles impériales.

Dans la guerre actuelle, les Tatars et les musulmans peuvent seuls inspirer des soupçons; pour qu'ils fissent courir à la Russie quelque danger, il faudrait que les Turcs réussissent à porter la guerre au Caucase ou en Crimée, comme la Porte le tente en ce moment à Soukhoum-Kalé. Les musulmans de l'empire ont pour la plupart envoyé au tsar des adresses de dévoûment, offrant leurs bras pour réprimer les barbaries de leurs coreligionnaires turcs et appelant dans leurs mosquées les bénédictions d'Allah sur les armes du tsar. Il ne faudrait pas faire grand fonds sur ces protesta-

tions officielles, si la plupart de ses sujets mahométans n'avaient une trop grande conscience de la force de la Russie pour oser lui susciter des embarras à l'intérieur. L'unité de foi a du reste sur beaucoup de ces musulmans une bien moindre influence qu'on ne l'imagine d'ordinaire en Europe. Les Tatars de l'intérieur, habitués depuis des siècles à la domination russe, n'ont aucune hostilité contre un gouvernement d'ordinaire tolérant et équitable vis-à-vis d'eux. Si dans l'Asie centrale ou au Caucase il y a quelques soulèvemens contre la Russie, ce sera chez les tribus récemment subjuguées et sous l'impulsion des souvenirs de leur ancienne liberté autant que sous les excitations du fanatisme. Les Russes n'ont à cet égard rien de sérieux à redouter en dehors du Caucase et du Turkestan, — et sur l'un ou l'autre versant de la chaîne caucasique, les tribus musulmanes sont aujourd'hui trop réduites et trop disséminées pour couper aisément les troupes du tsar de leur base d'opérations, tandis que dans le Turkestan les Russes, appuyés sur leurs lignes de forts, peuvent se maintenir sur la défensive pendant toute la durée de la guerre de Turquie.

Le service obligatoire devait apporter un grand changement dans l'armée russe; ce n'est point cependant que la composition des troupes ait beaucoup varié. Le paysan forme toujours le fond des régimens. Parmi les jeunes gens enrôlés en 1876, moins de 3,700, c'est-à-dire moins de 2 pour 100, appartenaient aux classes dites privilégiées naguère exemptes du service (1). Ce qui élève le niveau moral du soldat, ce n'est pas le faible appoint fourni par les classes supérieures, en plus petit nombre encore en Russie qu'ailleurs, c'est la présence sous les drapeaux de l'élite des classes inférieures, de l'élite des paysans, dont les plus riches ou les plus intelligens trouvaient jadis moyen de se faire exonérer par le seigneur ou la commune. Ce qui a le plus modifié l'armée et l'esprit du soldat, c'est la réduction de la durée du service, c'est surtout la transformation sociale opérée dans l'empire depuis l'abolition du servage. A plus d'un égard, l'armée russe garde encore son ancien caractère. Ainsi une chose à remarquer, c'est le grand nombre des conscrits mariés. Des 192,000 hommes enrôlés en 1876, 70,000 environ, c'est-à-dire plus de 35 pour 100, étaient mariés (2). Si élevée que semble cette proportion, elle est en baisse sensible : en 1875, elle était encore de plus de 37 pour 100 du contingent. La pratique du

(1) Ces chiffres et ceux qui suivent sont empruntés aux comptes-rendus officiels publiés au commencement de février 1877.

(2) Le contingent à fournir par la classe de 1876 s'élevait à 196,000 hommes; sur ce nombre, il n'a été enrôlé que 192,400 soldats, l'insuffisance ayant été d'environ 3,000 hommes, dont 2,488 israélites.

service obligatoire retardera probablement les mariages précoces encore en usage dans les campagnes où souvent l'homme est pourvu d'une femme aussitôt qu'il arrive à l'âge adulte. En attendant, si l'on tient compte des troupes irrégulières et des réserves, les célibataires sont probablement en minorité dans les deux armées russes d'Europe et d'Asie. C'est là un fait à noter, car avec tant d'hommes arrachés à leurs femmes, si ce n'est à leurs enfans, les grosses armées et les longues guerres apportent dans un pays une cause de plus de perturbation et de souffrances. Il faut se préoccuper des femmes et des familles abandonnées derrière eux par tous ces jeunes époux; il faudra bientôt songer aux veuves et aux orphelins des milliers de morts qui laisseront leurs os sur les rives marécageuses du Danube ou sur les montagnes arides de l'Asie-Mineure. Il y a là tout un champ d'activité et de bienfaisance trop étendu pour l'état; c'est aux assemblées provinciales, aux communes rurales surtout, de veiller au soulagement de toutes les misères amenées par de telles séparations. L'esprit de solidarité, si puissant encore dans les classes inférieures du peuple, aura là de quoi s'exercer (1).

Dans un pays où les serfs ont longtemps formé le gros de l'armée, l'introduction du service obligatoire ne pouvait demeurer sans effet sur le traitement du soldat, sur la discipline. Le traitement matériel et moral des hommes s'est amélioré, la discipline adoucie. Le knout d'abord, les verges ensuite, avaient cessé d'être les instrumens habituels du commandement longtemps avant la nouvelle loi militaire. Le knout, qu'en Occident l'on persiste à reprocher à la Russie, était supprimé bien avant la guerre de Crimée; les verges l'ont été en 1863. Depuis lors l'usage n'en est plus toléré que dans les compagnies de discipline. Le soldat russe, devenu un homme libre, n'a plus à redouter les châtimens de l'esclave; il est traité d'une manière humaine, avec plus de politesse peut-être qu'en Allemagne ou en France, grâce aux formes polies et aux formules patriarcales du langage. Aujourd'hui il n'y a pas plus de peines corporelles dans l'armée russe que dans les autres armées de l'Europe, qui parfois ont conservé la chose sans garder le nom, la salle de police et la cellule, où les hommes sont contraints de demeurer exposés aux froids de l'hiver en vêtemens d'été, étant souvent une véritable peine corporelle. En Russie, l'abolition des verges a dans les premiers temps, dit-on, amené un certain relâchement de la discipline. Les esprits chagrins prétendent même encore que la

(1) Les divers groupes de la population donnent parfois une sorte d'indemnité aux conscrits de leur classe. A Kalouga par exemple, les *méchtchanes*, ou petits bourgeois, ont en 1876 alloué une indemnité de 2 roubles à chacun des leurs appelés à tirer au sort et 15 roubles à chacun des enrôlés.

salle de police, les arrêts et la prison sont impuissans à suppléer aux châtimens corporels. De telles appréciations semblent dénuées de fondement. Partout dans l'empire, l'étranger est frappé de la déférence du soldat pour ses chefs. Le petit nombre de recrues des classes jadis privilégiées, dont l'influence inspirait des inquiétudes aux vieux officiers, a montré d'ordinaire une soumission exemplaire. Les statistiques militaires témoignent elles-mêmes par des chiffres que la discipline n'a souffert ni du service obligatoire ni de la jeunesse des soldats. En 1870, le nombre des condamnations montait à 2,84 pour 100, celui des désertions à 0,52 pour 100. En 1874, le nombre des condamnés n'était plus que de 1,76 pour 100, celui des déserteurs de 0,34 pour 100. Le niveau intellectuel de l'armée s'est élevé d'une façon sensible, grâce, il est vrai, à l'élévation du niveau même de la nation. Les progrès sont remarquables dans toutes les sphères. Le soldat a l'esprit plus ouvert, et son instruction est plus facile; il commence à connaître le sentiment de la dignité et le sentiment de l'honneur. La transformation morale de l'armée est incontestable : nulle part ne sont plus visibles, plus frappans, les effets de l'émancipation.

III.

La réforme militaire inaugurée en 1874 ne saurait avoir produit tous ses résultats. C'est seulement au bout de quinze, au bout de vingt ans même, si l'on comprend le dernier ban de la milice, que la Russie sera en possession de l'armée qu'elle attend de ses nouvelles institutions. L'organisation récente n'a presque pas augmenté l'effectif de paix, elle n'a pu davantage accroître les réserves, qui étaient la principale lacune de l'ancien système. L'effectif nominal est de 775,000 hommes, il était d'environ 750,000 avant 1874. A ce chiffre s'ajoutaient alors comme aujourd'hui une nombreuse cavalerie cosaque, l'armée du Caucase et l'armée d'Asie, ce qui donnait un total nominal, il est vrai, d'un million d'hommes, qu'avec les réserves l'on pouvait en cas de guerre porter à 1,300,000 ou 1,400,000 hommes. Si élevé que soit ce chiffre, il était inférieur aux forces dont pouvaient disposer des états bien moins peuplés que l'empire russe. La nouvelle organisation doit mettre fin à cette infériorité relative, et rendre à la Russie une supériorité numérique en rapport avec le nombre de ses habitans.

En comptant tous les hommes de vingt à quarante ans soumis au régime militaire, après avoir défalqué tous les cas d'exemption, les statisticiens arrivent à un chiffre total d'au moins 9 millions

d'hommes (1). Rien ne fait mieux ressortir ce qu'a d'excessif dans un grand empire, ce qu'aura d'insoutenable à la longue le régime militaire imposé à l'Europe par le système prussien. Avec une certaine population, avec 80 ou 100 millions d'habitans, ce système, renouvelé des cités antiques par un pays alors peu étendu et mal peuplé, risque de devenir tout théorique, tout fictif, l'état ne pouvant aller jusqu'au bout des ressources humaines mises à ses ordres par la loi. La Russie est loin d'avoir aujourd'hui les réserves inépuisables dont elle pourra disposer dans une vingtaine d'années. La masse de ses habitans mâles est encore, au point de vue militaire, une matière brute, non dégrossie, sans instruction, sans préparation d'aucune sorte.

Comme en France aujourd'hui, les hommes soumis au régime militaire se divisent en deux parties ou en deux armées, subdivisées chacune en deux bans. Il y a d'abord l'armée proprement dite, comprenant l'armée active et la réserve, puis la milice, qui correspond à notre armée territoriale. L'armée active est formée de six contingens annuels, dont le chiffre, fixé chaque année, varie selon les besoins ou les ressources. La Russie a débuté dans ses nouvelles institutions par un contingent de 150,000 hommes, porté en 1875 à 180,000, en 1876 à 196,000. En prenant pour moyenne le chiffre minimum, on obtiendrait pour six ans le total de 900,000 hommes, réduit d'un dixième environ par la mortalité ou les maladies. Comme nous l'avons vu, l'effectif nominal de l'armée active est aujourd'hui légèrement au-dessous de 800,000 hommes. Des raisons d'économie décident souvent le ministre de la guerre à faire passer les soldats de l'armée active dans la réserve avant l'expiration de leurs six années de service. En outre de ces libérations anticipées, l'autorité militaire peut accorder des congés temporaires qui ne doivent point dépasser la durée d'un an, mais diminuent proportionnellement le nombre des soldats sous les drapeaux. De là, en temps de paix, des effectifs fort réduits, des régimens peu nombreux, des compagnies qui parfois ne semblent que des cadres vides.

La réserve doit être composée de neuf contingens annuels, c'est-à-dire des hommes de vingt-six à trente-cinq ans, ayant servi dans l'armée active. Le ministère a, pendant leur inscription dans la réserve, le droit de rappeler deux fois les réservistes à l'activité pour les exercer à des manœuvres dont la durée ne doit pas dépasser six semaines. Les employés du gouvernement et des principales lignes de chemins de fer sont presque seuls exempts de ces manœuvres.

(1) Bouniakovski, *Antropobiologitcheskiia isslédovaniia*, Saint-Pétersbourg 1874.

En calculant les neuf contingens de la réserve à 135,000 hommes, on obtient un total de 1,200,000 hommes, diminué d'au moins un dixième par la mortalité et les exemptions. Avec les 800,000 soldats de l'armée active, cela donnerait une armée disponible de près de 1,900,000 hommes, auxquels il faut adjoindre encore près de 200,000 Cosaques fournis par un recrutement spécial. Ce sera 2 millions d'hommes environ, 2 millions de soldats instruits et exercés que mettra aux ordres du tsar la loi nouvelle. Ce n'est naturellement pas après trois années que les réformes adoptées en 1874 peuvent donner de pareils résultats : ce ne sera qu'après quinze ans d'application, c'est-à-dire vers 1890.

Il faudra cinq années de plus pour que la loi militaire fournisse à la Russie tout ce qu'elle en attend et remplisse les rangs de la milice, dont l'organisation complète n'exige pas moins de vingt ans. La milice (*opoltchénié*) doit être composée des anciens soldats de trente-cinq à quarante ans sortis de la réserve, et des hommes de vingt à quarante ans que le sort ou les exemptions légales ont libérés du service dans l'armée active. La milice russe doit ainsi comprendre deux classes d'hommes fort différentes, les uns ayant longtemps servi, les autres dénués de toute instruction militaire. Ces derniers resteront de beaucoup les plus nombreux tant que la durée du service ne permettra pas d'augmenter les levées annuelles. L'armée territoriale se divise en deux catégories, en deux bans qui, en cas de guerre, doivent avoir un emploi différent. L'un est, comme la landwehr allemande, destiné à renforcer au besoin les troupes régulières sur le théâtre de la lutte; l'autre, comme le landsturm prussien, a pour unique mission le service de garnison et la défense du sol national en cas d'invasion. Le premier ban comprend les anciens soldats de trente-cinq à trente-neuf ans et les plus jeunes des hommes favorisés par le sort. Au deuxième ban, qui sert de réserve au premier, appartiennent les miliciens de vingt-cinq à quarante ans n'ayant jamais servi. Ce dernier serait ainsi une force purement nominale. Il est donc inutile de supputer les millions de combattans que peut fournir à la Russie sa milice. Le premier ban, qui en cas d'insuffisance de la réserve peut être versé dans l'armée active, donnerait à lui seul près de 1 million d'hommes, dont avec le mode actuel de recrutement la moitié la moins nombreuse et la plus âgée aurait seule l'habitude des armes.

La mobilisation de cette armée territoriale a beau sembler inutile dans les circonstances actuelles, un règlement de l'année 1876 en a déjà prévu quelques détails. Les hommes du premier comme du second ban doivent être appelés au service d'après des catégories d'âge, en commençant par les plus jeunes. L'équipement du dernier

ban, la fourniture des chevaux et du train, le casernement, l'indemnité des officiers et des médecins, en un mot tous les frais de la mobilisation sont mis à la charge des provinces. Des sacrifices pécuniaires considérables sont ainsi imposés aux assemblées provinciales. Dans plusieurs gouvernemens, on évalue à près d'un million de roubles les frais de la mise sur pied de la milice, et comme cette somme approche souvent du total de leurs budgets annuels, les provinces n'y pourraient faire face qu'au moyen d'avances du trésor. En compensation de ces charges, les choix pour les postes d'officiers sont, dans chaque gouvernement, confiés aux *zemstvos* ou assemblées provinciales, les officiers supérieurs étant seuls soumis à la confirmation ministérielle. Les sujets ne manqueraient point; l'on sait qu'en Russie beaucoup de nobles croient devoir encore commencer leur carrière par l'armée, qu'ils quittent ensuite. Ces anciens officiers seraient un élément précieux pour la formation des milices.

L'organisation des forces russes telle que nous venons de la décrire n'embrasse pas tout l'empire. En Asie, là même où elles ont été introduites, les institutions nouvelles ont subi de notables modifications. La durée totale du service y est abaissée de quinze à dix ans, dont sept années dans l'armée active et trois dans la réserve (1). Les régions les plus écartées de la Sibérie, du Turkestan et du Caucase, demeurent exemptes du recrutement ou soumises à un régime spécial. Le royaume de Pologne, récemment privé de tout vestige d'autonomie, est assujetti aux mêmes règles que la Russie d'Europe. Dans le grand-duché de Finlande, qui, au lieu d'être une province russe, est demeuré un état annexe de l'empire, le service obligatoire va être prochainement introduit, d'accord avec la diète finlandaise, dont le gouvernement impérial a voulu attendre la sanction. Il restera encore en Europe même de vastes contrées en possession d'un régime militaire spécial. Ce sont les provinces méridionales, dont les habitans portent le titre de Cosaques, et forment sous ce nom, depuis des siècles, des troupes irrégulières.

La Russie trouve trop d'avantages militaires et financiers au régime particulier des Cosaques pour l'abroger; elle s'est contentée de l'améliorer et de le mettre en harmonie avec ses récentes institutions. Les Cosaques placés sur les frontières du sud de l'ancienne Moscovie, dans des steppes longtemps désertes, avaient jadis pour mission de protéger les confins de la Russie contre les incursions des peuplades barbares, aujourd'hui pour la plupart sujettes du

(1) Il en est de même dans la marine.

tsar (1). Cette sorte de garde-frontières de Cosaques s'est étendue en Europe et en Asie avec l'extension des limites de l'empire. On y a même fait entrer quelques tribus d'origine étrangère. Les progrès de la puissance russe dans la Transcaucasie et l'Asie centrale ont fini par laisser le gros des Cosaques en arrière, bien en deçà des frontières qu'ils devaient défendre. Le rôle de ces populations guerrières s'est ainsi peu à peu complétement transformé. En cessant d'être aux avant-postes une sorte de cordon militaire ou de barrière continue contre les incursions des Tatars, des Circassiens ou des Kirghiz, les Cosaques sont devenus pour l'armée russe une réserve aguerrie et toujours disponible, obligée, en échange de certains priviléges, de s'équiper et de se monter elle-même. Exempts, pendant la paix, du recrutement comme de l'impôt direct, ils devaient, en cas de guerre, fournir des contingens d'autant plus nombreux que plus grandes étaient leurs immunités. Il semble que, chez ces communautés de tout temps vouées aux armes, les charges dussent être égales, et que, pour être obligatoires, les exercices militaires en temps de paix, le service à l'ennemi en temps de guerre, n'aient pas dû attendre la loi nouvelle. En fait, il n'en était pas toujours ainsi; chez plusieurs de ces Cosaques s'étaient introduits les priviléges, les exemptions, le remplacement. L'une des récentes mesures du gouvernement a été de les supprimer et d'assurer le fonctionnement régulier du service. Ces réformes, appliquées en 1875, ont été l'occasion d'une courte émeute de l'armée de l'Oural (2).

Les Cosaques sont, selon les régions, divisés en armées (*voiska*) du Don, du Kouban, du Terek, d'Astrakan, d'Orembourg, de l'Oural, de Sibérie, du Transbaïkal et de l'Amour. Les Cosaques du Don sont de beaucoup les plus importans par leur nombre comme par leur position la plus rapprochée de l'Europe. Naguère le contingent de l'armée du Don se recrutait par engagemens volontaires; les hommes qui partaient recevaient des autres, tous légalement appelés au service, une indemnité qui se payait sous forme d'impôt. Les règlemens nouveaux abolissent cette sorte d'exonération, chaque Cosaque est tenu au service personnel, à partir de dix-huit ans, pour vingt ans. Les trois premières années sont consacrées à l'étude du

(1) Le rôle des Cosaques a bien changé avec l'histoire; nous n'en parlons ici qu'au point de vue militaire, rappelant au lecteur que, depuis les Zaporogues de l'Ukraine, les turbulens sujets de la Pologne, jusqu'aux Cosaques du Don, les complices de Stenko Razine et de Pougatchef, les Cosaques ont longtemps formé des communautés militaires à demi indépendantes.

(2) L'ancienne organisation des Cosaques peut être rapprochée de celle des anciens confins militaires de l'Autriche-Hongrie; mais le régime des premiers était d'ordinaire moins sévère, moins exclusivement militaire que celui auquel étaient soumises les populations serbo-croates des confins autrichiens.

jeune Cosaque, qui passe ensuite dans l'armée active, où il reste inscrit pendant douze ans, n'en servant effectivement que quatre. Pour les Cosaques du Don, comme pour les habitans du reste de l'empire, la durée du service peut être réduite proportionnellement au degré d'instruction. Dans les autres armées cosaques, les anciennes dispositions n'ont pas été partout abrogées, le service reste de vingt-deux ans, dont quinze dans l'armée active.

En dehors des Cosaques, les tribus du Caucase, chrétiennes ou musulmanes, fournissent des troupes qui méritent davantage le nom d'irrégulières. Il y a par exemple à l'armée du Danube un régiment de montagnards du Terek, les uns Ossètes, les autres Ingouches, tous volontaires, les premiers en partie chrétiens, les derniers tous musulmans. Dix jours ont suffi pour la mobilisation, chaque cavalier est monté sur son propre cheval et équipé à ses frais; à la place de leur fusil à pierre, ils ont seulement reçu des carabines à tir rapide. Chaque homme touche une solde de 10 roubles par mois outre la nourriture et le fourrage. Sauf trois, tous les officiers sont indigènes; plusieurs ne savent ni lire ni écrire. Chacune des deux sections ossète et ingouche a son étendard particulier, et c'est sous leur bannière nationale que ces peuplades guerrières sont menées au combat contre leurs coreligionnaires de Turquie (1).

Les troupes irrégulières de la Russie, les Cosaques en particulier, mettent à sa disposition près de 200,000 cavaliers, et avec les réserves peut-être 300,000, c'est-à-dire la plus nombreuse cavalerie du globe. Grâce aux distances, il est vrai, une bonne partie ne saurait guère être employée que dans une guerre défensive ou dans des campagnes d'Asie (2). On peut se demander quelle est la valeur de pareilles troupes dans des guerres européennes; les opinions à cet égard sont en Russie même assez différentes. Les Cosaques ont leurs apologistes, leurs admirateurs convaincus, ils ont aussi leurs détracteurs. Le temps, grâce aux réformes actuelles, doit de plus en plus donner raison aux premiers. Les Cosaques ne sont déjà plus aujourd'hui une cavalerie orientale, asiatique, semblable aux *bachi-bozouks* de la Turquie, sans discipline ni instruction militaire. Les cavaliers de la steppe ne méritent plus beaucoup aujourd'hui le nom de troupes irrégulières : astreints à un service assez long, ce sont déjà pour la plupart des soldats exercés, aussi propres à la grande guerre que tout autre cavalerie légère.

(1) Ces détails sont tirés d'une correspondance de Kichenef du 1er mars 1877, publiée par le *Messager officiel* russe.

(2) Les Cosaques fournissent surtout de la cavalerie; ce n'est pas cependant pour ces fils de la steppe une vocation exclusive. On compte parmi eux des artilleurs et des fantassins, et, comme beaucoup vivent de la pêche sur les grands fleuves, ils sont au besoin marins ou nautoniers.

Jadis les Cosaques du Don n'avaient point d'organisation militaire permanente, les hommes retournaient aux champs après deux ou trois années de service sans qu'il restât trace des *sotnias* auxquelles ils avaient appartenu. Aujourd'hui ils sont en tout temps formés en escadrons et en régimens, dont plusieurs, endivisionnés avec la cavalerie de la garde ou la cavalerie de ligne, font réellement partie de l'armée régulière. Les Cosaques du Don forment à eux seuls en temps de paix 21 régimens et 8 batteries à cheval, en temps de guerre 62 régimens et 22 batteries; c'est plus de 50,000 cavaliers avec 30,000 environ de réserve. Les autres armées cosaques pourraient fournir un nombre proportionnel de régimens. Les steppes du sud-est, si riches en chevaux, offrent ainsi à l'empire une nuée de cavaliers habitués à l'équitation dès l'enfance, également propres à harceler les troupes ennemies qui oseraient pénétrer sur le sol national et à masquer la marche d'une armée victorieuse en inondant le pays envahi. Hardi et rusé, endurci et frugal, vrai centaure et excellent tireur, le Cosaque est aux yeux de ses panégyristes l'idéal du soldat à cheval. Quelques-uns de ses admirateurs ont été jusqu'à proposer de supprimer toute autre cavalerie pour employer les économies ainsi réalisées à perfectionner une organisation qui coûte beaucoup moins à l'état.

L'armée russe manque encore des réserves que lui devra fournir la loi nouvelle. Des états moins vastes et moitié moins peuplés, comme l'Allemagne ou même l'Autriche-Hongrie, pourraient aujourd'hui mettre en mouvement un nombre supérieur de soldats exercés. On ne peut dire cependant que les hommes fassent défaut à l'armée du tsar. En ajoutant les troupes du Caucase et de l'Asie à celles de la Russie d'Europe, on trouve que sur le pied de guerre l'armée régulière doit compter plus de 1,500,000 hommes outre 200,000 de troupes irrégulières. Avec de telles forces sur le papier, combien la Russie peut-elle jeter de soldats hors de ses frontières? Ses armées, on le sait, se sont de tout temps grandement réduites à la mobilisation et dans les marches. Il y a une dizaine d'années à peine, des critiques militaires affirmaient que le colosse du Nord aurait besoin de beaucoup d'intelligence pour réunir sur un point donné 200,000 hommes (1). Dans la guerre actuelle, la Russie est parvenue à mettre en ligne sur deux points différens deux grandes armées; c'est là encore aujourd'hui un effort difficile pour toute puissance militaire (2). Si les succès des Russes ne répondent pas

(1) Rustow, *die Russische Armee*, Wien 1867.

(2) Voici quelle serait en ce moment la distribution des forces russes. L'armée du Danube compte sept corps de 40,000 hommes chacun, soit au moins 250,000 hommes. On a mobilisé il y a trois mois neuf nouveaux corps, soit 325,000 hommes environ. La réserve de l'armée du Danube prise dans les circonscriptions du midi représente

à leurs espérances, la faute n'en sera pas au nombre de leurs troupes, mais à l'organisation, à l'administration, aux services accessoires, à l'instruction des soldats ou des officiers, car on n'a pas encore tout dit d'une armée quand on en a compté les hommes.

IV.

Les deux armées russes qui opèrent aujourd'hui contre la Turquie répondent à une division déjà ancienne et naturelle des forces de l'empire. Obligée de regarder à la fois vers l'Europe et vers l'Asie, comme l'aigle à deux têtes de son écusson impérial, la Russie a eu autrefois en temps de paix deux armées plus ou moins complétement organisées : l'une, la plus considérable, cantonnée de façon à pouvoir être portée sur les frontières européennes; l'autre, la moins nombreuse, mais longtemps aguerrie par de continuels combats, campée dans les provinces du Caucase et destinée à servir en Asie. De ces deux armées, l'une, dite naguère la première armée active, avait depuis des années cessé d'avoir une organisation permanente; la seconde, l'armée du Caucase, n'a pas, depuis la soumission de la Circassie et du Daghestan, cessé d'être constituée comme à la veille d'une guerre.

En dehors du Caucase, la Russie dans ces derniers temps n'avait plus ni armée ni corps d'armée organisé d'une manière stable; la garde impériale faisait seule exception. Cette lacune pouvait d'autant plus surprendre que de 1811 à 1864 la Russie a été, avec la Prusse, le seul des états de l'Europe à laisser en temps de paix ses forces militaires divisées par corps d'armée. Ce système fut abandonné quelques années après la guerre de Crimée, comme s'adaptant mal aux conditions particulières de la Russie et à son mode de recrutement. On y substitua une répartition régionale qui subsiste encore aujourd'hui. L'empire est partagé en quatorze circonscriptions ou arrondissemens militaires (*voiennyié okrouga*) dont dix en Europe, un au Caucase, trois en Asie. Le pays des Cosaques du Don, qui reste en dehors de ces circonscriptions, en porte le nombre à quinze. Le commandant de chacune de ces quatorze régions a près de lui un comité ou conseil de guerre, il a sous ses ordres toutes les troupes cantonnées dans l'arrondissement, il doit veiller à toute

140,000 hommes. Il reste la garde, 50,000 soldats, l'armée de Pologne, 90,000, les circonscriptions de Moscou et de Kazan, 60,000, non encore formés en corps d'armée. Ajoutez à cela l'armée du Caucase, 160,000 soldats environ, et les contingens cosaques non encore attachés aux différens corps d'armée, et vous arrivez à 1,100,000 ou 1,200,000 combattans que l'on pourrait diriger sur les frontières. Pour garder l'intérieur, il resterait les troupes de Sibérie et du Turkestan, les réserves des Cosaques, les garnisons des places fortes, les bataillons de dépôt, et en cas de besoin la milice.

l'administration militaire et au rappel des soldats en cas de mobilisation. Ce système avait l'inconvénient de n'être point favorable à une prompte mobilisation, à un rapide passage au pied de guerre. L'exemple de la Prusse a montré que, pour être toujours prête à entrer en campagne, une armée doit en temps de paix être autant que possible constituée comme en temps de guerre. De là l'utilité de corps d'armée permanens, pourvus d'état-majors fixes et comprenant des troupes de différentes armes. Pour en faciliter le recrutement et la mobilisation, ces corps d'armée doivent, autant que faire se peut, correspondre aux circonscriptions territoriales destinées à entretenir ou à compléter leur effectif à l'aide des recrues et des réserves locales. C'est ce qui existe en Prusse, où l'organisation tactique de l'armée et l'administration locale militaire sont calquées l'une sur l'autre, de façon que corps d'armée, divisions, régimens, se recrutent en temps de paix et se complètent en temps de guerre sur les lieux mêmes où ils sont cantonnés. Ce système territorial, une des grandes causes de la supériorité de l'armée prussienne, ne saurait être rigoureusement appliqué en Russie. Les dimensions de l'empire, l'immense développement des frontières, l'éloignement des régions les plus peuplées du théâtre probable des opérations militaires, la nationalité de la plupart des provinces occidentales, sont autant d'obstacles à la formation de corps d'armée toujours cantonnés dans les lieux où ils se recrutent et également répartis sur la surface de l'empire. La dislocation, la répartition normale des troupes, ne saurait être conforme à la répartition territoriale de la population; par suite, les circonscriptions de l'administration militaire locale et les divisions stratégiques ou les corps d'armée ne peuvent toujours concorder ensemble.

Le retour aux corps d'armée permanens était déjà arrêté en principe lorsqu'en face des complications orientales il a été procédé à la formation d'un certain nombre de ces corps. Sur le territoire russe, les chefs de corps restent subordonnés aux commandans de la circonscription dans laquelle séjournent leurs troupes. Pour être à la portée du théâtre possible de la guerre, les troupes russes sont d'ordinaire échelonnées le long des frontières occidentales de l'empire ou le long des chemins de fer qui pourraient au besoin les transporter sur le point menacé. De là en tout temps l'inégalité des forces réparties dans les diverses circonscriptions : ce manque de concordance entre les différens corps d'armée et les circonscriptions de recrutement rend naturellement la mobilisation plus lente et plus difficile. Pour parer à ce défaut, les troupes régulières sont divisées en troupes de campagne ou troupes mobiles (*podvijnyia voïska*) et troupes locales ou sédentaires (*mestnaiia voïska*). Les premières, tenues en garnison en temps de paix et toujours endivi-

sionnées, forment en temps de guerre les corps d'opération; les secondes, toujours cantonnées dans les lieux où elles se recrutent, doivent en temps de guerre fournir des troupes d'étapes et renforcer les troupes de campagne, ou, en cas de besoin, former de nouvelles brigades, de nouvelles divisions.

Dans un empire comme la Russie, la mobilisation de l'armée présente des difficultés inconnues des états plus petits et à population plus dense; la grandeur des distances rend la concentration des troupes plus longue et plus dispendieuse. Les ressources de la Russie sont ainsi réduites et paralysées par son étendue même. Aucun état européen n'a autant de peine à ramasser ses forces pour les diriger sur un point donné. On pourrait dire qu'en règle générale les forces disponibles d'un pays sont en raison directe de sa population et en raison inverse de la grandeur de son territoire. Cela est particulièrement sensible en Russie, où la richesse en hommes est en grande partie compensée par la dispersion des habitans et la difficulté de les réunir. Les distances que doit parcourir le conscrit ou le réserviste avant d'arriver au lieu d'incorporation, les distances que doivent franchir les soldats enrégimentés avant de parvenir sur le théâtre des opérations, sont énormes. Ainsi s'explique que dans toutes ses guerres la Russie ait vu ses troupes affaiblies par les marches fondre sur les chemins avant d'être arrivées en présence de l'ennemi.

Aux obstacles dressés par les colossales dimensions de l'empire s'ajoutent en certaines saisons les obstacles apportés par le climat. Les mois les plus défavorables sont les mois de transition, le printemps surtout, quand les fontes de neige rendent le traînage impraticable. Il y a alors des semaines entières où tout transport est impossible, où, avec la meilleure volonté, des hommes rappelés au service ne sauraient rejoindre immédiatement leurs corps. Les mesures administratives les plus précises sont à cet égard impuissantes. On a pu s'en apercevoir l'automne dernier lors de la mobilisation d'une partie des forces russes. Dans les villes et les grands centres, l'opération s'est passée avec une extrême rapidité. Les ordres arrivés le soir étaient exécutés dans la nuit, et les hommes rappelés par le télégraphe se trouvaient réunis à l'aurore. En Russie en effet, dans les provinces occidentales surtout, le rappel des réserves se fait ainsi souvent à l'improviste, de nuit, par surprise, comme si l'on voulait être sûr de ne laisser échapper personne. Par là cette mobilisation précipitée et nocturne peut ressembler à une sorte de *presse* des soldats comme celle dont use l'Angleterre pour ses matelots. Dans les villes pourvues d'une nombreuse police ou gendarmerie, ce système réussit aisément et donne des résultats surprenans. Dans les campagnes, il n'en peut être de même, il faut

toujours compter avec les distances et avec le climat. Les hommes une fois réunis, il reste à les transporter sur le terrain de la lutte, et là commencent des difficultés d'un autre ordre.

Les chemins de fer ont singulièrement changé les conditions de la guerre moderne. En aucun pays, ils ne pouvaient rendre plus de services qu'en Russie, parce qu'aucun n'avait plus besoin de raccourcir les distances. Les 20,000 kilomètres de voies ferrées que possède aujourd'hui l'empire ont été tracés dans un intérêt stratégique autant que dans un intérêt commercial. La Russie n'en est plus au temps où il lui était moins aisé de faire parvenir des défenseurs à ses propres frontières qu'à la France et à l'Angleterre d'y porter l'invasion. Il suffit d'un regard sur une carte des chemins russes pour voir que tout y est concerté pour faciliter aux troupes nationales l'attaque et la défense. On n'a qu'à considérer les mailles lâches et espacées de ce réseau, sensiblement égal en longueur à notre réseau français sur une surface presque dix fois plus étendue, pour comprendre que les armées du tsar n'ont encore là que des moyens de concentration bien imparfaits. L'insuffisance est plus grande encore qu'elle ne le semble à l'œil, car la plupart de ces longues lignes russes n'ont qu'une seule voie, et les compagnies ne sont pas riches en matériel. Si considérables que soient les résultats acquis, l'on peut dire qu'il reste encore davantage à faire. Pour une guerre offensive, les chemins de fer ne sauraient offrir à la Russie que des avantages; il n'en serait peut-être point de même pour une guerre défensive. Dans le dernier cas, il n'est pas certain que le mince réseau serve plus à la défense du sol qu'aux attaques d'un envahisseur. Avec une ligne de chemins de fer, Napoléon eût peut-être évité la retraite de 1812.

Dans la guerre actuelle, la Russie n'a, pour atteindre les frontières de l'empire ottoman, qu'une ligne tortueuse et brisée, évidemment insuffisante aux transports militaires. La Bessarabie, qui, dans tout conflit avec la Turquie, est en Europe la base naturelle des opérations, n'est reliée au centre de l'empire que par un embranchement latéral, manifestement destiné à l'exportation des grains par Odessa, plutôt qu'à la concentration des troupes impériales sur le Pruth. Au nord du Caucase, la Russie possède aujourd'hui, de Rostof sur le Don à Vladikavkaz sur le Terek, une voie nouvelle aboutissant au pied même des montagnes, à l'entrée de la grande brèche du défilé de Dariel. Au sud du Caucase, la Russie n'a encore, de Tiflis à Poti, qu'un premier tronçon d'une ligne parallèle à la chaîne, uniquement destinée à relier dans l'avenir la Caspienne à la Mer-Noire, et sans valeur stratégique dans une guerre contre la Turquie. En vérité, si les chemins de fer russes ont été combinés pour faciliter la concentration des troupes, ce

n'est certes pas du côté de la Turquie, du côté du Danube. La moindre inspection de la carte montre clairement que, si le cabinet de Saint-Pétersbourg avait de longue date sur la presqu'île des Balkans les vues ambitieuses qu'on lui prête, il n'a dans la construction de ses chemins de fer rien fait pour en préparer l'exécution. Ce défaut de voies et moyens, joint aux rares difficultés présentées par le terrain, suffit à expliquer la lenteur des opérations sur le Danube ou en Asie.

V.

En aucun pays les fêtes militaires ne sont plus belles qu'en Russie. On ne saurait, il est vrai, juger de l'armée russe par les régimens que l'étranger voit figurer dans les revues de Saint-Pétersbourg ou de Krasnoe-Sélo. La garde impériale en particulier, qui présente des spécimens de toutes les troupes régulières ou irrégulières de l'empire, est un corps d'élite auquel rien dans les provinces ne saurait se comparer. Les souverains de la Russie ont mis depuis longtemps une sorte de coquetterie à réunir autour d'eux de beaux hommes et des soldats bien dressés. Ce serait une erreur que de croire, comme on l'a souvent écrit, qu'en exposant dans leur capitale leurs plus beaux régimens les tsars voulaient faire illusion à l'Europe. Le temps n'est plus où l'on pouvait dire que dans le domaine militaire comme en toutes choses, la Russie n'était qu'une façade ou un décor trompeur. Les troupes de l'intérieur, moins luxueusement équipées et peut-être moins minutieusement exercées, ne sont probablement pas en valeur réelle beaucoup inférieures à celles de la capitale. Le soldat, alors même que ses vêtemens semblent laisser à désirer en fraîcheur, se fait d'un bout à l'autre de l'empire remarquer par sa bonne tenue. Les chefs militaires, à l'exemple du souverain, y ont toujours mis leurs soins. Comme les princes de Prusse, les grands-ducs de Russie se sont traditionnellement fait un devoir de veiller à la stricte exécution des règlemens militaires et aux exercices des hommes. Cet ennuyeux métier de sergent instructeur est partout le plus utile que les mœurs modernes aient laissé aux princes, c'est du moins celui où il est le plus difficile de les suppléer. La réduction de la durée du service ne semble pas en Russie avoir nui à la discipline ou à l'instruction de la troupe; tout le monde est d'accord au contraire pour remarquer le bon esprit et l'intelligence des jeunes soldats enrôlés sous l'empire de la loi nouvelle, et pour les préférer aux vétérans de l'ancien système qui doivent bientôt disparaître des rangs.

L'on n'attend pas de nous des détails sur l'organisation ou l'équipement des différentes armes, infanterie, cavalerie, artillerie,

génie. Nous noterons seulement qu'un grand nombre des régimens d'infanterie sont encore divisés en trois bataillons de cinq compagnies chacun, et qu'à ce système on doit partout substituer celui de quatre bataillons à quatre compagnies. Pour l'armement comme pour tout le reste, l'armée russe est encore dans une phase de transition. Le ministère a adopté pour l'infanterie le fusil Berdan; mais en attendant que les manufactures de l'état aient pu fournir un nombre suffisant de ces armes perfectionnées, une grande partie des fantassins en sont encore au fusil Krink, qui n'est qu'une sorte de fusil à tabatière. L'artillerie a été pourvue de pièces se chargeant par la culasse, et pour la plupart en bronze. Le nombre des canons fondus dans les dernières années est considérable. Grâce aux efforts récens, l'artillerie à pied et à cheval est nombreuse et excellente; de l'avis des hommes du métier, elle peut soutenir la comparaison avec les meilleures de l'Europe.

La véritable supériorité de l'armée russe est cependant dans sa cavalerie, qui, pour le nombre comme pour la qualité, n'a peut-être point d'égale. Cette arme est soumise à un commandement supérieur spécial, appelé *inspection générale de la cavalerie* et dernièrement aux mains du grand-duc Nicolas. Pour se mieux prêter à toutes les opérations de la guerre, les divisions de cavalerie russe sont d'ordinaire formées d'un régiment de dragons, d'un régiment de uhlans, d'un de hussards, et d'un de Cosaques; chaque division a son artillerie. La cavalerie légère a dans l'armée régulière une grande prépondérance, accrue en temps de guerre par les nombreux régimens de Cosaques. Les chevaux, bien que souvent petits et ne payant pas de mine, sont d'ordinaire rapides et endurcis à la fatigue. La Russie est du reste aussi riche en chevaux qu'en hommes; en Europe seulement, en dehors de la Pologne, de la Finlande et de quelques gouvernemens du nord, on y comptait, il y a quelques années, 15 millions de chevaux. Avec de telles réserves, la remonte ne saurait être dans l'embarras. Par un excès de précaution on a cependant là aussi adopté la conscription des chevaux qui sont soumis à un recensement périodique, et en cas de guerre peuvent être levés moyennant indemnité dans l'ordre d'un tirage au sort. D'après une lettre que je reçois des bords du Volga, il y a en ce moment des paysans qui refusent tout argent pour leurs chevaux pris par la remonte. Dans le seul district de Nijni, il se serait rencontré une dizaine de ces exemples de patriotisme (1).

Le nombre des hommes et l'armement des troupes ne sont pas les seuls élémens de la supériorité militaire; il en est un autre au-

(1) Notons ici que dans l'armée russe il n'existe pas de train spécialement organisé. Chaque corps a son train particulier; il a été question de changer ce système, mais la réforme, si elle a été adoptée, n'a pas encore été mise à exécution.

quel tous les progrès scientifiques ou mécaniques de l'art de la guerre n'ont fait que donner plus d'importance, c'est l'instruction. Toutes les ressources matérielles qu'exige la guerre moderne, les multitudes d'hommes qu'elle met en mouvement, n'ont fait qu'y accroître le rôle de l'esprit, de la science. A la prendre dans son ensemble, l'armée russe, encore pour les neuf dixièmes composée d'illettrés, reste, au point de vue de l'instruction, fort inférieure à toute autre armée européenne. Le soldat, il est vrai, compense en partie cette infériorité d'éducation par sa vive intelligence naturelle et par une variété d'aptitudes déjà remarquée au dernier siècle du prince de Ligne. Ce qui décide du sort de la guerre, c'est du reste moins le nombre des soldats lettrés que les connaissances des officiers, que la science de l'état-major. A cet égard, la Russie est loin d'être aussi arriérée qu'elle le demeure encore pour les écoles populaires. Les classes sociales qui fournissent les officiers, et en particulier le haut état-major, ne le cèdent en rien pour l'éducation au milieu où se recrute le commandement des autres armées de l'Europe. Le gouvernement a, dans les dernières années, fait de sincères efforts pour améliorer le recrutement des officiers et rehausser le niveau de leur instruction.

La prédominance dont l'état militaire a longtemps joui en Russie semble devoir attirer dans les rangs de l'armée l'élite sociale et intellectuelle de la nation. L'étranger se représente souvent la Russie comme un pays où règne et gouverne le sabre, où tout se courbe devant les épaulettes. L'on cite le *tchine*, l'assimilation des fonctions civiles aux grades militaires, comme une preuve de cette prépondérance de l'armée. C'est là un malentendu ou un préjugé. Le temps est passé où tous les emplois étaient aux mains d'anciens officiers, où il fallait être général pour occuper un haut poste, où en dehors de la diplomatie il semblait n'y avoir en Russie qu'une carrière, le métier des armes. La subordination des fonctions civiles a cessé, elles aussi ont été émancipées, et l'armée me semble avoir moins perdu que gagné à leur affranchissement.

Tout, en effet, n'était pas bénéfice pour elle dans cette souveraineté, cette domination exclusive de l'armée ou de ses chefs. On y entrait sans vocation, comme dans le chemin obligé de la fortune. L'uniforme n'était pour les ambitieux ou les jeunes gens à la mode qu'une sorte de déguisement, un costume de circonstance. On prenait les épaulettes, comme naguère à Rome la soutane, pour faire carrière, sans goût, sans aptitudes pour le métier. Beaucoup des généraux attachés aux administrations civiles n'avaient de militaire que leurs galons. Un des résultats naturels des réformes du règne d'Alexandre II devait être de séparer l'armée de l'administration, l'élément militaire de l'élément civil, et, en les renfermant l'un et

l'autre dans leur sphère, de les rendre à leur spécialité. C'est ainsi qu'en réduisant son rôle dans la société ou le gouvernement, on a fortifié dans l'armée les études techniques et l'esprit militaire. Le niveau intellectuel des officiers a pu s'élever pendant que s'abaissait leur niveau social, et leurs connaissances militaires s'approfondir pendant que se rétrécissait le cercle de leur activité.

Il y a quelques années, la masse des officiers russes était peu instruite. Les programmes d'admission des écoles spéciales ont été étendus tout en augmentant le nombre des élèves. La durée des cours des écoles de *junkers* est de deux ans, mais jusqu'aux derniers temps le peu d'instruction d'un grand nombre de jeunes gens obligeait à consacrer presque exclusivement la première année à l'enseignement général, de sorte qu'il ne restait guère qu'un an pour les études techniques. Les listes d'entrée dans ces écoles montrent que la composition sociale de l'armée est en train de varier. Le nombre des élèves appartenant à la noblesse est en diminution sensible; en 1872 il était encore de 81 pour 100, en 1875 il était déjà tombé à 72 pour 100. C'est là encore un des symptômes de la transformation sociale de la Russie; il n'y faudrait pas voir une cause d'affaiblissement pour l'armée. Les jeunes gens des classes non privilégiées qui entrent au service n'ont à compter pour leur avancement que sur leur travail, tandis que la noblesse peut encore au régiment se fier à quelques priviléges ou à des protections. La différence du niveau social se fait toujours cependant sentir dans les relations mondaines : sous ce rapport, il y a une grande inégalité entre la garde et la ligne : les officiers de la première, tous sortis de bonnes familles, sont d'ordinaire les seuls reçus dans le monde. A cet égard, les prérogatives de la garde et l'existence de corps privilégiés ne sont peut-être pas sans inconvénient.

Si l'instruction de la masse des officiers laisse parfois encore beaucoup à désirer, l'état-major peut soutenir la comparaison avec celui des autres armées de l'Europe. Rien n'a été négligé pour son instruction théorique et pratique. A l'exemple de la Prusse, le ministre de la guerre a institué pour l'état-major des voyages stratégiques auxquels peuvent prendre part les officiers supérieurs des régimens et dont le ministère de la guerre publie souvent les résultats. Une chose dont on a fait un certain bruit en Occident et en Russie même, c'est le grand nombre d'officiers de sang et de nom allemands qui se rencontrent dans l'armée et spécialement dans l'état-major. On se rappelle cette prétendue statistique d'un journal de Pétersbourg qui sur 100 officiers supérieurs en relevait près de 80 d'origine germanique. Il ne faut pas prendre de tels chiffres à la lettre; le nombre des officiers de race allemande a de tout temps été considérable dans les hauts rangs de l'armée russe, il s'explique

par les traditions militaires et la fréquente supériorité d'instruction de la noblesse des provinces baltiques. Ce serait un étroit et imprudent chauvinisme que de voir là une anomalie ou un danger pour l'empire. Beaucoup de ces officiers n'ont d'allemand que le nom, et presque tous ont leurs intérêts et leurs affections en Russie : l'injuste méfiance de leurs compatriotes moscovites pourrait seule les en détacher. De Munich à Totleben et à Kauffmann, le riche sang germanique a fourni à la Russie comme à la France un bon nombre de ses plus illustres généraux, et, pour la plupart, ces Allemands-Russes au service du tsar sont aussi bons Russes que Kléber, Kellermann ou Ney étaient bons Français.

Les écoles militaires ne sauraient en Russie suffire au recrutement des officiers. Le niveau peu élevé de l'instruction générale, la séparation des diverses classes sociales y rendent plus difficile de pourvoir à tous les grades, à tous les emplois militaires dont les nouvelles lois ont encore accru le nombre. Une institution déjà ancienne et spécialement remaniée, le volontariat, est chargée de combler ces vides et de satisfaire aux besoins nouveaux. Ce volontariat n'a rien de commun avec ce qu'on appelle du même nom en France ou en Allemagne. Tandis que le nôtre a été institué dans l'intérêt des carrières civiles, des études ou de l'industrie, le volontariat russe a été créé dans l'intérêt du recrutement de l'armée; c'est pour elle une pépinière d'officiers et de sous-officiers. Les droits et l'avancement des jeunes gens entrés au service avec ce titre d'*okhotniki* varient suivant leur degré d'instruction; ils sont à cet égard classés en trois catégories, mais ne sont également promus à un grade qu'après examen. En cas d'échec dans ces épreuves successives, les volontaires demeurent soldats ou sous-officiers pendant toute la durée du service légal. Le nombre de ces aspirans à l'épaulette est d'une douzaine de mille; en dehors des armes spéciales, plus de la moitié des officiers subalternes sortent de leurs rangs.

En Russie comme ailleurs, le recrutement des officiers présente peut-être encore moins de difficultés que celui des sous-officiers. Sous l'ancien système militaire, avec un service de quinze ou vingt ans, il était aisé d'avoir de bons cadres; il n'en est plus de même aujourd'hui. La nouvelle organisation a considérablement augmenté les besoins en même temps qu'elle réduisait le nombre des hommes aptes à l'emploi. Là, comme partout, on s'est ingénié à trouver des moyens de retenir les vieux soldats sous les drapeaux, leur offrant des avantages matériels et des distinctions honorifiques, chevrons et médailles d'or et d'argent, leur permettant le mariage, accordant même à leurs femmes un logement dans les bâtimens mili-

taires et à leurs enfans des secours pécuniaires. Aux sous-officiers qui consentent à un rengagement, on accorde une haute paie, variant de 60 à 84 roubles par an, et on leur réserve en outre certains emplois civils. Après dix ans de service, ils touchent une gratification de 250 roubles, après vingt ans ils ont droit à une pension ou à 1,000 roubles une fois payés. Là, comme ailleurs aussi, en dépit de toutes ces amorces à la cupidité ou à la vanité, le nombre des rengagemens est insuffisant, et le recrutement des sous-officiers demeure précaire.

Sous quelque face que l'on étudie son état militaire, on trouve la Russie en voie de transition. Ni pour l'instruction des hommes, ni pour l'armement, ni pour le nombre des soldats, l'armée russe n'est ce qu'elle sera dans quelques années; elle est surprise par la guerre en flagrant délit de reconstruction. Cela ne veut pas dire qu'elle soit désorganisée : en touchant à tout, la nouvelle loi s'est gardée de tout bouleverser. Dans l'armée comme dans l'administration, dans les institutions militaires comme dans les institutions civiles, les réformes en Russie n'entraînent point des révolutions. Si les défauts, si les abus y sont moins vite redressés, les remèdes employés y produisent moins de désordre, moins de désarroi. L'armée a eu les avantages de la situation politique du pays, le bénéfice de la stabilité du pouvoir et de l'esprit de suite. Un fait à cet égard résume toute son histoire : le ministère de la guerre n'a point changé de direction depuis une quinzaine d'années; c'est le même ministre, M. Milutine, qui pendant toute cette période a conduit les réformes, les adaptant aux enseignemens des dernières grandes guerres, cédant sans entêtement ni précipitation aux leçons souvent variées de l'expérience, et dans le même dessein obéissant parfois tour à tour à des principes différens.

La Russie eût eu tout avantage à voir la guerre retardée de quelques années, dont chacune eût grossi ses ressources et fortifié ses réserves. Aujourd'hui elle est encore plus propre à la guerre défensive qu'à une campagne offensive; plus l'empire est vaste, et plus ses troupes ont de chemin et d'efforts à faire pour sortir de chez lui. Comme l'immensité de son territoire, qui plus d'une fois a englouti ses envahisseurs, le caractère de ses soldats, leur soumission, leur résignation, leur esprit de sacrifice, semblent assurer à la Russie plus de succès dans la défense que dans l'attaque. Si dans l'état actuel de ses ressources il y aurait pour elle imprudence à entrer en lutte avec une des grandes puissances militaires du continent, la Russie a pu sans présomption faire la guerre à la Porte. En Asie comme en Europe, les Russes rencontrent dans la disposition du terrain des obstacles formidables, mais ils ont ce qu'il faut pour en

triompher, une énergie soutenue, de la patience, un courage calme sachant braver les maladies et les lentes fièvres aussi bien que le feu de l'ennemi; avec la guerre moderne, qui tend de plus en plus à faire du soldat un instrument mécanique, un pion de damier, la passivité si souvent signalée du Russe peut du reste, pour l'offensive même, devenir une qualité. Dans une campagne contre les Turcs, les Russes peuvent éprouver des revers, ils peuvent même perdre des batailles, ils ne sauraient rester vaincus.

C'est à la prudence du cabinet de Saint-Pétersbourg de savoir circonscrire le champ d'opération de ses troupes et retenir en dehors du conflit les puissances qui pourraient être tentées d'y intervenir. La modération de la politique russe est en ce moment la première condition du succès des armes du tsar. En tout cas, quel que soit le sort de la guerre actuelle, la Russie gardera en face même des plus graves périls un grand et précieux avantage. L'armée et la nation ont un bon, un solide moral, elles ont une foi vive dans la justice de leur cause et dans les destins de la patrie. Toute guerre contre l'étranger, chrétien ou musulman, catholique ou protestant, devient facilement en Russie une guerre religieuse, une guerre sainte. Pour le peuple, le combat contre le croissant, contre l'oppresseur des Slaves orthodoxes est une sorte de naïve croisade. Si l'enthousiasme a ses périls, il a aussi sa force et son héroïsme. Il n'est aucun sacrifice dont toutes les classes de la nation ne soient capables; une conviction tour à tour calme et ardente adoucira singulièrement pour elle les maux de la guerre. Le soldat et le peuple sont soutenus par deux sentimens, ailleurs souvent éteints ou divisés : la foi religieuse et le patriotisme qui, dans les masses populaires, se confondent ensemble. S'il se rencontre çà et là des esprits turbulens qui dans un revers national accueilleraient sans regret une occasion de révolution, s'il est quelques hommes qui, dans des réformes politiques, dans une constitution, verraient un dédommagement d'un insuccès militaire, le gros de la nation est étranger à de telles pensées ou à de tels calculs. Le temps est encore loin où l'ennemi du dehors pourrait rencontrer des auxiliaires dans des émeutes de Pétersbourg ou dans une commune de Moscou. La Russie garde encore la grande ressource, la grande force des âges passés, l'unité des sentimens, l'unanimité des âmes et des volontés. Le peuple le plus nombreux de la chrétienté en est le moins divisé; en ce sens on peut dire que le vaste empire russe possède encore aujourd'hui une force morale supérieure à sa force matérielle.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'AGE DU BRONZE

ET

LES ORIGINES DE LA MÉTALLURGIE

I.

Nous ignorons la date où a commencé l'humanité; nous n'avons aucune base sur laquelle on puisse fonder la chronologie des temps primitifs. L'histoire ne date que d'hier, encore ne nous présente-t-elle chez tous les peuples que des origines fabuleuses. Il n'y a pas plus de réalité dans les premiers événemens racontés par Tite-Live que dans les généalogies des héros grecs. Adam et Ève sont un mythe agréable, emprunté peut-être à la Perse, au temps de la captivité; leurs descendans sont la personnification de familles ou de tribus. La chronologie égyptienne remonte à peu près à six mille ans avant notre ère; mais elle est aussi précédée d'un long passé mythologique. Il en est de même de l'Inde et de la Chine. Et puis, qu'est-ce que six mille ans? En voilà bientôt cent d'écoulés depuis la révolution française, et cela peut-il sembler long à qui que ce soit? Aujourd'hui d'ailleurs les événemens vont vite, les progrès sont rapides, parce que nous tenons entre nos mains des forces physiques et morales d'une puissance énorme, au moyen desquelles nous transformons la terre et nous-mêmes. Quand les hommes, nos aïeux, ne les possédaient pas, leur marche était lente, leurs conquêtes petites et précaires. Comment passer la mer, comment traverser un grand fleuve sans bateau, et comment construire un bateau, si l'on n'a pas quelques outils de fer ou d'une autre matière assez dure pour travailler le bois, en adapter les pièces et les rendre imperméables à l'eau? Que l'on passe en revue tous les objets dont nous usons aujourd'hui pour nous vêtir, nous loger, nous nourrir, nous transporter d'un lieu à un autre, pour nous procurer la lu-

mière, la chaleur, le livre et tant de produits es sciences et des arts qui ornent la vie, on verra qu'il n'en est pas un seul qui ne suppose la possession et l'emploi perfectionné des métaux.

Tout le monde sait aujourd'hui que les hommes ne les ont pas connus de tout temps. Il y eut une longue, une immense suite d'années, durant laquelle ils n'en possédèrent aucun, si ce n'est peut-être quelques grains d'or que la nature leur donnait spontanément et qu'ils ramassaient çà et là dans le sable des rivières et le lit des torrens. C'est cette période que l'on a nommée l'*âge de la pierre;* en effet, les outils que ces infortunés ont laissés, comme témoignage de leur industrie et de leur dénûment, sont tous de pierre dure, de silex, de diorite, d'obsidienne, de trachyte. La longue durée de cette enfance de l'homme est attestée par les couches terrestres où l'on trouve ces objets : non-seulement on en recueille sous des épaisseurs de terre qui ont demandé un grand nombre de siècles pour se former, mais la période géologique actuelle n'était pas commencée que l'homme existait déjà, cherchant sa vie parmi les mammouths, les ours des cavernes et d'autres animaux dont les espèces n'existent plus.

Il fallut d'abord qu'un homme, ayant choisi quelque pierre pour la rendre tranchante, la frappât au moyen d'une autre pierre de manière à en détacher des écailles. Ce fut là le premier marteau et la première hache, et, tous les instrumens d'alors ayant été fabriqués par ce procédé, on a nommé *période de la pierre brute* le temps qu'a duré cette industrie rudimentaire. Peu à peu on s'aperçut que certaines pierres pouvaient par un frottement prolongé en user d'autres qui étaient cependant plus dures qu'elles, et l'on substitua pour la confection des outils le frottement à la percussion. On fabriqua de la sorte des haches et des ciseaux parfaitement affilés; on perça des cailloux roulés, très durs et très résistans, auxquels on put adapter un manche. Des pierres plus petites, d'une matière plus fine ou d'une couleur plus agréable, furent percées et façonnées, et devinrent des colliers. Les armes se firent de la même manière. C'est cette deuxième période de l'humanité qui a reçu le nom de *période de la pierre polie* ou *néolithique.*

Dès le commencement, ou du moins de très bonne heure, les hommes essayèrent aussi de façonner l'argile pour en former des vases de différentes sortes. Ce travail se faisait à la main pendant toute la durée de l'âge de la pierre : l'ouvrier pétrissait l'argile avec ses doigts, dont l'empreinte se voit encore sur les plus anciennes poteries de ces temps reculés. Il fallut de longues observations et des moyens d'action nouveaux pour que le potier conçût l'idée d'utiliser le mouvement et pût construire une machine tour-

nante : en réalité, le tour paraît avoir été inconnu pendant toute la période dont nous parlons; mais la cuisson des vases de terre fut pratiquée de très bonne heure, car du moment où les hommes surent allumer le feu, ils purent voir dans leurs foyers l'argile se prendre en morceaux et devenir insoluble par la cuisson. Les argiles noires, rouges ou jaunes, que la nature leur fournissait en beaucoup d'endroits, leur permirent de colorer ou de peindre ces vases grossièrement modelés; ils en polirent la surface encore molle au moyen de lissoirs de pierre, et gravèrent à la surface des dessins variés.

Puis vint le premier métal : disons le premier métal usuel; ce fut le bronze. La connaissance de l'or précéda certainement celle du cuivre, parce que l'or se rencontre à l'état natif dans beaucoup de pays. Il en fut sans doute de même de l'argent, dont l'extraction n'offre pas de grandes difficultés; peut-être faut-il en dire autant du plomb, car du moment où un globule de métal fut trouvé dans les cendres du foyer, l'homme qui l'aperçut dut vouloir connaître le minerai d'où il était sorti, et, l'ayant découvert, il en chercha de pareil dans la montagne. Les matières qui peuvent se produire d'elles-mêmes dans les foyers, par la simple cuisson des minéraux, durent être découvertes les premières : tels sont le plomb et le verre; le verre artificiel, ordinairement bleu, se montre en effet parmi les objets de parure des plus anciens temps. Au contraire, quand l'extraction d'un métal exige ou une très haute température ou une opération chimique, on peut admettre qu'un tel métal ne fut découvert que longtemps après les autres et à la suite de longs et infructueux essais. Le cuivre se trouve à l'état natif, mais en fort petites quantités; la pyrite de cuivre ressemble à l'or, cependant on n'en tire le métal que par des opérations compliquées; il en est de même de l'étain. Enfin, lorsqu'on est en possession de ces deux matériaux, il faut, pour en former le bronze, une dernière fusion qui n'est pas sans difficultés. L'idée même d'allier deux métaux ne se présente pas non plus tout d'abord, et, quand on l'a conçue, il faut encore chercher dans quelles proportions ils doivent être employés pour produire un métal nouveau, plus utile que chacun d'eux.

Le bronze apparut en Occident quand le travail de la pierre polie avait atteint toute sa perfection. Nous possédons dans nos musées des instrumens de pierre dure antérieurs à l'arrivée du bronze, et que nos ouvriers ne feraient ni mieux, ni autrement; seulement ils les feraient plus vite, parce qu'ils ont des moyens d'action et des procédés que les anciens hommes n'avaient pas. Fabriqué d'abord en très petite quantité, le bronze ne devint usuel qu'avec le temps. Ceux qui le fabriquaient, en quelque pays d'ailleurs qu'ils résidas-

sent, ne pouvaient le livrer qu'en échange d'objets de même valeur, mais d'un usage différent. Ces objets d'échange devaient souvent faire défaut; il fallut qu'on les découvrît ou qu'on se les procurât en assez grand nombre pour créer une sorte de commerce. Par le fait, ces échanges se produisirent, car les découvertes dont nous parlerons tout à l'heure ont démontré que la quantité de bronze a été en augmentant, que l'on a fait avec ce métal beaucoup d'instrumens qui jusque-là s'étaient faits de pierre, que l'on en a inventé de nouveaux, et qu'un moment est venu où la substitution du bronze à la pierre a été, pour ainsi dire, complète.

L'*âge du bronze* se confond dans ses commencemens avec la période de la pierre polie. Il y a donc une période de transition où les deux matières se font, pour ainsi dire, concurrence l'une à l'autre, et qui peut au même titre être comprise dans l'âge de la pierre ou dans celui du bronze. On se tromperait néanmoins si l'on croyait que le métal fît entièrement disparaître la pierre dure lorsque celle-ci eut été définitivement vaincue. Elle continua d'être employée à certains usages, et elle s'utilise encore dans plusieurs pays d'où ni le bronze, ni même le fer n'ont encore pu la faire disparaître. Ainsi ces petites lames allongées d'obsidienne ou de silex à double tranchant, auxquelles on a donné le nom de couteaux, servent encore dans la péninsule hellénique, en Asie-Mineure, en Palestine et ailleurs sans doute, à garnir des pièces de bois que le paysan traîne sur l'aire pour battre le blé et hacher la paille. Ils ont la même forme que dans l'âge du bronze, et ils sont fabriqués par les mêmes procédés; mais la prédominance du métal sur la pierre et l'abandon de celle-ci dans la plupart des cas où elle était employée caractérisent la longue période qui suivit celle de transition et qui constitue l'âge du bronze proprement dit.

De même que ce métal s'était substitué à la pierre, il arriva qu'un métal nouveau vint faire concurrence au bronze et tendit à le remplacer dans tous les cas où il avait sur lui des avantages évidens. Des découvertes qui remontent à une vingtaine d'années seulement, et qui depuis lors se sont répétées dans presque toute l'Europe, ont fait connaître la période de transition du bronze au fer. Elle diffère de celle qu'on a nommée le premier âge du fer et qui était signalée depuis longtemps. Durant celle-ci, le fer est déjà maître de la place et n'a plus qu'à se perfectionner lui-même. La période transitoire est marquée par la substitution lente et progressive du nouveau métal à l'ancien, et par une influence réciproque de l'un sur l'autre. Quand le fer apparut en Europe, il eut la même destinée qu'avait eue le bronze plusieurs siècles auparavant. Il fut une matière rare et précieuse; il ne perdit de sa valeur que par son abondance croissante, et quand il put fournir les outils, les us-

tensiles et les armes, où le bronze seul venait d'être employé. Les plus anciens objets de fer qu'on ait trouvés sont des bijoux et des parures, car dès ces temps reculés il y eut des riches et des pauvres, et ceux-là seuls pouvaient acquérir des objets de fer qui avaient d'autres objets de valeur à donner en échange. Ne voyons-nous pas le même phénomène se produire sous nos yeux? Nous avons assisté, il y a quelques années, sinon à la découverte, du moins à l'extraction économique de l'aluminium. Ce métal, jusque-là confiné dans les laboratoires, est devenu un produit industriel; mais comme la préparation en est encore coûteuse, il vaut deux fois l'argent et ne fournit guère que des parures et des ustensiles de luxe. Cependant il n'est pas moins répandu que le fer dans la nature : il est la base de toutes les argiles; de plus il a des qualités qui peuvent, qui doivent le faire préférer dans certains cas à l'argent, au cuivre, au fer même. Il suffira pour cela que de nouveaux procédés d'extraction le rendent aussi abondant que ces derniers.

Le fer n'a point fait cesser l'usage du bronze, puisqu'il dure encore, l'aluminium ou tout autre métal ne ferait point abandonner le fer; mais une matière nouvelle peut répondre à certains usages mieux que celles qui l'ont précédée, et c'est pour cela qu'elle en prend la place. On a fabriqué longtemps des haches de pierre, puis on a cessé d'en faire quand on a pu s'en procurer en bronze; les haches de bronze ont régné seules pendant des siècles, puis ont disparu quand le fer est devenu assez commun pour lutter avec elles sur le marché. La période de transition du bronze au fer est parfaitement caractérisée sur un grand nombre de points dont nous parlerons. Il ne peut plus aujourd'hui rester aucun doute sur la réalité de cette phase, on commence même à connaître de quelle manière ce passage s'est accompli, et quelles routes les métaux ont parcourues pour atteindre, d'étape en étape, jusqu'aux régions les plus reculées de l'Europe septentrionale; mais avant d'exposer ces grandes découvertes de nos jours, je dois esquisser la marche même que la science a suivie dans l'étude des âges antérieurs à toute histoire.

II.

Nous n'avons pas à retracer ici le tableau des découvertes relatives à l'âge de la pierre et aux hommes de ces époques vraiment primitives. Les savans du premier empire et de la restauration avaient nié l'existence de ce qu'alors on appelait l'*homme fossile:* la science et la religion s'unissaient pour en repousser même la possibilité. On n'a point oublié les luttes qu'eut à soutenir Boucher de Perthes quand il annonça la découverte des restes d'un

tel homme dans les alluvions anciennes d'un département du nord. Sa découverte fut poursuivie par le sarcasme des uns et le fanatisme des autres jusqu'au jour où une nouvelle génération de savans en reconnut l'authenticité. Bientôt on trouva de tous côtés des squelettes d'hommes fossiles et des restes de leur industrie. Le nom de Lartet demeure attaché à l'exploration des cavernes du Périgord et du Languedoc, les noms de Thomsen et de Nilsson aux antiquités préhistoriques du Danemark, et le nom de Keller aux habitations lacustres de Zurich. Depuis lors Boucher de Perthes est regardé comme le créateur d'une science nouvelle qui forme le passage entre la géologie et l'archéologie des temps historiques.

Cette science toute récente est aujourd'hui en possession d'un nombre immense de faits observés; elle a conscience de sa méthode, ses cadres sont tracés, ses résultats généraux peuvent déjà s'apercevoir. Parmi les hommes qui ont le plus concouru à ses premiers développemens, on ne rencontrera qu'un petit nombre d'érudits; presque tous sont des hommes de science, des géologues, des physiologistes, des ingénieurs, des chimistes, et parfois même des amateurs cultivant la science pour le plaisir qu'ils y trouvent et pour charmer leurs loisirs. Les textes avaient été longtemps l'unique moyen d'investigation dont on crût pouvoir disposer; mais les textes les plus anciens sont en réalité très récens, si on les compare à ces longues périodes qu'a traversées l'humanité dans son enfance. Les auteurs grecs les plus anciens, ceux qui, sous le nom réel ou supposé d'Homère, nous ont légué *l'Iliade* et *l'Odyssée*, vivaient dans l'âge du fer; ils racontaient des événemens déjà bien éloignés d'eux et qui, s'ils sont réels, s'étaient accomplis selon toute apparence en plein âge du bronze. Cela n'empêche pas l'auteur de *l'Iliade*, et bien plus encore celui de *l'Odyssée*, de mettre le fer entre les mains de ses héros; les poètes transportaient ainsi dans le passé une chose qu'ils avaient sous les yeux et que le passé n'avait point connue. L'Égypte n'avait pas encore fourni les documens qu'elle commence à nous livrer; on ignorait que les quatre premières dynasties au moins sont antérieures à la connaissance du fer dans ce pays. Les hymnes du Véda, pour servir comme documens scientifiques, devraient d'abord être classés suivant un ordre chronologique et rapportés, si cela est possible, à des époques certaines et déterminées : l'indianisme paraît encore loin de pouvoir rien affirmer à cet égard. Quant à la Genèse, on sait que son origine est un objet de discussion entre les savans, que si les uns, fidèles à l'orthodoxie, l'attribuent simplement à Moïse, les autres en rejettent l'authenticité et la considèrent même comme formée par la réunion en un même livre de deux traditions opposées. Quoi qu'il en soit, et en admettant l'authenticité de la Genèse, on est du moins certain que son auteur n'avait

aucune idée de l'âge du bronze et à plus forte raison de l'âge de la pierre, car il y est dit que Tubalcaïn, premier métallurgiste dont elle fasse mention, « fut forgeur de toute sorte d'instrumens d'airain et de fer. »

Enfin les auteurs anciens ne le sont pas assez pour avoir eu des notions précises sur les temps primitifs, où l'on ne connaissait pas l'écriture, sur un passé qui se comptait peut-être par dizaines de siècles. Il se peut qu'il restât des traditions se perpétuant d'année en année; mais le passage du *Prométhée* d'Eschyle où il est parlé des premiers hommes, de leur vie dans les cavernes et de la découverte des métaux, est trop vague pour pouvoir servir de base à une induction scientifique. En réalité, les anciens étaient dans une situation moins bonne que la nôtre en face de ce passé qu'aucun document ne leur révélait, car ils n'avaient ni les méthodes que nous possédons, ni les faits innombrables que toutes les contrées du monde peuvent nous fournir, ni ce travail en commun qui s'accomplit sur toute la surface de l'Europe par le secours des voies de communication et de la typographie.

Les Grecs ne faisaient point de fouilles. Les Romains ont violé un grand nombre de tombeaux, non par amour de la science, mais pour en retirer les objets précieux qu'ils convoitaient, qui ont été refondus ou qui ont disparu avec eux. L'église romaine, qui succéda à l'empire, n'a jamais favorisé les sciences positives. Le moyen âge était fort occupé de métallurgie, mais le but qu'il poursuivait était celui du roi Midas : la pierre philosophale devait transformer en or tous les métaux; le moyen âge est mort dans sa stérilité. L'esprit moderne, qui est, à proprement parler, l'esprit scientifique, après avoir conquis, avec Bacon et Descartes, ses vraies méthodes, a marché régulièrement dans la série de ses découvertes. En possession des sciences abstraites, il a pu appliquer le calcul à la réalité, et fonder la physique et la chimie. Puis il a abordé cette nouvelle série d'études qui ont pour objet les êtres vivans, il a créé la physiologie des plantes et des animaux et enfin la science de l'homme, dont l'archéologie préhistorique est le premier chapitre.

Il y avait longtemps que les paysans et les ouvriers connaissaient l'existence des instrumens de bronze, les ramassaient et les vendaient, quand les savans songèrent à les recueillir et à former des musées. La première collection créée fut celle de Copenhague. C'est Thomsen qui, dès 1836, classa les objets de toute sorte retirés des dolmens, des tumuli et des tourbières du Danemark, et fonda le *Musée des antiquités du Nord*, la plus belle collection préhistorique de l'Europe. Un Suédois, Sven Nilsson, profitant du travail accompli par Thomsen et de la connaissance qu'il avait lui-même des peuples barbares de l'Océanie et des autres contrées non encore ci-

vilisées du globe, rapprocha leurs industries de celle des ancêtres danois et, de 1838 à 1843, créa l'*ethnologie comparée*. Ce n'est pas à dire que les sauvages d'aujourd'hui soient de même race que les anciens habitans de l'Europe; mais les conditions de leur existence sont analogues, et ils satisfont aux mêmes besoins par des moyens semblables. En effet, il existe encore sur la terre des peuplades qui ne connaissent pas l'usage des métaux ou qui les reçoivent seulement en petites quantités et comme objets de luxe; elles n'ont rien à donner en échange au commerce du reste du monde.

C'est Thomsen et Nilsson qui distinguèrent les premiers l'âge de la pierre de celui du bronze; ils avaient constaté dans les contrées du nord toute une classe de tombeaux où, avec les squelettes et de grossières poteries, on ne trouve que des objets de pierre sans aucune trace de métal. Dans d'autres, il se trouvait des objets de bronze ayant manifestement la même destination que ceux de pierre et les ayant remplacés. Dans d'autres encore apparaissait le fer, reproduisant, à peine modifiées, les formes du bronze des autres sépultures. Il parut évident que, si les hommes de la première série avaient eu le bronze, ils l'eussent employé de préférence à la pierre, et que, si ceux de la seconde avaient eu le fer, le bronze eût été délaissé par eux.

Ainsi furent établies les premières distinctions entre les trois âges préhistoriques. Les années qui suivirent les confirmèrent. Deux ans après en effet, M. Worsaæ, Danois, dans son livre sur *les Temps anciens du Danemark*, s'appliqua à élucider les nombreuses découvertes de l'âge du bronze faites dans ce pays. Cependant, jusqu'à l'année 1853, un très petit nombre d'écrits vinrent augmenter le corps d'une science qui sembla confinée dans le nord de l'Europe. On n'a guère à citer sur l'époque du bronze que le mémoire de M. Simon, de Metz, sur la découverte de Vaudrevanges, commune voisine de Sarrelouis; on y avait trouvé quatre haches, un moule, un glaive, un mors de cheval, quatorze bracelets et beaucoup d'autres menus objets, tous de bronze. C'était un vrai trésor, mais il n'apportait à la science que peu d'idées nouvelles.

La Suisse fit le second pas. En 1853 furent reconnues dans le lac de Zurich, et bientôt après dans d'autres lacs de ce pays, ces anciennes habitations sur pilotis auxquelles on a donné le nom de *palafittes*. A cette découverte, d'une immense portée scientifique, reste attaché le nom du docteur Keller. Elle confirmait pleinement les principes énoncés en Danemark et en Suède dix ans auparavant. Ces habitations présentèrent en effet, non plus les uns à distance des autres, mais superposés, les trois âges préhistoriques. Dans les couches supérieures de débris, on trouvait le fer mêlé au bronze; dans les couches moyennes, gisant au-dessous d'elles, le

bronze seul avec les objets de pierre dont ce métal n'avait pas aboli l'usage; enfin des couches les plus profondes, reposant sur le sol même du lac, on ne retirait que des objets de pierre sans aucun reste de métal. En même temps, on constatait une marche progressive de la civilisation par le perfectionnement des formes, soit dans les poteries, soit dans les objets métalliques. Il n'était plus possible d'élever aucun doute sur la succession des âges, ni sur les caractères essentiels de chacun d'eux. Les habitations lacustres de la Suisse prouvaient enfin que ces trois périodes de l'ancienne civilisation n'étaient pas propres aux pays du nord, mais qu'elles s'étaient étendues à des contrées plus méridionales.

Cette même année 1853 fut féconde pour les sciences préhistoriques. Pendant que M. Keller sondait les lacs de la Suisse, on découvrait à Villanova, près de Bologne, une nécropole à laquelle on donna le nom, peut-être un peu risqué, de proto-étrusque. Elle fut examinée et décrite avec le soin le plus scrupuleux par le comte Gozzadini, qui la fit connaître l'année suivante, et qui depuis cette époque a été de découverte en découverte. La nature des objets trouvés dans ce cimetière prouva qu'il était postérieur à la dernière période du bronze, mais antérieur aux Étrusques, avec lesquels ses morts avaient été jusque-là confondus. C'est à la suite des fouilles de Villanova que se constitua dans la science le *premier âge du fer :* cet âge avait suivi la période de transition du bronze au fer, répondant à la couche supérieure des palafittes, et avait précédé, peut-être immédiatement, la période étrusque, qui s'étend jusque dans l'histoire.

Ainsi se trouva rattaché, par une série pour ainsi dire continue d'anneaux, le passé de l'homme à son présent. L'archéologie proprement dite est une branche de l'histoire; elle en est la portion peut-être la plus solide, puisqu'elle rassemble des faits réels et non pas seulement des textes, souvent altérés, parfois mensongers. Par ses commencemens, elle se mêle avec les études préhistoriques, comme les trois âges préhistoriques se mêlent deux à deux à leurs points de succession. En remontant d'âge en âge, on arrive à l'âge de la pierre non polie; au-delà s'étend une suite probablement fort longue d'années aboutissant à l'homme des terrains quaternaires, peut-être même tertiaires, c'est-à-dire aux époques géologiques antérieures à celle où nous vivons. C'est à ce point de la science que commencent les théories, comme celles de M. Darwin, sur l'origine de l'espèce humaine et sur les formes animales qui l'ont précédée et suscitée.

En 1857, M. Troyon, en popularisant les découvertes de Keller, avait appelé l'attention sur le problème des origines du bronze; mais, pour en tenter la solution, il fallait que le matériel d'une

science encore bien récente s'accrût d'une multitude de faits nouveaux et que l'étude embrassât un grand nombre de pays. Après la Suisse, la Savoie et l'Italie fournirent les premiers contingens. M. le professeur Desor sonda dès l'année suivante les eaux du lac de Neufchâtel, et peu après, en 1860, M. Morlot ayant fait connaître en Suisse les travaux exécutés en Danemark et en Suède, un grand mouvement fut imprimé à ce genre de recherches dans les pays du midi. MM. Gastaldi et Desor visitèrent cette même année les lacs de la Lombardie et trouvèrent dans les tourbières du Lac-Majeur des objets semblables à ceux des lacs de la Suisse. Dans le lac de Varèse, en 1863, MM. de Mortillet, Desor et Stopani reconnurent la période de transition de l'âge de la pierre à celui du bronze. Les palafittes du lac de Garde n'ont été aperçues que dans ces dernières années autour de la forteresse de Peschiera.

Mais dès 1862 MM. Strobel et Pigorini signalèrent, non loin de Parme, des dépôts d'engrais exploités par les cultivateurs sous le nom de *terramares* et y constatèrent la présence d'anciennes habitations lacustres; en effet, les pilotis existaient encore, entourés de matières organiques et de restes nombreux d'industrie humaine; la nature de l'alluvion démontrait que l'eau avait séjourné dans ces parties basses de l'Émilie, maintenant desséchées, et l'on ne pouvait douter que là s'était jadis développée une civilisation identique à celle des lacustres de la Suisse. Nous ne pouvons citer ici les noms de tous ceux qui, à partir de 1860, ont contribué à l'avancement des études préhistoriques; leur nombre a été croissant à mesure que l'intérêt de ces recherches a été mieux compris et que la méthode à suivre a été mieux connue. Disons seulement que les fouilles se sont rapidement étendues à toute l'Europe et que le désir de contribuer au progrès de la science de l'homme a suscité de savans explorateurs dans toutes les contrées de l'Occident : en Autriche, Ramsauer et de Sacken; en Hongrie, Romer; Wild en Irlande; Aspelin et Bogdanof en Russie; en Angleterre, Evans, Franks, J. Lubbock. En France, j'ai déjà cité M. de Mortillet, qui vint un des premiers; à ce nom nous devons ajouter ceux de MM. A. Bertrand, Costa de Beauregard, Cazalis de Fondouce, l'abbé Bourgeois, et de M. Chantre, à qui nous empruntons la plupart de nos informations.

En 1862, Napoléon III fonda le *musée de Saint-Germain*. Cette collection devait réunir les antiquités gallo-romaines, pour lesquelles des recherches sur César avaient donné à l'empereur une prédilection particulière; mais le directeur ne tarda pas à agrandir l'idée, obtint des secours plus larges et put bientôt offrir au public un musée préhistorique comparable à celui de Copenhague. Il est à regretter qu'une collection de ce genre soit reléguée à 20 kilomètres

de Paris et soit, par là, soustraite aux regards du public; les savans de Paris n'en profitent pas; le musée n'est pas fréquenté comme il devrait l'être.

Deux ans après, M. de Mortillet commença la publication des *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, ouvrage d'un intérêt majeur qui, en 1869, passa sous la direction de M. de Cartailhac. Dès 1865, sur la proposition de M. de Mortillet, fut fondé le *Congrès ethnographique*, assises auxquelles sont convoqués tous les savans de l'Europe : ce congrès change d'année en année le lieu de ses réunions; il a déjà visité, outre la Spezzia, son point d'origine, Neufchâtel, Norwich, Copenhague, Bologne, Bruxelles, Stockholm, Pesth; on propose pour une des prochaines réunions Athènes, Smyrne ou Constantinople.

L'élan imprimé aux études préhistoriques par ces trois créations toutes françaises fut notablement accru par l'exposition universelle de 1867, où un grand nombre de produits des industries primitives avaient été rassemblés. Celle de 1878 sera plus importante encore, puisqu'on se propose d'y réunir des collections entières provenant de tous les pays; l'Allemagne seule sera absente.

Le nombre des livres et des mémoires relatifs aux anciens âges et particulièrement à l'âge du bronze est déjà très-considérable; les collections publiques ou privées répandues dans toute l'Europe sont très nombreuses; il est presque impossible à un seul homme de les visiter toutes sans y consacrer beaucoup de temps et d'argent. Le moment était donc venu d'en dresser une statistique aussi complète que possible et de donner sur chacune d'elles les renseignemens les plus propres à faciliter les recherches ultérieures. C'est ce que vient de faire, nous pouvons le dire, avec un plein succès, M. E. Chantre dans un grand ouvrage intitulé *l'Age du bronze* (1). Un des trois volumes dont il se compose est entièrement formé de tableaux où sont classés dans un ordre méthodique tous les objets de l'âge du bronze trouvés en France et en Suisse avec l'indication de leur provenance et du lieu où l'on peut les voir aujourd'hui; leur nombre s'élève en ce moment à près de 33,000. Les autres volumes renferment en outre un grand nombre de renseignemens sur les autres parties de l'Europe où des objets en bronze ont été recueillis. Si un travail analogue à celui de M. Chantre était fait pour chacune d'elles, il est à croire que les conclusions adoptées par ce savant seraient puissamment confirmées, car elles reposent sur une connaissance approfondie de presque toutes les collections européennes, quoique son but ne fût pas d'en donner les statisti-

(1) *L'Age du bronze, recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, Paris, J. Baudry; 3 vol. in-4° et un atlas in-folio de 80 planches.

ques. Comme aucun ouvrage de ce genre n'avait encore été publié sur les âges préhistoriques, il est à croire que celui-ci fera époque dans la science et sera le point de départ de recherches nouvelles et méthodiquement dirigées.

III.

Nous devons maintenant faire connaître les lieux où se sont rencontrés les produits de l'industrie du bronze. Les premiers pas de la science ont été difficiles et incertains, parce que les trouvailles se faisaient au hasard, par les mains d'hommes inexpérimentés : ils vendaient les antiquités au poids, quelquefois ils les détruisaient. Ainsi en 1859 dans une propriété de M. de Gourgue, près de Bordeaux, « les cultivateurs, en rentrant des champs, racontèrent à leur maître que dans la journée ils avaient trouvé un mort, qu'ils avaient essayé de lui briser la tête à coups de sabot, mais qu'elle était si grosse et si dure qu'ils n'avaient pu y réussir qu'avec leurs pioches. » Ils rapportèrent cependant une hache, une épée, de gros fils d'or et des fragmens de poteries. Voici ce qui arriva en 1865 pour la célèbre fonderie préhistorique de Larnaud (Jura). « Brenot fils, en sarclant des pommes de terre, découvrit un morceau de métal vert qui excita sa curiosité et celle de ses compagnons. Ils se mirent à fouiller le terrain et trouvèrent une quantité d'objets du même métal dans un espace d'un mètre carré environ. Le lendemain Brenot père alla avec un échantillon trouver à Lons-le-Saulnier un chaudronnier qui lui dit que ce bronze valait 1 fr. 40 cent. le kilo. Sur l'avis de cet homme, Brenot fut offrir sa trouvaille à un véritable amateur d'antiquités, M. Z. Robert, qui s'empressa de l'acquérir. Elle se composait d'environ dix-huit cents pièces, pesant 66 kilogrammes et demi. » Tout ce bronze avait donc failli repasser par le creuset du fondeur. Il est maintenant au musée de Saint-Germain, dont il forme un des groupes les plus intéressans. Citons encore un fait. La fonderie antique de Vernaison (Rhône) fut trouvée en 1856 dans la propriété de M. D... Le poids total des bronzes était de 16 kilogrammes; mais le directeur du musée de Lyon à cette époque n'en conserva qu'une faible partie : « Nous avons fait choix, dit-il, des objets complets ou mutilés les plus dignes de figurer au musée; le reste a été rendu à M. D..., qui se propose de faire fondre une urne commémorative avec une inscription qui rappelle le souvenir de cette découverte. » Malgré ces périls dont la science préhistorique est environnée, les gisemens de bronze en France, en Savoie, sont déjà si nombreux et si bien caractérisés que M. E. Chantre a pu les classer en catégories que nous partagerons nous-même en deux groupes : les gisemens visibles et les gise-

mens cachés. Les premiers sont les grottes, les dolmens et les palafittes, ou habitations lacustres; les autres sont les trésors, les fonderies, les stations isolées et les sépultures en plein champ.

On sait que les cavernes furent les premières habitations des hommes et qu'ils y séjournèrent non-seulement pendant tout l'âge de la pierre, mais aussi pendant celui du bronze. On trouve des grottes habitées dans toute l'Europe. Les plus intéressantes peut-être sont celles du centre de la France et des rives de la Meuse. Celles-ci ont l'avantage de se présenter à trois niveaux différens, répondant à trois hauteurs successives du fleuve qui a baigné leur seuil. Les plus hautes offrent, superposées, des couches de débris humains de trois époques consécutives : celles du métal, de la pierre polie et de la pierre brute. Celle-ci, qui est au-dessous des deux premières, ne se rencontre plus aux deux autres hauteurs, qui étaient alors cachées sous les eaux, car la Meuse à Dinant n'avait pas moins de trois lieues de largeur. Elle offre, mêlés aux restes humains, des os de mammouth, d'hyène, d'ours, de renne, animaux qui peuplaient alors la France et la Belgique; les habitans de ces cavernes modelaient des vases de terre, mais ignoraient l'art de les cuire, quoiqu'ils connussent le feu. M. Dupont (1), à qui nous empruntons ces détails, estime que, durant la période des mammouths, la largeur de la Meuse à Dinant tomba de 12 kilomètres à 400 mètres, qui est la distance des cavernes du milieu. Elle n'en a plus aujourd'hui que 30. Les couches moyennes, qui gisent au-dessus de celle du mammouth, répondent à l'époque du renne : les grottes que l'on nomme dans le pays trous des Nutons, de Chaleaux, du Frontal, en sont de frappans exemples; les débris d'industrie humaine y sont emprisonnés sous une couche d'argile jaune qui les recouvre. On n'y trouve plus d'ossemens de mammouth ou d'hyène, mais seulement ceux d'espèces encore vivantes : le loup, le renard, le cerf, le chamois, le renne. Il n'y a pas encore de pierres polies, on n'y observe aucune trace de métal, les poteries y sont faites à la main et n'ont pas été cuites; de petites pierres, des fragmens d'os, des dents d'animaux ou des coquilles fossiles percées d'un trou fournissaient la parure de ces populations.

La troisième couche, répondant aux cavernes inférieures sur les rives actuelles de la Meuse, est celle de la pierre polie; c'est l'époque des dolmens et de certaines cités lacustres de Suisse, de Savoie et d'Italie. L'argile jaune a disparu; le renne, l'élan, l'aurochs, le castor, ont disparu également. Les haches de pierre sont polies et percées pour recevoir un manche; les poteries sont cuites : cette époque n'a laissé que peu de débris dans les cavernes, mais on en

(1) *L'Homme pendant l'âge de la pierre.*

trouve en grand nombre sur l'argile des champs. C'est alors qu'apparaît le bronze, qui, rare en Belgique, se rencontre abondamment dans les contrées du midi.

Les cavernes de l'âge du bronze, en France et en Savoie, sont de deux sortes, celles qui ont servi d'habitations et les cavernes sépulcrales naturelles ou artificielles. Comme sur la Meuse, les grottes habitées du midi se rencontrent le long des rivières et appartiennent généralement à la période de transition entre la pierre polie et le métal. Elles sont peu nombreuses; parmi les plus importantes sont celle de Saint-Saturnin, grande station néolithique au-dessus de Chambéry, celles de Savigny, près d'Albens, de la Salette et de la Louvaresse (Isère). Les populations de la période néolithique, qui virent l'arrivée du bronze, paraissent avoir habité dans la plaine, sur le bord même des rivières. Les berges de la Saône nous offrent de nombreuses stations dont les époques successives se montrent à des niveaux superposés; c'est surtout aux confluens et dans le voisinage des gués qu'on peut les apercevoir.

Là où les eaux étaient tranquilles et où le niveau n'en subissait que de faibles variations, c'est-à-dire près des lacs, les hommes de ce temps ont fait plus. Ils ont quitté la terre ferme et ont établi sur l'eau des demeures soutenues par des pilotis. On n'en observe pas le long des rives escarpées des lacs, parce que l'eau y est trop profonde, mais on en trouve sur les plages de sable ou de terre où l'eau n'a que peu de profondeur et qui ressemblent aux gués des rivières.

Quels motifs ont pu déterminer ces hommes à s'isoler au milieu des lacs? Nous l'ignorons encore; on peut espérer que des observations nouvelles permettront de résoudre ce problème. Quoi qu'il en soit, nous voyons que cet usage subsista longtemps, puisque les palafittes des Alpes comprennent non-seulement l'époque du bronze proprement dite, mais celles qui l'avaient précédée et celle qui marque l'arrivée du fer. Il y a des palafittes de l'âge de la pierre au lac de Zurich, de l'âge du bronze au lac Léman, de l'âge du fer au lac de Neufchâtel, et chacune de ces périodes y est parfaitement caractérisée. Certaines habitations lacustres appartiennent aux deux époques de transition qui marquent le commencement et la fin de l'âge du bronze, de sorte que, très certainement, l'usage d'habiter sur les eaux s'est continué sans interruption durant un laps de temps considérable. Comme les habitations sur pilotis existaient aussi dans l'Italie du nord et dans l'Italie centrale, il sera intéressant d'explorer les lacs du midi de l'Europe, de la Grèce, de l'Asie-Mineure, et de déterminer la limite jusqu'où cet usage s'est étendu.

Les hommes de l'âge de la pierre consacraient déjà des grottes naturelles à leurs sépultures, tandis que d'autres cavernes leur ser-

vaient d'habitations. Ainsi, sur la Meuse, le trou du Frontal était le cimetière des hommes qui habitaient le trou des Nutons. Cette mode durait encore à l'arrivée du bronze. C'est ce que prouve la Grotte des morts, près de Sauve (Gard). Dès 1795, d'Hombre-Firmas l'avait signalée à l'attention des géologues; mais elle ne fut fouillée qu'en 1869. M. Tessier mourut pendant ce premier déblaiement, qui, au nom de la Société scientifique d'Alais, fut achevé par MM. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard. La grotte est une sorte de puits vertical creusé par la nature dans une brisure du lias inférieur. On en retira un grand nombre d'ossemens d'homme, de renard, de loup, de sanglier, de cheval, de mouton, tout un mobilier funéraire, composé d'armes et d'outils en silex, en os, en corne de chevreuil, une grande quantité de bijoux en jais, en marbre noir ou vert, en spath, en albâtre, un poinçon de bronze et de nombreuses perles de métal, dont beaucoup sont restées mêlées avec les décombres. Citons encore parmi les grottes naturelles de la première époque du bronze celles de Labry et de Banière (Gard), qui ont fourni les mêmes objets que la précédente, et de plus un poignard, une pendeloque et un bracelet de bronze, les grottes de Gonfaron et de Chateaudouble (Var). Celle de Saint-Jean d'Alcas (Aveyron), aperçue en 1838, fut fouillée en 1865 par M. Cazalis. Elle est en partie artificielle. Devant l'entrée avaient été mises deux grandes dalles s'arc-boutant en forme de toit et laissant une ouverture triangulaire; l'une des deux a malheureusement été emportée par le propriétaire de la grotte, qui en a fait un seuil à son four. Parmi les nombreux objets rejetés au dehors avec les terres par cette même personne, on recueillit, au milieu des ossemens et des silex, deux haches de pierre polie, des perles, une spirale et un anneau de bronze.

Les grottes sépulcrales artificielles ont reçu le nom d'*allées couvertes*. On les trouve surtout en Provence, creusées dans les petits massifs calcaires qui s'élèvent comme des îlots dans la plaine fertile des environs d'Arles. Elles se composent d'une galerie ovale taillée à ciel ouvert; les parois en sont inclinées l'une vers l'autre; le dessus est couvert de grandes pierres plates qui ont dû primitivement être surchargées de terre. L'une d'elles, la grotte de Cordes, que l'on nomme aussi grotte des Fées, fut tour à tour considérée comme une caverne gallo-romaine, comme une prison sarrasine, comme un monument druidique, enfin comme une grotte sépulcrale d'origine asiatique ou phénicienne. « On y descend d'abord, dit M. Cazalis, par des escaliers fort grossiers, dans une avant-cour aujourd'hui découverte, qui s'étend en croix sur la direction générale comme la garde d'une épée. De là on pénètre, par une galerie de 6 mètres de longueur, dans la grotte proprement dite. Celle-ci,

large de 3^m,80 à l'entrée, va en se rétrécissant; les parois sont en surplomb. Cette tranchée, qui a 24 mètres de longueur, est recouverte par des dalles rapportées et le tout surmonté d'un tumulus aujourd'hui bien amoindri. La longueur totale ne mesure pas moins de 54 mètres. » Malheureusement le mobilier funéraire de cette grotte avait été dispersé, et l'on ne put en déterminer l'époque que par la ressemblance qu'elle offrait avec la grotte du Castelet, située dans le voisinage. Celle-ci contenait 60 centimètres de terre et de cailloux roulés, apportés, selon toute apparence, de la vallée du Gardon. Sur ces cailloux étaient déposés les ossemens d'une dizaine d'individus avec des instrumens de silex et de bronze et une coupe en poterie assez fine, pétrie à la main.

Les *dolmens* ont été longtemps et arbitrairement regardés comme des autels druidiques, terme vague qui, avec les mots « celtique » et « gallo-romain, » répondait à toutes les questions. Depuis qu'on en a rencontré, non plus seulement dans l'Europe occidentale, mais dans toute l'Europe, en Afrique, en Asie, des théories nouvelles ont eu cours. Quelques savans les ont regardés comme des transformations spontanées de l'idée de caverne; d'autres ont cru reconnaître, d'après leur distribution à la surface de l'ancien continent, les migrations d'une race errante qui, refoulée de l'Asie centrale, aurait suivi la Baltique, s'arrêtant d'abord en Scandinavie, et qui ensuite, chassée des régions du Nord, de l'Irlande et de l'Angleterre, serait arrivée dans la Gaule, puis dans le Portugal et enfin en Afrique. Nous ne pensons pas que les dolmens aient été jusqu'à présent l'objet d'assez nombreuses observations en Afrique et dans toute l'Asie, ni même dans plusieurs parties de l'Europe, pour qu'une théorie quelconque puisse être déjà démontrée.

Ces monumens, auxquels on a donné l'épithète de mégalithiques, appartiennent presque tous à la période de la pierre polie; un assez grand nombre datent de l'arrivée du bronze. En général, ceux du nord sont les plus anciens, et, si l'on juge de leurs dates relatives par la quantité et la nature des bronzes que l'on en a retirés, leur antiquité va en décroissant du nord au midi. Cela ne prouve pas que les dolmens soient dus à une race descendant lentement des contrées septentrionales : cela indique plutôt que le bronze, apporté des pays méditerranéens, n'a pénétré que peu à peu jusqu'à ceux du nord. Le nombre des dolmens du midi de la France qui ont fourni du bronze est de 147; ils sont presque tous situés dans la région des Cévennes, à une médiocre distance de la Méditerranée. Plusieurs dolmens de la Marne et des environs de Neufchâtel en ont aussi donné. Ceux de Bretagne, sauf un très petit nombre qui a fourni un peu de métal, sont généralement de la période néolithique.

Les 147 dolmens où du bronze a été trouvé, mêlé à des objets de pierre, à des poteries de la seconde époque et à d'autres objets dont il sera question plus tard, ne forment qu'une minorité dans le grand nombre de ceux qui ont été fouillés. Dans le midi de la France seulement, on en a ouvert 700 dans l'Ardèche, 300 dans l'Aveyron, 160 dans la Lozère. On peut en conclure avec vraisemblance que, si tous appartiennent à la période de la pierre polie, la population qui les a élevés a vu arriver chez elle, mais en petite quantité, le premier métal usuel. Si elle l'avait eu en abondance, elle aurait fait en bronze une foule d'armes, d'instrumens et même de bijoux qu'elle faisait encore avec des pierres, des coquilles, de la corne ou des os, car avec une scie de silex on fait en un jour et en se donnant beaucoup de peine le travail que l'on fait en une heure avec une scie de bronze, en quelques minutes avec une scie de fer, en quelques secondes avec une scie d'acier mise en mouvement par une force mécanique. Supposons qu'aujourd'hui règne encore l'usage d'ensevelir avec soi les objets dont on a fait usage pendant la vie, et que dans cinq ou six mille ans on ouvre nos tombeaux : on y trouvera beaucoup de scies circulaires en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne, moins en Italie, surtout au sud, moins encore en Espagne, une ou deux en Grèce, pas une peut-être dans toute la Turquie d'Europe et d'Asie. Nous ne voyons pas cependant qu'il existe chez nous aucune migration. Ce sont les industries elles-mêmes qui se propagent, et non les populations qui se déplacent; quelques hommes passant d'un pays dans un autre suffisent pour opérer cette propagation. La composition mobilière des dolmens est uniforme; mais à mesure qu'on avance du nord vers le sud, la quantité de bronze augmente; il semble donc qu'il existait dans les régions méditerranéennes ou au-delà un pays d'où le bronze était apporté et se répandait peu à peu vers le nord-ouest européen.

Nous avons à parler maintenant, d'après les faits nombreux réunis et groupés par M. Chantre, des gisemens de bronze qui sont cachés sous terre et que le hasard fait découvrir. Ils sont de deux sortes, les *fonderies* et les *trésors*, auxquels on peut ajouter certaines stations ou centres d'habitation encore mal déterminés et un grand nombre de sépultures en plein champ dont rien n'annonce la présence. Une fonderie consiste ordinairement en une simple cavité creusée dans le sol et contenant le matériel plus ou moins complet d'un fondeur de bronze : des lingots de métal, des culots, des masselottes, des scories, puis des fragmens d'objets ayant servi, ou ces objets eux-mêmes usés, déformés, hors de service, enfin des creusets, des moules, des pinces, quelquefois des objets neufs sortant du moule et inachevés. De telles fonderies ont été découvertes

sur beaucoup de points en Europe, mais particulièrement en France, en Savoie et en Allemagne. On peut recourir à l'ouvrage que je viens de citer, si l'on désire connaître la place et la statistique de chacune d'elles. La fonderie de Larnaud peut servir de type à toutes les autres : j'ai déjà raconté comment le fils du cultivateur Brenot la découvrit en 1865, et comment, offerte en vente par son père à un chaudronnier de Lons-le-Saulnier, elle fut sauvée par M. Zéphirin Robert. Après avoir figuré pendant l'exposition de 1867 dans un magasin du boulevard des Filles-du-Calvaire, elle fut achetée par le musée de Saint-Germain. La vitrine où elle est exposée a été classée et étiquetée par M. Chantre, qui en donne dans son grand ouvrage le catalogue et la description détaillée.

Le principal intérêt de la collection faite à Larnaud consiste en ce que toutes les pièces qui la composent sont contemporaines : or ces pièces sont au nombre de 1,485, et l'époque à laquelle on doit les rapporter est évidemment la fin de l'âge du bronze. C'est ce que démontre la comparaison avec celles des autres fonderies, et surtout avec les objets recueillis dans les palafittes de la Savoie. Partout la dernière époque du bronze y est caractérisée par le martelage, par la présence de plaques ou feuilles métalliques obtenues par la percussion et non plus seulement par la fonte. D'un autre côté, ce qui rattache l'atelier de Larnaud à l'époque où le bronze était encore le seul métal usuel, ce sont les ciseaux à froid, faits de bronze dur pouvant couper l'autre bronze, comme l'acier coupe le fer. Puisque le bronze le plus résistant l'est cependant moins que ce dernier métal, peut-on douter que les ciseaux à froid eussent été faits avec du fer, si le fer eût été connu ou du moins assez usuel pour cela? Nous signalerons d'autres preuves démontrant plus clairement encore l'époque à laquelle il faut rapporter la fonderie de Larnaud.

A cette même période appartiennent plusieurs autres fonderies, parmi lesquelles nous citerons celle de la Poype, située sur les hauteurs qui dominent le Rhône au sud de Vienne. Une partie des bronzes avait été vendue à un marchand de Lyon, au prix du vieux cuivre; elle fut achetée par M. Chantre, qui, sur des indications précises, reprit les fouilles et put en doubler les produits. La fonderie de Goncelin est aussi dans des hauteurs qui avoisinent l'Isère, ainsi que celles de Thodure et de Bressieux. La plupart des autres stations de ce genre sont également dans le voisinage des rivières et probablement à une petite distance des centres alors habités. Ce qu'elles offrent de plus remarquable peut-être, c'est leur uniformité dans toute l'Europe. Elles marquent, selon toute vraisemblance, le passage ou le séjour plus ou moins prolongé d'ouvriers

faisant tous partie de la même caste, pour ainsi dire, et qui n'étaient pas fixés dans le pays comme l'eussent été des ouvriers indigènes. En effet, les fonderies sont toujours dans des lieux isolés; on ne rencontre autour d'elles aucune trace d'habitation. Sans doute les habitations peuvent disparaître, les maisons de bois se réduisent en poudre, les pierres mêmes sont avec le temps dispersées et utilisées ailleurs. Mais il est un produit de l'industrie humaine qui ne disparaît jamais et qui témoigne de la présence de l'homme jusque dans les siècles les plus lointains : ce sont les terres cuites et surtout la poterie brisée. Sa persistance est telle qu'en examinant de près le sol qui en contient les fragmens, on peut souvent déterminer la place et l'étendue de cités disparues depuis des siècles nombreux. Or les fonderies des néolithiques ne sont jamais entourées de pareils débris. Il n'y a jusqu'ici d'exception que pour quelques habitations lacustres où s'exécutait sur place le travail des métaux; mais là des hommes du pays avaient pu être initiés à ce travail par les ouvriers voyageurs.

Cette initiation paraît en effet rendue probable par l'existence de certains centres habités auxquels on a donné le nom de *stations*. Celles que l'on connaît sont d'une très petite étendue; le plus souvent elles se trouvent en quelque sorte alignées le long des rivières, comme on le voit par exemple sur les rives de la Saône, entre Châlons et Tournus; mais il en existe aussi d'isolées. Telle est la plus importante de toutes, celle de Saint-Pierre-en-Chastre, dans la forêt de Compiègne. Elle est située sur un plateau calcaire dominant la plaine marécageuse du Vieux-Moulin. Fouillée en 1860 par M. Viollet-Le-Duc, elle fournit entre autres choses plus de cinq cents objets de bronze. Tous furent d'abord attribués indistinctement à des armées gauloises. Depuis lors la science ayant marché en avant, on reconnut que, parmi les objets de pierre, de bronze ou de fer recueillis en cet endroit, il fallait établir des distinctions, que tous étaient fort antérieurs à César, qu'il ne s'y trouvait presque pas d'armes, et que toute la série du bronze était identique à ce que fournissaient les autres gisemens de cet âge dans toute l'Europe. Un examen attentif et d'utiles comparaisons permirent de conclure que la station de Saint-Pierre avait probablement existé pendant plusieurs siècles et qu'elle avait vu, sinon l'arrivée du bronze dans ce pays, du moins la belle époque de ce métal et les commencemens de l'âge du fer.

Mais l'intérêt que présentent les stations s'efface en quelque sorte devant celui des *trésors*, parce que les trésors semblent démontrer la réalité de ces fondeurs ambulans dont les fonderies suggèrent en effet l'idée. Les plus importans ont été trouvés dans les Alpes, aux cols des montagnes, d'autres près de Moulins et de Gannat, deux

dans la Meurthe, un près de Sarrelouis; en tout vingt-neuf en France, comprenant plus de 1,350 pièces. Ces trésors se composent uniquement d'objets neufs, n'ayant jamais servi, quelquefois attachés plusieurs ensemble et tirés du même moule à plusieurs exemplaires. On les rencontre dans de petites cavités creusées exprès, où leurs possesseurs paraissent les avoir cachés pour peu de temps. Le plus souvent ces trésors, ceux des Alpes du moins, se trouvent dans des lieux élevés, non loin de passages fréquentés par les voyageurs passant d'un pays dans un autre. Rien dans le voisinage n'indique soit une fonderie, soit une station quelconque, les lieux d'où on les a rapportés sont des déserts (1). Peut-on voir dans ces dépôts momentanés autre chose que des assortimens pour le négoce? N'ont-ils pas été placés dans ces cachettes par les mêmes hommes qui, dans les vallées, refondaient les produits détériorés de leur industrie? Si tout nous porte à croire que telle est bien l'origine des trésors, il ne resterait plus qu'à déterminer le sens où marchaient ces ouvriers pour savoir s'ils allaient, par exemple, de France en Italie ou d'Italie en France. On verra tout à l'heure que ce difficile problème n'est peut-être plus insoluble aujourd'hui.

IV.

Nous devons maintenant parler des industries de l'âge du bronze dont les gisemens comparés entre eux ont révélé l'existence, la nature, les procédés et les époques relatives. Parmi elles, il y en avait d'indigènes. Certainement les hommes de ces temps anciens se construisaient eux-mêmes leurs demeures, qui furent de bois à partir de l'époque où ils quittèrent les cavernes. Celles qu'ils élevèrent sur la terre ferme ont disparu sans laisser de traces; mais si les maisons des lacs ont été détruites, il nous est du moins resté les pilotis sur lesquels elles étaient édifiées. Ceux des époques antérieures au métal étaient plus près de la rive et moins saillans au fond des eaux. Les autres furent établis au-delà des premiers et ont en Savoie une plus forte saillie à laquelle on peut aisément les reconnaître. Les pièces de bois qui reposaient sur les pilotis et formaient le plancher du fond étaient assemblées avec eux par des tenons et des mortaises; ainsi donc les haches et les ciseaux de pierre

(1) Le trésor de Réallon, qui est maintenant au musée de Saint-Germain, fut trouvé près de ce village, non loin d'Embrun, à 1,080 mètres d'altitude. Le col est à 2,519 mètres. « Ce passage, très anciennement fréquenté par les piétons, conduit de Saint-Bonnet à Embrun, par Orcières. » Le trésor de Beaurière fut trouvé par un cultivateur; ce village, de l'arrondissement de Die, est situé sur un ancien passage de montagnes, au col de la Cabre, sur la route de Luc. Beaucoup d'autres trésors avaient été déposés dans les parties supérieures des rivières, quelques-uns aussi dans la plaine.

pouvaient couper et entailler d'assez grosses pièces de bois. On faisait des planchers en fendant des troncs d'arbres; les scies de pierre n'ont que quelques centimètres de long, et celles de bronze n'atteignent pas trois décimètres; les unes et les autres ne pouvaient servir qu'à de petits ouvrages. De ceux-ci plusieurs échantillons ont été retirés des lacs de la Savoie; ce sont des cuillers, des manches d'outils, des tiges de fuseau, des espèces de sabots, une écuelle à anse, une portion de baquet.

Le grand nombre de ces pesons en terre cuite que l'on désigne par le nom italien de *fusaïoles* indique que l'usage de filer et de tisser était fort répandu; on a discuté longuement sur l'usage de ces petits cônes percés d'un trou suivant leur axe, mais le doute n'est plus possible depuis qu'un fuseau complet a été retrouvé au lac du Bourget. Nous-même avons observé des restes manifestes de bois consumé dans les trous de plusieurs pesons trouvés en Troade par M. Schliemann. Enfin cet instrument est celui dont on se sert encore dans tout le midi de l'Europe et dans tout l'Orient. Avec ces fuseaux de bois et de terre, on obtenait des fils assez déliés, comme le prouve la petitesse du chas de plusieurs aiguilles de bronze. Les tissus délicats se sont détruits sous l'eau, à plus forte raison dans la terre; mais quelques fragmens de tissus plus grossiers, des mailles de filet, du fil, des cordes, des paquets de filasse, se sont conservés dans la boue des palafittes du Bourget. Le lin que l'on employait alors est l'espèce à feuilles étroites, différente de celle que nous cultivons. Au tissage, on peut rapporter la fabrication des corbeilles de jonc, de roseau et d'osier, la confection des nasses de pêcheurs et de ces larges claies dont on garnissait les parois des maisons pour en soutenir les enduits.

L'industrie locale qui a laissé le plus de traces dans les gisemens du bronze, excepté dans les trésors et les fonderies, c'est l'art de modeler l'argile. Nous avons vu que les poteries des premières époques de la pierre n'étaient pas cuites, mais seulement séchées au soleil. La cuisson s'introduisit durant la période de la pierre polie, et se perfectionna pendant toute la durée du bronze. Néanmoins les plus anciens des vases de cette période étaient mal cuits, le plus souvent brûlés d'un côté et presque crus sur l'autre face; on dirait que ces poteries étaient cuites à feu nu et non sous un réverbère, quel qu'il fût. Les plats et les assiettes n'avaient presque pas été au feu. Ce n'est que sur la fin du bronze, lorsque déjà le fer tendait à le supplanter, qu'apparaît l'usage de la roue du potier. Quelque simple que soit cette machine tournante, elle exigeait certains moyens de fabrication que les hommes n'avaient pas eus auparavant. L'idée même de faire passer l'argile entre les doigts, au lieu de la pétrir, supposait un certain progrès

dans la civilisation. Ce progrès paraît ne s'être accompli qu'après l'arrivée du fer. Les espèces de vases fabriqués par des procédés aussi élémentaires étaient pourtant assez variées. Les uns, de dimensions différentes, servaient à la conservation ou au transport des liquides, d'autres à poser les alimens, à les cuire ou à les mettre en réserve. Il y avait aussi des vases à boire, parmi lesquels figure le rhyton, des lampes construites d'après le même principe que toutes les lampes grecques et romaines, des anneaux de terre pour poser les vases à petit fond, enfin des moules à fromage, percés d'un grand nombre de trous, comme ceux de nos jours, et qui prouvent que les hommes de ces anciens âges usaient déjà de cet étonnant aliment.

Quant à l'ornementation des poteries, elle a mérité de la part des savans une attention particulière, car elle a subi pendant l'âge du bronze des transformations utiles pour la chronologie et qui se reproduisent sur les objets de bronze contemporains. Les grossières poteries de l'âge de la pierre n'avaient pour tout ornement que des lignes droites gravées à la pointe et formant des zigzags plus ou moins irréguliers. Plus tard ces dessins se régularisent, les lignes sont parallèlement tracées à l'aide de burins à plusieurs pointes, et les figures deviennent géométriques. L'usage des cercles concentriques existe dans toute l'Europe à l'époque du bronze. La croix simple, multiple, ou à quatre points, ou enfermée dans un cercle de manière à former une roue, les étoiles, les triangles, les dents de loup, se diversifient à mesure que les années s'écoulent. Les figures ne sont plus seulement gravées à la pointe, elles sont souvent imprimées au moyen d'un timbre, soit en métal, soit en terre cuite ou en pierre. Le swastika, sorte de croix à branches coudées, et le méandre, qui est une suite de swastikas, se rencontrent surtout dans la période de transition du bronze au fer. Pendant le premier âge du fer et plus tard dans les temps historiques, cette figure acquiert une importance considérable chez tous les peuples de race âryenne. Il est donc intéressant de constater son apparition en Occident dès l'époque du bronze. C'est alors aussi que les potiers commencent à peindre certains vases avec des ocres rouges ou jaunes ou avec cette couleur noire qui, perfectionnée, devint un des caractères de la céramique des Grecs. Enfin les populations lacustres employèrent avec habileté un genre de décoration qui tomba plus tard en désuétude. Sur le fond noir de certains vases en terre fine, ils appliquaient de très minces feuilles d'étain coupées en lanières étroites, les fixaient avec de la résine et en formaient des dessins variés et brillans. Il sera intéressant de rechercher jusqu'en Orient, où probablement on la découvrira, l'origine de cette ornementation métallique.

L'industrie du bronze caractérise la période dont nous nous occupons. En parlant des fonderies, nous avons dit quelques mots du matériel des fondeurs. On n'y a trouvé jusqu'à présent qu'un petit morceau de minerai de cuivre, et nulle part en Europe on n'a vu la trace d'un fourneau ni d'un appareil d'extraction. On est donc en droit de penser que le métal était apporté du dehors soit à l'état brut, soit déjà façonné. En effet, les lingots de bronze se rencontrent pour ainsi dire partout où des fondeurs ont stationné; ils ont la forme de petites barres carrées ou de marteaux ayant vers le milieu un trou de suspension. Il est à noter que l'on ne trouve guère de cuivre pur (1) et que très peu d'étain, tandis que dans toute l'Europe le bronze a sensiblement la même composition. C'est ce qu'ont démontré les analyses faites par MM. Wibel et Fellemberg et par M. Damour; la proportion de l'étain y est à peu près d'un dixième. Il faut en excepter les ciseaux à froid et un ou deux autres objets de bronze dur, qui partout contiennent jusqu'à un quart d'étain pour trois quarts de cuivre. Cette uniformité de composition de l'alliage dans toutes les parties de l'Europe en prouve l'unité d'origine et l'importation ; mais nous reviendrons sur ce sujet.

Les fouilles ont mis au jour, outre les lingots et les culots de métal, un grand nombre de moules en schiste, en stéaschiste, en grès, en terre cuite ou même en bronze. Beaucoup d'entre eux ont des formes sur deux ou sur quatre côtés, et chacune de ces faces en offre plusieurs les unes à côté des autres. Les creusets sont en terre mêlée de quartz broyé et contiennent souvent des traînées de métal. Les uns ont la forme conique de nos creusets de laboratoire; les autres sont comme des tasses évasées munies d'un bec pour verser la fonte dans les moules. Tous ces récipiens ne pouvaient contenir qu'une petite quantité de métal; leurs formes et leurs dimensions sont les mêmes dans toute l'Europe.

Les objets que l'on fabriquait avec ces moyens si rudimentaires peuvent se partager en trois classes : les outils et ustensiles, les armes et les parures. Parmi les premiers, il faut citer d'abord les haches faites primitivement à l'imitation des haches de pierre, puis s'emmanchant par le haut au moyen d'une douille ou d'ailerons et d'un anneau qu'une corde reliait à la tête du manche. On peut, d'après la superposition des couches dans les habitations lacustres et les stations, suivre ces transformations et en fixer les époques relatives. Les ciseaux, les couteaux et les gouges pour la menuiserie, les faucilles plus ou moins recourbées, les scies à manche, les vrilles, les pinces de bijoutier, sont les outils le plus souvent retirés de tous les gisemens. Il faut y ajouter les rasoirs, faits d'abord

(1) Il paraît cependant que la Hongrie et la Grèce en ont fourni des exemples.

en pierre dure, puis en bronze, et remplacés dans la dernière période par les rasoirs de fer. Cet instrument n'avait point la forme qu'on lui donne aujourd'hui ; il était demi-circulaire avec le tranchant du côté de la courbe. Puis on en fabriqua de doubles, opposés par leurs diamètres et réunis par une queue plus ou moins ornée, formant avec les deux une seule et même pièce de métal. Les transformations des rasoirs peuvent aussi servir à reconnaître l'âge relatif des gisemens où on les a rencontrés.

Le cheval était-il déjà domestiqué à l'arrivée du bronze? Il est probable qu'il fut dompté durant la période de la pierre polie; cependant il est possible qu'il l'ait été beaucoup plus tôt. S'il n'eût existé qu'à l'état sauvage, on s'expliquerait difficilement le grand nombre d'ossemens que l'on voit dans certaines stations de la première période de la pierre, à Solutré par exemple. Cette station, qui s'élève non loin de la Saône, au-dessus de Mâcon, offre, dit-on, les squelettes de 100,000 chevaux, la plupart jeunes, et qui ont servi à la nourriture des habitans du lieu. Quoi qu'il en soit, les mors de bronze, trouvés d'abord dans les pilotis du lac de Brienne et ensuite dans toute la France, témoignaient qu'à l'époque néolithique le cheval était asservi. Les plus anciens de ces mors sont en deux pièces mobiles l'une sur l'autre au milieu de la bouche de l'animal; ce sont des mors brisés. Plus tard les quatre pièces sont mobiles, quoique chacune des deux pièces extérieures soit percée en son milieu par la traverse et figure par conséquent deux branches égales. Cette seconde espèce de mors caractérise notamment les *terramares* et a été savamment étudiée par le comte Gozzadini; elle exerce, comme on le sait, moins d'action sur le cheval que le mors à branches fixes. Il semble donc que dans l'âge de la pierre le cheval, à moitié dompté, ait été élevé pour la nourriture de l'homme, qu'asservi dans la seconde période de cet âge, il ait été monté et peut-être attelé, et qu'enfin, au moins en Italie, sur la fin de l'âge du bronze, il soit devenu assez docile pour se laisser guider par un simple filet.

Les armes ne sont pas la partie la moins intéressante de nos collections de bronze; ce sont elles peut-être qui caractérisent le mieux les phases successives de ce métal. On les trouve partout, en Europe et en Asie; ainsi est réfutée l'opinion qui les attribuait naguère aux Gaulois. Les palafittes, les fonderies et les trésors leur ont donné leur place définitive dans l'âge du bronze, car, si elles ne paraissent d'abord qu'en petit nombre à cause de la rareté du métal, elles se multiplient ensuite au point de remplacer entièrement les armes de pierre. Plus tard le fer se montre sur beaucoup de points de l'Europe, mais en petite quantité et comme objet de luxe. Peu après il exerce à son tour une influence appréciable sur les

armes de bronze, dont il modifie les formes et les dimensions. Enfin le bronze est tout à fait abandonné. Les épées et les poignards des premiers temps du bronze étaient à soie et non à poignée métallique. On nomme soie dans la coutellerie la pointe de métal qui traverse le manche sur sa longueur et qui est ordinairement rivée à son extrémité. Souvent dans ces armes primitives la soie ne pénétrait pas profondément dans la poignée; elle était large, courte et percée de deux ou de plusieurs trous que des rivets de métal traversaient. On fit ensuite les poignées en métal, soit sans garde, soit avec une garde figurant une croix, et toute l'arme était fondue d'un seul morceau. La Suisse, le Danemark et la Suède ont offert des épées à antennes, c'est-à-dire garnies de deux cornes saillantes et recourbées à l'extrémité de la poignée au-dessous de la main. Enfin les grandes épées, dont la longueur atteint 75 centimètres et qui se sont rencontrées dans presque tout l'Occident, avaient des poignées de corne, de bois, ou d'os et imitaient les épées de fer qui ne tardèrent pas à les remplacer. La France a produit jusqu'à présent 650 épées et poignards de bronze, la Suisse 86, la Suède 480; mais on en recueille dans toutes les parties de l'Europe.

Les dolmens et les grottes sépulcrales du Languedoc et du Vivarais, les palafittes des lacs de Neufchâtel et de Varèse, ont donné des pointes de flèche en bronze, imitant celles de silex qui les avaient précédées et se rapportant à la transition de la pierre au métal: elles caractérisent cette époque, comme le rasoir caractérise la transition du bronze au fer. Ces petites pièces de métal furent d'abord plates et s'adaptaient par une soie à une fente de la hampe, à laquelle elles étaient fixées par une ligature. Les pointes à douille, qui étaient comme de petites lances, ne se sont guère rencontrées en nombre que dans le lac du Bourget. Ailleurs du reste les flèches sont ordinairement dispersées, ce qui tient sans doute à la nature même de cette arme.

C'est dans la seconde période de l'âge du bronze que l'on fabriqua des armures de métal, c'est-à-dire des casques, des boucliers et peut-être des cuirasses. On les faisait auparavant en cuir et en lames de bois. Mais à l'art de fondre le métal s'ajouta celui de l'étendre et de le modeler sous le marteau. C'est cette période que M. de Mortillet désigne par le mot « chaudronnerie. » Cet art ne s'appliqua pas seulement à la confection des armures, mais encore à celle du tranchant des armes et des outils et d'une multitude d'objets de parure. Ceux-ci dépassaient de beaucoup en nombre, surtout quand le métal était rare encore, les instrumens utiles. Les épingles se ramassent par centaines. La fonderie de Larnaud a donné 214 bracelets, le lac du Bourget plus de 600; on en a retiré un grand nombre des dolmens du midi de la France. Les plus anciens

d'entre eux sont ovales; les plus récens sont ronds; ceux qui datent de la grande époque du bronze sont ouverts; ils sont fermés aussitôt que se fait sentir l'industrie du fer. On ne trouve aussi le grand anneau de cou, nommé *torques* par les Romains, qu'après l'apparition de ce dernier métal. Les bagues sont rares dans toute l'Europe; mais les anneaux, les chaînettes et les boucles se trouvent partout en très grand nombre. Les pendeloques ne forment pas la classe la moins curieuse des objets de parure; il en est de même de ces autres ornemens ou amulettes auxquels ont a donné le nom de *rouelles*. Ces deux genres d'objets, aussi bien qu'un certain nombre de têtes d'épingles, ont un caractère manifestement symbolique; disons seulement ici que ces figures symboliques sont à peu près les seuls indices que l'on trouve d'une religion quelconque à l'époque du bronze. Ajoutons qu'elles ne sont pas indigènes, mais qu'elles tirent leur origine de l'Asie. Il en est de même des *sistres*, tubes ou tiges creuses de métal, garnies de neuf ou de douze anneaux et qui étaient fixées au bout d'une tige de bois à la façon d'un fer de lance. On en conserve plusieurs dont deux ont été trouvés en France, trois au lac du Bourget, les autres à Christiania, à Wladimir et à Yavorlaw. Ces sistres ressemblent, non à ceux de l'Égypte, mais à ceux des prêtres du Bouddha, qui eux-mêmes les tiennent d'une antique tradition âryenne.

V.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les conditions générales du problème relatif aux origines de la métallurgie en Europe. Par les faits qui viennent d'être exposés en abrégé et qu'ils trouveront énumérés et décrits un à un dans le grand ouvrage de M. Chantre, mais surtout en voyant dans nos musées les objets eux-mêmes, ils s'assureront que le problème est désormais bien posé, que la méthode à suivre est parfaitement définie, que la recherche des bronzes primitifs et l'examen scrupuleux des gisemens d'où on les tire est le principal sinon le seul moyen de marcher à une solution, qu'enfin le travail accumulé d'une multitude de gens instruits sur tous les points de l'Europe a déjà fourni à la science des bases larges et solides. Cet immense labeur que nous venons de résumer en quelques pages commençait il y a quarante ans, et n'est devenu actif et général que depuis une vingtaine d'années.

L'Europe n'a pas dit son dernier mot; mais tout le monde sent aujourd'hui que les origines de la métallurgie doivent être cherchées hors de ses frontières. Quand les hommes de guerre laisseront à la science quelque loisir, quelque sécurité et quelque argent, l'Orient de l'Europe et l'Asie deviendront le champ des recherches

savantes. On voit en effet que c'est en Asie, et probablement dans l'Asie du sud-est, qu'il faut chercher la provenance première des métaux; mais pour la découvrir avec certitude, il faut que, par des investigations analogues à celles qui sont faites en Europe depuis vingt ans, on trace en quelque sorte les routes que l'industrie et le commerce des métaux ont suivies.

Ces routes, du moins pour le bronze, convergeront sans doute vers un point unique. En effet, si l'Inde méridionale et la Tartarie avaient simultanément fourni ce métal, nons verrions dans les diverses collections de l'Europe deux types différens et probablement deux alliages différens pour les objets similaires; le contraire a lieu : sauf les différences locales nées avec le temps, les produits sont les mêmes dans tous les pays de l'Occident, depuis la Sicile jusqu'aux extrémités de la Suède et de la Russie. La composition du bronze, connue par un grand nombre d'analyses où l'approximation a souvent été faite au dix-millième, est la même partout. Les procédés industriels sont identiques. Partout aussi on trouve les trois époques successives de l'âge du bronze : c lle où il apparaît comme une rareté au sein d'une population occupée à polir la pierre, celle où le métal a remplacé définitivement cette dernière pour certains usages où il lui est manifestement supérieur, enfin celle où le bronze est à son tour en concurrence avec un métal nouveau, le fer, qui finit par le supplanter. Une telle uniformité dans un temps où il n'y avait ni chemins ni sécurité, où les races qui peuplaient l'Europe n'étaient pas encore mêlées et avaient leur génie et leurs besoins particuliers, enfin l'absence de l'étain en Europe, sauf le pays de Cornouailles, où l'on ne remarque aucune trace d'exploitation remontant à une telle antiquité, l'absence aussi de toute exploitation du cuivre dans ces temps reculés : n'est-ce pas là plus de raisons qu'il n'en faut pour admettre l'origine étrangère de la métallurgie?

Pour en fixer le point de départ, on pourrait dès à présent procéder par élimination et montrer que ni l'Asie septentrionale, ni le Caucase, ni la Tartarie, ni l'Égypte n'ont pu fournir le bronze à la vieille Europe. En rétrécissant toujours le cercle, on serait amené, comme l'ont été quelques savans, à regarder l'Asie-Mineure comme la voie par où le commerce du bronze a passé et l'Inde comme son lieu d'origine. Mais l'Inde elle-même est grande : du cap Comorin à l'Himalaya, la distance est à peu près celle de Marseille à Pétersbourg. De plus l'Inde ne produit pas son propre bronze, elle le tire du dehors. En suivant cette méthode, qui n'est pas très scientifique et qui a déjà égaré plusieurs savans dans des directions opposées, il est du moins un principe dont il faut tenir compte : c'est que le bronze, qui est un alliage difficile à produire, a dû naître dans une

contrée qui en fournissait les élémens. Or l'Inde ne produit pas d'étain. C'est la presqu'île de Malacca et Banca qui sont encore aujourd'hui les deux grands centres de production de ce métal. C'est donc là qu'aboutirait la méthode d'élimination. Nous ne voulons pas dire qu'elle se tromperait; mais au fond elle ne ferait que proposer une hypothèse vraisemblable. La science dont nous venons de retracer les traits généraux en avait essayé d'autres.

Les érudits avaient tenté de résoudre le problème au moyen des textes; malheureusement les textes les plus anciens sont modernes eu égard à des époques aussi reculées. De plus les auteurs de ces textes, quand leur personnalité même n'est pas un sujet de doute, n'étaient pas assez bien informés, puisque aucun d'eux n'avait une notion quelconque des trois âges qui se sont succédé dans l'humanité. C'est donc vainement qu'en 1866 M. de Rougemont, avec l'aide des textes seuls, prétendit résoudre dans son cabinet le problème pour la solution duquel les savans sondaient alors les lacs, retournaient le sol des plaines et creusaient les montagnes. Cet érudit, pour qui la Genèse était une autorité suffisante en métallurgie, désigna la Phénicie comme le pays d'où le bronze européen avait été tiré. Mais il n'y a de mines ni d'étain ni de cuivre en Phénicie; les cuivres les plus voisins étaient dans l'île de Cypre, qui alors n'était pas phénicienne. De plus, les Phéniciens n'ont jamais été des industriels, ils n'étaient que des marchands. On ne saurait montrer un seul bronze phénicien antérieur au fer. Ajoutons que les figures symboliques des bronzes de l'Europe sont toutes étrangères à la Phénicie, et que l'auteur du chapitre IV de la Genèse n'avait que des notions vagues sur l'origine des métaux.

Il n'y a donc pas d'autre méthode à suivre que l'observation et la comparaison des faits. Or, si les faits énumérés tout à l'heure démontrent l'origine étrangère et unique de l'industrie du bronze, les différences locales permettent de partager l'Europe en trois groupes, l'ouralien, le danubien et le méditerranéen, puis chacun de ces groupes en provinces. En tenant compte des époques successives indiquées par la superposition des couches dans les palafittes et les stations, on peut déterminer l'état relatif de cette industrie dans les différentes provinces de chaque groupe à chacune des trois époques de l'âge du bronze. Enfin la nature des objets associés dans les couches montre les phases successives par lesquelles cette industrie a passé.

Or les premiers bronzes vendus en échange de l'ambre, des fourrures, des cuirs ou d'autres produits locaux aux polisseurs de pierre, ont été des bijoux et des amulettes. On peut, au moyen de comparaisons, suivre la marche du commerce des bijoux de pays en pays dans chaque province. On y voit ensuite paraître les ustensiles et

les armes, dont on peut suivre également la propagation. Enfin arrive l'ère de la chaudronnerie, c'est-à-dire du martelage du bronze, succédant à la simple fusion et lui faisant subir une opération complémentaire. Ces trois séries d'observations, portant sur les milliers d'objets conservés dans les collections publiques et privées, ont fait voir que, si on laisse de côté le groupe ouralien, qui se rattache directement à l'Asie, les provinces du groupe danubien recevaient le bronze des régions moyennes ou inférieures du Danube, tandis que celui de la Savoie, de la France et d'une partie de la Suisse venait d'Italie par les sentiers des Alpes. Le courant danubien s'est étendu jusque sur les lacs de la Suisse orientale; c'est à lui que se rapportent les bronzes trouvés dans les palafittes de Zurich. Mais ceux de la Savoie ont été apportés par le courant italien. C'est à l'industrie danubienne qu'appartiennent les bronzes de l'Allemagne, du Danemark et de la Suède, et en grande partie ceux de l'Angleterre et de l'Irlande. L'industrie italienne a d'abord rempli le bassin du Rhône, s'est étendue d'un côté sur la Savoie, de l'autre autour des Cévennes, puis elle a pénétré dans le nord de la France et a fait sentir son action jusque dans la Grande-Bretagne. Voilà ce que démontrent les faits.

Comment s'opérait cette propagation de la métallurgie? Les fonderies et les trésors répondent, incomplétement sans doute, à cette question. Les premières nous montrent en effet des ouvriers étrangers venant installer leur petit atelier en plein champ, non dans les centres habités, mais dans le voisinage. N'ayant pas eux-mêmes une demeure permanente, ils allaient sans doute d'un lieu à un autre : là ils exécutaient la refonte des vieux objets et en coulaient de nouveaux. Le déchet était comblé au moyen de bronze qu'ils apportaient en lingots ou en barres avec eux. Les trésors ressemblent singulièrement à des pacotilles de marchands nomades : comment expliquer autrement ceux que l'on trouve aux cols des montagnes, à des hauteurs inhabitées? Mais ces trouvailles nous indiquent aussi que ces infortunés ne sont pas revenus et qu'ils ont succombé quelque part ailleurs à la violence ou à la misère. Et pourquoi ces fonderies elles-mêmes ont-elles conservé leurs moules, leurs creusets, les lingots et les objets brisés qui devaient être refondus? Pourquoi ces ouvriers les ont-ils laissés derrière eux en se retirant? Ou plutôt n'ont-ils pas eux-mêmes été victimes de la haine ou de la cupidité? On n'oubliera pas qu'au témoignage d'Hérodote il y avait de son temps une sorte de corporation ou de caste composée de fondeurs ambulans et qui venaient d'Asie. Pendant tout le moyen âge, ces étrangers, d'un autre type que les hommes d'Occident, ont fréquenté nos villes et nos villages. Leur vie nomade, leur langue inconnue, leurs habitudes étranges et

leur religion, qui semblait être le paganisme, faisaient d'eux des objets de méfiance et de haine, quoiqu'on eût besoin de leurs services. Ils étaient tués sans pitié. La grande industrie moderne les a presque bannis des pays les plus civilisés; mais ils parcourent encore l'Orient, le midi et le nord de l'Europe, sans compter l'Asie tout entière : ils viennent, comme les hommes des fonderies de bronze, s'installer pour quelques jours dans les champs autour des centres habités. Là ils portent, comme on sait, des noms divers suivant le pays : tsiganes en Hongrie, zingari en Italie, bohémiens en France, gyphtes ou égyptiens en Grèce, gypsies en Angleterre, gitanos en Espagne. Ils ne sont pas en concurrence les uns avec les autres; ils forment une corporation dépendant d'un chef unique. C'est de ce chef, résidant à Pesth, qu'ils reçoivent le métal, et ce chef le reçoit lui-même d'un autre qui réside à Témesvar; mais d'où celui de Témesvar le reçoit-il?

Il est probable que le rapprochement des faits de l'âge du bronze et des mœurs des étameurs modernes aidera les savans à découvrir les chemins suivis par l'ancienne métallurgie. Les voies du commerce ne se modifient pas profondément, là où les grandes inventions de nos jours n'ont pas encore pénétré. Les procédés se perpétuent; en Orient les mêmes castes fournissent toujours des hommes aux mêmes métiers. Or il est démontré que les tsiganes sont originaires de l'Inde; nous savons d'un autre côté que les castes n'étaient pas encore constituées au temps du Véda, mais qu'il y avait déjà des corps de métiers parmi lesquels celui du fondeur occupait certainement une place importante; mais ces fondeurs étaient-ils de race ârienne? faisaient-ils partie de la nation conquérante qui dans sa marche vers le sud-est n'avait pas encore atteint la vallée du Gange ni dépassé la Saraswatî? On voit combien les problèmes s'étendent et se multiplient, et combien il est maintenant nécessaire de poursuivre au-delà de Pesth, dernier lieu de réunion du congrès anthropologique, les recherches qui se font depuis un quart de siècle en Occident.

Le point de départ du courant italien n'est pas mieux connu. Les fouilles ont bien démontré que l'industrie rhodanienne procède de l'Italie, et que l'Italie a marché plus vite que les pays situés plus au nord; mais l'industrie du bronze n'était pas plus originaire de l'Italie qu'elle ne l'était de la France ou de la Savoie. Par quel chemin les fondeurs pénétraient-ils dans la péninsule? Venaient-ils de la Grèce ou des îles? Et quand on aurait démontré qu'ils venaient de la Grèce et que celle-ci a précédé l'Italie dans la civilisation à l'époque du bronze, il faudrait savoir d'où la Grèce recevait le bronze. Le tirait-elle de l'Asie-Mineure, ou de Cypre, ou d'Égypte,

ou d'un autre pays? Du moment où l'on franchit l'Adriatique, le problème se présente dans son intégrité, puisque les pays au-delà de cette mer n'ont pas encore été fouillés. Les découvertes faites à Santorin par M. Fouqué et par l'École française, et surtout les grandes fouilles de M. Schliemann en Troade et à Mycènes jettent sur la question de vifs rayons de lumière, mais n'en donnent pas encore toute la solution. On ne peut l'attendre que de fouilles nouvelles opérées sur une multitude de points dans la péninsule hellénique, dans les îles et sur l'immense surface de l'Asie. Dans ces contrées en effet, on devra retrouver la contre-valeur commerciale fournie par les hommes d'Occident en échange du bronze que les Orientaux leur apportaient. Ces objets d'échange devront consister surtout en ambre jaune, matière précieuse qui se conserve sans altération dans la terre et dans les tombeaux.

L'étude comparée des religions fournira à la science un contingent utile, car nous savons déjà que les figures symboliques de certains bronzes trouvés en Occident appartiennent à la race âryenne et viennent de l'Asie centrale ou de l'Inde; tels sont le swastika, la croix, la roue, le croissant, le disque, les étoiles, les nombres. Ces signes nettement caractérisés seront comme autant de jalons plantés dans tous les lieux où on les retrouvera, et ces jalons, marqués sur la carte du monde, donneront un tracé des voies métallurgiques. La linguistique peut déjà fournir quelques renseignemens; peut-être ne faut-il pas beaucoup attendre d'elle, car les noms donnés aux métaux par les Aryas d'Occident n'ont pas toujours la signification qu'ils ont eue en Orient; mais, comme dans l'Inde par exemple les noms désignant un même métal, un même produit industriel, une même figure, sont souvent très nombreux et toujours significatifs, on pourra tirer de leur comparaison des conséquences qui compléteront ou éclaireront les autres données de la science. C'est à ce titre surtout que l'étude des textes, dont on a d'abord abusé, pourra devenir fructueuse. Quoi qu'il en doive être, les savans admettent aujourd'hui que les voies métallurgiques de l'Europe, celle du Danube et celle de l'Italie et du Rhône, sortent du continent européen et tendent à converger vers un centre asiatique non encore déterminé; mais ils admettent aussi que l'époque où le bronze s'est introduit en Europe parmi les populations de la période néolithique est encore à l'état d'époque géologique et ne peut être inscrite dans une chronologie quelconque. Deviendra-t-elle jamais une date réelle, ou du moins approximative? On l'ignore, mais on l'espère.

ÉMILE BURNOUF.

PARLEY PRATT

I.

— Oui. J'avoue que je serais curieux de voir votre héros de roman.

— Héros de roman? Que vous voilà bien, vous autres Français! Vous ne voyez partout que romans et aventures. Ne pouvez-vous donc vous en tenir à la réalité, prendre les choses comme elles sont, les gens comme on vous les dépeint, et vous contenter du terre à terre de la vie réelle? — En parlant ainsi, mon interlocutrice haussa imperceptiblement les épaules et souligna ce mouvement par un geste intraduisible de la bouche et des yeux qui exprimait une amicale commisération pour mon ignorance des idées et des mœurs américaines.

— Mais oui, héros de roman, repris-je. Je le répète et j'y tiens, quoi que vous en ayez. Il n'a pas plus de vingt-cinq ans; c'est vous qui le dites. Il arrive du fond de l'Océanie, vous le trouvez un beau matin poétiquement endormi sur la plage la plus prosaïque du Nouveau-Monde; il vous prend pour un bon ange descendu sur terre exprès pour lui venir en aide, vous le recevez chez vous, et votre mari lui donne une incompréhensible hospitalité. Héros de roman, puisqu'il n'a pas un dollar dans sa poche, qu'il vient on ne sait d'où pour aller on ne sait où. Si tout cela ne constitue pas le héros de roman, qu'est-il donc, et de quel nom le baptisez-vous?

— C'est tout simplement un de mes compatriotes dans le dénûment, un jeune homme séparé de sa famille et de ses amis, comme il y en a des milliers dans cette ville de San-Francisco que vous qualifiez à tort de prosaïque, car il s'y déroule plus de drames que vous ne croyez. Vous ne sortez pas une fois sans coudoyer de curieuses gens et de curieuses histoires, et dans cette métropole des déclassés, des esprits aventureux, des ambitieux, des impatiens de fortune, qu'y-a-t-il d'étonnant à trouver sur la plage un jeune homme endormi, sans argent et sans amis?

— Très bien; jusque-là rien d'étonnant. Je me charge d'en découvrir dix tous les matins, sur la plage ou ailleurs, aussi bien logés que votre... protégé; cela ne suffit pas en effet à constituer un roman. Mais vous le trouvez là, vous, vous vous intéressez à lui; en échange du sable fin et du ciel étoilé, vous lui donnez une chambre, un *home* enfin. Quand je vous demande qui il est et ce qu'il fait, vous prenez un air mystérieux. Je ne m'en dédis pas, c'était tout simplement un vagabond hier; je ne sais pas ce qu'il sera demain, mais, puisque vous me demandez de le voir, de lui donner appui ou conseil, soit, j'y consens. Envoyez-le-moi demain, si vous pouvez, ou mieux encore je passerai chez vous dans la soirée, ce qui me procurera le plaisir de voir votre mari, de vous demander une tasse de thé et de vous remercier d'avoir songé à moi pour vous rendre un service.

Mon aimable visiteuse se déclara satisfaite de cet arrangement, qu'elle ratifia par une cordiale poignée de mains; elle se retira, me laissant seul à mes réflexions, qui ne furent pas de longue durée, et à mes occupations, qui m'absorbèrent rapidement. A San-Francisco, à l'époque dont je parle, la vie était si remplie que donner dix minutes de son temps à une conversation qui n'était pas d'affaires était chose anormale et insolite.

Éléonore Mac-Lean était une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, aux traits fins et distingués, mariée à un employé supérieur de la douane de San-Francisco, avec lequel je m'étais trouvé en relations, et ces relations, chose assez rare dans ce milieu peu sociable, avaient amené des rapports suivis et amicaux. Je les connaissais depuis deux ans, et leur intérieur m'avait plu; il cadrait bien avec leur histoire courte et très simple. Ils s'étaient connus à la Nouvelle-Orléans. Mac-Lean, jeune employé dans une maison de commerce, avait rencontré miss Éléonore Lawton chez des amis communs. Il s'était épris d'elle non-seulement pour sa beauté, mais aussi pour ses qualités sérieuses. Sous un fonds de gaîté et d'enjouement, elle cachait un esprit fin, des principes arrêtés et une tendance religieuse très prononcée. Peut-être la poussait-elle à l'excès. Les inégalités sociales, le culte des intérêts matériels, l'indignaient. Elle se sentait attirée par les pauvres et les malheureux, et rêvait volontiers des réformes impossibles. Ce léger défaut n'empêcha nullement Malcolm Mac-Lean de faire sa cour à miss Lawton. Il lui avoua son amour, et, assuré du sien, il s'adressa aux parens. Ainsi le veut l'étiquette américaine. On ne parle au père ou à la mère que sûr de l'assentiment de la jeune fille, et comme c'est elle et non sa mère qui se marie, on s'imagine que la chose la regarde tout d'abord, et qu'elle doit être la première consultée. M. et Mme Law-

ton, en vrais parens américains, répondirent au jeune homme que, si miss Éléonore voulait bien de lui, ils n'avaient rien à dire, puisqu'il était majeur, vacciné, membre d'une église, employé et en passe de faire son chemin. On ne lui demanda ni ce qu'il avait ni ce qu'il gagnait, cela ne les regardait pas, puisqu'ils ne donnaient rien à miss Éléonore, sauf leur bénédiction. La jeune fille confirma à ses parens le choix de son cœur, dont d'ailleurs elle n'avait nullement fait mystère, et un mois après Éléonore Lawton devenait Éléonore Mac-Lean.

Trois années s'écoulèrent, qui ne furent marquées par d'autres incidens que la naissance de deux enfans. La fortune des jeunes époux ne suivait pas toutefois une marche aussi rapide, et Mac-Lean, soupçonnant qu'en fait de progéniture il ne s'arrêterait peut-être pas en si beau chemin, se décida, après consultation avec sa femme, à chercher ailleurs une position plus lucrative que celles que la Nouvelle-Orléans pouvait lui offrir. On ne parlait alors que de la Californie, de ses mines d'or, de ses immenses ressources agricoles. Mac-Lean sollicita, par l'entremise de ses amis, une place dans l'administration. Il était jeune, actif, marié, ce qui est une recommandation aux États-Unis, et il appartenait en outre au parti démocrate, alors au pouvoir. Sa demande, bien appuyée, fut accueillie, et au commencement de 1850 il arrivait à San-Francisco, prenait possession de son poste et s'installait avec sa famille dans une modeste maison de North Beach.

On avançait vite alors en Californie, quand on ne reculait pas. Mac-Lean, intelligent, probe et ambitieux, marcha donc rapidement. Sa femme était économe, son traitement élevé, les placemens avantageux. Il mit de côté, acheta à vil prix des terrains qu'il revendit cher, et en 1852, à l'époque où je le connus, il était sinon riche, du moins fort à son aise et en passe d'aller loin. Sa famille s'était augmentée avec ses ressources, et quatre enfans égayaient cet intérieur heureux et prospère. J'ajouterai, pour en finir avec cette description d'un ménage californien, que Mac-Lean adorait sa femme, et que, contrairement à l'usage de ses compatriotes, il buvait peu, ne se grisait jamais et ne jouait pas.

Dans la soirée, je me rendis, suivant ma promesse, chez Mme Mac-Lean. Assis près d'elle, dans le salon, était un jeune homme d'environ vingt ans, raide comme un piquet, droit comme un I. Ses cheveux plats, ses habits dans lesquels il flottait, ses genoux rentrés en dedans, ses coudes anguleux, lui auraient donné l'air d'un franc imbécile, si le front haut, la bouche pincée et le sérieux du regard n'avaient corrigé ce que la première impression avait de grotesque.

— Permettez que je vous présente... mon héros de roman, me dit Mme Mac-Lean, ces derniers mots à voix basse; puis, tout haut: M. John Brigham Young.

Le jeune homme se leva comme mû par un ressort, me secoua la main à deux ou trois reprises sans articuler un son et se rassit.

Après quelques mots échangés avec la maîtresse de la maison et son mari, je me tournai vers le nouveau venu et lui demandai depuis quand il était arrivé et où il allait. On questionne beaucoup aux États-Unis, et nul ne s'en formalise.

— Je suis arrivé avant-hier des îles Sandwich à bord du *Restless*, me répondit M. Young. N'ayant pas d'argent pour payer mon passage, j'ai travaillé comme matelot. Débarqué sans un dollar dans ma poche, j'ai dû coucher sur la plage; mais Dieu n'abandonne pas les siens. Madame m'a recueilli, et dans quelques jours je repars.

— Où allez-vous?

— Droit dans l'est. Je retourne à la Nouvelle-Jérusalem, à la ville du Lac-Salé. Je désirerais, si possible, m'engager comme conducteur de chariot dans quelqu'une des caravanes qui se dirigent vers le Colorado.

— Mais vous ne serez encore qu'à moitié chemin, lui dis-je, et vous ne pouvez songer à traverser sans ressources le désert.

— Dieu y pourvoira. — Puis, sans se faire autrement prier, il me dit qu'il était le dix-septième fils de Brigham Young, le chef des mormons. Son père lui avait intimé l'ordre de se rendre à San-Francisco et de là dans l'Océanie pour y prêcher la religion nouvelle. Il s'était acquitté de sa mission, que n'accompagnait aucune autre traite que celle que le prophète avait tirée sur la Providence. John Young s'en était contenté. Il avait vécu comme il avait pu, mais enfin il avait vécu. Tout indiquait chez lui une ténacité rare, une foi opiniâtre, des convictions ardentes. Il était évidemment du bois dont on fait les sectaires. Quand je l'interrogeai sur les pays qu'il avait visités, je n'en pus tirer aucun renseignement autre que ceux qui avaient trait à sa mission religieuse. En dehors de cela, il n'avait rien vu : le pays, le climat, le sol, les productions, les mœurs des habitans, lui étaient inconnus. Il était allé là, il avait prêché; la parole porterait ses fruits. Puis, s'exaltant à mesure qu'il parlait, il nous fit un sermon et le termina par une apostrophe passionnée dans laquelle, prédisant la grandeur future des mormons, il vouait San-Francisco et le reste du monde à Satan.

J'étais étonné. Je regardais de temps à autre Mme Mac-Lean, dont le visage trahissait une émotion contenue, et son mari, qui écoutait avec une impatience mal déguisée. Une fois son discours fini, John Young se leva brusquement, alluma un bougeoir et se retira sans ajouter un mot.

— S'ils sont tous comme celui-là, me dit Mac-Lean après un instant de silence, ils donneront du fil à retordre à Washington. Savez-vous, ma chère, ajouta-t-il en se retournant vers sa femme, que je serai bien aise le jour où nous serons débarrassés de cet hôte incommode. Il ne fait pas bon recueillir chez soi, dans une famille chrétienne, les gens qu'on rencontre endormis sur la plage.

Mme Mac-Lean s'excusa avec une hésitation visible. Je pris congé.

— Le temps est beau, je vais vous reconduire, me dit Mac-Lean.

Nous sortîmes ensemble, et naturellement John Young fut l'objet de notre entretien. Quelques mots échappés à Mac-Lean trahirent des préoccupations si singulières que je m'autorisai de notre amitié pour le questionner.

— Eh bien, oui, dit-il, je suis inquiet. Depuis quelque temps déjà, je trouve Éléonore changée. Son affection pour nous est toujours la même, elle s'acquitte de tous ses devoirs comme elle sait le faire, ajouta-t-il avec une nuance de légitime orgueil. Ma maison est admirablement tenue, mes enfans parfaitement soignés, mais plus que jamais elle se préoccupe de questions religieuses; elle prête une oreille attentive aux discours de ce fou, et, il y a deux mois, elle a voulu suivre les conférences que l'apôtre mormon, comme il se désigne lui-même, Parley Pratt, a faites chez Samuel Brannan. J'y suis allé une fois pour l'accompagner, et jamais je n'ai entendu débiter plus de billevesées dans un temps si court. Il y avait là une centaine d'imbéciles qui écoutaient bouche béante, et lorsqu'au retour j'exprimai sans me gêner mon opinion, je vis qu'Éléonore ne la partageait pas, et qu'elle souffrait de ce qu'elle appelait mon irrévérence pour des convictions respectables. Vous verrez, continua-t-il avec une indignation qui m'amusait, qu'il faudra qu'un de ces jours nous organisions un nouveau comité de vigilance pour nous débarrasser de ces imposteurs.

— En attendant vous leur donnez asile. C'est logique?

— Eh non! c'est absurde, et vous avez raison. Trouvez-moi vite une caravane où caser mon homme. Je lui mettrai dix dollars dans la poche, ce sera une économie, et peut-être, ajouta-t-il en se parlant à lui-même, aura-t-il la chance de se faire scalper par les Sioux, ce sera toujours un de moins.

Sur ce souhait charitable, nous nous quittâmes. Deux jours après, j'écrivis à Mac-Lean pour l'aviser que j'avais fait ce qu'il désirait, et lorsque je retournai passer la soirée avec lui, je le trouvai seul avec sa femme et ses enfans.

— John Young est parti sans même me remercier, dit-il, et j'espère que la Providence se chargera de lui à l'avenir; pour moi, j'en ai assez.

Cet incident avait laissé peu de traces dans mon souvenir, lors-

que quelques mois plus tard je lus dans les journaux que le célèbre orateur mormon Parley Pratt prendrait la parole dans une réunion publique convoquée chez Samuel Brannan, un des plus riches négocians de San-Francisco, ancien charretier, devenu depuis armateur, banquier, et qui concentrait alors entre ses mains tout le commerce de la Californie avec la Chine et le Japon. On affirmait en outre qu'il était l'agent financier de Brigham Young. Ce qui était certain, c'est qu'il se disait hautement mormon, et qu'il mettait au service de la religion nouvelle sa maison, son crédit et son influence. Pour cette réunion il avait prêté un vaste magasin en briques, récemment achevé et encore vacant, qui pouvait contenir plus d'un millier d'auditeurs.

Je m'y rendis à l'heure indiquée. Une foule compacte s'y pressait, attirée par la curiosité, ainsi que le dénotait son attitude peu révérencieuse. Les plaisanteries, les commentaires de toute nature qu'échangeaient entre eux les spectateurs ne permettaient à ce sujet aucun doute. Çà et là quelques petits groupes recueillis, absorbés en eux-mêmes : c'étaient les vrais fidèles. Bien que les hommes fussent en grande majorité, je remarquai dans cet auditoire plus de femmes que je ne m'attendais à en trouver. Dans un angle de la salle, angle peu éclairé, bien que rapproché de l'estrade, je reconnus Mme Mac-Lean. Elle ne me vit pas et ne prêtait aucune attention à ce qui se passait autour d'elle; son esprit était évidemment ailleurs, elle attendait.

L'orateur parut, et le silence se fit immédiatement. Les Américains ont d'instinct le respect de la liberté individuelle et l'amour de la parole. Sous quelque forme qu'elle se présente, discours, sermon, lecture, conférence, ils accourent et écoutent. Les thèses les plus bizarres, les opinions les plus extraordinaires peuvent se produire sans provoquer ni murmures, ni contradiction. La parole est chez eux l'objet d'un fétichisme égal à celui qu'inspire aux bouddhistes tout fragment de papier écrit ou imprimé. La pensée humaine s'est incarnée là, on s'incline devant sa manifestation, ce qui n'implique nullement l'adhésion.

Parley Pratt approchait évidemment de la soixantaine. Grand, maigre, les yeux profondément enfoncés sous des sourcils épais et grisonnans, la taille un peu déjetée à droite, il se présenta sans embarras, ni gaucherie. Vêtu d'une longue redingote noire dans laquelle son buste osseux jouait à l'aise et qui tombait autour de ses jambes maigres en plis peu gracieux, il ressemblait à s'y méprendre à un de ces prédicateurs ambulans des états de l'ouest, habitués à prêcher dans les *camp meetings* des forêts, sur un tronc d'arbre, à un auditoire avide de métaphores hardies, d'images ampoulées et de malédictions sonores. Bref, je dois l'avouer, la première im-

pression n'était pas favorable; elle ne dura guère. Dès les premiers mots, on sentit un homme convaincu, passionné, mais habile à se dominer. Cette ardeur contenue grondait sourdement en lui et se trahissait par momens à l'éclair de son regard, aux plis de ses lèvres, à son geste sobre, mais plein de hardiesse. La note qui dominait c'était l'autorité. Il avait un faux air de prophète. Évidemment cet homme ne doutait de rien, pas même de lui. Dès le début, il s'empara de son auditoire, et il ne le lâcha plus. Il le prit par les nerfs, le secoua, le tordit, le remua dans tous les sens. Les temps étaient proches, les jours étaient comptés, malheur aux retardataires! Il fallait tout quitter, tout abandonner, secouer de ses pieds la poussière de cette ville maudite, chercher Dieu, entendre sa voix, s'enfoncer dans les vastes solitudes de l'Utah, se rallier au peuple élu, lui demander la vérité dont il était l'unique dépositaire. Sa parole incisive et tranchante frappait à coups redoublés sur l'esprit et le cœur de ses auditeurs. Il ne cherchait nullement à prouver, à discuter; il affirmait, en homme qui ne craint pas de contradicteurs, une théologie, une psychologie, une morale à lui.

Son intrépidité ne reculait devant aucun problème, devant aucune solution. Il aborda avec une incomparable aisance la question de la polygamie. Après les exemples obligés que tous les mormons prétendent puiser dans l'histoire des patriarches, il dépeignit sous des couleurs austères ce rêve d'une imagination dévoyée. Dans cet abaissement volontaire de la femme, dans cette humiliation d'un sexe devant l'autre, il montra le triomphe du renoncement, l'abnégation, et dans ce partage honteux l'abdication des sens au profit du sentiment religieux, la mortification de la chair et de la vanité.

L'auditoire n'était pas moins curieux à observer que le prédicateur. La plupart de ces gens-là étaient des mineurs, hommes de vie rude et dangereuse, dangereux eux-mêmes dans un pays où la loi n'existait encore que de nom, où la raison du plus fort en tenait lieu; mais dans cet étrange milieu social, en apparence réfractaire à toute civilisation et à toute contrainte, surnageait un sentiment que l'on retrouve partout et dans toutes les classes aux États-Unis, un fond religieux, un respect inné de toutes les vérités surnaturelles. Parley Pratt le savait et s'en autorisait.

Le discours fini, la foule s'écoula paisiblement. Mme Mac-Lean se retira une des dernières. Je la rejoignis à la sortie et lui offris de l'accompagner chez elle. Elle accepta. Chemin faisant, je lui parlai de ce que nous venions d'entendre; mais elle était préoccupée et me répondait par monosyllabes. J'étais moi-même distrait. Ce diable d'homme avait soulevé tant de questions, remué tant d'idées, mis en avant des solutions si imprévues, qu'il me semblait sortir d'une maison d'aliénés. Des fragmens de phrases hantaient mon esprit,

déroutaient ma logique, et je me demandais comment pouvait être fait un cerveau aussi bizarrement meublé. Nous trouvâmes Mac-Lean au salon. En m'apercevant, il posa sur la table une brochure.

— Vous venez du *meeting?* me dit-il.

— Oui, et je ne serais pas fâché d'en secouer quelque peu l'impression. J'ai besoin de causer avec un homme de bon sens pour me remettre des élucubrations de Parley Pratt.

— Vous tombez bien. Tenez, et il me tendit la brochure.

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Lisez... au hasard... tout haut. Je comprendrai peut-être.

La brochure avait pour titre : *le Livre d'Abraham, traduit du papyrus par Joseph Smith.* J'ouvris et je lus : « Je suis devenu un héritier légitime, un grand-prêtre, possédant le droit qui appartient aux pères; il m'a été confié par les pères, il est venu des pères dès le commencement des temps, oui, dès le commencement, ou avant la fondation de la terre jusqu'au temps présent, même le droit du premier né sur le premier homme, qui est Adam, ou le premier père, par les pères, jusqu'à moi... »

— Dites donc, est-ce que cela dure longtemps ainsi?

— Oui, il y en a cinquante pages, toutes de la même force, peut-être un peu moins claires.

— Ah! vous les avez lues?

— Lues,... non, parcourues. Si vous voulez les lire, je vous donne la brochure.

— Dieu m'en garde! je deviendrais fou. Mais quelle idée avez-vous eue d'acheter cela?

— Je ne l'ai pas acheté. Je l'ai bel et bien trouvé chez moi en rentrant. C'est un envoi de ce John Young que le ciel confonde, e qui se rappelle à mon souvenir par ce lumineux écrit. Savez-voust avec quoi Joseph Smith a lu cela?

— Avec ses yeux, je suppose.

— Pas du tout. Il prétend avoir découvert dans une citerne de l'Illinois six plaques de bronze avec des caractères anciens et que personne ne pouvait déchiffrer. A côté se trouvait l'*urim thummim.*

— Vous dites?

— Je dis l'*urim thummim,* une paire de besicles divinatoires. Il s'en servit, et ces caractères obscurs devinrent tout à coup intelligibles pour lui. Au pied levé, il en dicta la traduction, dont vous venez d'avoir un échantillon.

Éléonore nous écoutait en silence.

— Comprenez-vous mieux que nous, chère amie? lui dit son mari.

— Non,... mais peut-être... en cherchant bien.

— Ne cherchons pas, reprit-il, et laissons cela. Parlez-moi du

meeting. Que pensez-vous de Parley Pratt? Ce n'est pas sans me faire violence que j'ai permis à Éléonore d'aller l'entendre.

— Vous êtes si bon, Malcolm! lui dit-elle en glissant sa main dans la sienne et en le regardant avec un doux sourire.

Il retint sa main et se tourna vers moi, attendant une réponse à sa question.

— Parley Pratt est un fanatique, c'est aussi un orateur, mais la logique et lui sont brouillés à mort. Il peut entraîner, c'est possible; quant à convaincre, c'est autre chose. Il vous a sur la polygamie en particulier des aperçus tout nouveaux. Suivant lui, cette bienheureuse institution est le triomphe de l'esprit sur la matière. Je m'étais toujours figuré que c'était l'avilissement de la femme; il paraît que je n'y entends rien, et que c'est à la fois son relèvement et son apothéose.

— C'est là sa thèse? Vous ne plaisantez pas?

— Nullement. A l'entendre, les mormons sont les plus chastes des hommes; la polygamie est pour eux un devoir et une lourde charge. Sur ce sujet, il est devenu presque lyrique; il nous a dépeint la femme mormonne enfermée dans sa maison, l'oreille close aux bruits du monde comme à ses tentations, ne vivant que pour son mari, ses enfans, et ce qu'il appelle ses « sœurs d'affection. » Une noble émulation l'anime; elle ne s'endort point dans la sécurité trompeuse d'un lien unique et infrangible, elle veut toujours plaire, toujours progresser, et elle finit par aimer celles qui rendent heureux celui qu'elle aime, et leurs enfans, qui sont les siens, d'un amour surhumain qui est déjà le commencement d'un bonheur céleste. C'est bien cela, n'est-ce pas, dis-je en me tournant vers Éléonore?

— Oui,... c'est à peu près ce qu'il a dit.

— Vous savez, je ne garantis pas la lettre, mais l'esprit.

— Bravo! s'écria Mac-Lean en éclatant de rire.

— Ah! cela vous enchante?

— Certainement. Ne voyez-vous pas que, plus ils accumuleront de sottises et de divagations, moins les mormons seront redoutables?

— C'est un point de vue, et vous avez peut-être raison, dis-je en me levant.

La soirée était avancée, je pris congé de mes amis et rentrai chez moi.

II.

Je passai trois semaines sans revoir les Mac-Lean : une affaire imprévue me força de partir pour San-Diego. Je leur écrivis pour les

en prévenir et leur indiquer la date probable de mon retour. J'espérais bien être retenu moins longtemps; mais, à l'époque dont je parle, les communications n'étaient pas faciles : les diligences versaient fréquemment, les routes étaient peu sûres. Les bandits dans les plaines, les ours dans les bois, circulaient en pleine liberté et gênaient les voyageurs. Il s'ensuivit pour moi un retard de quelques jours; quand je revins à San-Francisco, je trouvai une lettre de Mac-Lean : il m'invitait à venir dîner chez lui le jour même et insistait vivement pour m'avoir. « N'y manquez pas, écrivait-il, Parley Pratt sera des nôtres. »

— Parley Pratt? En voilà bien d'une autre! m'écriai-je. Quelle singulière idée et quel singulier convive!

Ma curiosité était éveillée. J'envoyai un mot à Mac-Lean pour lui dire que j'étais de retour, et qu'il pouvait compter sur moi. Avant l'heure indiquée, je passai à son bureau. Il m'attendait, et nous fîmes route ensemble.

— Dites-moi, Mac-Lean, est-ce que vous faites collection de mormons? Après John Young, Parley Pratt! Sérieusement, est-ce bien prudent de recevoir tous ces gens-là, et ne craignez-vous pas...

— Je vous comprends, interrompit-il. Non. Je crois agir sagement. Il n'est rien tel que de regarder certaines choses et certains hommes bien en face. Ce qui est dangereux de loin ne l'est pas toujours de près. Éléonore a l'imagination vive, passionnée. Elle se brouille la tête avec ses utopies humanitaires et ses exaltations religieuses. Je veux lui faire toucher du doigt la sottise de ces théories mormonnes. A nous deux, nous pousserons l'apôtre, et une fois lancé il divaguera tout à son aise.

— Est-ce que votre femme vous a reparlé de lui?

— Souvent. Son discours a produit sur elle une impression dans laquelle je démêle un fond de curiosité et d'antipathie. J'entends satisfaire l'une en augmentant l'autre. Ce soir, je l'espère, la cure sera complète, si vous voulez bien m'aider.

— De tout cœur.

— Vous savez l'influence qu'exerce sur l'esprit d'une femme un ton d'autorité et de conviction. Elle a entendu Parley Pratt discourir tout à son aise, sans interruption, sans contradicteurs. Il a pu glisser sur les questions difficiles, esquiver les objections qu'il soulevait et en imposer par son fanatisme. Qu'elle le voie de près, qu'elle pénètre la fausseté de ses doctrines, et la lumière se fera dans son esprit.

— Soit,... vous avez peut-être raison, après tout. Vous êtes le meilleur des maris et le meilleur juge en cette question.

— Vous savez, reprit-il avec émotion, combien j'aime Éléonore; nous sommes si heureux ensemble. Ces maudites théories se sont

infiltrées dans son esprit, c'est à moi de la guérir, car vous pensez bien, ajouta-t-il en souriant, que ce n'est pas par sympathie que j'invite ce convive. Est-ce que l'on peut en avoir pour un pareil fou?

— Non, certainement non, et pourtant...

— Quoi?

— Mais il a huit femmes déjà, ne le savez-vous pas?

— Si... Je l'oubliais. Les malheureuses! Et comment expliquez-vous qu'il en ait trouvé huit?

— Moi? Je n'explique rien, mon cher ami. Quand il s'agit des femmes, je n'explique pas, je constate.

M[me] Mac-Lean nous attendait. Elle me reçut avec l'amitié cordiale qu'elle me témoignait toujours, et m'interrogea sur mon voyage, dont je lui racontai les incidens pittoresques. Son mari nous quitta pour embrasser ses enfans et s'habiller. Nous restâmes seuls.

— Vous savez, me dit-elle, que nous attendons Parley Pratt?

— Oui. L'avez-vous revu depuis le *meeting?*

— Une seule fois : il est venu un soir solliciter une souscription en faveur de pauvres émigrans mormons qui manquaient de tout; Malcolm lui a remis cent dollars et l'a invité pour aujourd'hui.

— Il est généreux, Malcolm.

— Généreux et bon, n'est-ce pas?

— Et quelle impression vous a produite l'apôtre?

— Peu satisfaisante, je l'avoue. Je n'ai pu m'empêcher de dire à mon mari, après son départ, qu'il me déplaisait et que je l'avais jugé beaucoup plus favorablement au *meeting*,

Allons, repris-je à part moi, Mac-Lean a raison, et nous recommençons la fable des bâtons flottans. — Notre hôte nous rejoignit, et peu d'instans après Parley Pratt arriva.

Il salua gauchement et me tendit une main longue et rugueuse dont la propreté me parut suspecte. Je le trouvai laid, mais en observant de près, le front était vaste et beau. Le regard, abrité sous d'épais sourcils, était vif et perçant. Il l'arrêta fixement sur Éléonore avec une expression qui me parut un peu trop... patriarcale. L'impression produite sur la jeune femme ne lui échappa point. Il devina la faute commise et s'étudia à la réparer.

Nous nous mîmes à table, et bientôt la conversation s'engagea, prudemment d'abord du côté de Parley Pratt, qui peu à peu s'anima et en arriva, poussé par Mac-Lean et par moi, à nous développer ses théories. Il nous entretint des révélations faites à Joseph Smith et à Brigham Young. Je pensais à l'*urim thummim* et souriais à part moi. Enfin il aborda la question de la polygamie. C'était là que nous l'attendions, bien décidés à ne pas le lâcher.

— Je ne vois pas, lui dis-je, que sur ce point les révélations de

vos prophètes fassent faire un pas en avant à la morale chrétienne.

— Parce que vous vous placez, pour les juger, à un point de vue trop étroit. En ce moment, la force et le nombre dominent; il faut donc que nous soyons forts et nombreux afin de reconquérir l'ascendant sur les gentils et de reconstruire la Jérusalem nouvelle où tous les peuples de la terre doivent se rencontrer. Quelle gloire, ajouta-t-il l'œil brillant, quelle gloire pour une faible femme de contribuer à cette tâche et de donner des soldats à la grande armée du Dieu des batailles!

— Admettons votre idée pour un moment. Est-ce que la polygamie est bien nécessaire pour cela?

— Oui, car le mormonisme seul peut relever la femme.

— Je ne comprends plus du tout.

— Voyez, reprit-il avec un enthousiasme qui me parut sincère, ces victimes de votre ordre social, ces vieilles filles chastes mourant sans laisser de traces, ces filles perdues, que la paresse et l'égoïsme ont jetées en proie à la débauche, et qu'un vrai mormon eût sauvées en les rendant épouses et mères, enfin ces pauvres femmes épouses de maris indignes, vieux ou indifférens, stériles avec un cœur altéré de maternité, veuves par le fait, enchaînées à un cadavre par la loi cruelle de la monogamie que les hommes du siècle soutiennent parce qu'elle leur laisse tous les plaisirs des sens et les affranchit des charges qu'entraîne le péché.

J'observai Éléonore. Elle était douloureusement émue et ne put retenir une expression d'étonnement.

— Est-ce donc, continua-t-il, la première fois que vous avez réfléchi à ces choses? Parce que vous êtes jeune, heureuse, qu'une illusion charmante dore votre existence, vous ne voyez pas ce qui se passe auprès de vous. C'est pourtant la réalité que je vous ai montrée.

— Non, dit Mac-Lean. Vous nous avez montré les conséquences du vice et vous le légalisez. Voyez, vous aussi, les peuples polygames descendre de plus en plus, la femme chez eux devenant un jouet, les enfans grandissant dans l'abandon et l'apathie, ou pis encore dans la jalousie et la haine.

— Parce que la foi ne règne pas dans les âmes, interrompit l'apôtre. Ne croyez pas que je défende la satisfaction des appétits matériels, c'est tout le contraire qu'enseigne notre religion; l'abnégation en est le principe et la base.

Il partit de là pour opérer une retraite habile. — La polygamie n'était pas, nous dit-il, une loi absolue; en usait qui voulait. — Puis insensiblement il amena la conversation sur la ville du Lac-Salé, nous raconta les péripéties du voyage entrepris par Brigham Young à la tête des mormons persécutés et traqués, leur installation dans

l'Utah, les merveillles accomplies par cette poignée d'hommes, une ville créée dans le désert, ce désert fertilisé, les écoles et les temples s'y élevant de toutes parts. Il nous peignit le zèle, le dévoûment des missionnaires mormons partant sur un signe du prophète, évangélisant d'un bout du monde à l'autre. Il fut réellement éloquent, car il était convaincu, et je vis que M[me] Mac-Lean l'écoutait avec un intérêt croissant.

Vainement j'essayai de ramener la discussion sur les théories qui répugnaient à la conscience et à la droiture de notre compagne. J'avais affaire à un adversaire rompu à toutes les ruses et qui ne se laissait pas entamer. Il avait trouvé le défaut de la cuirasse, il avait deviné une âme sincère et loyale, en proie à une exaltation religieuse maladive, que le dévoûment, le sacrifice attiraient d'instinct, et à qui les formules austères et froides du méthodisme ne suffisaient pas. Il insista habilement sur la prospérité matérielle des États-Unis, sur le culte de l'argent, l'indifférence aux souffrances physiques et morales, pour faire mieux ressortir le désintéressement des mormons, leur mépris de la richesse. Il les dépeignit se recrutant parmi les pauvres, les ignorans, les déshérités de ce monde, et au milieu de cette foule, un petit nombre d'hommes et de femmes plus instruits, plus éclairés, prêchant, convertissant, enseignant, relevant ces malheureux et consacrant leur vie à cette lutte obscure, mais féconde, contre la misère et l'ignorance.

C'était à nous, mais c'était pour elle qu'il parlait : il suivait sur son visage les émotions qu'il faisait naître; insistant sur certains points, glissant sur d'autres, il fit vibrer aussi la fibre patriotique, si puissante chez les femmes américaines. Il parla de ce nouvel état qui grandissait, qui se peuplait et qui faisait appel à toutes les sympathies, à tous les dévoûmens.

La déroute était complète, et je n'y pouvais rien. Autant vouloir saisir une anguille. Il savait fort bien qu'il ne nous convaincrait pas, et il ne l'essayait pas. Parfaitement indifférent à ce sujet, il poursuivait son but : les femmes sont peu soucieuses de la logique, qui les gêne d'ordinaire et qui est à leur imagination ce que la cage est à l'oiseau; aussi en faisait-il bon marché. Il se garda pourtant bien, ce que j'espérai un moment, de se perdre dans les abstractions nuageuses et de nous réciter le livre d'Abraham. Il fut enthousiaste, persuasif, éloquent pour elle, souverainement absurde pour nous, et la soirée s'acheva ainsi en me laissant bien convaincu qu'il était fou à lier, mais fou dangereux pour une femme comme Éléonore.

Il sut s'arrêter à temps et partir à propos. C'était le comble de l'habileté.

— Eh bien! me dit Mac-Lean en me reconduisant chez moi, que pensez-vous?

— Je pense qu'il eût mieux valu laisser l'apôtre chez lui, et que votre idée n'a pas été heureuse. J'ai fait ce que j'ai pu, comme je vous l'avais promis; mais voyez-vous, mon cher ami, quand des hommes discutent de pareilles questions devant une femme, ce n'est pas toujours au bon sens qu'elle décerne le prix. Le bon sens, c'est vous et moi; mais il nous a battus, et je serais bien aise de savoir votre apôtre sur les bords du Lac-Salé, à un millier de lieues d'ici.

J'espérais que mon vœu se réaliserait; cependant les semaines s'écoulèrent, et Parley Pratt ne partait pas. Les journaux avaient annoncé qu'un convoi de mormons allait se mettre en route sous sa direction; mais pour une cause ou pour l'autre il resta à San-Francisco, multipliant les *meetings* et les conférences. Je voyais assidûment mes amis de North Beach; par une sorte de convention tacite, nous ne parlions plus de lui ni de ses doctrines. Mac-Lean évitait ce sujet, je l'imitai. Il me paraissait plus absorbé que jamais par sa famille et par ses affaires, s'occupant beaucoup de ses enfans, toujours tendre et affectueux pour sa femme. Éléonore était changée : je la trouvais parfois triste, taciturne, agitée, mais je ne me reconnaissais pas le droit de l'interroger. Un jour, il me sembla la voir sur la plage de North Beach, sans ses enfans, qu'elle quittait rarement, rentrant chez elle, son voile baissé, la démarche inquiète. Une autre fois, désireux d'entretenir son mari d'une affaire importante, je me rendis chez lui à l'heure où parfois il venait prendre le *lunch* avec les siens. Je croisai Parley Pratt dans la rue solitaire qu'ils habitaient. Son mari, retenu par ses occupations à son bureau, n'était pas venu, me dit-elle, ce jour-là. Je ne lui parlai pas de ma rencontre, et elle ne prononça pas le nom de l'apôtre.

Un dimanche matin, Mac-Lean vint me voir. Sa visite me surprit. Je devais dîner chez lui ce jour-là même, et, très occupé dans la semaine, il consacrait ses journées de repos à sa famille. Je le trouvai pâle et soucieux.

— Êtes-vous libre aujourd'hui? me dit-il.

— Entièrement et tout à vous : j'hésitais entre une visite à faire de l'autre côté de la baie et une promenade solitaire à los Lobos; la visite peut attendre, et la promenade aussi.

— Sacrifiez-moi la visite et faisons la promenade ensemble; j'ai à vous parler.

Une demi-heure après, nous avions dépassé les collines qui séparent San-Francisco de la mer, et nous longions la plage qui mène au Golden-Gate.

— Mon cher ami, me dit-il, je suis sur le point de prendre une

résolution qui me coûte horriblement, mais elle me paraît absolument nécessaire : je songe à envoyer ma femme et mes enfans aux États-Unis. Ma belle-mère est âgée, elle a perdu son mari il y a deux ans, et elle désire revoir sa fille. J'ai longtemps reculé devant ce sacrifice, les circonstances me l'imposent.

Je restai stupéfait; rien jusqu'ici n'avait pu me faire prévoir une pareille résolution. Maintes fois je les avais entendus tous deux blâmer ces séparations alors très fréquentes à San-Francisco, où la cherté de la vie et les difficultés de toute nature condamnaient beaucoup d'hommes mariés à laisser leur famille aux États-Unis jusqu'au moment où ils pouvaient l'appeler près d'eux. Mac-Lean était riche, ses affaires prospéraient, sa femme et lui s'aimaient tendrement. L'idée me parut absurde, et je le lui dis.

— Vous me blâmerez moins quand vous saurez tout.

Il me raconta alors que, loin de diminuer, l'exaltation de sa femme augmentait. Elle avait revu Parley Pratt. Ce dernier avait poursuivi son œuvre diabolique. La nature élevée d'Éléonore, son enthousiasme, sa passion de dévoûment et de sacrifice, ses élans humanitaires, la position élevée qu'elle occupait à San-Francisco, faisaient d'elle une recrue hors ligne, une conversion tout à la fois précieuse et bruyante, un éclatant succès pour l'apôtre et ses doctrines. Longtemps l'âme droite et loyale de la femme s'était révoltée contre le secret que lui imposait Parley Pratt; un jour était venu où elle avait parlé. Elle se sentait la foi, elle voulait se consacrer à l'œuvre mormonne.

— Ah ça, voyons, repris-je en l'interrompant, je ne comprends plus du tout. Prétendez-vous dire que votre femme veut vous quitter, vous qu'elle aime, pour suivre ce saltimbanque de soixante ans qui a déjà huit femmes?

— Vous ne comprenez pas et ne comprendrez jamais nos femmes américaines, me dit-il avec amertume.

— Je l'espère bien, ajoutai-je à part moi... Pardon de mon interruption, mon ami. Continuez. Je finirai peut-être par y voir clair.

Il reprit son récit. Éléonore lui avait donc tout avoué, tout raconté. Elle espérait le convaincre, le convertir à son tour, le décider à émigrer au Lac-Salé. Elle l'aimait, lui et lui seul, elle espérait qu'il l'aimerait assez pour se joindre à elle, qu'ils emmèneraient leurs enfans. L'apôtre, faisant la part de la faiblesse humaine, lui avait dit que, son mari répugnant aux doctrines polygames, elle resterait sa seule, son unique femme.

A part moi, je trouvais la concession gracieuse, mais je me gardai d'interrompre, tout en me demandant ce qu'eût fait en pareille occurrence un mari français; puis je réfléchis qu'une femme française n'aurait jamais eu une pareille idée.

Mac-Lean l'avait écoutée jusqu'au bout; ensuite, avec une affectueuse douceur, il avait tenté de la ramener à des idées plus saines, sans succès, il en convenait. Elle s'était refusée à lui donner sa parole de ne plus recevoir Parley Pratt, ne voulant pas promettre ce qui froissait sa conscience. Convaincu alors du danger qu'elle courait, il avait parlé de ce voyage aux États-Unis. S'il l'ordonnait, elle obéirait, mais avec un chagrin profond de se séparer de lui.

Il se tut. La contraction de ses traits, le tremblement de sa voix, trahissaient en lui une souffrance intime et poignante. J'avais bien des objections à lui faire; mais à quoi bon? Si cruelle que fût pour elle et pour lui la solution qu'il indiquait, je n'en voyais pas de meilleure à lui suggérer. Je me sentais sur un terrain qui m'était inconnu. Le fanatisme ne se discute pas, on ne raisonne pas avec l'incompréhensible, et du moment qu'il m'était démontré qu'Éléonore n'aimait pas et ne pouvait aimer Parley Pratt, qu'elle aimait son mari, et j'en étais convaincu, je ne voyais pas qu'il pût faire autrement ou mieux que de la déplacer et d'attendre du temps et d'un changement de milieu la guérison d'un accès de folie.

Je le lui dis et me mis tout à sa disposition. Ses mesures étaient déjà prises. Il avait réalisé les sommes nécessaires pour le voyage et pour l'installation de sa femme et de ses enfans à la Nouvelle-Orléans. Redevenu maître de lui-même en m'entretenant de ces détails pratiques, il refoulait ses émotions, comme honteux de s'être trahi un moment.

Huit jours plus tard le *California*, sortant de la passe, faisait force de vapeur pour dépasser les îles Farallones avant la nuit et pour gagner le large. La grande houle de l'Océan, soulevé par une brise qui fraîchissait d'heure en heure, se heurtait contre les flancs du navire. Debout sur le pont avec ses enfans, Éléonore contemplait d'un œil sec et ardent les rocs micacés du cap de los Lobos. Elle regardait sans voir, ou, si ses yeux voyaient quelque chose, c'était un papier froissé qu'un inconnu lui avait remis au moment du départ et qu'elle serrait convulsivement dans ses mains après l'avoir lu et relu. Il ne contenait que ces quelques mots : « Il est temps. Le Seigneur vous appelle. Ne regardez pas derrière vous. Je vous attendrai à Saint-Louis du Missouri jusqu'au 15 juin. » Le papier était signé : Parley Pratt.

Ce même soir, Mac-Lean, assis dans son fauteuil accoutumé, essayait vainement de lire. Les mots se brouillaient sous son regard troublé. Il vint un moment où l'homme fort, le stoïcien, se sentit vaincu. Ses yeux tombèrent sur un des jouets favoris de sa petite Lizzie. Ce souvenir matériel de l'enfant qu'il adorait fondit la glace. Mac-Lean pencha sa tête sur ses deux mains et pleura.

Le lendemain et les jours suivans, j'essayai vainement de le dé-

cider à quitter sa maison et à venir habiter près de moi. Il ne pouvait s'arracher au souvenir de son bonheur passé. Les ombres d'Éléonore et de ses enfans hantaient pour lui ces pièces tristes et muettes où il avait passé près d'eux des soirées si douces. Mac-Lean n'était cependant pas homme à se laisser terrasser même par un coup si rude, ni à trahir au dehors sa profonde souffrance. Il reprit sa vie active et ses occupations habituelles avec un redoublement d'énergie fiévreuse et d'opiniâtre volonté. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer cet héroïsme, car je savais seul ce qu'il éprouvait. Insensiblement j'avais pris l'habitude de passer toutes mes soirées avec lui. Il m'en était reconnaissant. Nous causions longuement d'elle et de ses enfans : il se berçait de l'espoir qu'un jour viendrait où les yeux d'Éléonore se dessilleraient, où elle comprendrait le néant de ces fausses promesses et de ces théories absurdes; elle lui écrirait, lui ouvrirait son cœur à lui, son mari, le père de ses enfans : elle viendrait reprendre sa place vide au foyer conjugal. Il entendrait encore sa voix si douce et si affectueuse; le bruit charmant des enfans animerait de nouveau cette solitude où il l'attendait. Puis il me parlait de ses plans d'avenir : ses affaires prospéraient. Éléonore avait longtemps désiré un jardin pour leur jeune famille; il se proposait d'acheter un terrain vacant qui touchait au sien; il y ferait planter des arbres et des fleurs. Prévenu de son retour, il lui réserverait la surprise de renouveler l'ameublement, les tentures, de l'entourer de tout le luxe et le confort possibles. Pour cela, il lui fallait travailler, travailler sans relâche, et alors il se plongeait dans ses calculs. Pour être plus libre, il avait donné sa démission du poste officiel qu'il occupait et avait pris un intérêt dans une maison de banque. Son coup d'œil juste, sa probité bien connue, ses nombreuses relations, lui ouvraient une perspective brillante, et pour moi, qui connaissais sa ténacité et le but qu'il poursuivait, je ne m'étonnais pas de l'entendre citer comme un des hommes d'avenir de San-Francisco.

Deux mois après le départ d'Éléonore, nous reçûmes enfin des nouvelles. Je trouvai Mac-Lean ce soir-là lisant et relisant les lettres qui les lui apportaient. Il me tendit celle de sa belle-mère. Elle lui écrivait que sa femme et ses enfans étaient arrivés à bon port; elle avait trouvé Éléonore changée, pâlie et maigrie, mais sa santé commençait à se remettre des épreuves de la séparation et du voyage. Prévenue par lui de la situation, elle avait évité tout ce qui aurait pu agiter sa femme. Elle s'était consultée avec le ministre méthodiste, qui avait fait l'instruction religieuse d'Éléonore. Sous peu, il viendrait la voir, il tâcherait de sonder la profondeur du mal et de la ramener aux croyances de son enfance. Elle comptait beaucoup sur lui, sur sa propre influence, sur sa fille, sur le milieu dans

lequel elle se retrouvait pour hâter une guérison morale dont elle ne doutait pas. Venaient ensuite des détails sur la mère et les enfans, détails insignifians en apparence, si précieux lorsqu'on est séparé. Cette lettre me laissa une impression saine et satisfaisante

— Elle m'a écrit aussi, me dit-il en me voyant fermer le pli. Pauvre enfant, elle souffre cruellement, comme moi; mais, ajouta-t-il avec tristesse, il faudra du temps,... plus de temps peut-être que je ne pensais pour réparer le mal que ces misérables ont fait.

Je conclus de ses demi-confidences que, si la lettre de sa femme lui renouvelait les assurances de son affection, elle trahissait aussi l'empire des mêmes préoccupations. Les nouvelles se succédèrent à intervalles réguliers. Je ne vis aucune des lettres d'Éléonore, mais je compris par ce qu'il me disait qu'elle redoublait près de lui d'instances et de sollicitations pour l'amener à ses idées. Évidemment ni sa mère, ni le pasteur n'avaient pu l'ébranler. Tous deux dans leurs lettres s'étonnaient de cette résistance obstinée. Je me l'expliquais en supposant qu'elle devait être en communication avec Parley Pratt, et je ne me trompais pas. Cette situation pouvait-elle se prolonger longtemps, une crise n'était-elle pas imminente? Il en avait, lui aussi, le pressentiment, mais il ne la croyait pas si prochaine. Il songeait à quitter la Californie, à retourner près des siens; sa place était auprès d'elle. Ils quitteraient l'Amérique même, s'il le fallait, ils iraient s'établir en Europe, où elle voudrait, mais il ne pouvait plus vivre ainsi.

Un matin, il me fit prier, toute affaire cessante, de passer chez lui. Je le trouvai très ému. Sans mot dire, il me tendit un pli; je l'ouvris. Sa belle-mère lui disait : « Éléonore est partie hier, seule, laissant dans sa chambre la lettre ci-jointe à votre adresse. J'ignore où elle est. Courage, et que Dieu vous garde! » La lettre d'Éléonore contenait ces mots : « L'heure est venue. Je pars, il le faut. Pardonnez-moi, vous que j'ai tant aimé! Le Seigneur m'appelle. Pourquoi me condamnez-vous à choisir entre vous et lui?

« ÉLÉONORE. »

Je m'attendais à une explosion de rage et de colère. Il n'en fut rien. Je lui serrai la main en silence, il pressa la mienne à la briser.

— Venez ce soir, dit-il enfin.

— Je viendrai, repris-je, et je le laissai seul.

Que se passa-t-il pendant ces longues heures? Je l'ignore. Quand je revins le soir, sa figure portait les traces profondes de la lutte qu'il avait soutenue, mais qui n'avait pas brisé son énergie. Je devinai un homme qui avait pris une résolution sur laquelle rien ne le ferait revenir. Il n'y avait plus à discuter avec lui, il fallait le laisser agir.

— Le départ du *steamer* est annoncé pour après-demain, me dit-il. Je pars avec lui. J'ai cru pouvoir compter sur vous et disposer de vous.

Je fis un geste d'assentiment.

— Mon homme de loi prépare une procuration générale qui vous donne tous pouvoirs. Vous réaliserez ma part d'intérêt dans la maison de banque en temps utile. J'en ai retiré tous les fonds dont je puis disposer, car j'ai besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Vous vendrez ma maison et le mobilier, sans en rien excepter et aussi promptement que possible. Cette vente étant imminente, je puis emprunter sur cet immeuble dix mille dollars que vous rembourserez avec les intérêts sur le prix que vous toucherez. Mieux que personne, vous êtes au courant de mes affaires : réalisez les achats de terrain que j'ai faits dans ces derniers mois; d'ailleurs, je vous remettrai les titres de propriété, une liste exacte et détaillée de tous mes placemens. Liquidez et gardez les fonds jusqu'à ce que je vous avise.

J'acceptai sans hésiter, sans le questionner, le mandat qu'il me confiait. Il avait craint des objections, des remontrances.

— Vous êtes un véritable ami, me dit-il; merci.

En pareil cas, les meilleurs sont ceux qui se taisent et agissent, pensais-je à part moi. Je ne sais pas encore bien ce qu'il veut faire; mais il a son idée, et il la suivra, dût-elle le mener au bout du monde.

Deux jours après, le même vapeur qui, huit mois auparavant, avait emmené la femme et les enfans, partait avec Mac-Lean à bord.

III.

Transportons-nous à Saint-Louis de Missouri. A l'époque où se passe cette histoire vraie, le chemin de fer du Pacifique n'existait pas même à l'état de projet. Saint-Louis était le rendez-vous général et le point de départ des émigrans des états de l'est pour les rives du Pacifique. Sentinelle avancée de la civilisation, la ville s'étalait à l'aise au milieu des vastes prairies qui se déroulaient sans interruption pendant des centaines de lieues jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses.

Le 14 juin 1856, une agitation inaccoutumée régnait aux environs de Saint-Louis. A deux milles au nord-ouest s'élevait un vaste campement de mormons sous la direction de Parley Pratt. L'ordre du départ avait été donné pour le lendemain. La plaine fourmillait d'hommes, de femmes, d'enfans, d'animaux et de véhicules de toute espèce. La plus étrange diversité régnait dans les vêtemens, les

types et les idiomes de cette multitude, où l'Irlandais coudoyait l'Allemand, le Norvégien l'habitant du pays de Galles et quelques rares représentans des races latines. Ces derniers étaient en grande minorité; les races saxonnes et scandinaves sont celles parmi lesquelles le mormonisme recrute le plus d'adeptes. Les pays froids, les climats tristes et brumeux où la terre récompense en marâtre le travail de l'homme, rendent son imagination plus accessible aux promesses fallacieuses, plus disposée à chercher au loin ce que la nature lui dispense d'une main avare. L'élément américain se distinguait au premier coup d'œil : on le reconnaissait à ces vastes chariots de l'ouest, lourdes et pesantes machines admirablement installées, où toute une famille se loge aisément avec son mobilier et les vivres d'une année, maison roulante, forteresse au besoin, percée de meurtrières, traînée par vingt grands bœufs du Missouri, au pas lent, mais ferme, et qui ruminaient accroupis dans les hautes herbes odorantes. A côté, la famille irlandaise, depuis l'aïeul jusqu'à l'enfant à la mamelle, tous couverts de haillons, s'abritant à l'ombre d'une misérable carriole attelée d'un âne et d'un cheval. Quelques vieux coffres, une marmite, des sacs de pommes de terre, des barils de porc salé constituent toute leur fortune. Les hommes feront la route à pied, quatre mois de marche. Les femmes et les enfans reposeront à tour de rôle dans la voiture.

Au milieu de cette foule bruyante et affairée, une femme, épuisée par la fatigue et les émotions, se glisse timidement en demandant où est Parley Pratt. On lui répond avec respect, et on indique à Éléonore, car c'est elle, une tente grossière située au milieu du camp. Un émigrant *yankee*, ému de sa pâleur et de son trouble, s'offre à lui servir de guide. Soulevant la lourde toile qui retombe en portière, elle se trouve enfin en présence du mormon.

Assis sur un escabeau rudement charpenté avec des bûches à peine équarries, auprès d'une table grossière, l'apôtre a sous les yeux un tracé de la route des caravanes; des points teintés en rouge indiquent les passages difficiles. Des lettres ouvertes, d'autres encore cachetées, des papiers encombrent la table. Son front large et dénudé se plisse sous l'empire d'une préoccupation constante. Sa tête ascétique s'appuie sur une main nerveuse et maigre, et telle est l'absorption que révèle d'ailleurs son regard fixé sur la carte qu'il n'entend pas la respiration oppressée d'Éléonore.

— Me voici, dit-elle après un instant et d'une voix étouffée.

— Éléonore Mac-Lean!

— Oui.

— Seule..., et vos enfans?

— Mes enfans?... — Ici la voix de la mère se brisa, et ce fut avec effort qu'elle ajouta : — Ils étaient un peu jeunes, un peu

faibles, pour les exposer aux dangers et aux fatigues de la route. Je les ai laissés entre les mains d'une excellente femme.

— Des gentils?... dit l'apôtre avec ironie.

— Oui, mais elle a été mère, elle les traitera bien, dit Éléonore, comprimant par un effort surhumain les larmes qui l'étouffaient. Et moi... me voici... prête à faire ce qui servira le mieux notre cause.

Parley Pratt attacha son regard sur Éléonore comme s'il eût voulu sonder les abîmes d'abnégation de ce cœur déchiré qui s'immolait volontairement.

— Vous avez enseigné autrefois? dit-il enfin à Éléonore.

— Oui. On trouvait que j'avais le don de bien enseigner, répondit-elle avec la même expression de détachement de sa personnalité qu'une religieuse emploie pour parler de sa vie mondaine.

— Ce don sera précieux pour nous. Dans cette foule qui nous entoure, ajouta-t-il avec un pli dédaigneux de sa bouche austère, combien qui ne savent même pas lire, qui sont incapables de déchiffrer la bonne nouvelle! L'ignorance est redoutable. Je ne crains pas les persécutions, reprit-il en redressant avec fierté sa haute taille affaissée, je ne crains pas le martyre. Le sang des saints est la rosée céleste qui féconde la terre et qui suscite des néophytes; mais ce que je crains, ce que je redoute comme le plus terrible des dangers, c'est l'ignorance, la lèpre spirituelle, les ténèbres de l'intelligence, qui feraient notre ruine et le triomphe des gentils.

Parley Pratt s'était levé sous l'empire de cette terreur évoquée par son imagination; ses grands bras étendus semblaient repousser un ennemi. Éléonore le considérait comme les Romains d'autrefois regardaient la Sibylle en proie à son délire prophétique.

L'accès dura peu; l'apôtre était trop essentiellement Américain pour rester longtemps dans la région de l'enthousiasme, il revint promptement au positif. Pour la seconde fois, depuis le commencement de leur entretien, son regard s'arrêta sur Éléonore, et il s'aperçut de la pâleur de son visage : entre la fatigue et la douleur, la pauvre femme était près de s'évanouir.

— Vous souffrez, Éléonore, asseyez-vous, dit-il vivement en lui offrant l'unique escabeau que contenait sa tente; votre corps a besoin de repos et peut-être de nourriture.

Elle ne put répondre que par un signe affirmatif.

— Attendez un instant; je vais chercher quelqu'un... Sans doute je trouverai une femme qui pourra s'occuper de vous jusqu'à ce que nous ayons pu disposer...

Il revint bientôt accompagné d'une Irlandaise portant une tasse de thé qui ranima Éléonore. Pendant que celle-ci, reprenant possession d'elle-même, répondait avec effort à la curiosité vulgaire

de l'Irlandaise, Parley Pratt, pensif, regardait ce groupe sans le voir et paraissait plongé dans ses préoccupations. Il était en réalité fort embarrassé : la société de l'Irlandaise répugnait évidemment aux instincts délicats de la jeune femme; il n'osait l'envoyer à Saint-Louis même, dans la crainte qu'on n'eût déjà organisé la poursuite et qu'on ne la lui arrachât.

Lorsqu'enfin les soins et un peu de nourriture eurent rendu quelques forces à Éléonore, il congédia l'Irlandaise, et avec la décision d'un esprit habitué à dominer : — Éléonore, dit-il, il faut que nous soyons unis dès ce soir.

Elle tressaillit, et un nuage rose colora son visage pâli par tant d'émotions.

— Comprenez-moi bien, ajouta-t-il d'un ton grave. La passion n'a que faire ici; il faut que nous soyons unis spirituellement pour éviter le scandale; il faut que nos deux esprits n'en fassent qu'un et travaillent pour le Seigneur sans être troublés par les suggestions du démon. Vous commencez aujourd'hui une vie nouvelle, vous mettez la main à la charrue pour cultiver le champ; malheur à celui qui regarde en arrière! Celui qui aime son père ou sa mère ou ses enfans ou son mari plus que moi n'est pas digne de moi, a dit le Seigneur, le Dieu jaloux...

Éléonore trembla visiblement; ses mains crispées et jointes autour de ses genoux se serrèrent convulsivement. Tout en elle trahissait la lutte intérieure par laquelle la pauvre néophyte cherchait ou à ressaisir le passé dont le souvenir déchirait son cœur, ou à s'élancer, libre d'attache, dans un avenir que son imagination égarée colorait d'une splendeur surnaturelle.

Parley Pratt épiait le reflet de ces agitations sur le visage d'Éléonore. Il lui restait un dernier coup à frapper pour assurer son empire sur l'esprit de la jeune femme.

— Le temps presse, lui dit-il avec solennité. Dieu lui-même frappe à la porte, il faut ouvrir. Une mission vous attend à Utah. J'ai reçu ce matin une lettre de Brigham Young; il se plaint du manque d'instructeurs pour l'école supérieure. Une classe composée d'une centaine de jeunes femmes dont la plupart savent à peine écrire attend encore une institutrice. Il faut là une intelligence spéciale qui, ayant égard à la position de ces femmes déjà presque toutes mariées, leur fasse un cours particulier, assez pratique pour qu'elles en trouvent l'application immédiate, assez spiritualisé pour élever leurs âmes à la hauteur qui convient aux mères des saints et pour éteindre chez quelques-unes les révoltes grossières des sens et les suggestions d'un amour égoïste. Vous seule pouvez remplir cette tâche. A votre arrivée à Utah, la femme de Parley Pratt sera reçue à bras ouverts. Je vais appeler notre frère Orson afin qu'il

nous unisse dès ce soir, et que vous puissiez reposer sous ma tente sans scandaliser ceux qui sont faibles dans la foi.

Éléonore, entraînée, subjuguée par l'irrésistible ascendant que cet homme étrange avait acquis sur sa volonté, inclina la tête en signe d'assentiment; mais aussitôt qu'il l'eut quittée, elle tomba à genoux, cachant son visage entre ses mains, et un cri de désespoir s'échappa de ses lèvres : Malcolm! mes enfans... mes enfans!

C'est ainsi, anéantie dans une douleur qui n'avait même plus le soulagement des larmes, que Parley Pratt et Orson la trouvèrent. Ils avaient tous deux intérêt à mettre cette attitude sur le compte du recueillement, et la cérémonie du mariage, fort courte d'ailleurs, fut accomplie sans retard.

Dès qu'elle fut terminée, Parley Pratt, s'approchant de la pâle épousée, lui prit les mains. Éléonore, fascinée par le magnétisme de son regard qu'elle sentait peser sur elle, leva les yeux pour le recevoir et y puiser le fanatisme nécessaire pour la soutenir. L'apôtre eut un sourire de triomphe en voyant cette nouvelle preuve de sa puissance; mais son visage austère reprit promptement la gravité qui lui était naturelle. Avec le sérieux d'un prêtre officiant à l'autel, il inclina sa tête vers Éléonore et déposa un baiser sur ses lèvres : — Sois la bienvenue, dit-il lentement, tu es vraiment chair de ma chair et os de mes os. Dieu nous bénisse et nous fasse travailler ensemble à avancer son règne. Repose-toi maintenant. Demain, je viendrai t'éveiller pour le départ. Frère Orson m'offre l'hospitalité sous sa tente.

Le lendemain la caravane s'ébranla tout entière et défila sous les yeux de Parley Pratt, entouré des divers chefs de section choisis par lui, chargés d'exécuter ses ordres et de maintenir une discipline rigoureuse au milieu de cette multitude. Organisateur habile et guide sûr, l'apôtre connaissait par expérience les difficultés et les dangers d'un pareil voyage. Au-delà de Saint-Joseph, situé à deux cents milles de Saint-Louis, on pénétrait sur le territoire des Indiens. Prévenus par leurs espions, ils suivaient comme des nuées de corbeaux les caravanes qui se hasardaient à franchir le désert. Montés sur des chevaux rapides, ils scalpaient et dévalisaient les traînards et faisaient parfois des pointes hardies sur les flancs du convoi lorsqu'un chariot embourbé ou un essieu brisé en arrêtait la marche et créait un moment de confusion. La nuit surtout, ils profitaient habilement des moindres négligences pour jeter le désordre dans le campement, enlever le bétail au pâturage et forcer ainsi les émigrans à abandonner leurs wagons, qu'ils pillaient à loisir.

Il fallait régler la marche sur l'allure des plus faibles, maintenir une distance suffisante entre chaque section, répartir avec intelli-

gence les hommes les plus braves et les mieux armés, se faire précéder par des éclaireurs, protéger l'arrière-garde, forcer ou diminuer les étapes, suivant la nature du pâturage, l'abondance ou la rareté de l'eau. Pas de routes tracées; on avançait d'après la boussole, se guidant par des indices que pouvait seul reconnaître un œil exercé. Des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique, Parley Pratt était réputé l'homme le plus expérimenté et le chef le plus énergique; aussi le grand-prêtre des mormons, Brigham Young, lui confiait-il le soin de diriger ces vastes convois de plusieurs centaines d'hommes et de milliers d'animaux qui chaque année venaient rallier les bords du Lac-Salé, grossir le nombre des habitans et augmenter la richesse de la Nouvelle-Jérusalem.

Éléonore ne pouvait s'empêcher d'admirer et de subir le prestige que cet homme singulier exerçait autour de lui, prestige qui grandissait chaque jour à mesure que des difficultés sans cesse renaissantes révélaient mieux la sagesse de ses dispositions, l'indomptable ténacité de son caractère et son sang-froid à toute épreuve. Depuis le jour de son prétendu mariage, Parley Pratt, devinant le combat qui se livrait dans l'âme de la jeune femme, la répugnance que lui eût inspirée toute démonstration de tendresse et les souvenirs qu'elle eût évoqués, avait tenu vis-à-vis d'elle la conduite la plus habile et la plus prudente. Il s'était attaché à conserver à leur union le caractère purement mystique du premier jour. Aux yeux de tous, Éléonore était sa femme, mais elle ne l'était que de nom. Pour occuper son imagination, pour satisfaire ses instincts de dévoûment, il lui avait confié la surveillance des femmes et des enfans. A chaque halte, Éléonore allait d'un groupe à l'autre, soutenant, encourageant les plus faibles et les plus pauvres, adorée des enfans, qui avaient promptement deviné sa nature aimante et auxquels elle prodiguait les caresses d'un cœur de mère séparée des siens. Aux campemens du soir, elle les réunissait autour d'elle pour laisser aux femmes le loisir de préparer le modeste repas de toute la famille. Parley Pratt passait, l'air sévère et hautain, donnant d'une voix brève des ordres promptement exécutés. Quand il arrivait près du groupe dont Éléonore était le centre, son front s'éclaircissait, son regard devenait plus doux; il lui adressait quelques mots d'encouragement, d'approbation, parfois un conseil, une recommandation.

On était à la fin d'août. La caravane mormonne, déroulant au milieu des plaines sans fin sa longue file de wagons, atteignait les rives du Nébraska entre le Fort-Laramie et les Pics-Noirs, rochers aux formes bizarres qui indiquent le gué du fleuve. Au-delà s'étendait, entre le Nébraska et les Montagnes-Rocheuses, un sol accidenté, entrecoupé de mamelons et de vallées étroites qui offraient

de sérieux obstacles à un convoi aussi nombreux. Les pâturages étaient maigres, l'eau rare, le bois y faisait défaut pour la cuisson des alimens; aussi Parley Pratt avait-il décidé une halte d'une quinzaine de jours sur les bords du fleuve. Ce temps de repos était nécessaire pour les femmes, les enfans et les malades; il ne l'était pas moins pour les animaux épuisés, qui pourraient se refaire au milieu de ces riches prairies, où ils trouvaient le pâturage et l'eau en abondance. Les chariots demandaient des réparations; il fallait raccommoder les traits rompus, les harnais déchirés, et se préparer aux fatigues de la dernière partie du voyage.

Le site était admirablement choisi. Le fleuve, décrivant une courbe rapide en forme de fer à cheval, présentait sur trois côtés une barrière difficile à franchir pour les Indiens, et qui n'exigeait que peu de surveillance. Le camp n'était accessible que sur un point, et quelques sentinelles placées sur les hauteurs des Pics-Noirs dominaient la plaine et pouvaient donner l'alarme en temps utile. De ce côté, les chariots barraient le passage et opposaient à toute attaque une ligne de défense bien gardée. Rien n'échappait à l'œil vigilant de Parley Pratt, ni un essieu faussé, ni une roue avariée, ni un wagon mal chargé. Du matin au soir, il inspectait lui-même ces détails vulgaires dont dépend souvent dans les prairies le salut d'une caravane. Chacun travaillait sous ses ordres, suivant ses forces, ses aptitudes, les hommes aux gros ouvrages, les femmes à réparer les vêtemens usés, au blanchissage, aux soins des enfans.

Éléonore le secondait avec intelligence et déployait toutes les ressources de sa nature active et de sa sollicitude dévouée. Elle apportait à sa tâche une ardeur fiévreuse qui trahissait le désir d'échapper à ses préoccupations et à ses souvenirs. Quel étrange contraste entre sa vie présente et sa vie passée! Son mari, ses enfans, son intérieur si heureux et si gai, échangés contre les fatigues, les périls de cette existence nomade; l'inconnu qui se dressait devant elle, l'avenir vers lequel elle marchait sans oser le regarder en face! Pourtant, loin de diminuer, sa ferveur religieuse grandissait; tout contribuait à l'exalter. Le milieu dans lequel elle vivait, le silence des prairies, l'ombre des grands bois, les prières ardentes récitées matin et soir, les allocutions brèves et passionnées par lesquelles Parley Pratt terminait chaque journée, le chant des hymnes qui s'élevait ensuite le soir au milieu de ces vastes solitudes où l'homme se croit plus près de son Dieu, tout cela agissait puissamment sur son imagination et lui faisait oublier quelques instans les souvenirs doux et cruels qui venaient l'assiéger dans les longues heures de la nuit. Pourquoi Dieu ne s'était-il pas révélé à elle plus tôt? pourquoi avait-elle connu, aimé cet homme

qui avait été et qui était encore son mari, loin de qui l'entraînait une inexorable fatalité, qui n'avait pu ni voulu la suivre? Vainement elle se répétait que, plus le sacrifice est pénible, plus il plaît à Dieu, plus il y a d'héroïsme à l'accomplir; son cœur se révoltait contre les sophismes de son imagination dévoyée. Elle était la femme de Parley Pratt, cette pensée l'obsédait, et, si mystique que fût le lien qui l'enchaînait à lui, elle le subissait avec une indignation que ses prières ne calmaient pas, et qu'elle cherchait à oublier en s'oubliant elle-même pour se dévouer aux autres.

Quand ces tristesses redoublaient, elle se disait que Dieu lui rendrait la tâche plus facile et récompenserait son sacrifice. Il ouvrirait les yeux de son mari comme il avait ouvert les siens. Malcolm partirait, il la rejoindrait avec ses enfans. Brigham Young romprait cette seconde union sans consécration; n'était-elle pas toujours maîtresse d'elle-même, libre de son amour? Après tant et de si rudes épreuves, ils se retrouveraient réunis, loin de ce monde où dominait le culte des intérêts matériels, dans cette Jérusalem nouvelle, refuge des saints des derniers jours, dont Parley Pratt décrivait si souvent les merveilles; là elle retrouverait tout son bonheur, entourée de ses bien-aimés, sauvés par elle et par elle amenés à la vraie foi.

Pendant ce temps que faisait Mac-Lean? Arrivé à New-York après une traversée de vingt-huit jours par l'isthme de Panama, il n'avait fait que toucher barre et se diriger rapidement sur la Nouvelle-Orléans. Là il avait séjourné deux semaines; sans rien dire de ses projets à sa belle-mère, qui attribuait son retour à son désir d'embrasser ses enfans et de prendre à leur sujet les dispositions rendues nécessaires par le départ d'Éléonore, il avait en effet consacré ce temps à étudier minutieusement les meilleures mesures à prendre pour leur éducation et leur séjour près de leur grand'mère. Cela fait, il prit congé d'eux, les embrassa avec une tendresse passionnée, donna ordre que ses lettres me fussent adressées à San-Francisco, et, prétextant un voyage d'affaires dans l'ouest, il quitta la Nouvelle-Orléans.

Il ne parla pas d'Éléonore et ne questionna personne de la maison ou de l'entourage de Mme Lawton, qui respecta son silence, convaincue qu'il ne voulait plus entendre parler de sa femme et qu'il ne lui pardonnerait jamais. La vérité est, comme on le sut plus tard, qu'à peine arrivé à la Nouvelle-Orléans, il s'était adressé à un des *detectives* les plus habiles et l'avait mis en campagne avec des instructions précises et détaillées. Il s'agissait de retrouver les traces de sa femme et, une fois trouvées, de les suivre. Était-elle retournée à New-York, partie pour San-Francisco pour de là

gagner San-Bernardino, port des mormons sur le Pacifique, ou bien, suivant son idée sans détours, avait-elle été rejoindre la caravane à Saint-Louis? Mac-Lean inclinait vers cette dernière supposition. Son agent penchait pour la première; mais, après avoir suivi une fausse piste, il finit par découvrir la vérité : Éléonore était bien partie pour Saint-Louis. Le capitaine du *Star of the West*, bateau à vapeur qui faisait le service entre la Nouvelle-Orléans, Natchez et Memphis, reconnut au signalement donné par l'agent une passagère qu'il avait reçue à son bord à la date indiquée et dont l'attitude l'avait frappé. A Memphis, on retrouva l'hôtel où elle était descendue. Elle en était repartie après deux jours de repos nécessités par la fatigue et l'épuisement, et s'était embarquée de nouveau pour Saint-Louis.

Tenu secrètement au courant, Mac-Lean fit ses derniers préparatifs et la suivit. Arrivé à Saint-Louis, il y apprit qu'Éléonore avait rejoint les mormons la veille de leur départ. Il n'y avait pas d'erreur possible. Sa mise, son air de distinction, ses traits fins et délicats, sa tristesse, avaient frappé tous ceux qui l'avaient vue, et le contraste entre cette jeune femme et les émigrans rendait les souvenirs particulièrement précis. La caravane avait près de six semaines d'avance sur lui, mais la lenteur avec laquelle elle devait se mouvoir, le tracé qu'elle suivrait pour éviter les cours d'eau trop rapides et les accidens de terrain, lui donnaient la certitude de la rejoindre bien avant son entrée dans le territoire d'Utah.

Mac-Lean n'était pas homme à compromettre le succès de ses plans par un excès d'impatience. En véritable Américain, il connaissait le prix du temps; mais, rassuré de ce côté, il prit toutes ses mesures avec une énergie froide et concentrée. Dès le lendemain de son arrivée à Saint-Louis, il se rendit avec son agent auprès du juge et obtint de lui, après examen des papiers dont il était porteur, une sommation à Parley Pratt de remettre entre ses mains la personne d'Éléonore Lawton, sa légitime épouse. Au milieu des solitudes de l'ouest, cette sommation n'avait d'autre valeur que celle que lui donneraient des hommes déterminés, armés de carabines à longue portée. Si la loi n'eût pas été pour lui, je crois bien que Mac-Lean s'en serait passé; mais il l'avait de son côté, et il s'en servait.

Muni de cet ordre légal, il s'adressa au sheriff pour obtenir l'autorisation de lever un *posse comitatus*. Là où l'exécution de la loi paraît de nature à rencontrer quelque difficulté, et c'était bien le cas, le sheriff autorise la levée d'un certain nombre d'hommes de bonne volonté chargés de prêter main-forte. En peu de jours, son agent lui eut racolé dans les cabarets de Saint-Louis une cinquan-

taine d'individus, trappeurs, chasseurs de buffalo, *rangers* ou vagabonds des prairies, qui, pour le prix qu'on leur offrait, n'auraient pas hésité à essayer d'enlever Brigham Young lui-même au milieu de sa capitale. Mac-Lean fit un choix parmi ces *desperados*; il acheta les mules et les provisions nécessaires, examina soigneusement les montures et les chevaux de rechange; quant aux armes, c'était inutile, ces gens-là en connaissent trop bien la valeur et, si misérables qu'ils soient, ils ont toujours des carabines excellentes, de la poudre de première qualité et des balles fondues pour eux avec un soin tout particulier.

Il enrôla vingt-cinq hommes, tout surpris d'apprendre qu'au point de vue légal leur expédition était en règle. Cela ne laissait pas de les étonner, mais ils étaient bien payés; puis une fois n'est pas coutume, et après tout on leur en saurait bon gré le jour où ils auraient quelques démêlés avec la justice. L'air résolu de Mac-Lean leur plut et leur en imposa. Il les avisa qu'il casserait la tête au premier qui lui désobéirait, et ils virent qu'il était homme à le faire.

Ces préparatifs terminés, la petite troupe s'ébranla et franchit rapidement la distance qui la séparait de Saint-Joseph. Là on fit une courte halte employée par Mac-Lean à se renseigner aussi exactement que possible sur la direction prise par les mormons. Quelle qu'elle fût, c'était au gué du Fort-Laramie que Parley Pratt devait tenter de franchir le Nébraska, et ce fut vers ce point que Mac-Lean se dirigea en droite ligne, peu soucieux des Indiens qui ne s'attaquent d'ordinaire qu'aux convois, et qu'il comptait dérouter par la rapidité de sa course ou intimider par une résistance énergique. Ses calculs ne furent pas trompés, et son escorte, s'enfonçant de plus en plus dans l'ouest, diminuait chaque jour la distance qui la séparait de son but.

A Council-Bluffs, au passage du Missouri, ils retrouvèrent les traces de la caravane mormonne. Pour alléger les chariots, Parley Pratt avait fait abandonner les caisses vides, les objets avariés qui gisaient sur le sol. A l'inspection de la localité, les trappeurs déclarèrent qu'il n'y avait pas plus de six semaines que le convoi avait passé là. Trente-deux jours après son départ de Saint-Louis, Mac-Lean aperçut enfin à l'horizon les Pics-Noirs; c'était là ou près de là qu'il espérait rejoindre les mormons.

Sur ses ordres, on fit halte. Deux éclaireurs partirent et revinrent au coucher du soleil lui annoncer que Parley Pratt et les siens avaient établi leur campement sur le bord du Nébraska.

La journée du lendemain devait être décisive. Mac-Lean réunit ses hommes et leur donna ses instructions précises : ordre d'avoir

toutes les armes en état, de renouveler l'amorce des carabines, et surtout de lui obéir en tout. A la pointe du jour, on se mit en route.

Vers midi, les sentinelles firent prévenir Parley Pratt qu'une troupe d'hommes bien armés et bien montés se dirigeait vers le camp. Leur petit nombre ne permettait pas de croire à une attaque; d'ailleurs ils s'avançaient rapidement, en gens qui ne cherchent pas à se cacher.

Par mesure de prudence, le chef mormon fit prendre les armes, puis, avec une faible escorte, il sortit du camp pour s'assurer des intentions de ces nouveau-venus.

Arrivé à portée de balles, Mac-Lean fit faire halte aux siens et s'avança seul. Parley Pratt l'imita, et bientôt les deux hommes se trouvèrent face à face. A ce moment seulement, Parley Pratt reconnut Mac-Lean. Une lueur fugitive éclaira son visage, qui reprit aussitôt son masque impassible. — Que voulez-vous? dit-il.

— Au nom de la loi, je vous somme de remettre entre mes mains Éléonore Lawton, ma femme.

— Et si je vous dis qu'elle n'est pas ici?

— Je vous répondrai que vous avez menti.

Parley Pratt tressaillit. — Et vous auriez raison, reprit-il après un moment de silence pendant lequel ils se mesuraient du regard. Éléonore est ici, par sa volonté; mais elle n'est plus Éléonore Lawton, elle est ma femme.

— C'est faux.

— Je ne mens jamais; elle vous le dira elle-même : la croirez-vous?

Mac-Lean se tut. Parley Pratt fit signe à un des hommes de son escorte, qui le rejoignit; il lui dit quelques mots à voix basse, et ce dernier rentra dans le camp. Il revint quelques instans après : Éléonore le suivait.

Elle eut un éblouissement en reconnaissant son mari. — Malcolm! s'écria-t-elle, Malcolm... Enfin! — Et elle se précipita vers lui, les bras ouverts.

Il l'arrêta d'un geste si énergique, qu'elle s'affaissa sur elle-même, les yeux fixés sur lui, tremblante, éperdue.

— Ce que dit cet... homme est-il vrai? Il affirme que vous êtes sa... femme?

Éléonore ne répondit pas, son cœur battait à briser sa poitrine, un nuage s'étendait devant ses yeux.

— Parlez. Je le veux. Cet homme a-t-il dit vrai?

Elle se redressa par un violent effort de sa volonté. — Oui,... mais...

Mac-Lean ne la regardait plus. Sa carabine s'abaissa lentement

entre ses mains crispées. Parley Pratt se sentit perdu; mais son œil eut un éclair encore de défi et de triomphe. Le coup partit. Il tourna sur lui-même et s'abattit de toute sa hauteur, la face contre terre. La balle lui avait traversé le cœur.

Une détonation terrible répondit à ce coup de feu. Les balles des mormons sifflèrent sans l'atteindre aux oreilles de Mac-Lean; mais il sentit son cheval s'affaisser sous lui. Ses hommes, le voyant en danger, ripostèrent aussitôt. Deux d'entre eux tombèrent pour ne plus se relever. Mac-Lean avait mis pied à terre. Sur un signe, ses compagnons relevèrent Éléonore évanouie et la prirent sur un de leurs chevaux. Mac-Lean, impassible, les regardait faire; puis, saisissant une des montures de rechange, il disparut, suivi des siens, dans la prairie.

Les mormons ne pouvaient songer à les poursuivre. Orson, devenu par la mort de Parley Pratt chef de la caravane, fit relever le corps du prophète et décida qu'il serait ramené en Utah pour être enseveli dans le temple. Sur ses ordres, on hâta les préparatifs du départ, et le surlendemain le camp était levé.

Quelques heures après cette tragédie, Éléonore revint à elle; mais la secousse reçue par cette organisation frêle et surexcitée avait été trop violente : Éléonore était folle.

Mac-Lean la ramena à petites journées à Saint-Louis, et de là à la Nouvelle-Orléans. Après l'avoir remise entre les mains de sa mère, il alla se constituer prisonnier, en déclarant qu'il avait tué Parley Pratt.

Conformément aux lois, il passa en jugement et présenta lui-même sa défense. Une foule immense assistait aux débats. Mac-Lean, reconnu coupable de meurtre, mais dans le cas de provocation et dans l'exercice de ses droits, fut condamné à cinq dollars d'amende et mis en liberté, aux applaudissemens de la population.

Le lendemain il se mettait en route pour San-Francisco, où il me raconta ce qui s'était passé.

Peu après je quittai moi-même la Californie et me fixai aux îles Sandwich. Il partit pour l'Europe. Que devint-il? Je l'ignorai longtemps. Un jour je reçus de lui une lettre; il m'écrivait de la Nouvelle-Orléans : « Éléonore est morte, ma vie est brisée, il ne me reste plus qu'à la suivre. A ceux qui se refusent au suicide, Dieu offre toujours une cause à défendre. Les états du nord nous forcent à la guerre. Homme du sud, je vais défendre nos frontières. Adieu, mon ami, vous n'entendrez plus parler de moi. »

Il se trompait. J'appris que le 2 mai 1863 Mac-Lean avait été tué en défendant avec une poignée d'hommes désespérés les hauteurs de Fredericksburg.

C. DE VARIGNY.

LA MÈRE DE HENRI IV

Le Mariage de Jeanne d'Albret, par M. le baron Alphonse de Ruble. Paris 1877.

I.

Jeanne d'Albret n'eût pas été une femme des plus remarquables, elle mériterait encore d'exciter la curiosité historique comme la mère d'Henri IV. On cherche aujourd'hui chez tous les grands hommes les traits de leurs ascendans : on ne les explique pas de cette façon, car le grand homme et l'homme lui-même restent toujours chose inexplicable; du moins on jette des jours sur les côtés stérieux de l'âme humaine, on illumine ce qui est ténébreux, on met des traits d'union entre ce qui semblait incompatible. Le caractère d'Henri IV notamment offre des bizarreries, des contrastes inouis. Sa figure est si familière que ces contrastes ont cessé de nous choquer; mais, si on voulait l'étudier en quelque sorte comme une figure nouvelle, combien n'aurait-on pas lieu d'être surpris en voyant une légèreté presque coupable avec tant de sérieux et parfois même tant de solennité, une complaisante faiblesse avec un courage si sain, si robuste, si héroïque, un si singulier mélange d'ingratitude et de fidélité, de hauteur et de trivialité, de ruse et de loyauté! Sans doute il vivait dans des temps difficiles, et plus d'une fois dans sa jeunesse son orgueil fut contraint de couver sous la cendre des humiliations les plus douloureuses : la complexité des temps se reflète dans les caractères, et les bizarreries de la fortune font les hommes bizarres. Pourtant il est permis de chercher aussi le secret d'Henri IV dans l'histoire de ses ancêtres. S'il y avait en lui beaucoup d'Henri d'Albret, il y avait aussi, heureusement pour

sa gloire et pour notre pays, beaucoup de Jeanne d'Albret, la fille de Marguerite d'Angoulême, la nièce de François Ier.

M. Alphonse de Ruble a entrepris de raconter dans les plus petits détails la vie de Jeanne d'Albret : cette tâche n'avait pas encore été remplie avec le soin qu'on apporte de nos jours aux études historiques. M. le marquis de Rochambeau a publié pour la Société de l'histoire de France un recueil de lettres de Jeanne d'Albret; mais la reine de Navarre n'avait pas encore trouvé un bon biographe. M. de Ruble a consciencieusement fouillé les dépôts manuscrits de nos bibliothèques, les archives nationales, les archives de Bruxelles, les archives de Pau, celles de la ville de Dusseldorf, et il a mis au jour un grand nombre de pièces et de lettres encore inédites. Dans le premier volume qu'il a publié, il ne mène Jeanne d'Albret que jusqu'à son mariage avec le duc de Vendôme. Comme il s'écoulera peut-être bien du temps avant que M. de Ruble ne puisse compléter son ouvrage, nous n'avons pas voulu laisser passer inaperçu un livre qui, bien qu'il n'embrasse que la jeunesse de la reine de Navarre, jette un jour nouveau sur des épisodes très importans de notre histoire. Avant d'épouser un prince de la maison de Bourbon, Jeanne d'Albret avait en effet failli épouser le fils de l'empereur Charles-Quint; elle avait épousé le duc de Clèves, et, si les alliances royales et princières ont encore conservé de nos jours une haute importance politique, au XVIe siècle elles décidaient du sort des états. L'empereur, les ennemis allemands de l'empereur, le roi de France, voulaient tous disposer, au gré de leurs ambitions et de leurs projets, de la main de la jeune princesse d'Albret.

Le petit royaume, assis sur les Pyrénées, qui se nommait la Navarre n'était plus sous François Ier ce qu'il avait été autrefois. Entré dans la maison royale par le mariage de Jeanne, héritière de la Navarre et de la Champagne, avec Philippe le Bel, il avait été détaché du royaume au commencement du XIVe siècle, et les mariages l'avaient fait passer successivement dans les maisons d'Aragon, de Foix, d'Albret. Ferdinand le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, qui poursuivait l'œuvre de l'unité espagnole, enleva en 1512 à Jean d'Albret toute la Haute-Navarre, c'est-à-dire la partie de la Navarre qui est au sud des plus hautes chaînes pyrénéennes. La maison d'Albret n'eut plus qu'une pensée, qui fut de reprendre la partie espagnole de son ancien domaine. Les rois de France au contraire, voyant la Haute-Navarre aux mains de l'Espagne, devaient naturellement songer à réunir à la France la Navarre française. Ce petit coin de notre territoire devint ainsi un des centres, un des nœuds de la politique européenne : les plus grandes affaires s'y rattachèrent, comme elles se rattachaient à la Savoie, où se trou-

vait aussi une maison ambitieuse assise sur les montagnes et toujours prête à changer ses alliances au gré de ses ambitions.

Jeanne d'Albret est née le 7 janvier 1523, au château de Pau. Sa mère, Marguerite, sœur de François Ier, est une des princesses les plus célèbres de la maison de France. Qui ne connaît les *Marguerites de la marguerite des princesses, très illustre royne de Navarre* et *l'Heptameron des nouvelles de très haute et très illustre princesse, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre?* La Société de l'histoire de France a publié les lettres de cette princesse. Henri d'Albret, roi de Navarre, est resté dans la pénombre historique. Son père, Jean d'Albret, avait été un bon allié de la France. Sa fidélité lui avait coûté cher, car, ayant refusé le passage de ses états au duc d'Albe pendant la querelle entre Louis XII et Jules II, il s'était vu contraint d'abandonner la province de Pampelune : le duc d'Albe s'en était saisi, et le roi d'Espagne avait déclaré qu'il la garderait « tout le temps que nous le jugerons convenable au succès de notre sainte entreprise, nous réservant exclusivement de décider à quelle époque et de quelle manière nous devrons plus tard faire la restitution dudit royaume à ses premiers maîtres. »

Il n'est pas étonnant qu'Henri d'Albret, fils d'un prince spolié par l'Espagne, suivît François Ier dans la guerre d'Italie : il fut, comme le roi de France, fait prisonnier à Pavie et tenu avec d'autant plus de rigueur que Charles-Quint espérait obtenir de lui une renonciation à ses droits sur la Navarre. L'empereur était en effet tourmenté entre son ambition et sa conscience : il avait l'âme timorée, et il voulait se mettre en règle avec Henri d'Albret. Celui-ci, avec le secours d'une dame et d'un gentilhomme béarnais, François d'Arros, réussit à descendre d'une tour du château de Pavie sur une échelle de corde, il trouva des relais préparés et arriva heureusement à Lyon, sans qu'on eût pu l'atteindre dans sa fuite.

François Ier, quand il signa le traité de Madrid, n'en dut pas moins abandonner son allié et s'engager « à ne luy bailler, directement ou indirectement, aide, faveur ou assistance contre ledit seigneur empereur. » Il n'était pas libre quand il faisait ces promesses, et il témoigna son amitié à Henri d'Albret en lui accordant la main de sa sœur Marguerite. Il était toutefois plus soucieux des intérêts de son royaume que de ceux de son beau-frère et ne regardait pas sans envie le Béarn. L'héritière d'Albret devenait à son insu un instrument de politique. Charles-Quint avait les yeux sur elle ainsi que François Ier. Marguerite rêvait de la marier au dauphin de France, mais celui-ci mourut le 12 avril 1536. Son frère, qui devait devenir Henri II, avait épousé en 1533 Catherine de Médicis; restait un troisième prince, nommé le duc d'Orléans, que Fran-

çois Ier voulait marier à une fille du roi d'Angleterre ou à une fille de Charles-Quint, qui aurait apporté le Milanais en dot. Le roi de France n'offrait à sa sœur pour gendre qu'Antoine de Bourbon, un cadet pauvre et qui semblait sans avenir. Henri d'Albret commençait à ouvrir l'oreille à des propositions plus flatteuses de Charles-Quint; François Ier en fut informé, et il n'hésita pas à s'emparer de sa nièce. Il la retira du château d'Alençon et l'emprisonna, on peut bien se servir de ce mot, dans le triste donjon de Plessis-les-Tours, où Louis XI avait caché ses terreurs et ses remords. Il est permis de croire que ce séjour, en jetant son ombre sur l'enfance de Jeanne d'Albret, ne contribua pas peu à donner à ses pensées le tour sérieux qu'elles gardèrent toute sa vie. Sa santé d'ailleurs était débile et causait de fréquentes inquiétudes à ses parens.

François Ier et Charles-Quint étaient alors en paix : une trêve de dix ans avait été signée à Nice, et l'empereur, désireux d'aller punir les révoltés de Gand, n'hésita pas à demander au roi de France à traverser ses états. Toutes les étapes de son voyage sont connues; François Ier fit parade de magnificence et de prodigalité : il semblait qu'il voulût accabler son rival de sa générosité. L'empereur fut reçu à la frontière par le duc d'Orléans, et près de Bayonne par le dauphin; on le mena à Bordeaux, à Poitiers; le roi l'attendait à Loches, avec la reine, Henri d'Albret et la reine de Navarre, la dauphine Catherine de Médicis et la duchesse d'Étampes. Les fêtes se succédèrent à Chenonceaux, à Amboise, à Blois, à Chambord, à Orléans, à Fontainebleau. Paris vit enfin le grand ennemi de la France; l'empereur y resta une semaine; il passa aussi quelques jours à Chantilly chez le connétable. Le roi de France ne prit congé de lui qu'à Saint-Quentin.

L'orgueil des compagnons de Charles-Quint, vêtus de couleurs sombres et montés sur des chevaux rustiques, avait souffert de toutes les splendeurs qu'on avait étalées devant eux. L'empereur s'était trouvé un moment à court d'argent; on l'avait vu souvent malade, toujours grave et préoccupé. Il avait fait des réponses évasives à toutes les ouvertures que ses hôtes lui avaient faites relativement au Milanais; réservé avec tout le monde, il n'avait eu de caresses que pour Henri d'Albret. Arrivé à Bruxelles, l'empereur, délivré de l'hospitalité française, dit à son frère Ferdinand, roi des Romains, et à sa sœur Marie d'Autriche, reine de Hongrie, qu'il n'avait pas promis le Milanais à François Ier, qu'il avait seulement offert de donner sa fille avec un apanage au duc d'Orléans. Il demandait en retour la main de Jeanne d'Albret pour son fils. Il chargea son ambassadeur, François de Bonvalot, d'ouvrir une négociation à ce sujet. François Ier se crut joué et ne cacha pas sa colère;

mais Henri d'Albret et Marguerite témoignèrent d'une joie imprudente.

La rancune de François Ier trouva des satisfactions immédiates; il chercha parmi les ennemis allemands de l'empereur et découvrit un prétendant à la main de Jeanne d'Albret : c'était le duc de Clèves, prince âgé de vingt-quatre ans, dont la sœur allait épouser Henri VIII d'Angleterre, héritier de Charles d'Egmont, dont Charles-Quint n'avait jamais, en vertu des constitutions impériales, voulu reconnaître les titres à la possession du duché de Gueldre. Pendant que Charles-Quint était en route pour Gand, ce jeune prince, inquiet et désireux de plaire à François Ier, avait demandé secrètement la main de Jeanne d'Albret. Il alla pourtant trouver l'empereur à Gand et en fut très mal reçu; Charles-Quint lui reprocha de s'être mis en possession de ses états sans attendre l'investiture impériale. Le duc de Clèves envoya ses agens en France et en Béarn, et François Ier pesa de toutes ses forces sur le roi de Navarre pour le déterminer à accepter un gendre allemand. Il promit d'attaquer l'empereur en Biscaye et en Roussillon en même temps qu'en Italie. On signa à Arras un traité où le roi de France et le duc de Clèves s'engageaient à former une alliance *salvo semper jure sacri imperii* (les Allemands avaient exigé cette réserve). Le même jour fut signé le contrat de mariage de la jeune princesse Jeanne avec le duc. Ce contrat était un vrai traité, car le duc de Clèves et sa femme future s'engageaient à « ne traiter de la querelle du royaume de Navarre sans l'exprès vouloir et consentement du roy très chrétien et de ses successeurs. » François Ier prenait ainsi ses précautions contre une réconciliation du duc de Clèves et de l'empereur.

Ce coup de politique était hardi : il engageait dans les liens de la France un prince à qui sa naissance faisait une place des plus importantes dans ces régions du nord, où nous avions toujours besoin de secours contre l'empire, et à qui son mariage donnait une province sans cesse convoitée par l'Espagne. Albret et Clèves étaient comme deux pôles du royaume de France, ou plutôt comme deux épées dirigées vers le formidable ennemi qui nous menaçait au nord comme au sud. Il faut bien le reconnaître, la politique française avait été trop occupée de l'Italie; les Valois se sentaient comme entraînés vers les pays du soleil, ils convoitaient le Milanais, le Béarn, bien plus vivement que les électorats ou les Flandres. Le plus noble sang de la France coula en vain en Italie; pour le Béarn, il devait fatalement tomber un jour dans le cercle de l'attraction française : c'était un fruit qu'on pouvait laisser mûrir. Sur la frontière du nord au contraire, la France trouvait des résistances presque invincibles : c'est là que devait se porter son principal effort;

aussi n'est-il pas étonnant que le mariage de Clèves séduisît l'esprit un peu fantasque, mais toujours lucide et patriotique, de François I[er]. Henri d'Albret était contraint de dissimuler; il était entré dans la ligue que François I[er] préparait contre l'empereur, avec l'électeur de Saxe, parent du duc de Clèves, avec le landgrave de Hesse et le roi de Danemark; il n'en continuait pas moins des négociations secrètes au sujet du mariage de sa fille avec l'Espagne. Il se servait dans cette négociation d'un Navarrais, don Juan Martinez Descurra. Il eut lui-même une entrevue secrète avec Bonvalot le 9 avril 1540, dans la campagne, près de Watteville. Le Béarnais se plaignit du roi de France, dit qu'il n'avait signé qu'à regret les accords avec le duc de Clèves, que, pour sa fille, on pouvait l'enlever, la soustraire au roi de France; il demanda que le secret le plus absolu fût gardé à l'endroit de sa femme, la reine de Navarre.

On possède toutes les lettres que Bonvalot écrivit à l'empereur pour rendre compte de cette curieuse négociation. Le Béarnais spécifiait pour lui-même la restitution de la Navarre espagnole. Jeanne d'Albret était en ce moment près d'Abbeville avec sa mère; on devait la mettre à cheval et la mener en Flandre. Charles-Quint hésitait et ne prenait point de parti. « Le génie de Charles-Quint, dit M. de Ruble, se mouvait mal à l'aise au milieu des affaires qui exigeaient une prompte solution. Ce grand homme, opiniâtre dans ses desseins, doué d'une fermeté qui lassait ses ennemis, poussait jusqu'au défaut la lenteur et la circonspection naturelle à la race flamande. A la guerre, en Italie et en Allemagne et deux fois en Provence, il avait échoué par une prudence exagérée. Toujours tiraillé entre sa pénétration et ses larges vues, il était si frappé des argumens pour et contre qu'il ne pouvait se résoudre; il perdait le temps à discuter avec lui-même. Aussi, quand il avait tout prévu, tout combiné, quand il s'était tout dit, l'heure d'agir était souvent passée. » Charles-Quint envoya le traité préparé par Descurra au conseil d'état d'Espagne. Le conseil, n'approuvant pas la restitution de la Navarre, chercha toutes sortes de raisons pour rejeter le traité : l'enlèvement de la princesse était une mesure violente et difficile; les propositions de Descurra n'étaient-elles pas des piéges? pouvait-on compter sur la discrétion d'Henri d'Albret vis-à-vis de sa femme et du roi de France? Bref, toute résolution fut ajournée, et, sans décourager entièrement Descurra, on le promena dans un dédale de lenteurs et de délais. Charles-Quint ne trouva pas sans doute qu'il fût digne de lui de dérober l'héritière de Navarre à la France. Il se préparait à une grande lutte. Soliman allait envahir la Hongrie, les princes de l'empire étaient divisés, catholiques et protestans étaient prêts à se déchirer. L'empereur était troublé,

mais son esprit sérieux répugnait à des moyens peu avouables. Il s'inquiétait des déchiremens de la chrétienté, et convoqua la diète de Worms pour tenter, dans une sorte de concile princier, de soutenir l'unité dogmatique chancelante. Cette conférence était en même temps une haute cour de justice impériale et devait trancher notamment l'affaire du duché de Gueldre. On comprend que le duc de Clèves n'y apporta pas les mêmes préoccupations que les docteurs comme Mélanchthon et Jean Eckius, appelés par les princes. Il montrait aux docteurs des lettres mystiques de la reine Marguerite, mais il travaillait surtout à ameuter les princes contre l'empereur. Charles-Quint ordonna à la diète de Worms de se dissoudre; il convoqua une nouvelle diète à Ratisbonne pour le printemps suivant. Il envoya au duc de Clèves une citation où il lui intimait l'ordre de comparaître devant sa personne avant quarante jours, pour lui rendre compte des « inexcusables moyens » par lesquels il occupait et détenait contre les constitutions, droits et lois du saint-empire, le duché de Gueldre. Le duc de Clèves dut prendre un parti, il laissa croire qu'il irait à la diète de Ratisbonne et y comparaîtrait en accusé; puis il convoqua inopinément la chambre des états de Dusseldorf, et l'informa qu'il avait signé des conventions matrimoniales avec Jeanne d'Albret et sous l'agrément de François Ier. Il prit la poste immédiatement après, déguisé, avec trois amis seulement, et se rendit en France. Il y arriva, sans être arrêté par les officiers de l'empire, le 20 avril 1541. Le secret du mariage était désormais dévoilé. François Ier et Marguerite de Navarre firent bon accueil au prince Guillaume; mais il était, et à juste titre, inquiet des dispositions du roi de Navarre.

Henri d'Albret était en Béarn; il était parti mécontent de la cour de France et ne cherchait plus qu'à éloigner le mariage avec le duc de Clèves. Il avait trouvé un appui précieux dans les états de Béarn : ceux-ci avaient protesté contre l'alliance avec le prince allemand. Cette curieuse remontrance, conservée aux archives de Pau, est publiée dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. de Ruble. Les états remercient le roi de les consulter, conformément aux anciennes coutumes, sur le mariage de la princesse destinée à porter la couronne de Béarn : « Ledit duc de Clèves est prince de grands biens, ayant en puissance beaucoup d'hommes et sujets de service pour guerre quand besoin serayt, ayant aussi parens et alliés les principaux et les plus grands princes d'Allemagne et électeurs de l'empire. » Les états vont jusqu'à dire qu'au cas de la mort de l'empereur le duc de Clèves, avec l'alliance du roi, aurait chance d'arriver à l'empire; mais ils prévoient que, plus le duc de Clèves serait grand en Allemagne, moins le Béarn aurait chance de voir et conserver sa princesse; les états n'auraient que peu de secours à

attendre d'un prince occupé de grands intérêts éloignés, et séparé de la Navarre par tout le royaume. « Il vaudrait trop mieux, disent-ils à Henri d'Albret, pour la conservation de votre dict état et de vos dicts subjets, que ledit sieur roi (le roi de France) *vous donnast quelqu'ung de son sang que le plus grand prince de la chrétienté.* » Ils lui rappellent qu'il n'a jamais voulu chercher d'autre alliance que celle du roi de France, qu'il a été nourri avec lui, qu'il l'a suivi à Pavie et qu'il y a été pris avec lui : « Vous aviez bien moyen lors de recouvrer votre royaulme par les offres et promesses qui vous feurent faictes dudict empereur. » Les états de Béarn, on le voit dans cette curieuse remontrance, plus français qu'Henri d'Albret, lui faisaient gloire d'avoir toujours repoussé l'alliance de l'empereur; ils ne donnaient pas seulement une leçon à leur souverain, ils en donnaient une à François Ier en lui montrant ce qu'il devait à la Navarre. S'ils ne voulaient ravoir la Navarre espagnole que de ses mains, ils croyaient avoir le droit de demander un prince de son sang pour perpétuer la lignée souveraine du Béarn.

François Ier, habitué à commander en maître, ne tint aucun compte de cette remontrance : il était plus ardent au mariage du duc de Clèves que le duc lui-même. Il amena le prince au château de Plessis-les-Tours; la jeune princesse n'avait encore que treize ans, mais elle montra dès cet âge tendre la ténacité de son caractère. Elle ne voulait pas s'exiler dans le nord; avec l'adresse d'une femme et d'un enfant, elle pria François Ier de ne point la priver du bonheur de rester dans son royaume. Elle fut doucement intraitable. Le roi se fâcha : elle menaça d'entrer au couvent, de se jeter dans un puits; François Ier tourna sa colère sur Mme de Lafayette, gouvernante de la princesse, et sur son gendre, M. de Lavedan; il jura qu'il ferait couper des têtes. Le roi envoya à la jeune princesse le cardinal de Tournon, le maréchal Annebaut, pour la sermonner. Jeanne savait à demi que son père avait d'autres desseins sur elle; mais elle se sentait délaissée, car Henri d'Albret et la reine Marguerite étaient arrivés et n'avaient pu résister au roi. Chaque jour était une fête nouvelle : le jour même où les fiançailles furent célébrées, Jeanne rédigea une protestation qu'elle fit signer de deux témoins obscurs, familiers de sa maison : « Je désavoue le mariage qu'on veut faire de moy au duc de Clèves... » Le jour du mariage, un peu avant la cérémonie, elle écrivit une nouvelle protestation.

M. de Ruble se demande si ces protestations furent dressées à l'insu de François Ier. « Il y a, dit-il, si peu de franchise dans la politique de ce prince qu'on ne peut percer le mystère. Il est possible qu'elles aient été autorisées par le roi comme un acte de précaution pour le cas où sa politique, qui commandait aujourd'hui l'exécution

de ce mariage, commanderait plus tard de le dissoudre.» Les terribles colères du roi contre sa nièce ne prouvent pas grand'chose, car ces éclats s'accordent fort bien avec des desseins secrets. Le roi tenait au consentement de Jeanne; il n'était peut-être pas fâché d'avoir une arme secrète contre le prince allemand. Le mariage ne pouvait être consommé à cause de l'âge de la princesse, et, en deux ou trois ans, tout pouvait changer en Europe.

Le mariage fut un vrai mariage de théâtre; la sainteté du sacrement fut blessée par des réserves et des dissimulations réciproques. La débile enfant qu'on traînait à l'autel avait une couronne d'or sur la tête et était comme écrasée sous le poids d'un long manteau cramoisi doublé d'hermine et de jupes en toile d'or et d'argent couvertes de pierreries. Elle ne voulut pas marcher à l'autel, et l'on vit alors, sur l'ordre du roi, le grand connétable de Montmorency la saisir et l'y porter. Brantôme raconte que le connétable, honteux du service qu'il venait de rendre, dit en retournant à sa place à ses amis : « C'est fait désormais de ma faveur, adieu lui dis. » La reine Marguerite, qui le détestait, n'avait pu dissimuler sa joie. Tous les ambassadeurs, excepté Bonvalot, assistèrent à cette scène étrange. Après les festins et le bal vint le simulacre du mariage. « Le soir, dit Bordenave, l'historien de Jeanne d'Albret, l'espous fut mené en la chambre et au lict de l'épousée, auquel il mit l'un pié seulement en la présence de l'oncle et des père et mère de la fille et de tous les grands seigneurs et dames de la cour, qui ne bougèrent de là qu'ils n'eurent mis dehors le povre espous pour aller coucher ailleurs; ainsi il n'eut de tout ce mariage que du vent. »

Il restait à conclure des arrangemens diplomatiques : le duc de Clèves et sa femme s'engagèrent à ne rien aliéner des états de Navarre, de Béarn, de Bigorre et de Foix, sans l'autorisation du roi de France. Les articles de l'alliance entre François Ier et le duc de Clèves furent l'objet de longs débats : François Ier voulait une alliance offensive, et les plénipotentiaires du duc, se retranchant derrière les états de Gueldre, de Juliers, de Clèves, cherchaient à la rendre simplement défensive. Le duc repartit pour l'Allemagne sans avoir donné pleine satisfaction au roi et arriva heureusement à Dusseldorf.

II.

François Ier travaillait à faire alliance avec Soliman et avec la république de Venise. Antoine Rincon, agent du roi auprès du Grand-Turc, était occupé à aller de Turin à Venise pendant les fêtes du mariage de Jeanne d'Albret. Soliman était entré en campagne en Hongrie, et Rincon allait le rejoindre avec un Génois du

parti français, César Frégose. Martin du Bellay, seigneur de Langey, qui tenait le Piémont au nom de François Ier, les mit tous deux en garde contre le marquis du Guast, le gouverneur du Milanais. Le bateau qui portait Rincon et Frégose fut attaqué sur le Pô, et les deux agens français furent massacrés.

François Ier demanda justice de cet attentat au droit des gens; Charles-Quint arriva à Milan, et le pape évoqua l'affaire devant lui en sa qualité de promoteur de la trêve de Nice. L'empereur comparut en personne devant le pape; il n'avait point ordonné le crime, et promit de faire justice. Il était sur le point de s'embarquer pour Alger. Au moment où les lys s'alliaient au croissant, il se préparait à porter la croix en Afrique et à délivrer la Méditerranée des pirates qui l'infestaient. On sait l'issue malheureuse de cette noble entreprise; Charles montra après le désastre son intrépidité calme et sa patience ordinaire : la tempête avait détruit presque toute sa flotte et son armée, il revint presque seul à Carthagène, vaincu, non abattu par la fortune. Il lui fallut tout de suite préparer la guerre sur terre, et de tous les côtés à la fois, en Italie, en Roussillon, dans le Luxembourg, dans le Brabant et la Flandre.

Depuis son retour en Allemagne, le duc de Clèves n'avait cessé de réclamer sa femme, il avait monté sa maison. La jeune princesse s'était retirée à Plessis-les-Tours après la cérémonie. Sa santé était mauvaise, le chagrin lui avait donné la jaunisse; elle eut ensuite des vomissemens et des hémorragies; sa maigreur était effrayante. Elle essayait de se prendre d'affection pour le mari qu'on lui avait imposé, et lui écrivait quelquefois : « Et pour ce que celuy qui nous garde c'est Dieu, je vous envoye une ensaigne de l'image de celuy où est notre espérance, vous suppliant l'avoir pour agréable; ausy j'envoye deux livres d'heures à ma sœur, mademoiselle de Clèves, que je vous prye luy bailler, atandant que moy-mesme luy en porte. » Nous la voyons déjà dévote et cherchant dans les choses saintes une consolation pour les choses terrestres. Elle vivait isolée, loin des intrigues des cours de France et de Navarre. Son père, reparti pour le Béarn, avait rattaché le fil de ses négociations avec Charles-Quint, il se servait toujours de Descurra et avait fait entrer l'évêque de Lescar dans des plans qui ne tendaient à rien moins qu'à ouvrir la Guienne aux armées impériales. Le désastre d'Alger vint déranger ces projets : François Ier, qui avait eu vent des intrigues d'Henri d'Albret, en profita pour engager entièrement le roi de Navarre dans sa cause; il lui fit les plus belles promesses et envoya le dauphin, avec une belle armée, dans le Roussillon.

La guerre avait partout recommencé; dans le nord, le duc de Clèves, après de longues hésitations, avait enfin jeté le gant à l'em-

pereur ; le duc d'Orléans et le duc de Guise étaient entrés dans les Flandres; Charles-Quint avait menacé naguère le duc de Clèves « de le rendre le plus pauvre de la chrétienté, disant haut et clair qu'il quitterait plutôt sa couronne que de luy laisser un poulce de terre. » (Mémoires de du Bellay.) Maintenant c'était le duc de Clèves qui, croyant Charles-Quint perdu, disait « qu'il ferait ung trou ès pays de l'empereur dont on parlerait pendant cent ans. »

Les armées alliées du duc d'Orléans et du duc de Clèves vivaient mal ensemble. Les Allemands, campés entre Mézières et Reims, pillaient le pays : on leur avait fait accroire qu'ils marcheraient contre les Turcs; le nom seul de l'empereur valait une armée, ils répugnaient à la pensée qu'il faudrait se battre contre celui qui, dès cette époque, était l'image de la patrie germanique. Les Français eurent des succès si faciles qu'ils ne gardèrent pas bien leurs conquêtes; Antoine de Bourbon prit les places de Flandre sans trouver presque d'obstacle; le duc d'Orléans s'empara de Luxembourg, prit Arlon, Montmédy, et ne trouva de résistance que devant Thionville. Trompé par de faux rapports qui l'informaient que Charles-Quint allait chercher François Ier dans le midi de la France, il quitta sa conquête et partit en poste pour le Roussillon pour se trouver aux côtés de son père.

De ce moment, tout alla mal dans le nord. Les mercenaires du duc de Clèves demandaient sans cesse de l'argent; le duc lui-même ne songeait qu'à se justifier de sa révolte devant les états d'Allemagne. Charles-Quint le ménageait encore, dans l'espoir qu'Henri VIII, après le supplice de Catherine Howard, pourrait reprendre Anne de Clèves; mais au début de l'année 1543, il se trouva plus libre, quand le roi d'Angleterre signa avec lui un traité d'alliance offensive et défensive contre la France. Granvelle annonça à la diète que l'empereur allait bientôt combattre lui-même contre les Turcs : il demandait seulement quelques semaines, avant de se mettre au service de la chrétienté, pour punir un vassal coupable. Les nombreux amis du duc de Clèves réussirent pour un temps à retenir la colère impériale : on fit une trêve qui fut mal observée, et l'armée du duc de Clèves remporta deux victoires, l'une sur le duc d'Arschott, dans le duché de Juliers, une autre sur le duc de Nassau. François Ier, entré avec 35,000 hommes dans le Hainaut, s'empara de Landrecies. Il prétendait conduire Jeanne d'Albret dans ses états de Clèves au milieu de son armée triomphante. Mais Charles-Quint était arrivé, après avoir traversé l'Italie. Le 22 août, il parut avec une armée formidable pour le temps devant Dueren, la principale place du duché de Juliers. Les Espagnols (il y en avait 10,000 dans son armée) entrèrent par la brèche dans la ville, sous le feu des compagnies hollandaises. La ville fut mise au pillage; l'empereur

avait ordonné qu'on respectât les églises, mais le feu qui prit aux maisons mit tout en cendres.

Cet exemple jeta la terreur dans tout le pays : Juliers se rendit, toutes les villes firent leur soumission. Venloo voulait résister, et le siége allait commencer quand arrivèrent au camp impérial le sire de Brunswick et le coadjuteur de l'archevêque de Cologne pour offrir leur médiation entre Charles-Quint et son vassal. François Ier approchait : l'empereur consentit à pardonner au duc de Clèves et à le recevoir. Celui-ci se présenta le lendemain et resta longtemps à genoux devant l'empereur. Charles-Quint le renvoya à Granvelle, qui signa avec le duc le traité de Venloo; le prince rebelle était contraint de livrer deux places en garantie, d'abandonner l'alliance française, de joindre ses troupes à celles de l'empereur, de remettre tous ses états à l'empereur, qui les lui rendait en partie comme fiefs.

Le duc écrivit à François Ier pour lui annoncer les termes du traité : il ajoutait que, renonçant à l'alliance de la France, il revendiquait pourtant sa femme française. François Ier entra dans une grande colère en recevant ces nouvelles; Marguerite, sa sœur, ne dissimula pas sa joie : il lui sembla que sa fille était délivrée. Jeanne d'Albret écrivit elle-même à l'envoyé du prince : elle lui rappela les rigueurs dont on avait usé envers elle pour lui arracher un consentement à une union contraire à sa volonté. « Je me délibéray prendre mon seul recours à Dieu, lequel m'a faict cette grâce que le seigneur de Clèves a fait contre luy-même chose qui tient le roy et mon père quiètes et deschargés de la volonté et de la promesse qu'ils luy pouvaient sur ce avoir faicte. Ne reste plus que à vous respondre de madicte volonté de laquelle je crois que, qui en demanderait à monseigneur de Clèves, il saurait bien que en dire. » Le duc de Clèves n'avait réclamé sa femme que pour la forme, car pendant les grands événemens qui suivirent sa défaite nous le voyons occupé de nouvelles négociations matrimoniales. Pourtant François Ier prétendait le tenir pour engagé à son alliance et se servait de la princesse de Béarn comme d'une arme contre lui. Dans le traité de Crespy (17 et 18 septembre 1544), il fut spécifié que le roi de France ferait délivrer à l'empereur les deux protestations faites par Jeanne d'Albret au moment même de son mariage. Granvelle reçut ces protestations : il n'en fut pas satisfait et demanda une nouvelle déclaration faite devant notaire. La princesse la donna à Alençon : « N'ay voulu ny entendu prendre pour mary ledit duc de Clèves, comme aussi je ne le veulx ni entends prendre pour mary, et ce que j'ai dit de bouche a esté par force et contrainte, tout ainsi qu'il est contenu ausdites protestations, et encore je y persiste. »

L'empereur était à la fois inflexible et timoré; il ne se décidait

que lentement et voulait toujours avoir l'excès du droit de son côté. Il exigea que le duc de Clèves s'adressât au pape pour faire annuler le mariage religieux. Il fallut aussi que Jeanne renouvelât ses déclarations devant l'autorité ecclésiastique. Elle le fit le jour de Pâques, le 5 avril 1545, avec la plus grande solennité, devant le cardinal de Tournon, l'archevêque de Vienne, les évêques de Coutances, d'Angoulême, de Mâcon, l'ambassadeur de l'empereur, Jehan de Saint-Mauris; la main sur l'Évangile, elle jura qu'elle persévérait dans les sentimens contenus dans ses protestations et déclarations antérieures.

L'empereur et le duc de Clèves entamèrent une négociation avec Rome; on fit confidentiellement valoir auprès du saint-père l'intérêt qu'il y avait à donner contentement au duc de Clèves pour le retenir dans la religion catholique, qu'il faisait parfois mine de vouloir quitter. Le 12 octobre, Paul III signa le bref : « Nous dissolvons et séparons toi et Jeanne, nous vous délivrons des liens mutuels du mariage, et nous t'accordons à toi avec une autre femme, à elle avec un autre homme, la licence et faculté de contracter un autre mariage légitime. » Le duc de Clèves demanda immédiatement la main d'une nièce de Charles-Quint. On lui accorda Marie d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, qu'il épousa le 26 juillet 1546 à Ratisbonne.

Jeanne d'Albret était libre : qui pouvait désormais aspirer à sa main? Son père n'avait jamais renoncé à l'alliance avec Charles-Quint; il caressait toujours le rêve d'une union qui lui rendrait la Navarre espagnole. Quand parut le bref de Paul III, Henri d'Albret fit de nouvelles ouvertures à Saint-Maurice, l'ambassadeur d'Espagne; elles furent assez froidement reçues. La reine Marguerite entrait dans les projets de son mari, elle faisait assidûment sa cour à la reine, sœur de Charles-Quint. Elle essaya même d'emmener sa fille en Béarn, prétendant que les scandales de la cour de France lui seraient d'un fâcheux exemple. François Ier décida que Jeanne resterait à Plessis-les-Tours quand sa mère serait en Béarn. Henri d'Albret et Marguerite retournèrent dans leurs états, laissant la princesse de Navarre sous la garde du roi de France.

Les seuls princes français qui pouvaient épouser Jeanne d'Albret étaient le duc d'Orléans, le fils préféré du roi, le duc de Vendôme et le comte d'Aumale, qui devint duc de Guise. François Ier avait de grandes ambitions pour le duc d'Orléans, dont Brantôme dit « qu'il était prompt, bouillant et aimant à faire toujours quelque petit mal..., tout bouillant de guerre, bravant, piaffant, orgueilleux, trop esveillé. » Le duc d'Orléans avait fait une brillante campagne dans le Luxembourg en 1543, mais il s'y était conduit de la façon la plus étrange. A peine maître de Luxembourg, il était entré pour son

propre compte en négociation avec les princes allemands et avait protesté de son grand désir de voir « le saint Évangile presché partout le royaume de France. » Il demandait à entrer dans la confédération germanique. Charles-Quint et François avaient tous deux soufflé sur ces chimères; le premier avait rétabli son autorité dans les duchés de Clèves et de Juliers; le second avait pris lui-même le titre de duc de Luxembourg. Le roi destinait son fils à une fille de l'empereur et se promettait le Milanais de cette union; mais le jeune prince, âgé seulement de vingt-trois ans, tomba malade à l'abbaye de Forestmoutiers, près d'Abbeville, et mourut au bout de sept jours de fièvre. François Ier était inconsolable : « Lors il joignit les mains contre le ciel, y adonnant aussi son regard et dit avec bien grande exclamation : « Mon Dieu, que t'ay-je fait, en quoy t'ai-je despleu de m'avoir osté celluy par lequel la chrétienté pouvait demeurer en perpétuel repos et quiétude, celluy qui eust nourri la paix et tranquillité entre les princes? » (Lettre de l'ambassadeur d'Espagne.) Charles-Quint écrivit à François Ier une lettre de condoléance, et François Ier lui répondit en « priant Dieu vous donner grâce de n'avoir jamès besoin d'être consolé en tel endroict ny de sentir quelle douleur cest de la perte d'un fils. »

Il y avait toute chance pour que Jeanne d'Albret, qui avait six années de moins que le duc d'Orléans, épousât ce prince s'il avait vécu, car jamais Charles-Quint n'eût consenti à donner le Milanais en dot à une princesse de sa maison. Restaient le duc de Vendôme et le comte d'Aumale. Le premier, Antoine de Bourbon, gouverneur de Picardie, s'était bien comporté dans la campagne de 1543, mais le comte d'Aumale, son lieutenant, l'avait éclipsé et avait déployé ces qualités qui devaient plus tard l'illustrer comme duc de Guise. Il courtisait la mort, se montrait dans les tranchées vêtu de blanc, avançait jusque sous les murs des villes assiégées : il avait été blessé au siége de Luxembourg.

François Ier n'eut pas le temps de chercher lui-même un époux pour Jeanne d'Albret. Ses derniers jours furent affligés par la mort accidentelle du comte d'Enghien, le jeune vainqueur de Cérisoles, par les froideurs du dauphin, dont la maîtresse, Diane de Poitiers, était l'ennemie de la duchesse d'Étampes. Le roi mourut sans faire ses adieux à sa sœur Marguerite, qui était dans le Béarn et qu'il avait toujours aimée d'une affection tyrannique, mais sincère. Henri II, monté sur le trône, dut s'occuper de chercher un mari pour Jeanne d'Albret : rien n'attirait plus la reine de Navarre à la cour de France; le connétable, son ennemi, avait repris le pouvoir avec cette sorte d'âpreté qui succède aux longues disgrâces : Henri II envoya en Béarn le cardinal d'Armagnac, qu'il savait aimé de la maison d'Albret. Le cardinal était chargé de demander la main de Jeanne ruop

Antoine de Bourbon; mais le comte d'Aumale s'était déjà mis sur les rangs. Les deux maisons de Bourbon et de Lorraine se disputèrent la Navarre avant de se disputer la France.

Henri d'Albret alla au sacre du roi avec sa fille, qu'il avait prise en passant à Plessis-les-Tours : la reine Marguerite, malade, était restée en Poitou. Henri II hésitait; le duc de Vendôme était de plus grande maison, mais Diane de Poitiers travaillait pour la Lorraine. Il consulta Jeanne elle-même : la princesse savait, comme tout le monde, que le frère cadet de François de Lorraine, Claude, marquis de Mayenne, allait épouser Louise de Brézé, fille de Diane de Poitiers; mise en demeure de choisir par le roi entre le prince de Bourbon et le prince de Lorraine, elle se contenta de lui dire : « Voudriez-vous, Monseigneur, que celle qui me doit porter la queue fût ma belle-sœur, et que la fille de madame de Valentinois vint à me côtoyer? » La leçon était sévère dans la bouche d'une jeune femme, et adressée à celui qui affichait hautement ses amours avec madame de Valentinois. Henri II la prit en bonne part et donna son assentiment au mariage avec le prince de Bourbon. Il y avait une difficulté : le roi de Navarre ne voulait ni de Lorraine ni de Bourbon; il demanda un délai de quelques mois; il vint, quoique travaillé de la goutte, assister au sacre de Henri II et parla d'emmener sa fille. Le roi n'y voulut pas consentir.

Henri d'Albret songeait toujours à une alliance avec Charles-Quint. Il envoya divers agens en Espagne pour sonder le terrain. A défaut d'un prince de la maison d'Autriche, il eût encore préféré le prince de Piémont à un prince français. Charles-Quint appréciait les qualités de la jeune princesse de Navarre; dans un testament qu'il fit le 18 janvier 1540 il en parle à son fils comme d'une épouse « d'un extérieur agréable, vertueuse et parfaitement élevée. » Il lui dit que, s'il ne peut épouser la sœur du roi de France, « il faudrait à mon avis tourner vos regards sur la princesse de Navarre, pourvu que l'on obtînt une renonciation à toutes prétentions sur le royaume de Navarre, et que l'on pût faire sortir de France la princesse. »

Quand le roi de France, revenu d'un voyage en Piémont, fit son entrée solennelle à Lyon, parmi les princesses du cortége, un témoin cite Marguerite de Navarre et sa fille, dans une litière couverte de velours noir. Antoine de Vendôme se tenait à cheval à la portière. Henri II décida à Lyon que le mariage ne devait plus être retardé. Il écrivit à ce sujet une lettre au connétable, qui était à ce moment à Bordeaux, et qui peut-être l'informait des projets d'Henri d'Albret. Il dit au connétable que l'ambassadeur de l'empereur était venu voir la reine de Navarre et le chancelier pour les

persuader de rompre le mariage de M. de Vendôme. « Je feré ce que je pouré, afin de fayre les noces ou pour le moyns les fyansailles à Moulins, et vous asure quy les fera ou par amour ou par forse, et si ne le fayt, souvené-vous de ce que je vous dys. »

Moulins était la ville principale du duché de Bourbon; au XVe siècle on y avait élevé un grand château; la couronne l'avait confisqué après la condamnation du connétable. C'est là que Henri II avait donné rendez-vous au roi de Navarre. Celui-ci était arrivé, en maugréant, voyageant à petites journées. Sa résistance était à bout: sans doute il avait perdu toute espérance du côté de Charles-Quint. Le roi de France lui offrit de l'argent, une rente sur les recettes de Gascogne. Le Béarnais était besoigneux; il sermonna Antoine de Bourbon sur son luxe et ses folies, et lui recommanda d'adopter les habitudes économes de la cour de Navarre. Le mariage fut célébré le 20 octobre 1548; la jeune princesse ne fut pas cette fois traînée à l'autel. « Vous asure, écrivait Henri II, que je ne vys jamais maryé plus joyeuse que sete-sy, et ne fyt jamais que ryre. » Antoine de Bourbon était beau, brave, séduisant; Jeanne d'Albret ne connaissait pas encore ses défauts. Les longs ennuis de Plessis-les-Tours allaient finir pour elle, comme les incertitudes qui tourmentaient et fatiguaient son âme délicate. Elle fit certainement bon visage à Pierre de Ronsard, qui lui offrit un épithalame.

Quand mon prince épousa
Jeanne, divine race,
Que le ciel composa
Plus belle qu'une grâce,
Les princesses de France,
Ceintes de lauriers verts,
Toutes d'une cadence
Lui chantèrent ces vers :
O hymen! hyménée,
Hymen, ô hyménée, etc.

Les jeunes époux partirent pour Vendôme; ils y restèrent quelques semaines avant d'aller en Béarn. La reine Marguerite ne jouit qu'un an du bonheur de sa fille : elle mourut le 21 décembre 1549. Elle avait presque regardé comme une mésalliance le mariage de sa fille avec un « sire des fleurs de lys; » mais elle aimait sa fille d'une affection tendre et la voyait heureuse. Le prince lorrain que Jeanne avait dédaigné allait devenir un des arbitres et maîtres de la France; mais la reine de Navarre allait bientôt donner elle-même le jour à celui qui devait triompher des Guises et s'appeler Henri IV.

AUGUSTE LAUGEL.

LE

SALON DE 1877

II [1].

PORTRAITS, TABLEAUX DE GENRE, PAYSAGES.

LA SCULPTURE.

V.

A entendre Pascal, « le moi est haïssable, » mais à voir les innombrables portraits du Salon, il ne paraît pas que le moi soit haï. C'est un envahissement. Dans telle salle, il y a trente-deux portraits sur quatre-vingts toiles exposées; sur tel panneau, on compte huit portraits pour neuf paysages, natures mortes, peintures religieuses, tableaux d'histoire et de genre! Aussi le Salon a-t-il quelque peu l'aspect d'un gigantesque album de portraits-cartes dont chaque feuillet serait un panneau. La manie du portrait prend un caractère épidémique; elle gagne chacun. Il ne suffit plus d'avoir un portrait de face ou de profil, on en veut un autre de trois quarts, un autre de profil perdu. On a son image sur toile et sur bois, à l'huile, à l'aquarelle, au pastel, au fusain, en marbre et en terre cuite. On ne se contente pas d'ailleurs du portrait de sa tête; on veut le portrait de sa robe, de ses diamans, de son chien, de son cheval, de ses décorations, de son uniforme, de son bel habit de conseiller de préfecture. *Vanity fair!* dirait Thackeray, « Vieux habits, vieux galons! » dirait Thomas Vireloque, à la vue

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

de cette galerie de portraits, qui est aussi un musée de costumes. Ils sont là tous, depuis le dolman jusqu'à la tunique, depuis la robe rouge fourrée d'hermine jusqu'à l'habit à la française, depuis la pelisse de renard bleu jusqu'au veston de cheval, depuis « la robe princesse à traîne en queue de paon » jusqu'au « paletot fermier-général garni de jais clair-de-lune. » C'est à croire qu'afin de se voir sous toutes les faces, on finira par se faire peindre de dos, et que, pour avoir un costume qui ne puisse changer de mode, on arrivera à poser dans celui-là même que la duchesse de Ferrare avait pris pour le Titien. Mais peut-être les peintres s'opposeraient-ils à cette fantaisie, car il semble que les chatoiemens, les reflets et l'éclat des étoffes de soie tentent plus leur pinceau que les tons mats de la peau nue.

On craignait que la photographie ne tuât l'art du portrait; bien loin de l'avoir tué, elle l'a fécondé. On veut avoir sa photographie pour l'album ou pour la cheminée, mais pour le panneau du grand salon il faut le portrait en pied ou en buste. On tient surtout à ce que ce portrait soit d'abord exposé. C'est pour cela que les peintres hors concours ont à peindre plus de portraits qu'ils ne le peuvent. Grâce à leur signature, qui n'est plus justiciable des sévérités ou des caprices du jury, on est assuré de se voir sur la cymaise au Salon de peinture. Il se raconte à ce propos une curieuse historiette. Une fort jolie femme sollicitait en vain depuis plusieurs mois un peintre en renom pour qu'il fît son portrait. De guerre lasse, celui-ci lui dit enfin qu'il n'avait pas le temps de faire de portraits, mais qu'il avait l'idée de peindre une tête de Jane Grey sur le billot; il ajouta que le type de la jeune femme était celui-là même qu'il avait rêvé de donner à la femme d'Henri VIII, et que, si elle y consentait, il la peindrait ainsi. Cette bizarre convention a été acceptée. Et voilà pourquoi nous verrons au Salon de 1878 la tête de la comtesse sur un billot. « Cette fable montre, » comme disait Ésope, qu'on ne se prête pas moins aux fantaisies des peintres de portraits qu'on ne se soumet à leurs prétentions sur la question d'argent.

Mais de plus sérieuses bonnes fortunes se présentent parfois aux portraitistes. N'est-ce point une heureuse aventure que de peindre un portrait qui pour le présent comme pour l'avenir soit un tableau d'histoire? Il en est ainsi du *Portrait de M. Thiers*, par M. Bonnat, auquel le nom illustre du modèle assurerait la première place parmi les portraits du Salon, si le talent grandissant du peintre ne la réclamait pas.

M. Thiers est debout, de face. Sa main gauche s'appuie à la hanche sans affectation, et le bras droit tombe naturellement le long du corps. Il est vêtu d'une redingote noire boutonnée qui

dessine comme dans la nature sa taille ramassée, mais toujours ferme et droite. La tête, avec sa couronne de cheveux d'un blanc très vif, à reflets d'argent, ressort en puissant relief. Les traits crient la ressemblance. C'est bien là cette tête si bien proportionnée, comme celle des hommes dont l'équilibre des facultés, — ce que les Grecs appelaient l'harmonie, — est la caractéristique : ce front large où, plus que l'âge, la pensée a gravé ses rides; ce nez à l'arête pleine, aux narines coupées carrément et dont le peintre a accusé la saillie par une ombre portée, vigoureusement projetée sur la lèvre supérieure; cette bouche où la lèvre inférieure un peu charnue s'avance en recouvrant le bord de la lèvre supérieure très mince, droite et pareille à un trait de pinceau; ce menton dont l'ossature puissante trahit la volonté et l'énergie; ces joues un peu alourdies, mais sans mollesse, qu'entoure un faux-col empesé; ces yeux vifs et lumineux, si perçans sous le verre de légères lunettes, soutenues par une flexible armature d'acier; cette haute arcade sourcilière, remplie par une paupière épaisse et dont l'arc s'accentue par le froncement des sourcils clair-semés. M. Bonnat s'est surpassé dans ce beau portrait. La tête est peinte très franchement par larges méplats. Les plis de la peau du front, les reliefs et les dépressions qui s'accusent dans les chairs des joues, les rides qui se creusent perpendiculairement aux deux coins de la bouche, tout cela est accusé sans exagération et sans minutie. Le seul reproche qu'on puisse faire à M. Bonnat, — sans parler des mains, mains soufflées de goutteux, comme coupées par des plis aux jointures des phalanges, qui ne sont nullement celles du modèle, — c'est d'avoir peint M. Thiers dans un des aspects les moins habituels de sa physionomie. Ce front plissé, ces sourcils froncés, ces commissures des lèvres qui s'abaissent dans un caractère de tristesse, donnent au visage une expression soucieuse et assombrie qui n'est pas celle qu'on est accoutumé de voir à M. Thiers. Peignant un homme de Plutarque, M. Bonnat a immobilisé dans le bronze cette physionomie si vivante et si mouvante. Un peu plus d'animation dans les traits, un peu plus de vivacité dans le regard, un peu plus de vie dans la carnation, et ce portrait serait la saisissante effigie de ce grand homme que n'atteignent ni les années ni les événemens.

Quelle plus féconde et quelle plus heureuse collaboration que celle de MM. Meissonier et Alexandre Dumas! Égale bonne fortune pour le peintre et pour le modèle. Comme on devait s'y attendre, M. Meissonier a composé ce portrait en tableau. C'est un portrait; c'est aussi un intérieur. M. Alexandre Dumas est peint de face, assis près d'une massive table de chêne sculpté, surchargée de livres, de papiers et d'objets d'art. Le torse un peu en arrière, la tête lé-

gèrement inclinée de côté, il appuie l'avant-bras droit sur la table et tient ses deux mains entre-croisées à hauteur de ceinture; la jambe gauche ramenée sur la droite s'avance en raccourci. L'auteur de la *Dame aux Camellias* n'est pas courbé sur l'ouvrage. Loin de là, il y tourne presque le dos; mais il ne travaille pas moins pour cela, car il regarde et il pense. La tête, d'une ressemblance parfaite dans les traits et dans l'expression, sinon dans la carnation, trop poussée au rose, est traitée magistralement, par touches aussi fermes et aussi larges que dans un portrait de grandeur naturelle. Les mains sont aussi d'une facture mâle et accomplie. Peut-être sont-elles un peu grandes, rappelant ainsi certaines épreuves photographiques où les mains, en saillie en avant du corps, ont été grossies par l'objectif. La tonalité générale est trop rose, surtout dans les ombres. La localité n'est pas toujours juste. Ainsi on ne sait si la table et la chaise sont en chêne, en acajou ou en quelque bois inconnu.

M. Alexandre Dumas est à sa table de travail; voici M. Émile Augier dans un caractère plus intime encore. M. Édouard Dubufe a peint l'auteur de *l'Aventurière* dans la robe de chambre de Molière. C'est un portrait bien peint et bien éclairé. Mais M. Émile Augier a la tête mâle et accentuée d'un bronze de la renaissance; M. Dubufe n'en a pas précisé avec assez d'énergie les lignes statuaires.

Le portrait en buste de Mme M..., par M. Alexandre Cabanel, est une œuvre achevée. Le corsage blanc, bordé de fourrure, s'enlève sur la teinte plate du fond, d'une pourpre assombrie. Le visage, encadré d'une chevelure très noire, est d'une rare distinction et d'un profond sentiment. Ce dessin si précis, ce modelé si ferme et si délicat, rappellent la manière des maîtres florentins. Pas d'éclat de couleur, pas de relief vigoureux, et cependant à côté du portrait de Mme M... les autres portraits exposés dans cette salle disparaissent. Les têtes surtout ne se tiennent plus; elles sont atones, dénuées de vie, en carton-pierre ou en baudruche.

C'est dans la lumière diffuse du grand air que M. Paul Baudry a très hardiment posé son portrait du général C... de M... La figure fièrement campée, et la tête, d'une vive expression de « crânerie » militaire, se modèlent par larges plans, dans un accord de tons clairs à peine rompus par d'imperceptibles demi-teintes. M. Baudry a traité ce portrait d'une façon un peu décorative, en ces tonalités d'aquarelle très vigoureuses qu'il a adoptées pour quelques-unes de ses peintures du nouvel Opéra. Vêtu de la petite tenue d'officier-général, képi, pelisse soutachée de noir avec étoiles d'argent aux manches, culottes rouges et grandes bottes, le général est descendu

de cheval à la grand'halte d'une étape. Il s'appuie du bras sur la selle d'un bel alezan. La tête de l'animal, vue en raccourci, paraît sortir de la toile. L'effet est poussé jusqu'au trompe-l'œil, à ce point qu'on craint pour la bordure supérieure du cadre, que rasent les oreilles du cheval, un de ces violens mouvemens de tête habituels aux pur-sang, qui le briserait. Au troisième plan, un trompette d'ordonnance en selle sur un cheval gris pommelé se prépare à sonner la marche, et au fond, dans le creux d'un vallon verdissant, on aperçoit une colonne de hussards, qui a mis pied à terre. M. Baudry expose aussi le portrait d'une petite fille en robe bleue avec écharpe blanche. La physionomie, très fraîche et très enfantine, n'a pas cet air boudeur que les peintres sont accoutumés à donner aux enfans qui posent. Il semble au reste que M. Baudry ait tout sacrifié à cette charmante tête; la facture des jambes est molle et celle des mains trop sommaire. Et quel singulier fond le peintre a choisi : la plinthe de sapin peinte en chêne et le hideux poêle de faïence blanche à bouches de chaleur de cuivre qui déshonore nos salles à manger. Cette jolie enfant, à qui on a refusé l'entrée du salon, était-elle donc en pénitence?

M. Chaplin n'a pas choisi un fond aussi prosaïque pour son charmant portrait de femme : c'est un fond de ciel bleu, martelé de blanc, très clair et très lumineux, qui, se blanchissant encore à l'entour de la tête, l'éclaire et la fait transparaître en pleine lumière. La jeune femme est vêtue d'une robe de satin noir, moirée de reflets, traitée avec beaucoup de largeur et de souplesse. Elle tient à la main gauche un chapeau de feutre gris orné d'une longue plume blanche, et la main droite, armée d'un fouet de chasse, repose sur la tête d'un haut lévrier d'Écosse à poils touffus. C'est une blonde; ses cheveux ont cette teinte cendrée, si finement nuancée, à laquelle on a le tort de préférer le ton flavescent, qui semble toujours artificiel, des chevelures à la mode. Des boucles rebelles, jouant librement sur le front au-dessus de sourcils fournis et foncés, tranchent dans une douce et fraîche harmonie avec les tons roses et transparens de la peau. Les peintres qui voient en gris, en rouge ou en noir refusent à M. Chaplin le droit de voir en rose. Le rose n'existe-t-il donc pas dans les œuvres de la nature comme dans celles de l'industrie? Ils s'indignent que le peintre peigne rose une robe de satin rose; faut-il donc qu'il la peigne verte? Au reste, dans ce portrait, M. Chaplin n'a pas abusé du rose, dont seul il sait rendre l'éclat et le ton juste, — les autres peintres le traduisent par le lie de vin pâli. Sauf les carnations, très vives, très lumineuses et très vivantes, tout est tenu dans une gamme sobre et vigoureuse. Le portrait de M. le duc d'Audiffret-Pasquier est plus accusé encore

dans la sobriété du ton et dans la simplicité de la silhouette. La pose est naturelle, il n'y a à reprendre qu'un peu d'indécision dans le faire des chairs. La tête de la femme est modelée avec beaucoup plus de hardiesse et de fermeté. Il est vrai que ce portrait de femme, baigné d'air, plein de couleur et de vie, et qui a quelque chose de la grâce cavalière d'une figure de Reynolds, est une œuvre de maître.

Parmi les portraitistes, il en est qui peignent des portraits; il en est d'autres qui ne peignent que des robes et des fonds : M. Clairin est de ceux-ci. Comme cette robe de satin violet brille en éclatans reflets, comme ce fauteuil de peluche verte chatoie, comme ce beau rideau mordoré miroite, comme ce tapis de moquette orange flamboie! Malheureusement la tête pâlotte de la petite fille s'efface dans cette orgie de couleurs et semble peinte avec du lait doux. Et voyez l'étrange attitude que M. Clairin a donnée à son modèle! Est-ce là la candeur naïve et l'adorable gaucherie de l'enfance? Cette petite fille prend une pose de conquérant. Elle a la main sur le dossier d'un fauteuil, comme un général sur un affût de canon. Elle frappe du pied, elle piaffe, pourrait-on dire. A voir les gonflemens du rideau et les furieuses ondulations de la chevelure blond-chanvre, il semble qu'il fasse grand vent dans cet appartement si bien calfeutré! M. Clairin mérite plus d'éloges pour son portrait d'un conseiller à la cour de cassation. Le rouge de la robe, exalté par le vert rompu d'un rideau, éclate avec une vigueur superbe. C'est un effet de couleur très franche et très simple, qui vaut mieux que toute la rhétorique de rapports, d'alternances et de juxtapositions quintessenciées du portrait de la petite fille. Au nombre des portraits de fond et de robe, on n'aurait garde d'oublier les deux toiles tapageuses de M. Benjamin Constant, qui cependant avait peint avec tant de talent le *Mahomet II*. Riches étoffes, brillans ajustemens, tentures somptueuses, magnifiques fauteuils, vases de Chine, cornets du Japon, émaux cloisonnés, mais de têtes, point. M. Blanchard, lui aussi, nous paraît avoir ces tendances; mais s'il cherche des fonds, au moins ne leur sacrifie-t-il pas les portraits. Il tient les accessoires dans une gamme atténuée qui ne frappe pas le regard au détriment de la figure. Son portrait de la duchesse de Castiglione-Colonna, peint avec science et avec goût, a la grande allure et l'air royal du modèle. La duchesse est vêtue d'une robe brune sur laquelle s'arrondit une écharpe de crêpe de Chine d'un violet attiédi, ramagée de fleurs et d'oiseaux. Au second plan, on distingue sur une table massive, au milieu d'autres objets, le buste de Bianca-Capello, ce bronze de Mme Colonna, qui sculpte et qui peint comme si elle n'était ni belle ni duchesse.

M. Carolus Duran a exposé un très beau portrait d'enfant et un portrait de femme qui appelle la discussion, bien qu'il porte aussi la marque du grand talent du peintre. Tout d'abord la forme de la toile, qui affecte la figure d'un carré long, n'est point heureuse. Étendue sur une chaise longue de velours blanc festonné de dessins rouges et verts, Mme de L... a le coude appuyé sur un large coussin de satin cerise, dans une pose quelque peu prétentieuse. La robe blanche qui l'habille semble trop fripée pour une étoffe de satin; d'ailleurs cette robe manque d'éclat. Le rideau gros-vert qui descend au fond est au contraire d'un ton très riche. On s'offusque à tort de la note vibrante du coussin; le ton est trop franc pour détonner. Au demeurant la figure vaut mieux que le décor. Le visage, la poitrine, les bras sont pleins de relief et de vie, et ces grands yeux bleus vous regardent avec une fixité vivante. Plus simple de composition et d'ajustement est le portrait d'enfant. Vêtu d'une robe de velours brun ornée d'une collerette de guipure, il se détache en vigueur sur un grand rideau bleu d'outre-mer, à reflets verts, d'une intensité extraordinaire. Il porte à ses jambes nues de petites chaussettes mal tirées d'un bleu-vert qui rappelle dans un note plus adoucie le magnifique ton du rideau. Il est debout, les mains entre-croisées au-dessous de la taille, dans une pose très naturelle. Ce petit garçon est un blond à yeux noirs. M. Carolus Duran excelle à peindre ce type anormal qu'accompagne presque toujours une chaude carnation. Aussi dans quelle éclatante harmonie son pinceau a modelé ce visage, ces bras nus et cette petite poitrine décolletée! Ce qu'il faut surtout admirer, c'est la franchise et la hardiesse de la touche. Les lèvres, le nez, les yeux, tous les contours de l'intérieur du galbe sont accusés avec une audace, une sûreté, une précision et une largeur sans pareilles. M. Carolus Duran n'a jamais mieux fait. Voici un portrait qui a la couleur et le dessin, la lumière et le relief, l'effet plastique et l'apparence vivante, pourquoi, au risque d'être contredit, ne pas oser dire que c'est un chef-d'œuvre?

Le mot chef-d'œuvre, qui d'ailleurs n'a peut-être pas dans les arts la même signification que dans les lettres, nous le répétons non pas avec plus de conviction, mais avec moins de crainte des contradictions, devant le petit portrait d'enfant de M. Paul Dubois. C'est un profil de petite fille s'enlevant en relief sur un fond neutre. On ne voit que le haut du buste, couvert d'une robe vert foncé avec un grand col blanc attaché par un nœud de ruban marron. Une abondante chevelure châtain, retenue au sommet de la tête par un autre nœud marron, tombe en boucles sur les épaules. On ne saurait dire la chaude harmonie et la couleur vigoureuse de ces tons sobres

et rompus. Le modelé du visage a la fermeté de la statuaire et la souplesse grasse de la peinture. Les méplats largement marqués se fondent dans le moelleux de la pâte; les joues s'arrondissent avec un relief surprenant. Et quelle intensité de vie dans ce regard fixe et dans cette bouche frémissante! On dirait un Holbein, ou un Antonello de Messine, avec plus de souplesse et de charme. Peut-être y a-t-il plus de mâle vigueur dans cette petite tête d'enfant, qui place M. Paul Dubois au premier rang des peintres contemporains, que dans le fameux *Chanteur florentin* qui a fait sa réputation comme sculpteur. L'autre portrait de M. Paul Dubois, celui de la princesse de B..., mérite aussi beaucoup d'éloges. La couleur est sobre et vigoureuse, le modelé ferme et large, l'ajustement d'une simplicité de haut goût. Une légère critique toutefois : la jupe, où ne se joue pas la lumière, paraît plaquée contre le fond.

Le portrait du doyen des notaires de Paris, par M. Cot, est largement peint et vigoureusement modelé. L'habit à la française, les culottes, le large rabat de dentelles, les manchettes plissées, costume officiel des notaires, y donnent un certain caractère XVIIIe siècle qui ne messied pas. Le portrait de M. Cambon par lui-même rappelle par la tournure les portraits du XVIe siècle. Drapée dans un grand manteau de drap à collet de velours noir qui n'est d'aucune époque, la figure vue de profil se détache en silhouette sur une teinte plate de vert clair. Quoique ce corps soit d'un relief un peu mince, et que le visage et les mains trahissent trop de mollesse d'exécution, ce portrait aurait bon air dans la galerie des portraits de peintres du musée des Offices. Le portrait du grand-rabbin de France indique chez M. Alphonse Hirsch de très sérieux progrès. La figure est bien posée; la facture est ferme et précise; les mains, le fauteuil, les livres sont enlevés avec liberté. La tête, encore d'un modelé un peu dur, a beaucoup de relief. M. Isidor est, paraît-il, très ressemblant. Or c'est, quoi qu'on en puisse dire, un grand mérite pour un portraitiste que de savoir donner la ressemblance. Que M. Alphonse Hirsch assouplisse encore son pinceau, et il marquera parmi les peintres de portraits. Un autre portrait plein de qualités, mais d'une exécution également un peu dure, c'est celui de M. Léopold Flameng, par son fils François Flameng. Le lumineux aquafortiste est peint en tenue de travail, vareuse et béret, devant une table où il s'occupe à faire mordre un cuivre. La tête, bien modelée par larges méplats, n'a pas toutefois la souplesse de la chair. La préparation des mains est excellente, mais il eût fallu y revenir, et surtout faire disparaître le fâcheux raccourci du pouce droit, dont la seconde phalange est étranglée.

Le pinceau héroïque de M. de Neuville semblait bien fait pour

peindre M. Paul Déroulède, dont on a lu les valeureux *Chants du soldat* et dont on connaît l'intrépidité sur les champs de bataille de 1870. Toutefois M. de Neuville n'a pas réussi ce petit portrait en pied. Il y a là une profusion d'équipement déplacée. La capote roulée en sautoir autour du corps, la lorgnette, le revolver, la cartouchière au ceinturon, et la canne dans la main, le jeune lieutenant de chasseurs ainsi accoutré fait involontairement songer à Robinson Crusoé partant pour explorer son île. Nous savons trop bien que l'officier d'infanterie doit, comme Bias, porter tout avec lui; mais de ce que cet attirail est nécessaire en campagne, il ne s'ensuit pas qu'il le faille reproduire dans un portrait. Il y a de M. Titeux un petit portrait en pied, celui du colonel G..., qui est de beaucoup plus simple. Pour ne porter que son sabre, le colonel n'en a pas un aspect moins martial. M. Portaëls a peint aussi un portrait de M. Déroulède, qui, en dépit d'une facture un peu veule et d'une couleur un peu terne, mérite d'être signalé.

Le portrait de M. Rubé par M. Mathey a plus d'effet que de fond, comme la peinture de tous ceux qui de près ou de loin tiennent à l'école impressionniste. La pose est fort originale. Le prestigieux décorateur est debout, piétinant sur une immense toile qu'il a déjà à demi couverte des ramures feuillues d'une forêt d'opéra. Un bon portrait aussi est celui de M. A. B... par M. Miralles. Il y a là de la couleur, de la vie et beaucoup de ressemblance. La tête, vivement éclairée, s'épanouit en pleine lumière; mais que cette facture « pignochée, » procédant par petites touches juxtaposées et substituant la mosaïque à la peinture, est agaçante! Le portrait de M. Régnier par M. Escalier nous cause la même irritation, quoique la spirituelle physionomie du grand comédien soit bien exprimée. Certes nous n'aimons pas les portraits lissés, léchés et vernis, où on peut se mirer comme en une glace; mais encore faut-il qu'on puisse voi un portrait de près, et qu'une peinture empâtée par places, par d'autres laissant à nu le gros grain de la toile, n'ait pas l'aspect d'une mosaïque dégradée. M. Édouard Bertier a deux portraits de femme, empreints d'une grâce simple et d'une distinction aristocratique, qui rappellent par leur délicate sobriété de tons et leur sérieuse science de modelé la manière de Cabanel. Le grand portrait en pied de Mme la générale T... est surtout digne d'éloges. Le galbe est élégant, le visage est fort ressemblant, et le bras nu se détache en plein relief sur le noir de la robe. Dans le portrait de lady S... par M. Bastien-Lepage, il n'y a guère à louer que l'étoffe de la robe, supérieurement rendue en ses chatoiemens satinés, et la merveilleuse facture des mains. Plaquée contre une tapisserie, la figure semble en faire partie, tant elle manque de vie et de relief. On a

dit trop de bien de l'étude bizarre intitulée *Mes Parens*, du même artiste. Une couleur terne, un modelé sans accent, une prétentieuse recherche de naïveté dans les attitudes, ne méritent pas tant d'admiration. Cette pochade d'atelier a tout l'air d'une gageure. Dans un portrait de femme, vêtue de bleu et se détachant sur un fond bleu, M. Parrot donne une réédition de *Blue-Boy*. C'est la symphonie en bleu très audacieusement modulée en ses plus vibrantes et ses plus fines harmonies.

Une vigoureuse coloriste, c'est Mme Madeleine Lemaire. La figure qui a pour titre *Manon* est le plus brillant ramage de couleurs vives, d'une densité éclatante, juxtaposées avec une hardiesse et une franchise toutes viriles. On chercherait en vain la main d'une femme dans cette peinture robuste. Cette fille haute en couleur, à l'allure décidée, aux yeux hardis, n'est pas la délicate Manon Lescaut du roman qui séduisit Des Grieux par « la douceur de ses regards et son air charmant de naïveté; » c'est la Manon « délurée » de la chanson des gardes-françaises, moitié grisette et moitié cantinière. Le portrait de Mme A... est peint dans une gamme plus adoucie. C'est une Anglaise aux carnations diaphanes et rosées, vêtue d'une robe blanche. Il y a beaucoup d'éclat dans les *blancs* et beaucoup de transparence dans les chairs. Chaplin, dont Mme Lemaire est l'élève, pourrait contre-signer ce beau portrait. Mlle C. de Mendeville, une autre élève de Chaplin, débute par un portrait de femme. Le modelé manque de dessous, et la figure est faiblement dessinée, mais la couleur chaude et vigoureuse révèle aussi une mâle coloriste.

Le portrait de M. Faure en costume d'Hamlet, figure plaquée, sans proportion, sans relief, sans air, sans vie, et qui n'est pas d'aplomb sur ses jambes, démontre définitivement l'inanité du prétendu tempérament de M. Manet et l'insuffisance de ses études premières. Ce portrait ridicule clôt la nombreuse série des portraits à sensation du Salon de 1877. Mais il faut encore citer, soit à cause du nom du peintre, soit à cause de la valeur de l'œuvre, un certain nombre de portraits : les deux beaux portraits d'hommes de M. Henri Lehmann, qui est toujours le maître qu'on sait; celui de Mlle M... par M. Eugène Faure, d'un grand charme d'impression, mais si pâle et si atone que la figure va rentrer dans la toile; le portrait de M. Mollart par M. Feyen-Perrin, dont la physionomie manque un peu d'accent; le portrait de M. Dugué de la Fauconnerie, par M. Giacomotti, bien posé et bien vivant, mais trop poussé au rouge; un vigoureux portrait de femme, par M. Tony Robert-Fleury; le général d'Aurelle de Paladines, par Mlle Nelly Jacquemart, peintre qui nous paraît en pleine décadence; un portrait, par

M. Jacquet, d'une rare insuffisance de modelé, — les mains sont littéralement à l'état d'ombres; une jolie figure de femme, par Mme Henriette Brown; un charmant portrait de jeune miss, par M. Sargent, d'une claire harmonie et auquel on ne peut reprocher que des mains fuselées; un portrait de M. E. Thirion qui se recommande par les mêmes qualités et pèche par les mêmes défauts que celui de M. Sargent; un portrait d'enfant, imitation flagrante de la manière de M. Paul Dubois, par M. Wencker; une figure crayeuse, par M. de Winter, et une figure empourprée, par M. Vély; deux têtes de femmes, d'un coloris très fin, d'un modelé très délicat et d'une grâce charmante, par M. Léon Erpikum; le portrait de M. Mathieu Meusnier, par M. Monginot, peu ressemblant, mais d'une vigoureuse couleur; le portrait de M. Gambetta, par M. Healy; le portrait de M. Pierre Véron, par M. Jules Goupil; le portrait de M. Scheurer-Kestner, par M. Jean Benner, lumineux et accusant le relief, quoique d'une facture un peu molle; enfin de bons portraits, par MM. Parrot, Xydias, T. de Mare, Amand Gautier, Pérignon, Bonnegrâce.

On doit aussi ranger sous la rubrique portraits quelques études de grandeur naturelle qu'on ne pourrait placer dans une autre catégorie, et quelques scènes qui ne sont qu'une réunion de portraits. La *Muse des bois*, tête d'étude de M. Hébert, a la grâce morbide, les tons bistrés et le beau caractère des figures du peintre de *la Mal'aria.* Quelle pauvreté d'invention dans *la Veuve*, de M. Lematte! une grande Italienne, à l'épaisse chevelure noire et au teint cuivré par les caresses du soleil, tenant dans ses bras un petit enfant blond aux carnations dorées. Cette composition sans personnalité rappelle certaines figures de M. Landelle, avec une couleur plus chaude. Le tableau, très largement peint dans une gamme un peu rose, intitulé : « Ne dîne jamais en ville, » par Mme Louise Dubréau, représente un vieillard attablé dans quelque crèmerie où l'on trouve des « ordinaires » à 40 centimes. Devant lui, sur la table sans nappe, une assiette ébréchée, encore à moitié pleine, une fourchette de fer, un gros morceau de pain et un numéro du *Petit Journal*. Le vieillard se verse à boire lentement, regardant couler le liquide rouge avec la plus vive satisfaction. « Il est, comme on dit, bien à son affaire. » Mais à voir cette longue barbe blanche, ces traits réguliers, cette tête de vieux modèle en un mot, on devine sans peine quels sont les moyens d'existence de ce brave homme : il pose les saint Jérôme dans les ateliers.

Sous le titre de *la Lecture*, M. Fantin-Latour a peint deux jeunes femmes assises, coupées à mi-jambes par la bordure du cadre. L'une, le coude gauche appuyé sur une petite table et la tête, vue de face,

légèrement inclinée et soutenue par la main gauche, lit dans un livre qu'elle tient à la main droite; l'autre figure est de profil, le corps droit sur la chaise, les mains posées sur les genoux, écoutant la lectrice. La couleur très sobre, le dessin très précis, le modelé intérieur très ferme, tout est empreint de cette simplicité poussée jusqu'à l'austérité qui caractérise la manière de M. Fantin-Latour. C'est un artiste sincère et puissant, auquel on ne saurait trop rendre justice. *Le Déjeuner sous la tente*, par Mlle Louise Abbéma, réunit cinq ou six personnages autour d'une table surchargée des reliefs d'un repas. Assez rudimentaire, la composition est un peu théâtrale : c'est ainsi que les acteurs se groupent sur la scène quand ils viennent de manger les poulets en carton du magasin des accessoires. Les grandes feuilles vertes des aloès, des caoutchoucs et autres plantes de serres tranchent crûment avec les vêtemens des convives, éclairés par la lumière diffuse. Aucune figure n'est à son plan. L'enfant en gris et rose du premier plan rentre dans la toile, tandis que deux personnages du troisième plan ressortent en taches noires. Il y a pourtant des qualités de couleur et même de dessin dans cette grande toile, car Mlle Louise Abbéma est une impressionniste qui sait dessiner. C'est en quoi elle se distingue singulièrement dans l'école, car pour les impressionnistes convaincus, c'est l'absence du dessin qui est « la probité de l'art. »

VI.

Plus qu'aucune autre, la peinture de genre subit les caprices de la mode. Les sujets qui attiraient le public il y quelques années le laissent aujourd'hui fort indifférent. L'anecdote historique a fait son temps, les néo-grecs s'en vont, comme leurs dieux, les turqueries sont surannées, le sujet sentimental n'a plus d'action, la ferraille moyen âge et la friperie Louis XIII et Louis XV sont démodées. Aussi ne s'arrête-t-on guère devant *la Nièce de Don Quichotte*, peinture assez froide de M. Comte, ni devant la *Charrette de Manon Lescaut* de M. Outin, qui est pourtant une pittoresque illustration à la Tony Johannot, avec un frais coloris en plus. On passe rapidement aussi devant *la Lecture* de M. Plassan, devant *la Partie de dés* de M. Pascutti, devant la *Première prière* de Mme Louis Enault, d'un joli sentiment et d'une agréable couleur. On ne donne enfin qu'un regard distrait à *la Boutique de draperie au dix-septième siècle* de M. Willems, aux *Tambours de la république* de M. Jiménez, au *First engagement* de M. Saintain, au *Passage d'Espagne* de M. G. Colin, et à tant d'autres œuvres intéressantes qui eussent autrefois attiré la foule. C'est surtout devant les petits tableaux que le bon

goût et le mauvais goût du public se donnent libre carrière. Aujourd'hui la faveur est à l'exécution sèche et minutieuse ou à la facture extrêmement lâchée. Pas de milieu entre MM. Lambron et Léo Hermann, qui peignent, comme on grave, à la pointe sèche, et MM. Gœneutte et Gonzalès, qui ont des contours bavochés, un modelé intérieur à peine ébauché et des fonds à l'état d'esquisse. Pour les sujets, la vogue est aux scènes de la vie contemporaine comme *la Sortie de Saint-Philippe-du-Roule* de M. Béraud, ou le *Boulevard Rochechouart* de M. Gœneutte, ou aux compositions égrillardes, pour ainsi dire à double entente, si on nous passe cette locution démodée, comme *le Nouveau Commis* de M. Vibert ou *la Visite imprévue* de M. Van den Kerckhove.

M. de Nittis est le chef, sinon le maître, de la nouvelle école des « croqueurs en plein vent. » Lui au moins a de l'esprit, de la couleur, une sérieuse connaissance de la perspective linéaire et le don de la perspective aérienne. Sa *Vue du Pont-Royal* est, après tout, un fort joli tableau. Le point de vue est pris de l'angle du Pont-Royal et du quai Voltaire. A gauche, c'est la Seine avec ses bateaux-mouches et ses chalands, puis le pont des Saints-Pères découpant les cercles de fer de ses arches, puis au loin le quai du Louvre, le quai de l'École et la lourde silhouette de la Tour-Saint-Jacques qui s'estompe dans un ciel d'octobre. A droite, c'est tout le quai Voltaire fuyant dans la perspective. Voici les maisons, les boutiques, les kiosques bariolés d'affiches des marchandes de journaux, les baraques des surveillans de voitures, les arbres de la berge dont les branchages dépouillés s'élèvent au-dessus des parapets surchargés des boîtes à livres des étalagistes. Au premier plan, contre le parapet du pont passe une bonne conduisant deux *babys*. Non loin d'elle, deux vieux bibliophiles bouquinent avec passion; l'un feuillette une brochure; l'autre regarde avec une grosse loupe si cet in-12 est sans défaut. Un élégant s'est arrêté près du kiosque pour acheter le journal du soir. Le trottoir est encombré de passans; sur la chaussée courent les fiacres, les camions et les omnibus. Tout cela vit, marche, s'agite et grouille dans l'air et dans la lumière. Les premiers plans manquent de fermeté; la bonne et les enfans, par exemple, sont d'une facture trop lâchée; mais les fonds s'éloignent avec une singulière impression de vérité optique.

Parmi ceux qui s'inspirent avec plus ou moins de liberté de M. de Nittis, il faut citer M. Poirson, M. Jean Béraud, M. de Thoren, M. Victor Gilbert, M. Duez, M. Hayon, M. Sicard, M. Gœneutte, M. Kaemmerer, — j'en passe et de plus mauvais! Il y a une vive couleur et une certaine vigueur de modelé dans *le Marché de Maubeuge* de M. Victor Gilbert. Un autre marché, celui du *Quai Saint-Aubin*,

à Lyon, par M. Sicard, est un effet du matin très frais et très vaporeux. *La Jetée de Trouville* de M. Poirson, qui représente le bateau de promenade pour le Havre rentrant au port, est agencée avec beaucoup de pittoresque et enlevée d'une touche spirituelle. M. de Thoren, dans le *Mois d'août à Trouville*, a croqué d'une façon très amusante les baigneuses de Trouville, nageant et sautant à l'envi, et il a eu le bon goût de les peindre toutes fort jolies. M. Kaemmerer n'aime pas les sacrifices. Dans sa *Partie de crocket*, toutes ses figures en pleine lumière et vêtues de costumes clairs ont la même valeur de ton, ce qui fait naturellement qu'elles paraissent toutes au même plan. Au reste cette gamme de tons clairs vivement éclairés est des plus offensantes pour les yeux; il faudrait voir ce tableau à travers un verre enfumé. *L'appel des balayeurs devant le nouvel Opéra*, de M. Gœneutte, révèle un impressionniste tout à fait convaincu : facture lâchée, modelé nul, composition enfantine, couleur terne, figures sans aplomb et fonds sans perspective. Et pas le moindre esprit pour racheter cette triviale, servile et fausse interprétation d'une scène parisienne. *La Sortie de Saint-Philippe-du-Roule*, de M. Jean Béraud, ne vaut guère mieux. La rue est trop large, c'est une place. Tout est d'un ton faux, car il faut remarquer que plus le peintre veut sortir de la vérité conventionnelle et peindre la vérité absolue, et plus il s'éloigne de la nature qui l'aveugle. L'asphalte a le gris des sables des mers du nord; cela n'a jamais été un trottoir. Beaucoup de figures ne sont pas à leur place; il en est de même des maisons qui s'étagent dans la perspective. On doit pourtant reconnaître que M. Béraud pose spirituellement ses personnages et qu'il sait se servir des *noirs* avec hardiesse et succès; mais quand ce genre de peinture n'est pas animé par un coloris vif et vivifié par l'air ambiant, en dépit de l'entente pittoresque de la composition, de l'attitude naturelle des figures, de l'aspect plus ou moins discutable de vie et de mouvement, il n'a pas plus de valeur au point de vue de l'art qu'un croquis de l'*Illustration*. On est tenté de dire avec Diderot : « Petits sujets, petits esprits; petits peintres, petite peinture. »

Toutefois peut-être préférons-nous encore les impressionnistes, qui ont au moins le mérite de la sincérité, à tous ces petits peintres espagnols qui imitent Fortuny sans s'apercevoir qu'ils sont à l'auteur des *Fiançailles* ce que les maravédis ou les cuartillos sont au doublon. Rien de plus irritant que ces à-peu-près de peinture ternes par endroits et scintillans par d'autres, que ces figures chiffonnées et bavochées qui ont la précision d'une statuette de neige et la consistance d'une colonne de fumée, que ces couleurs papillotantes piquées au hasard de rehauts de lumière. Nous verrions sans regret

partir pour l'Espagne *les Cadeaux de noces* de M. Gonzalès, *le Jongleur japonais* de M. Lonza, *la Convalescence* de M. de Los Rios, *les Favoris de la cour* de M. Cazanova, bien que ce dernier ait une touche plus grasse et plus solide que ses confrères, et les *Fleurs de parc* de M. Brunner-Lacoste, un Français travesti en Castillan.

Maintenant que le critique a, lui aussi, sacrifié à la mode du jour en parlant tout d'abord des tableaux qui intéressent le plus le public, qu'il lui soit permis d'arriver à des œuvres d'un art un peu plus sérieux. La *Meta sudans*, de M. Émile Lévy, représente une fontaine où les lutteurs viennent après les jeux du cirque faire leurs ablutions. Les uns se frottent avec le strygile, d'autres se plongent dans les piscines, d'autres essuient l'eau qui les couvre. Au premier plan, trois beaux jeunes gens demi-nus s'avancent pareils à des dieux, — *incessu patuere dii.* — Celui qui marche au milieu du groupe a une carnation blanche très hardie et très vraie. Au fond, sur une litière portée par des Éthiopiens, passe une jeune femme richement vêtue, une Lesbie ou une Délie, qui remet à une esclave une de ses tablettes. Voici un message d'amour destiné sans doute à l'un de ces beaux lutteurs. La couleur a de la fraîcheur et de l'harmonie, et si les figures du second plan sont d'une exécution trop sommaire, celles du premier plan sont modelées avec fermeté et précision.

L'Audience chez Agrippa, par M. Alma-Tadéma, nous transporte sur le vaste escalier de marbre d'un palais romain. Agrippa en descend les marches, suivi d'une foule de cliens et d'amis. Deux scribes, rasés comme des esclaves, se lèvent de leur table et s'inclinent profondément à la vue du gendre d'Auguste. Au premier plan, trois hommes regardent descendre le cortége en se disant à l'oreille quelque fine raillerie. Seul le manque d'harmonie dans l'exécution dépare ce charmant tableau. On croirait qu'il a été peint par deux mains différentes. Les fonds, l'escalier, les dalles, sont traités avec la précision fatigante habituelle à M. Alma-Tadéma; ses figures au contraire ont une liberté de touche qu'on ne lui soupçonnait pas. Non moins curieux du passé que M. Alma-Tadéma, M. Henri Motte ne s'arrête pas aux Grecs et aux Romains; il remonte jusqu'aux civilisations disparues des peuples de l'Asie et de l'Afrique. Il a peint cette année *Samson et Dalila* dans une gamme un peu terne. La composition est bizarre. C'est en tout cas une page curieuse d'archéologie, moins comme restitution que comme invention, car il existe bien peu de documens précis sur le costume des soldats philistins! Les deux tableaux de M. Hillemacher, *Phidias* et *Archimède*, ne sont pas moins intéressans au point de vue archéologique. Mais il ne suffit pas de draper des personnages antiques

selon le modèle des statues et de peindre les accessoires d'après les planches des dictionnaires d'archéologie; il faut encore savoir imprimer aux figures le caractère antique. C'est ce que n'a pas fait M. Hillemacher. C'est au contraire ce que fait si bien M. Lecomte du Nouy. Malheureusement pour nous et pour lui, M. Lecomte du Nouy a délaissé cette année la Grèce antique pour l'Égypte contemporaine, dont il a peint un des aspects dans la *Porte du Sérail au Caire*. Cette désertion a nui à son talent. On dit avec raison qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe; pourquoi donc ceux qui y ont victorieusement élu domicile veulent-ils toujours quitter Corinthe?

M. Édouard de Beaumont a eu l'idée de peindre une famille de sirènes, comme Eugène Fromentin avait eu celle de peindre une famille de centaures. C'est un joli tableau d'un lumineux coloris, aussi agréable que faux. L'écume, les carnations, le ciel, les rochers, les nuages, tout a le ton de la nacre qui s'irise au soleil de reflets roses et bleus. Sans quitter les horizons marins, regardons la nymphe des *Récifs* de M. Jean Aubert, dont les vagues bercent mollement la voluptueuse nudité.—Charmante figure du plus moelleux modelé et de la plus harmonieuse couleur. La chair a des gris satinés très fins et très lumineux.

Leys a fait un moyen âge où toutes les figures émaciées, anguleuses et compassées se meuvent et agissent avec une raideur hiératique. M. Adrien Moreau a imaginé un autre moyen âge. Tout y remue, tout y sourit, tout s'y épanouit; le galbe rond remplace le galbe effilé, la face souriante succède au visage refrogné. M. Adrien Moreau gagne ainsi en vie ce qu'il perd en caractère. Il a cependant le tort de ne pas assez varier ses têtes. Il a un type de femme qu'il reproduit sans cesse; dans les *Tsiganes*, ce type se trouve répété quatre fois. Au reste, on doit louer dans ce tableau le pittoresque décor, la composition ingénieuse, la bonne couleur assourdie et le mouvement souple et vivant de la danseuse. M. Firmin Girard a, lui aussi, mis une sourdine de son pinceau. *Le Montreur d'ours à Aurillac* papillote moins que ses précédens tableaux; mais il semble que quand M. Firmin Girard n'emploie plus les tons luisans de l'émail, des pierres précieuses et du dos des scarabées, il reste un bien chétif coloriste. L'éclairage de son tableau est mal compris. Le groupe principal se perd dans les demi-teintes, et ce sont les groupes de droite et de gauche qui ont toute la lumière. Les personnages ont du naturel et sont pittoresquement posés, et, quoiqu'un peu molle, la touche est parfois spirituelle.

On connaît le sujet du tableau de M. Vibert, *le Nouveau Commis*. Un grand benêt à cheveux roux présente ses papiers au maître du

logis, droguiste ou herboriste à en juger par les plantes séchées qui pendent à la cheminée, les bocaux qui sont rangés sur une planche, et le crocodile empaillé qui se balance au plafond. Le digne boutiquier est encore à table, à côté de sa femme, une jolie commère coquettement attifée. Homme défiant et ombrageux, il a déjà lu les certificats et autres papiers du nouveau commis, mais avant de l'arrêter, il fixe sur lui un regard inquisitorial. La jeune femme, au contraire, regarde ce nouvel hôte avec une expression d'intérêt qui n'a pas été interprété à l'honneur de sa vertu. Quoique cette petite toile ne nous plaise pas au dernier point, nous sommes forcé d'en reconnaître les qualités. Les figures sont modelées avec fermeté et dessinées sans sécheresse, et l'ensemble séduit par sa vive couleur. Dans *la Sérénade*, M. Vibert a la main moins libre et moins souple. M. Worms marche de pair avec M. Vibert. Sa couleur est pourtant plus froide, et son modelé a moins d'accent. Il expose deux tableaux : *la Fontaine du Taureau à Grenade*, composition un peu vide, où l'exécution magistrale de la vieille fontaine de marbre, avec ses mascarons frustes et ses statues dégradées, est particulièrement à louer, et *la Fleur préférée*. Un amateur de jardin montre à un ami un pot de fleurs qu'il vient de prendre à terre. Le bonhomme est Espagnol, mais il aime les fleurs avec la passion d'un bourgeois de Harlem.

M. Frappa continue à nous initier aux mœurs des moines italiens. Dans la *Récréation*, ces bons pères luttent ensemble au milieu du jardin du cloître. Un autre petit tableau, peint comme avec la pointe d'une aiguille, montre un moine qui emploie son temps, entre la messe et les vêpres, à lire Rabelais. Étendu sur la balustrade d'une galerie à hauteur d'appui « il s'esclaffe de rire » à la lecture des hauts faits de Pantagruel. Il y a plus de solidité de pâte et plus de liberté de touche que jamais dans les deux spirituelles compositions de M. Eugène Giraud : *la Salle des Pas-Perdus* et *le Retour du cabaret*. *L'Avant-dîner*, par M. Alfred Didier, est un joli tableau d'une exécution très poussée et d'un fin coloris. Dans ses scènes empruntées à la vie familière de l'antiquité, M. Heullant se montre l'étourdissant coloriste qu'on sait. *La Visite* de M. Jules Goupil est un bon tableau, d'une exécution froide, presque austère qui ne convient guère au sujet. On est accoutumé de voir les scènes du directoire sous un tout autre aspect. *La Becquée*, de M. Rougeron, est une peinture impressionniste, très vive et très hardie. Le *Récit de chasse*, de M. Munkacsy, est moins poussé au noir que ses tableaux des années passées. Il y a là du relief et de l'air. *Une vente à l'hôtel Drouot*, par M. Fichel, est encore un tableau à succès. Le portrait de Me Pillet, qui conduit la vente, et de quelques amateurs bien connus sont assez ressemblans, quoique alourdis, mais la tona-

lité est terne, la peinture est creuse. *L'Atelier de M. Gérôme*, par M. Maxime Faivre, est une œuvre de début, sans être pourtant une œuvre de débutant. Traité en figures de demi-grandeur, le cortége d'un baptême bressan arrivant sous le porche d'une église est un sujet ingrat qui n'a pour lui ni le caractère, ni le pittoresque. Mais M. Aimé Perret a peint cette scène avec une extraordinaire intensité de lumière. Avec la *Leçon de danse* dans un salon de la restauration, M. Émile Adan a cherché l'esprit; il n'a trouvé que l'esprit glacé d'une comédie de Picard. M. Vannutelli a peint d'une façon plus spirituelle les évêques, les diacres, les chantres et les enfans de chœur de la *Procession à Venise*. Un sirocco irrévérencieux bouleverse l'ordre de la procession, s'engouffre dans les soutanes, fait bouffer les chasubles et voler les surplis.

VII.

Le paysage s'accuse de plus en plus dans la liberté et dans la spontanéité. Le paysage dit de style est bien près de disparaître tout à fait, et ce n'est pas M. Paul Flandrin, un de ses derniers adeptes, qui le fera regretter. M. Achille Benouville, lui aussi, cherche et souvent trouve les belles lignes du paysage classique, mais non point au détriment de l'air, de l'effet et de la vérité de l'impression. Son *Lac d'Albano* est à tous égards une œuvre très remarquable, empreinte d'un grand caractère. Les berges et les talus des premiers plans, fermement modelés, font s'éloigner dans la perspective aérienne la nappe d'eau du lac, la plaine où joue le soleil et le massif bleuâtre de montagnes qui se dresse à l'horizon sous un ciel léger, estompé de nuages blancs.

M. Daubigny expose un *Lever de lune;* ce n'est point un de ses meilleurs tableaux. Le feuillé des arbres qui se masse durement dans l'ombre crépusculaire n'a pas la légèreté et le frémissement de la nature. D'ailleurs ces paysages sublunaires, privés de l'éclat de la couleur, sont un écueil pour les peintres. M. Bauverie cependant a admirablement rendu un lever de lune au-dessus d'un étang couvert d'ajoncs, qu'environnent deux collines embrumées. Cela a beaucoup de caractère et provoque une vive impression.

Les deux tableaux de M. Lansyer sont d'un sentiment très différent. L'un est une vue prise aux environs de Lille. Une vaste plaine détrempée, sillonnée par le cours capricieux d'une rivière, s'étend sous un ciel gris, lourd de pluie. Deux moulins à vent qui profilent sur l'horizon leurs grandes ailes déchiquetées, animent seuls ce site désolé. Dans la seconde toile, le peintre nous transporte en avril, au plus épais fourré de la forêt de Fontainebleau. C'est un enchevêtrement de troncs moussus et de folles ramures, de buissons et

de jeunes pousses. Pas la plus petite éclaircie de ciel à travers ce feuillage d'un vert tendre qui tamise les rayons du soleil et qui bruit au souffle du vent. Une jeune femme, égarée dans la sentimentale compagnie d'un beau cavalier, jette la note rose de sa robe dans cette gamme verdoyante. Rien n'égaie et n'exalte le vert des paysages printaniers comme une petite tache rose. Voyez l'effet charmant des touffes de bruyères dont M. Champion a semé l'herbe drue de son *Site en Limousin.*

Les arbres de la *Prairie de Pont-Aven*, traités par M. Pelouse dans la manière de Corot, ont de la légèreté. L'air circule librement à travers les branches et agite les feuilles; les grandes lignes de l'horizon se noient dans les brouillards de l'aube. Mais les premiers plans manquent de fermeté. Il y a particulièrement un rocher en coton qui demanderait à être plus accentué dans la dureté du granit. M. Pelouse montre plus d'originalité, de puissance et de poésie dans le *Lavoir de Daour-Gazin.* C'est une grande mare assombrie par les ombres crépusculaires, autour de laquelle sont assemblées des lavandières. Le site est dominé par une colline marneuse presqu'à pic, qui découpe durement sur le ciel sa crête aiguë.

La *Matinée d'été*, de M. Émile Breton, luit sur un étang ombragé de grands arbres, sur une chaumière perdue dans la verdure. La gamme très montée de ton est hardiment verte. On est en plein été, à l'époque où les feuilles atteignent leur vert le plus intense. C'est au contraire au printemps, dans une forêt humide de rosée et toute parée des teintes fraîches et claires des nouvelles feuilles que M. Langerock a conduit ses petits dénicheurs de fauvettes et de pinsons. Voici maintenant la forêt en automne, par M. Asselbergs, avec son chaud feuillage qui s'est jauni, empourpré et bronzé au feu du soleil. Voici enfin, fermant le cycle des quatre saisons, la forêt en hiver, car M. Rapin aime l'arbre pour l'arbre, dans sa forme plus que dans sa parure. Il a peint le bois de Cernay en décembre. Des squelettes d'arbres, à peine ornés à leurs cimes de quelques feuilles mortes, enchevêtrent leurs branches dénudées. Le contour des troncs élancés, le capricieux dessin des rameaux et des brindilles, tout cela est étudié et rendu avec une rare précision, d'une touche libre et légère.

Le paysage de M. Montenard, qui est d'un ton très vigoureux, fuit dans la perspective avec une juste impression. C'est une mare où s'abreuvent deux vaches; au fond s'étend la lisière d'une forêt clair-semée qu'illumine l'ardente lumière de midi. M. Montenard expose aussi une *Vue de la Seine à Bercy* qui révèle en lui une tendance à « l'impressionnisme » dont il doit se garder. Les fonds, qui ont du lointain et de l'air, sont à peine indiqués, et le fleuve clapotant et irisé est traité en légers frottis, trop transparens même pour

exprimer la fluidité de l'eau. La *Vue du Pont-Neuf*, que M. Lecomte a prise de la berge du quai Conti, embrassant de l'œil la pointe ombragée de la Cité, les arches du Pont-Neuf, son terre-plein décoré de la statue d'Henri IV et les maisons du quai de l'École, a de l'effet et de la lumière; mais les constructions de la rive droite ne sont pas à leur plan; on ne sent pas le bras de la Seine qui coule et qui s'interpose entre la pointe de la Cité et la place du Louvre. On remarque le même défaut de perspective et un manque d'espace analogue dans le tableau de M. Busson. La colline à laquelle s'adosse *le Village de Lavardin* menace d'écraser les chaumières et les habitans. La perspective est infiniment mieux rendue dans la *Rue de Riom*, par M. Van Elven, d'une architecture si pittoresque et d'un effet de pluie si juste.

Où circule l'air, où brille la clarté fluide, où baigne l'atmosphère laiteuse du matin, c'est dans les *Plaisirs d'été*, panneau décoratif de M. Bellavoine. C'est à Poissy ou à Chatou. Le cours de la Seine fuit dans une perspective infinie. Au premier plan, une yole légère traverse le fleuve, montée par une jolie Parisienne qui rame et par un canotier qui tient la barre. Le rose tendre de la robe de la jeune femme s'allie en une harmonie exquise avec le gris fin de l'eau. A gauche, sur la berge ombragée de grands arbres, trois personnages pêchent à la ligne. Les fonds s'éloignent, noyés dans une vapeur lumineuse. Le panneau qui fait pendant à celui-ci représente, sous le titre de *Boudevie*, une terrasse où deux jeunes époux, assis sur un banc rustique, se tournent le dos. La vue qu'ils ont du haut de cette terrasse qui surplombe la vallée de la Seine est bien faite cependant pour les arracher à leur méchante humeur : Paris à vol d'oiseau, sa mer de toits où se trace le sillage de la Seine, ses îlots de verdure, ses clochers, ses flèches, ses colonnes qui s'élèvent pareils aux mâts des navires.

M. Jules Didier, qui a si brillamment débuté il y a quelques années par le *Pâturage à Ostie*, expose une *Vue de la forêt de Compiègne* : une clairière avec de grands arbres qui s'élèvent à droite sur un tertre moussu, et avec les masses ombreuses de la forêt à gauche et au fond. De vives déchirures de lumière traversent la feuillée et marquettent le sol de taches fauves. Les arbres sont très bien étudiés, et leur structure est savamment exprimée sous les touffes de verdure qui l'enveloppent. Nous aimons beaucoup les *Seigles en fleurs*, de M. Moullion. Rien qui soit plus juste d'effet et plus vif d'impression que ces vastes nappes vertes, semées de coquelicots, qui s'étendent à l'infini, en frissonnant aux caresses de la brise. M. Bellée devrait transplanter dans ce champ printanier ses frais *Pommiers en fleurs*, poudrés à blanc par avril.

MM. César de Cock, Borchard, Péraire, Hugard, Sauzay, aiment

les sous-bois ombreux et humides, les rivières et les lacs perdus sous les voûtes de verdure. Ils excellent à en exprimer la poésie mystérieuse, la pénétrante fraîcheur, la lumière attiédie, à en peindre les lignes vaporeuses et les transparences fluides. Il semble qu'ils emploient un pinceau imprégné de rosée. Ces peintres procèdent plus ou moins de Corot. Au contraire, MM. Lambinet, Harpignies, Alexandre Defaux, Tancrède Abraham, Renouf, Ségé, Louis Japy, Paul Colin, prennent leurs inspirations chez Troyon et chez Rousseau, chez Jules Dupré et chez Daubigny. Les plans sont vigoureusement modelés, les feuillées se massent en lignes précises, les terrains, les monticules, les arbres, les nuages sont arrêtés dans leurs formes. Cela a plus de solidité et moins d'effet, plus d'ampleur et moins de grâce, plus de beauté et moins de poésie.

Le *Souvenir des Alpes,* de M. Gustave Doré, est trop vrai pour ne pas paraître fantastique. Ces sites sauvages, ces cimes de monts blanchies par la neige et bleuies par l'aurore, ces hauts sapins dépouillés et tordus par les ouragans, semblent toujours inventés. Le public ne croit qu'à ce qu'il a vu, ou, pour mieux dire, à ce qu'il voit journellement. La même réflexion s'applique au *Ruisseau sous bois* de M. Coosemans. Des arbres, des roseaux et des herbes aquatiques émergent de la nappe d'eau où se reflètent les silhouettes des aulnes et des saules pleureurs. C'est à ne plus distinguer l'eau des arbres, à confondre les choses et leurs reflets. Le tout est noyé dans une tonalité glauque; on dirait un de ces paysages sous-marins que se plaît à décrire le populaire auteur des Voyages imaginaires.

Le soleil d'Orient éclate dans le *Souvenir d'Asie-Mineure*, de M. Pasini. Quelle vigueur et quelle richesse de *ton* ! Dans la cour d'un vieux *conak,* entourée d'un grand mur blanc, un homme coiffé d'un turban rouge jette des poignées de grains à une nuée de pigeons qui s'est abattue autour de lui. M. Washington a peint avec une grande intensité de lumière les *Hauts plateaux de l'Algérie.* La neige qui les couvre forme une opposition vibrante avec le bleu ardent du ciel. Quelques cavaliers en burnous rouges animent ce lumineux paysage. La grande toile de M. Guillaumet, qui représente un *Marché arabe en Algérie,* est peinte d'une touche large et libre dans les tonalités claires, mais sans éclat, de la lumière diffuse. La *Vue du Nil,* de M. Mouchot, est dans une gamme embrasée. M. Théodore Frère a envoyé du Caire une *Vue de la Haute-Égypte.* Une petite caravane entre dans une oasis dont les palmiers se découpent sur un ciel de soufre et de safran. Ce tableau n'est qu'une carte de visite d'un absent, mais elle est cornée au bon coin.

Il nous faut quitter les orientalistes pour les peintres de marine. Les *Grèves de Cancale*, de M. Eugène Feyen, gaîment animées par

des figures de pêcheuses, baignent dans une lumière intense. Il vient de cet horizon comme d'âcres bouffées d'air salin. M. Napoléon Lepic manie maintenant le pinceau comme son aïeul, le général Lepic, maniait l'épée. La médaille qu'on a décernée à sa marine était bien méritée. C'est une plage des mers du nord, à marée basse. Des bateaux pêcheurs sont ensablés; la mer monte en écumant, et ses vagues se brisent contre les carènes des navires en poussière d'eau impalpable. Ce tableau, très hardi, est d'une juste impression. Voici encore deux vues méditerranéennes de M. Appian, deux marines éblouissantes de M. Mazure, et le *Zuiderzée*, de M. Clays, qui a la transparence magique d'un Turner.

Avec les vaches de la *Source de Neslette*, M. Van Marcke est certain d'obtenir la prime d'honneur à tout concours régional. Les deux admirables bêtes! Elles viennent de boire à la source, et, toutes tranquilles, elles se sont arrêtées à l'ombre d'un gros arbre et se frottent l'une à l'autre. Il est impossible de peindre les animaux avec plus de relief et plus de vie, ni d'une pâte plus grasse et plus ferme. M. Vuillefroy est aussi un animaliste d'un grand mérite. Dans son *Souvenir du Morvan*, un groupe de bœufs au pelage roux s'avance vers le spectateur, dans toute l'apparence de la vie. On voit marcher les bœufs et on les entend mugir. N'allez pas leur montrer du rouge!

Dans une immense toile, M. Blaise Desgoffe a méthodiquement posé, sans aucun souci du pittoresque, une partie du bric-à-brac du musée des Souverains : le casque et le bouclier de Charles IX, l'éperon de Charlemagne, une carabine du XVe siècle, un missel enluminé, et beaucoup d'autres choses. Ces divers objets sont appuyés contre la grille d'entrée de la galerie d'Apollon du Louvre! C'est toujours la même exécution patiente, minutieuse, impassible, froide et léchée, qui, bien qu'on se l'imagine, ne rend nullement l'apparence des objets. Voyez les feuillets de parchemin du missel, où le peintre a copié avec un soin méticuleux les miniatures et les caractères gothiques : ne sonneraient-ils pas comme du fer-blanc ou de la tôle vernie si on y touchait? Ce n'est pas tout de préciser la forme et la couleur des objets, il faut faire sentir leur matière plus ou moins dense, plus ou moins diaphane, plus ou moins fluide, leur être, en un mot.

Comparez *les Crevettes* de M. Bergeret. Le peintre a-t-il exprimé de la même façon l'enveloppe transparente, inconsistante, presque membraneuse des crevettes et la rude et solide carapace des langoustes? C'est là un tableau peint de main de maître. Une sorte de cloyère pleine de crevettes roses et grises s'ouvre sur un lit de poissons crus, à côté d'une énorme langouste. Il y a une harmonie d'une

finesse exquise dans les rapports du rose pâle des chevrettes grises, du rose vif des crevettes roses et du rouge de la langouste. Cette toile, qui sent la marée, a l'éclat charmant d'un tableau de fleurs. M. Bergeret a peint aussi des prunes et des raisins dont il a merveilleusement rendu la pulpe humide et la peau satinée. Les asperges de M. Claude ne le cèdent pas pour l'exécution aux crevettes et aux fruits de M. Bergeret. M. Philippe Rousseau a posé sur une nappe blanche, avec une maestria à la Chardin, un couvert, un plat rempli par un gros jambon anglais, un flacon de pickles et un morceau de pain. Le repas est frugal, mais en joignant à ce jambon les asperges de M. Claude, les langoustes, les crevettes et les prunes de M. Bergeret, on pourrait faire au Salon de 1877 un agréable déjeuner. On pourrait même, après le repas, se couronner à la mode antique avec les primevères et les chrysanthèmes de M. Lejouteux.

VIII.

Les Grecs, qui sont restés nos maîtres en sculpture comme en tant d'autres choses, avaient compris que la lumière est une des conditions de l'art statuaire. Qu'on regarde les fragmens mutilés des frontons du Parthénon, le bas-relief de la Victoire sans ailes, les plus belles statues antiques. Par la lumière éclatante épandue sur les parties en relief, par les demi-teintes s'atténuant sur les parties fuyantes, par l'ombre s'épaississant sur les parties en retraite et dans les plis des draperies, fouillés jusqu'à dix centimètres de profondeur, les maîtres grecs arrivaient à ajouter un nouveau relief au relief naturel de la ronde-bosse. Ils obtenaient une apparence de vie et de mouvement; ils poussaient au dernier degré de puissance l'animation vitale du marbre. C'est surtout au point de vue de la magistrale distribution de la lumière que la statue de M. Chapu mérite les plus grands éloges. La lumière éclate sur le visage, court sur le bras, fait resplendir la poitrine et glisse en un jet puissant sur la cuisse, dont elle accuse le relief sous la draperie. L'ombre baigne le dessous du menton et accuse à gauche tout le contour extérieur de la figure, qu'elle fait ainsi apparaître en relief, donnant leur plus grande valeur aux parties éclairées. Mais ce que les Grecs dans leur souverain instinct de l'harmonie, qui se traduit en art par la pondération des lignes non moins que par le mouvement normal du geste et par l'expression juste de l'action, pardonneraient avec peine à M. Chapu, c'est la conception de l'œuvre. Qu'est cette statue destinée à un monument funéraire, celui de Daniel Stern? Est-ce donc *la Pensée* que représente cette figure drapée qui, fixant

sur le ciel un regard inspiré, relève de son bras droit au-dessus de sa tête, dans la pose adorable d'une néréide ou d'une danseuse d'Herculanum, le pan de son *himation*, et tient dans la main gauche, affaissée le long de la cuisse, un rouleau de papyrus? Ce n'est point dans cette attitude que méditent les humains, les dieux ou même les symboles. La tête et le bas du corps appartiennent à Polymnie, mais le buste et le bras sont de Terpsichore. La décision du jury, qui a décerné à M. Chapu la médaille d'honneur, sera cependant approuvée. *La Pensée* est une belle statue d'un galbe élégant, d'une savante exécution, d'un harmonieux agencement et d'un choix de formes exquis et mâle.

Si on voyait dans les longues galeries du Vatican ou au milieu d'une salle des *Uffizzi* ou du *British Museum* le *Mariage romain* de M. Guillaume, nul doute qu'on ne le prît pour l'œuvre d'un maître gréco-romain. On ne saurait pousser plus loin l'inspiration et l'interprétation de l'antique dans son caractère de grandeur et de simplicité. Les époux sont assis à côté l'un de l'autre sur une escabelle jumelle recouverte d'une peau de brebis. La femme met sa main droite dans celle du mari, qui la lui a tendue. L'homme est vêtu de la toge, qu'il porte, un pan passé autour des reins et l'autre ramené sur la tête, selon la manière particulière qu'avaient les Romains d'ajuster la toge et qu'ils appelaient le *cinctus Gabinus*. L'épousée a le long *flammeum*, qui, descendant du sommet de la tête, dont il ne découvre que l'ovale du visage, enveloppe en entier le vêtement de dessous et descend jusqu'aux pieds. Le Romain a la mâle beauté des bustes. A son expression de dignité et de résolution, on sent l'intrépide défenseur de la cité, le maître puissant et bienveillant du foyer, le sûr compagnon du voyage de la vie. Les yeux chastement baissés, la jeune femme exprime la soumission fière et la joie contenue. Elle sera l'austère gardienne de l'honneur conjugal, l'épouse respectée du citoyen, la mère vénérée des nombreux enfans que demande la patrie. M. Guillaume a montré un Romain et une Romaine non pas seulement dans leur ajustement et dans leurs traits, mais dans leur caractère et dans leurs sentimens. On ressent devant ce beau groupe l'impression profonde qu'inspirent les œuvres qui atteignent à la grandeur par la simplicité. Cela repose de tant de figures maniérées et contournées, et de tant de sujets de pendules qui accrochent le regard au milieu du jardin. Les arêtes un peu dures et les reliefs un peu accentués du plâtre de M. Guillaume s'atténueront dans le marbre qui enveloppe la forme et donne la vie aux figures. Clésinger l'a dit : La terre c'est la vie, le plâtre c'est la mort, le marbre c'est la résurrection.

Encore que Perraud pour son bas-relief des *Adieux* se soit in-

spiré de l'antique jusqu'à la servilité, il n'a pas réussi à en exprimer la grandeur souveraine et la grâce austère. Ce n'est qu'un thème irréprochable, sans force et sans originalité, une scène glacée que n'anime pas la vie et que n'agite pas le mouvement. Heureusement pour sa mémoire, Perraud laisse un chef-d'œuvre : *l'Enfance de Bacchus*. Cabet laisse aussi un beau marbre qu'il a appelé *1871*. C'est une femme à genoux qui pleure sur la patrie mutilée. L'artiste qui l'a sculptée avec tant de talent et tant de sentiment mérite d'avoir sur sa tombe cette statue tumulaire.

M. Antonin Mercié expose le plâtre du haut-relief qui, coulé en bronze, remplacera au guichet du Louvre la statue équestre de Napoléon III qu'on a enlevée à la révolution du 4 septembre. Le sculpteur a symbolisé le *Génie des Arts*. C'est un beau jeune homme nu, accusé dans le type apollonien, monté sur un Pégase qui se cabre. Devant le Génie vole une muse drapée, tenant à la main un rameau de laurier. A voir ce groupe dans son ensemble, c'est une œuvre superbe; à le juger dans ses détails, il ne saurait être exempt de critiques. On se laisse aller d'abord à admirer le feu et les belles lignes de la composition, le jet superbe des draperies, le furieux mouvement et le galbe élégant des figures, le relief et la lumière du groupe. Puis, bientôt revenu de cette admiration spontanée, on raisonne et on se demande pourquoi M. Mercié a paralysé le mouvement du cheval en y asseyant son génie dans la pose d'un acrobate. Voici Pégase qui, on le peut dire sans jeu de mots, ne vole plus que d'une aile. On remarque aussi de choquans défauts de proportions dans les figures du cavalier et du cheval. Le cheval a l'encolure beaucoup trop courte pour son énorme corpulence. Le génie a le bras trop gros, si on le compare à la cuisse gauche, infiniment trop grêle. Cette disproportion est accusée encore davantage par le jeu de la lumière qui s'accroche sur le bras, le modelant par larges plans, et au contraire glisse sur la cuisse en l'amincissant. Le pied du génie est aussi bien lourd. Par contre, il faut louer sans restriction la figure de la muse, d'une grâce charmante, d'une légèreté aérienne et drapée avec un art accompli. N'est-ce point d'ailleurs une innovation hardie en sculpture que ces trois figures volant dans le vide et dont par conséquent les pieds ne reposent sur rien. Dans un tableau, cela est fort admissible; des figures peuvent s'enlever dans l'espace, baignées d'air et enveloppées d'azur; mais la statuaire a des lois plus étroites qui exigent que toute figure en ronde-bosse, qui n'est point seulement une apparence comme une figure peinte, repose sur quelque chose. Après avoir formulé ces critiques, on est heureux de retrouver sa première impression et de donner les plus sincères éloges à cette œuvre, où la

grâce et le style le disputent à la force et à l'originalité, et où M. Mercié s'est montré, comme par le passé, un grand artiste.

La composition du groupe de M. Blanchard, *Hercule et Omphale*, est trop théâtrale, la scène « trop amenée, » comme on dit en argot de coulisses. Si le héros porte-ciel s'est étendu à terre, c'est tout exprès pour permettre à Omphale de le fouler aux pieds et pour former ainsi un groupe statuaire. La figure d'Omphale, qui, le pied droit posé sur la poitrine d'Hercule, relève de ses deux mains au-dessus de sa tête la peau de lion dont elle va envelopper son beau corps nu, est d'un galbe souple et onduleux. Il est regrettable que l'attache des pieds soit si lourde et les pieds si plats. La tête a de la grâce; mais celle d'Hercule est de la dernière banalité. M. Blanchard n'aurait-il pu choisir pour Hercule une couche un peu moins dure qu'un lit de rochers aigus? Si le groupe était posé sur quelque tertre ou sur quelque coussin, il gagnerait en naturel et en vraisemblance. Il faut croire que c'était dans son palais ou dans ses jardins, et non sur la cime du Tmolus, que la reine de Lydie folâtrait ainsi avec Hercule.

La *Cassandre à l'autel de Minerve*, de M. Aimé Millet, est conçue dans un sentiment plus vrai et dans une attitude plus naturelle. La prêtresse d'Apollon, poursuivie par Achille durant le sac de Troie, s'est réfugiée près de l'autel de Minerve, haut monolithe quadrangulaire surmonté d'une statuette de la déesse. Presque nue, car ses vêtemens sont tombés dans la lutte, elle embrasse l'autel. Vue dans le sens de la statue, la figure est presque de profil, le haut du corps appuyé contre le piédestal sacré, la hanche en avant et la tête renversée, implorant la déesse. L'affolement de la terreur et du désespoir est exprimé avec énergie. Quelles que soient la cambrure des reins et la flexion du torse, la silhouette garde dans ses lignes l'eurythmie statuaire. L'exécution un peu dure, sans moelleux et sans souplesse, et le marbre veiné de gris dont s'est servi le sculpteur, n'accusent pas assez la vie. Mais la *Cassandre* n'en est pas moins une œuvre puissante et belle.

Nous avions remarqué le *Sarpédon* de M. Henri Peinte avant que le prix du Salon, qui a été décerné à cette statue, ne vînt lui donner son heure de célébrité. Le héros lycien est nu, debout, occupé à bander son arc « fatal aux Achéens. » Cette svelte silhouette a de l'élégance, et le modelé est bien étudié sans cependant être très poussé. Il y a de l'hésitation dans le choix des formes, des tâtonnemens dans l'exécution. Cette figure a quelque chose d'androgyne; si on la regarde de dos, on ne sait si c'est un éphèbe ou une amazone. Cet effet ne provient pas seulement de la coiffure, où les cheveux très longs sont noués comme ceux des femmes au sommet de

la tête; l'absence de volonté dans le type y contribue aussi. On trouverait encore bien des défauts de détails. Le pouce de la main qui tient le bois de l'arc est trop long, et le jeu des muscles mal rendu de l'autre bras fait paraître ce bras comme bistourné.

M. Moreau-Vauthier, dans une belle statue de *Néréide*, a évité d'une façon très ingénieuse un écueil que plus d'un de ses confrères n'aurait pas même aperçu. Un peintre eût pu représenter la nymphe marine assise sur les flots; mais un sculpteur devait craindre que la mince volute d'une lame ne parût point à l'œil assez consistante pour soutenir un corps de marbre. C'est pourquoi M. Moreau-Vauthier a assis sa Néréide sur une grande coquille univalve portée par la mer. La fille de Nérée prend une pose facile, le corps de trois quarts, la tête tournée à gauche, la jambe droite tombant naturellement le long de la coquille et la jambe gauche repliée en arrière. Cette statue ne perdrait pas à être décapitée par la bombe d'un Morosini, car, sauf la tête, d'un type vulgaire et d'une physionomie maussade, c'est une charmante figure, d'un modelé moelleux et vivant. Le dos surtout est admirable de rendu. On sent l'imperceptible tressaillement des muscles sous l'enveloppe frémissante de la chair.

L'*Omphale endormie* de M. François Roger est aussi une statue qui a le charme et la grâce. La Lydienne est vue de face, étendue nue sur un lit de repos, dans une attitude abandonnée que le sculpteur a su rendre très chaste. Le corps prend de souples flexions en une ravissante ligne serpentine. Bien que le talent du sculpteur s'y manifeste, nous aimons moins la *Biblis changée en source* de M. Leenhoff. La tête est belle, la pose simple et noble, mais par l'absence de poitrine supérieure, la figure paraît plate. Tout serait à louer dans la *Phœbé* de M. Denécheau, l'élégance du galbe, le naturel de l'attitude, le talent du praticien, si le sculpteur n'avait eu l'idée bizarre de coucher cette figure dans un croissant de lune. Avec l'aide des couleurs, un peintre nous montrerait sans aucune peine la lune dans son plein ou dans un de ses quartiers; mais un sculpteur qui découpera le croissant lunaire dans un bloc de marbre ne représentera jamais qu'une colossale tranche de melon. La ronde-bosse n'est pas apte à rendre les astres, les auréoles, les sillons de foudre, les jets de flamme et toutes ces choses fugitives ou intangibles.

Sans nous égarer à chercher le sens de la symbolique quintessenciée de M. Gustave Doré, qui fait tenir à Éros le fil de Lachésis, contentons-nous de parler du groupe *la Parque et l'Amour* au point de vue de l'effet et de l'exécution. La svelte et gracieuse figure de l'Amour est modelée avec une délicate précision, bien surprenante

de la part d'un homme qui, pour la première fois, a pétri la glaise et manié l'ébauchoir. La Parque n'a pas la même valeur. L'anatomie des pieds et des mains y est accentuée comme en un modèle d'écorché. La physionomie douloureuse n'est pas dans le caractère traditionnel de la Parque. La composition, bien que peut-être un peu primitive (deux figures exactement l'une derrière l'autre) s'agence en lignes heureuses. Le défaut capital de ce groupe est de ne point tourner; il semble que le dos de la Parque soit encastré dans un mur. On dirait plutôt une métope en demi-relief qu'une satue en ronde-bosse.

La statue de proportion presque colossale que M. Ludovic Durand a intitulée *Libre* représente un homme nu assis par terrre, les jambes croisées, et tenant dans ses mains une chaîne brisée. La physionomie est peu animée, et nous doutons que cet homme pût être plus triste s'il symbolisait l'esclavage au lieu de la liberté. Cette figure est modelée avec une rare puissance; M. Ludovic Durand est un dompteur de marbre. C'est la flamme qui manque à cette statue, d'une grande valeur d'exécution. Le plâtre d'une autre statue du même artiste, la *Captive*, est une femme nue qui se tient debout, les mains liées derrière le dos. La figure est bien posée, le modelé accuse la vie, et la tête a du charme. Le *Mercure* de M. Maximilien Bourgeois est d'un galbe élégant et d'une belle attitude, mais les formes sont peut-être un peu chétives pour le dieu de la palestre. L'*Achille* de M. Lafrance n'est pas un Grec. Cette courte figure et ce masque vulgaire sont d'un prétorien de Néron. Le *Mime-dompteur*, groupe de M. Schœnewerk, est une sculpture large et vigoureuse, d'un caractère bien français. Quelle puissance de vie en cet homme accroupi qui menace d'une mince baguette une panthère rampant à ses pieds! On sent que l'homme est le maître de la bête. Le *Charmeur* de M. Bayard de la Vingtrie prend une pose qui a de l'élégance et qui aurait aussi du caractère, si l'abus qu'on en a fait ne l'avait rendue banale. Le *Faune* de M. H. Moreau a de rares qualités de modelé et de mouvement. L'*Icare essayant ses ailes*, de M. Mabille, est d'une exécution moins savante et moins poussée, mais il y a une vraie originalité dans cette svelte figure, qui s'enlève avec une singulière légèreté. L'*Hylas*, de M. Morice, dont le plâtre a été si justement médaillé au Salon de 1875, a subi avec succès l'épreuve du bronze.

M. Félix Richard expose le modèle d'une *Baigneuse*, qui mérite le marbre. A demi assise sur un rocher, la jolie baigneuse regarde, avant d'entrer dans l'eau où déjà trempe son pied, si quelque Actéon, moins mythologique que celui de Diane, ne vient pas surprendre le secret de sa nudité. La pose est pleine de naturel et de

grâce. D'un bon choix de formes et d'un souple modelé, accentué dans la vie, cette figure méritait une médaille. La *Nicéa* de M. Varnier a un galbe fort gracieux et fort élégant, mais il faudrait le remplir; le modelé y est par trop sommairement indiqué. La *Fillette* de M. Marquet de Vasselot est une jolie statue qui ne pèche que par l'indécision du type. Les formes ne nous semblent pas suffisamment accusées dans le caractère de l'enfance ou dans celui de la nubilité. L'*Ariadne*, de M. Perrey, affecte une pose contournée qui sied peu à la statuaire. La *Musique* de M. Delaplanche, imitée des figures de Raphaël, n'en a ni les lignes sévères ni le beau caractère. En dépit de son costume très mythologique, on dirait une chanteuse des rues qui racle du violon. L'*Invocation*, de M. Truphème, est de proportions trop courtes, et rien n'égale la banalité de cette molle physionomie. La *Vestale*, de M. de Gravillon, est étrangement construite; le torse, d'une gracilité excessive, n'appartient pas aux jambes, qui sont robustes de structure et très en chair. M. de Gravillon a sans doute voulu imiter Zeuxis, qui prenait trois modèles différens pour peindre une seule figure.

Ce n'est point à l'antiquité, c'est au moyen âge que M. Gautherin emprunte ses types; il a modelé *Clotilde de Surville* avec son enfant dans les bras. C'est une svelte figure, dont la physionomie expressive est pleine de sentiment. La facture un peu raide, qui rappelle la manière des artistes de la fin du XIVe siècle, s'accorde avec le sujet. Dans le même parti-pris d'archaïsme, il faut signaler le bas-relief des *Druidesses*, par M. Henri Cross. La statue de M. Chafrousse est au contraire tout à fait moderne. Elle s'appelle *une Contemporaine*, et elle est vêtue d'une robe à traîne, recouverte d'une tunique à la mode du jour. Les profils seuls sont jolis, car la tunique, qui n'a pas à l'endroit du ventre les modelés multiples de la chair nue, forme une surface plane d'un aspect disgracieux. La *Lydie*, de M. Cambos, qui réplique au *Donec gratus eram*, est habillée à la romaine; mais, en sa pose cavalière, on la prendrait également pour une contemporaine. Le *Pêcheur*, de M. Génito, est, hélas! lui aussi, un contemporain. Pourquoi faut-il qu'il y ait du talent dans une figure aussi abjecte et aussi repoussante?

On loue avec raison la belle statue de Berryer, de M. Chapu. Le sculpteur a dissimulé en partie le costume moderne, si étriqué et si anti-statuaire, à cause surtout du pantalon, — « ces sacs informes, » comme disait Euripide en parlant des braies des Asiatiques, — sous les plis amples d'une robe d'avocat. La figure est magistralement posée, le geste est noble, quoique peut-être un peu emphatique, et la tête se relève avec une expression vivante de fierté et de puissance. Après la personnification de l'éloquence dans l'homme

vient celle de la poésie. Dans sa métamorphose du plâtre au bronze, la statue de Lamartine a perdu le malencontreux laurier qui avait si singulièrement poussé sous les pas du poète. Il faut féliciter M. Falguière de ce sacrifice. Bien que l'ajustement paraisse un peu étrange, cette statue a une belle tournure en son élégante silhouette. Ingres, une autre grande figure de ce siècle, est modelé en forme de métope avec la fermeté et la précision habituelles à M. Guillaume.

Parmi les nombreux bustes qui ont la prétention d'orner l'allée centrale, il en est bien peu qu'on doive regarder. Voici un ravissant buste de femme, par M. Franceschi, plein de grâce et de vie. L'œil s'anime, la bouche sourit, la narine frémit, le sein soulève le corsage, la chevelure ondule avec légèreté sous l'ébauchoir vital du sculpteur. Voici une tête d'enfant, par M. Paul Dubois, qui, comme modelé, comme physionomie et comme coiffure, rappelle singulièrement, mais avec une puissance moindre, le profil que nous avons admiré dans les salles de la peinture. Voici le buste romantique de Carpeaux, par M. Hiolle; le buste plus romantique encore de Verdi, par M. Genito. Voici enfin les jolis bustes de MM. Aizelin, Allouard, Portalis, Adam Salomon, et un charmant médaillon de M. Lecomte du Nouy.

Le jury a décerné une première médaille au petit *Ismaël* de M. Just Becquet. C'est la justice qui a dicté cette décision. Depuis Rude on n'avait pas exprimé avec une telle science et un tel art le corps nu d'un adolescent dans son mouvement et dans son apparence de vie; mais tout en louant la valeur de l'exécution, nous ne saurions faire trop de réserves sur le choix du sujet et sur le caractère du type. Ce type maigre, débile et chétif est malheureusement fort en honneur parmi les statuaires comtemporains. Au Salon, on peut compter jusqu'à quarante de ces adolescens nus ou demi-vêtus, debout ou étendus. Et le jury semble encourager les artistes dans ce choix de formes antiplastiques, car il n'a de récompenses que pour ces figures qui ne sont ni des éphèbes venus de la palestre, ni des amours descendus de l'olympe, mais des gamins déshabillés. Plus de dix de ces souffreteux adolescens ont été médaillés ou mentionnés, ou achetés par l'état : *l'Amour piqué*, de M. Idrac, *l'Épave*, de M. Cougny, *l'Age sans pitié*, de M. Hoursolle, le *Jeune David*, de M. Icard, le *Saint Jean*, de M. Laoust, le *Jeune martyr*, de M. Decorchemont, *l'Abel mort*, de M. Garnier, et tant d'autres malingres créatures. Il semble qu'on veuille exiler la femme de la terre du marbre au profit de l'enfant. Or n'y a-t-il pas plus de puissance, d'ampleur, de noblesse, de grâce forte, de richesse de formes et de véritable beauté dans un corps de femme que dans toutes ces chétives nudités d'adolescens?

On répète assez volontiers que la sculpture a aujourd'hui la suprématie sur la peinture. Cette opinion très arbitraire, le sérieux examen du Salon de 1877 ne permet pas de s'y associer. Où donc s'affirme la prétendue supériorité des sculpteurs? Au point de vue de l'exécution seule, trouve-t-on beaucoup de marbres qui l'emportent sur le portrait de M. Thiers par M. Bonnat, sur le *Saint Jean-Baptiste* de M. Henner? Au point de vue du style, il y a peu de sculptures qui égalent la *Glaneuse* de Jules Breton. Si la statuaire, le plus concret de tous les arts, en est aussi le plus idéal et le plus élevé, cela tient à son essence même, à son but, à ses traditions, à la matière qu'elle emploie, et nullement aux sculpteurs contemporains. Savoir gré aux statuaires de rester fidèles au nu et à la draperie, ce serait louer un prisonnier de son humeur casanière. Les sculpteurs sont emprisonnés dans un cercle de certains sujets et de certains types dont ils ne peuvent sortir; il ne saurait y avoir de bambochades ni d'essais impressionnistes en statuaire. Mais si les sculpteurs n'osent pas renoncer aux types consacrés, avec quelle licence les interprètent-ils! Il y a bien peu d'œuvres qui, comme le *Mariage romain* de M. Guillaume, soient conçues d'après les lois raisonnées et pondérées de la statuaire. On fait voler des figures massives, on donne à des muses des poses de danseuses, on place des dieux dans des attitudes d'équilibristes. On confond l'esthétique du sculpteur avec celle du peintre, et on fait de la peinture en marbre. On cherche le pittoresque, la grâce, l'effet, la sentimentalité, on imagine des attitudes contournées et des silhouettes bizarres, on exprime des musculatures forcées ou des gracilités chétives. Mais qui précise la beauté des formes dans la sévérité des lignes, qui marque la simplicité des attitudes, qui accuse la grandeur du caractère, qui a souci de l'eurythmie statuaire, qui entend cette maxime d'Aristote, que nous voudrions voir graver au seuil des ateliers : le beau est dans l'ordre, τὸ καλὸν ἐν τάξει ἐστί? Si on songe aux exigences de leur art, les sculpteurs n'ont pas un idéal plus élevé que celui des peintres, et leur excuse est moins valable, car la peinture, qui est multiple, a mille moyens et mille buts, au lieu que la sculpture, qui est une, n'a qu'un seul moyen et qu'un seul but : l'expression du beau. Platon a dit dans le *Timée :* L'artiste qui, les yeux fixés sur le beau immuable, en reproduit les formes et le caractère, fera une œuvre impérissable, tandis que celui qui se laisse séduire par les trompeuses apparences ne créera que des œuvres éphémères.

HENRY HOUSSAYE.

LE
MARI DE SUZANNE

I.

Eh bien, oui, c'est vrai, je me marie. Je t'ai fait un secret d'une nouvelle que tu aurais dû connaître avant tous, toi, le meilleur et le plus ancien de mes amis; j'ai mal agi, pardonne-moi.

Je me marie. Lundi, je comparais devant M. le maire. Mardi, je recevrai la bénédiction nuptiale, et mercredi matin je me réveillerai membre de la grande confrérie. Quel réveil, mon ami! J'aurai toutes les peines du monde à ne pas prendre la réalité pour un rêve. Je n'ai pas voulu que tu fusses de la noce, et c'est pourquoi je ne t'ai pas averti. Je t'ai exclu avec préméditation. Certes, ta place était marquée dans ces cérémonies qui commencent pour moi une vie nouvelle; mais ta présence eût évoqué dans ma mémoire des souvenirs qui m'eussent profondément troublé, et que je désire écarter à tout prix; tu aurais joué le rôle du spectre de Banquo s'asseyant à la table du festin. Plus tard, quand je serai bien en possession de mon nouvel emploi, quand je pourrai dévisager sans effroi les revenans, je t'appellerai près de nous.

Mais j'y pense! Je te parle depuis dix minutes de mon mariage, et je n'ai pas encore songé à te présenter ma femme. J'épouse Mlle Suzanne de Haintenois. Tu connais sa mère, je crois; tu as dû la rencontrer chez la baronne. C'est là que je la vis, l'hiver dernier. Un beau matin, la baronne, qui ne perdait aucune occasion de m'induire en tentation matrimoniale, me dit sans préambule : — Mlle de Haintenois est vraiment charmante; c'est la femme qu'il vous faut. — Je ne lui répondis que par un éclat de rire. La baronne est tenace; elle revint plusieurs fois à la charge, si bien que je finis par lui déclarer net que je n'entendais pas me marier.

L'été arriva; je bouclai ma valise et je me mis en route avec Félicien. On t'a raconté les incidens du long voyage que nous fîmes; mais on ne t'a pas dit sans doute l'étrange humeur où est tombé ce pauvre Félicien; tu dois en savoir quelque chose du reste, tu l'as déjà vu, avant ton départ pour l'Afrique, plongé, par la vue d'un enfant qui passait, dans d'amoureuses extases ou dans de mélancoliques rêveries. C'est, paraît-il, une maladie fort répandue parmi les vieux garçons : prends garde à toi! elle est contagieuse, je viens d'en faire l'expérience. Me vois-tu, dans ce long tête-à-tête, forcé par Félicien de m'arrêter devant tous les bambins, de les admirer, de les embrasser? — Marie-toi, lui disais-je; tu seras père.

— Je ne puis pas.

— Pourquoi? Tu es libre; tu as une position brillante. N'es-tu pas un des premiers médecins de Paris?

— Je me suis laissé absorber par le travail. Il est trop tard aujourd'hui : l'heure est passée. Ah! si j'avais encore ton âge!

On eût dit que la Providence s'en fût mêlée et qu'elle eût rassemblé sur notre route, pour nous railler, tous les voyages de noces et toutes les lunes de miel de la terre. Pendant que Félicien écoutait avec ravissement, dans les auberges, les piaillemens de la marmaille, j'écoutais, moi, les baisers qui se donnaient dans tous les coins. Si les nouveaux mariés savaient l'envie que ces choses-là font aux célibataires, ils auraient peut-être la pitié de les leur cacher. Bref, je finis par donner la réplique à mon compagnon; je ne pouvais plus regarder sans attendrissement les couples bourgeois qui cheminaient, la main dans la main, les yeux dans les yeux; je me prenais à rêver d'un joli ménage, peuplé d'enfans joufflus qui me tendaient leurs petits bras rosés, ou bien à me faire de la morale.

Tu te moques, n'est-ce pas? Je reconnais que l'aveu dans ma bouche peut paraître plaisant; mais sois franc. N'as-tu pas quelquefois senti toi-même des désirs nouveaux s'éveiller en toi? N'as-tu pas perdu ton joyeux scepticisme? Tu fais encore le fanfaron, mais avoue que les amours faciles ont cessé de t'amuser, que cette liberté où nous voyions à vingt ans le plus précieux des biens n'a plus d'attraits pour toi, que tu as souvent soupiré en rentrant le soir dans ta chambre de garçon, où personne ne t'attend, et que, sortant des plus riantes parties, tu t'es écrié avec l'accent désolé de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités! » C'est la crise, mon ami.

J'étais en pleine crise quand je rentrai à Paris au commencement de l'hiver. Je repris ma vie mondaine, mes plaisirs, mes amours et mes liaisons, croyant y trouver l'oubli des mélancolies que Félicien m'avait mises en tête; mais j'apportais partout avec moi

de la lassitude et de l'ennui. Je revis Mlle de Haintenois; les conseils de la baronne me revinrent à la mémoire. Ne me demande pas de te conter ce qui se passa. Je vécus pendant trois mois dans un rêve, sans me demander où j'allais et sans comprendre ce qui m'arrivait. Je me réveillai un jour, vers les quatre heures du matin, au sortir d'un cotillon; je traversais le pont de la Concorde, serrant fiévreusement contre mes lèvres un petit bouquet parfumé de chaudes senteurs, qui m'avait été abandonné dans un serrement de mains. Je passai une longue heure, accoudé sur le parapet, regardant couler l'eau, où je croyais voir l'image de ma vie passée qui fuyait lentement et s'éloignait pour ne plus revenir. Que veux-tu? on est poète à certains momens. Je courus dès midi chez la baronne, qui, triomphante, consentit à me servir d'ambassadeur. Le soir même, je savais que ma demande serait agréée. Et depuis ce moment, je suis le plus heureux des hommes et le plus étonné. Je ne puis me mettre en tête que je vais passer à mon tour dans le camp des maris.

Je suis parvenu à décider Mme de Haintenois à s'enfermer chez elle; Dieu sait quels méchans propos et quels sots commentaires elle eût entendus. Elle voulait faire le mariage en grande pompe, à la Madeleine; par bonheur, elle possède dans le Poitou une petite bicoque : je lui ai donné l'envie de célébrer des noces seigneuriales. Demain nous partons pour nos terres, et nous nous marierons en présence de nos vassaux, de nos vavassaux et de nos serfs, d'excellens fermiers dont les bons visages ne me rappelleront rien du passé; mais avant de partir, il a fallu hier signer le contrat, dans une réunion de deux cents personnes. Sur ce chapitre, je n'avais pu obtenir la moindre concession. J'ai dû affronter, le sourire aux lèvres, tous les complimens et tous les étonnemens. Jeanne est venue; elle est entrée au bras de son mari; elle était fort pâle, et, quand elle s'est approchée de moi, je me suis senti la gorge serrée par une poignante émotion. Oh! je ne l'aime plus, sois bien tranquille! Mais je ne l'avais plus vue depuis le jour où mon mariage s'était décidé, et je me croyais sincèrement quelques torts envers elle. Elle m'a serré le bout des doigts et m'a dit, en tenant les yeux baissés : — Je vous félicite, soyez heureux...

Je ne sais pourquoi, ce souhait m'a donné le frisson. J'avais l'attitude d'un condamné; je voyais autour de nous bien des regards malins et curieux, j'ai balbutié quelques mots. Son mari m'a interrompu en me tapant familièrement sur l'épaule. — J'étais bien certain que tu en viendrais là, mon cher Gaston; sois heureux autant que je le suis... — Il riait d'un rire large et sonore; il n'a jamais eu le moindre soupçon, il se croit le plus aimé des maris, et c'est fort

naïvement qu'il souhaite son bonheur aux autres. Non, tu ne peux deviner quel effet cela m'a produit.

J'ai frémi tout à l'heure quand j'ai lu, en tête de ta lettre, l'inévitable *tu quoque* dont on me poursuit de toutes parts et qui me fait l'effet d'une menace. Je me marie, prie pour moi!

II.

Je t'avais fait promettre que tu passerais ton congé près de moi, aux Sauves. Et me voilà forcé de quitter brusquement les Sauves pour aller habiter Paris! Est-il donc écrit que nous ne devions jamais nous revoir? Eh quoi! je suis marié depuis deux ans, je suis le père d'un gros garçon, et tu ne connais encore ni ma femme, ni mon fils!

Je ne t'ai envoyé, depuis mon retour de Florence, que de très courtes lettres; tu ne peux pas t'imaginer, célibataire égoïste, combien on a peu de temps à soi, quand on aime sa femme! Je n'ai pu te raconter ni la colère terrible de Mme de Haintenois, quand elle a vu mon voyage de noces, auquel elle avait généreusement assigné une durée de trois mois, se prolonger indéfiniment dans les délices d'une installation qui menaçait de devenir éternelle, — ni les enchantemens de la vie nouvelle qui s'est tout à coup révélée à moi, — ni le charme de cette retraite amoureuse où j'ai trouvé, au milieu du plus beau pays qui soit, l'oubli des souvenirs qui me poursuivaient, — ni l'émotion profonde de mes premiers espoirs de paternité, — ni notre retour, à la veille du grand événement, — ni notre installation dans cette charmante bicoque poitevine où je me suis marié, — ni ma joie, quand j'ai tenu pour la première fois dans mes bras mon petit Pierre, faisant des grimaces que je trouvais adorables et poussant des vagissemens où je croyais reconnaître les plus douces harmonies du paradis. Mme de Haintenois est installée ici depuis la naissance de Pierre, et, en dépit de tous les vaudevilles, nous faisons le meilleur ménage qui soit; j'ai eu, mercredi dernier, avec elle ma première altercation. C'était après le déjeuner, nous étions seuls; elle me demanda à brûle-pourpoint : — Vous ne comptez pas passer votre vie entière dans cette masure?

Je fus, je te l'avoue, si étonné par cette question, que je ne trouvai d'abord rien à répondre. — La vie entière, non...

Elle profita de ma surprise et poussa droit au but. — Vous vous installerez cet hiver à Paris, n'est-il pas vrai?

J'avais eu le temps de me remettre de la première alarme. Je me hâtai d'interrompre, pour n'être pas débordé. — Oh! rien ne presse; je doute même fort que Paris me revoie cet hiver. Je me trouve très bien ici, entre ma femme et mon fils.

Ma belle-mère n'est pas patiente : c'est là son moindre défaut. Sa joue se colora d'une lueur qui annonçait des batailles, et elle braqua sur moi son lorgnon : — Vous parlez sérieusement? Vous voulez vivre en sauvage?

— En sauvage, non certes; mais l'isolement et la vie tranquille ne me déplaisent pas. Je ne vois pas pour quelle raison j'irais me jeter de nouveau dans le tourbillon de Paris.

— Pour la meilleure de toutes les raisons : parce que Suzanne a vingt-deux ans, et que vous ne pouvez pas la séquestrer au fond d'une province.

— Suzanne a son enfant.

— Voilà bien le raisonnement de tous les maris! Ils croient avoir donné à une femme toutes les félicités de la vie en lui confiant le soin d'un bébé.

— Cependant, madame...

— Suzanne sera une excellente mère; l'éducation que je lui ai donnée ne me laisse aucune inquiétude à cet égard; mais je ne l'ai pas élevée pour le métier de nourrice ou de gouvernante. Vous venez de passer deux années en tête-à-tête, c'est assez; votre devoir de mari est de la rendre au monde et de ne pas la priver, pour satisfaire vos instincts de sauvagerie, des succès qui l'y attendent.

Des succès! Je n'avais jamais songé à cela. Je me contentai de murmurer : — Quels succès?

Le lorgnon lança des éclairs; je compris, mais trop tard, que je venais de risquer une provocation maladroite. — Comment! quels succès? Ne dirait-on pas, à vous entendre, que ma fille est bête et laide? Quels succès? Mais tous ceux, je crois, que peut espérer une jeune femme, jolie et spirituelle.

— Je connais le monde, et je sais trop où mènent ces succès dont vous paraissez si désireuse, pour les souhaiter à ma femme.

— Si je vous comprends bien, vous venez de dire là une fière sottise. Sommes-nous donc, ma fille et moi, d'une famille où l'on ignore ses devoirs?

— Je sais par expérience que le monde est pour les jeunes femmes un terrain semé de piéges où tombent les plus honnêtes et les mieux gardées...

Je parlais avec une grande animation. Mme de Haintenois me fit un signe de la main pour m'ordonner le silence. On entendait la voix de Suzanne, qui revenait en fredonnant un ronde villageoise dont le refrain endormait chaque jour l'enfant.

— Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ajouta rapidement Mme de Haintenois. Puisque vous vous armez de l'expérience que vous a donnée votre vie de garçon, vous ne devez pas ignorer que l'ennui est le plus pernicieux des conseillers.

Suzanne entra. Elle s'arrêta sur le seuil, pour nous regarder curieusement : — Êtes-vous graves! De quoi parlez-vous?

— Nous parlions de politique, dit Mme de Haintenois en reprenant la lecture de ses journaux. Ton mari est un entêté qui ne veut pas entendre raison.

L'ennui! Ma femme s'ennuyait donc? Ce mot, habilement lancé, m'avait bouleversé; je restai pensif toute la journée, au grand étonnement de Suzanne, qui ne comprenait pas qu'on pût se laisser absorber à ce point par la politique. Je résolus d'en avoir le cœur net, et je me livrai pendant plusieurs jours à une enquête minutieuse. Je fus obligé de reconnaître, en examinant les choses de près, que cette existence tranquille et cette solitude devaient offrir peu d'attraits à une jeune femme qui n'avait pas encore pu apprendre le prix et les joies du repos; je vis clairement que, si la vivacité de mon affection et la nouveauté de ses devoirs maternels élevaient en ce moment une barrière contre l'ennui, elles ne l'empêcheraient pas de s'introduire un jour ou l'autre dans la place. Je sais trop ce que j'ai dû à l'ennui pour n'être pas en garde. Ce matin même, j'ai annoncé à Suzanne notre départ pour Paris. Ma belle-mère triomphe, et je suis, moi, mon cher ami, en proie à la plus noire des mélancolies.

Mais je ne te parle que de moi, et je t'oublie. Tu sais que tu me dois trois semaines entières de ton congé? Aux Sauves ou à Paris, peu importe. Dès que je serai installé, je t'enverrai mon adresse. Tu iras peut-être auparavant à Rennes, chez ta sœur? Je n'ai pas le droit de m'y opposer; mais je te défends formellement de traverser Paris, même en courant, sans venir voir ma femme et mon fils.

III.

Je sors de l'hôtel du Louvre : j'espérais t'y trouver encore; mais on m'apprend que tu as déjà quitté Paris, sans attendre les trains du soir. Quel fâcheux contre-temps! Étais-tu donc si pressé de revoir Rennes, et ne pouvais-tu me donner quelques heures? Il est vrai que l'accueil qui t'a été fait ce matin chez moi a dû te surprendre péniblement; nous t'avons reçu comme un importun, au lieu de t'ouvrir les bras comme à l'ami qu'on attend impatiemment depuis de longs mois. Et tu n'as pas deviné que j'allais, ma méchante humeur passée, accourir près de toi, te donner une explication, te demander pardon, te ramener triomphalement au sein de la fête de famille qui t'attendait? Tu es parti brusquement, fâché peut-être, me laissant à mon remords et à mon embarras.

Tu es tombé tout à l'heure au milieu d'une querelle. Nous avions

tous le cœur gros et les nerfs irrités. J'ai eu tort de ne pas te dire franchement ce qui se passait; mais je ne pouvais pas m'expliquer en présence de ma femme : c'eût été recommencer la discussion à laquelle ton arrivée avait mis fin. Je vais tout te confier maintenant. On dansait hier chez la baronne. Je déteste ces bals que j'aimais tant, et rien ne me met plus en rage que de livrer aux étreintes du premier venu les épaules nues et la taille de ma femme. Tu ne comprends pas cela, célibataire! Aussi je n'insiste pas; si je hais cet abominable usage mondain, c'est bien à cause du plaisir que vous y prenez, toi et tes pareils, et que j'y prenais moi-même quand je faisais partie de votre corporation.

On dansait donc; je rongeais mon frein dans le petit salon bleu, surveillant du coin de l'œil le tourbillon des valseurs, où Gontran venait d'entraîner Suzanne; ce Gontran a des airs vainqueurs qui m'exaspèrent. Quelqu'un s'approche; c'est le mari de Jeanne. Nous causons le plus amicalement du monde; je t'ai déjà dit, et rien n'est plus vrai, bien qu'il te plaise d'en rire, que j'ai pour lui beaucoup d'amitié. Jeanne passe devant nous, tournant dans les bras d'un officier de hussards, comme jadis dans les miens. Elle regarde son mari; elle me regarde ensuite bien en face, pour la première fois depuis mon mariage, et, nous voyant réunis, laisse errer sur ses lèvres un sourire où éclate je ne sais quel triomphe. Elle passe, son mari n'a rien vu; mais je me sens remué jusqu'au fond de l'âme, car j'ai parfaitement compris la satisfaction de vengeance qui l'a égayée, quand elle m'a aperçu tenant compagnie à son mari et attendant à mon tour ma femme, qu'un Gontran fait valser. Je tourne brusquement le dos au pauvre homme, qui ne devine rien. — Tu parais contrarié? me dit-il. Es-tu souffrant?

— Non; je quitte ce salon.

— Je te suis.

Il ne voit donc pas que sa présence m'est un supplice, que je lis sur son joyeux visage le terrible *Mané, Thécel, Pharès* dont le sourire de sa femme m'a fait comprendre le sens? La fatalité s'en mêle; la valse de Strauss que joue l'orchestre, et que je n'avais pas reconnue d'abord, est celle dont les accords accompagnèrent ma première déclaration.

J'aperçois Suzanne, assise en un coin; Gontran, à côté d'elle, l'œil émerillonné, la bouche arrondie, lui débite des fadaises qu'elle écoute en riant. Des sottises, c'est sûr; mais je connais le pouvoir de ces sottises. J'interromps brusquement la conversation; je prends le bras de Suzanne, je l'emmène, laissant très impoliment ce beau diseur de sornettes empêtré dans un madrigal. Au lieu de se fâcher, il sourit; ma colère l'amuse et le flatte. Il a cru, l'impertinent, que

je lui faisais l'honneur d'être jaloux! Suzanne m'interroge avec anxiété. — Que se passe-t-il?

— Rien.

— Tu n'es pas content, je le vois bien. Veux-tu que nous partions?

Ma foi, je saisis la balle au bond, sans réfléchir. — Partons.

— Mais encore, tu ne me dis pas...

— Plus tard. Chez nous.

Nous voici chez nous, tranquillement installés au coin du feu. Pendant la route j'ai réfléchi; j'ai compris que j'avais eu tort. Aussi je perds contenance, quand elle me demande de sa voix bien franche : — Me diras-tu maintenant le motif qui t'a fait ainsi quitter le bal?

— C'est peu de chose : une bagatelle déjà oubliée.

— Tu as un secret que tu ne veux pas me confier.

— Non.

— Ne mens pas; je sais tout.

Et elle me menace du doigt en souriant : — Tu t'es fâché parce que ton ami Gontran me faisait la cour.

Je voudrais nier; mais ma confusion parle plus haut que tous mes démentis embrouillés.

— Oh! le vilain jaloux! continue-t-elle. Et comme il mériterait d'être puni!

— Ne plaisante pas, de grâce.

— Rassure-toi; ton ami Gontran est un fat, et je n'ai pas entendu un mot de ses contes à dormir debout.

Elle m'embrasse si gentiment et en riant de si bon cœur que je me sens tout à fait rassuré. Je finis par rire comme elle, et nous passons une heure délicieuse.

Ah! mon pauvre ami, je l'ai bien payée ce matin. J'étais inquiet, nerveux, sans trop savoir pourquoi. Seul, dans mon cabinet, en face de mes livres, je me suis demandé si je ne venais pas de faire une grosse maladresse en montrant mes craintes, et d'entr'ouvrir moi-même la porte à l'ennemi. Que veux-tu? J'ai la tête pleine d'histoires du temps passé qui reviennent sans cesse troubler ma tranquillité. Vers midi, j'ai vu entrer Mme de Haintenois: — Gaston, m'a-t-elle dit après un silence solennel, j'apprends des choses sur lesquelles mon devoir me commande de provoquer une explication. Vous fîtes, hier soir, à Suzanne une scène de jalousie.

Je lui ai coupé la parole. J'étais armé de résolution. — Pardon, madame. Ceci est affaire entre ma femme et moi.

— Votre femme! Ne dirait-on pas que Suzanne vous appartienne exclusivement et que j'aie cessé d'être sa mère? Suzanne est ma

fille, et j'ai un droit tout au moins égal au vôtre, sur ce qui peut toucher à son bonheur.

— Elle n'est pas malheureuse.

— Dieu merci! nous n'en sommes pas encore là; mais votre jalousie nous met en bon chemin.

— Je ne suis nullement jaloux; seulement, je ne me sens pas toujours d'humeur à permettre qu'on lui fasse la cour.

— Il vous fallait, avec ces idées-là, épouser quelque Cendrillon, trop heureuse de passer sa vie sous le manteau de la cheminée. Vous avez voulu une femme jolie, élégante; vous devriez être fier de ses succès. Quand Suzanne m'appartenait, je n'avais pas de plus grand plaisir que de la voir courtisée.

— Je suis son mari, et vous voudrez bien reconnaître, je l'espère, que la situation n'est pas la même.

— Il est flatteur pour un mari de voir sa femme entourée d'adorateurs.

— Cela ne me flatte en aucune façon.

— Vous n'avez pas supposé, je pense, que Suzanne, en devenant votre femme, perdrait sa beauté, ou que vos amis cesseraient de s'en apercevoir? Elle a embelli encore, et, pour dix amoureux qu'elle avait, je lui en connais cent aujourd'hui...

O la vanité maternelle! C'était là pour elle un sujet d'orgueil et de triomphe, et elle ne voyait pas qu'elle me torturait le cœur! J'ai arrêté d'un geste ce flux de paroles : — Je vous répète, madame, que ces détails sont inutiles. Suzanne a eu tort de vous mettre au courant d'une petite aventure conjugale dont le dénoûment nous a fait rire.

— Suzanne a bien fait; une fille doit tout dire à sa mère, et cette affaire a plus d'importance que vous ne vous l'imaginez. Suzanne pousse la bonté jusqu'à la faiblesse; mais, heureusement pour elle, je suis là; je ferai respecter ses droits.

— Quels droits? Vous avez, madame, des mots qui me déroutent.

— Je parle comme je dois le faire, et je m'étonne que vous ne me répondiez pas sérieusement, car tout ceci est vraiment fort sérieux. Vous avez usé et abusé des plaisirs du monde, avant votre mariage : vous êtes las et ennuyé; mais Suzanne n'est pas dans la même situation, vous ne pouvez pas raisonnablement songer à empêcher de prendre sa part des joies que vous avez eues.

J'ai regardé Mme de Haintenois, sans trouver un mot à dire, tant étaient grands ma surprise et mon effroi; mon visage a sans doute expliqué clairement ma pensée, car elle s'est levée, et m'a dit sur un ton de dépit singulier : — En vérité, vous avez une façon de comprendre les choses qui rend toute discussion impossible. On

dirait que vous ne savez à qui vous parlez. J'ai rempli mon devoir. Faites vos réflexions.

Elle est sortie, me laissant fort penaud. Tu es arrivé sur ces entrefaites; je t'ai paru maussade, préoccupé. Quand je suis allé annoncer ta visite à Suzanne, je l'ai trouvée près de Pierre, elle avait les yeux rougis par les larmes; j'ai compris sans peine ce qui s'était passé : sa mère lui avait fait croire que j'étais un nouveau Barbe-Bleue. Je n'ai pu retenir un mouvement d'impatience, et, ma foi, je crois que sans ta présence nous nous serions querellés tout de bon. Comprends-tu maintenant, et nous pardonnes-tu? Après ton départ, nous avons eu une longue explication. La paix est faite, plus le moindre nuage; je saute en voiture, je cours te chercher. Parti! Tu sais que c'est très mal, ce que tu as fait là, et que je t'en garderai rancune?

IV.

J'ai reçu ce matin la lettre que tu m'as écrite de Rennes. Quelle évérité! Tu me racontes qu'avant de quitter Paris, tu as vu Félicien, qu'il s'est plaint amèrement de moi, qu'il t'a parlé à mots coverts de certains soupçons que j'ai conçus. Là-dessus tu te fâches,et tu m'envoies sur l'amitié un sermon en quatre points. Tu prêches fort bien; mais tu es bien prompt aussi à condamner. Écoute, et juge!

A mon retour d'Italie, Félicien vint passer quelques jours aux Sauves, toujours en proie à la mélancolie que nous connaissons, épris de tous les enfans que le hasard met sur son chemin. Pour la centième fois, je lui dis : — Marie-toi! Et pour la centième fois il me répondit : — Trop tard! J'ai laissé passer l'heure... Il me raconta que, suffisamment riche pour pouvoir abandonner sa clientèle, il s'était uniquement voué à l'étude des maladies de l'enfance, qu'il avait trouvé ainsi le moyen de vivre au milieu du petit monde qu'il adore. Aussi je ne fus pas étonné de le voir accourir, quand mon fils naquit; il avait l'espoir d'être le parrain; mais nous avions déjà fait choix d'un oncle de ma femme : il s'en alla désolé. Dès que nous fûmes à Paris, il reparut; il voulut veiller sur la santé de Pierre, qui se portait le mieux du monde; j'y consentis en riant. Alors commença une assiduité de tous les jours, dont Suzanne et Mme de Haintenois s'amusaient fort, ravies par la bonhomie de ce vieux garçon qui jouait à la paternité; moi-même, j'y pris plaisir d'abord, me disant : — C'est sa manie!

Un beau jour, une idée singulière me traversa l'esprit; je la repoussai, elle revint. Je luttai; mais j'avais beau me défendre, ce

qui m'avait paru fort naturel d'abord, m'étonnait et m'inquiétait Je n'osais ni parler de mon soupçon, ni même me l'avouer à moi-même. Je reçus Félicien avec un visage contraint, dont j'exagérai à dessein l'expression, dans l'espoir qu'il entendrait à demi-mot; mais il ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre. Enfin, un matin de la semaine dernière, comme il partait en promettant de revenir le lendemain, je pris tout à coup une résolution, et je lui dis, non sans balbutier : — Pourquoi demain? Pierre n'est pas malade.

Il me regarda avec surprise. Je détournai les yeux pour ne pas voir le reproche de son regard.

— Que veux-tu dire? Tu trouves mes visites trop fréquentes?

Il y avait tant de loyauté dans son émotion que je me sentis une folle envie de lui tendre la main; mais j'entendis en ce moment, à côté, dans le salon, la voix de Suzanne, et il n'en fallut pas plus pour me rendre à ma préoccupation. Que dis-je à Félicien? Je ne sais pas. J'essayai de lui démontrer que ma femme était trop jeune et trop jolie pour que cette intimité pût se prolonger sans donner lieu à des médisances. Je m'embarrassais dans mes phrases; il m'écoutait attentivement.

— Je veux tout savoir. Quelque méchant propos a-t-il été tenu?

— Non.

— Alors tu me soupçonnes?

Je mentis. — Je n'ai aucun soupçon, et je ne te parlerais pas ainsi, si j'avais à me plaindre de toi; mais mon devoir est de mettre ma femme à l'abri des calomnies.

Il haussa les épaules et partit; je vis bien que mon explication ne lui paraissait pas franche, et j'en eus honte. Le lendemain, il ne vint pas; je ne l'ai plus revu.

J'ai passé, ces derniers jours, par des alternatives continuelles de remords et de contentement, m'applaudissant tantôt du coup de tête que je venais d'exécuter, et m'en faisant d'autres fois un violent reproche. Ta lettre m'a fort ému, je veux bien te le confesser; mais elle m'a aussi forcé de réfléchir de nouveau. Certes je ne crois pas Félicien capable de préparer de longue main une trahison; mais je sais par expérience quels entraînemens et quels accidens sont à craindre. Tu me fais un crime de n'avoir pas dans son amitié une confiance absolue, et tu ne trouves pour me confondre qu'une seule et unique phrase : — Un ami de vingt ans!

Tu as donc oublié que j'étais l'ami du mari de Jeanne? Je crois l'amitié de Félicien parfaitement sincère et solide, mais sais-tu bien que j'étais pour le mari de Jeanne un ami de jeunesse, que je lui étais très étroitement attaché?

Explique si tu peux, et réponds si tu l'oses.

V.

Je cherche en vain dans la longue gronderie que tu m'envoies la réponse que j'attendais. Tu parles en célibataire, mon cher ami, et le mariage apprend tant de choses! Tu me demandes ce qu'il me manque pour être parfaitement heureux? Rien, j'ai tout ce qu'il faut pour l'être; mais je sens comme un remords du passé, et je suis poursuivi par la crainte d'être puni.

On a vingt-cinq ans, on est amoureux, on a l'excuse de la passion, de l'entraînement, de l'exemple, de la complicité indulgente qu'on trouve partout autour de soi; on ne regarde pas au-delà du présent : aimer la femme d'autrui, s'en faire aimer, ne semble-t-il pas que ce soit la chose la plus naturelle et la moins coupable? Puis un jour, plus tard, marié, assis entre sa femme et son fils, à l'heure où l'on sait ce que tu ne sais pas encore, où l'on connaît la puissance de tous les liens noués par le mariage, on découvre, en songeant au passé, qu'on a commis sans s'en douter une mauvaise action.

C'est aux Sauves, à notre retour de Florence, que j'ai réfléchi pour la première fois : j'étais si heureux que j'ai eu peur de mon bonheur : j'ai songé qu'un jour ou l'autre, il me faudrait peut-être le défendre contre les lâches entreprises d'un voleur d'amour, qui viendrait me le disputer pour satisfaire une vanité, un désœuvrement, un caprice des sens, et je ne me suis pas reconnu d'abord dans le portrait de cet ennemi imaginaire auquel je vouais mon exécration. Que de fois, en ces derniers temps, cette pensée est venue troubler mes joies! J'ai des remords, de vrais remords, entends-tu bien? J'en ai depuis que je suis mari et père, depuis que je m'enivre des affections que j'ai indignement dérobées à d'autres, sans avoir conscience du mal que je faisais. Ah! si jeunesse savait! Je crains, tant la faute me paraît grande aujourd'hui, qu'il n'y ait un châtiment. Comprends-tu, et ne me trouves-tu pas trop absurde? Je lutte autant que je puis; j'entasse raisonnemens sur raisonnemens. Tout ce que tu me dis, je me le suis dis cent fois. Suzanne n'est point coquette, elle a une intelligence droite et honnête, elle m'aime sincèrement; pourquoi m'alarmer? Tout à l'heure, ta lettre à la main, je me suis posé à haute voix toutes les questions dont tu t'armes pour me tranquilliser : — N'es-tu pas pour ta femme le meilleur des maris? — Oui. — Mais ma mémoire maudite a ajouté immédiatement : Le mari de Jeanne était aussi pour elle le meilleur des maris. — N'es-tu pas sûr de l'amour de Suzanne? — Sans doute; mais Jeanne avait aimé aussi son mari. — Pour quelle raison ta

femme te préférerait-elle le premier venu? Es-tu laid, bête, fâcheux? — Non, certes; mais pourquoi Jeanne m'a-t-elle préféré à son mari, que je ne valais sous aucun rapport, je puis bien m'en faire moi-même l'humiliant aveu.

Tu trouves que j'ai toutes les raisons du monde d'être tranquille. Je suis entièrement de ton avis, — quand par hasard j'échappe aux souvenirs d'un passé où je commence seulement à voir clair. Enfin n'y pensons plus. Aussi bien me voici au bout de mon papier, et je n'ai plus que deux lignes pour te raconter que j'ai vu Félicien avant-hier. Je suis allé à lui, je lui ai serré la main; je n'ai rien trouvé à lui dire tant j'étais embarrassé; mais son regard affectueux m'a prouvé que mon étreinte avait été comprise. Es-tu content de moi? Il n'a pas encore repris ses visites pourtant, et je lui en sais gré. Que veux-tu! Tu n'espères pas sans doute me guérir en un jour?

VI.

Un mois entier de tranquillité. Je fais des progrès, n'est-il pas vrai? J'ai cru que le vieil homme était mort; hélas! il s'est réveillé ces derniers jours. J'ai un long récit à te faire; tu as voulu être mon confesseur; ne t'en prends qu'à ton amitié pour moi, si je t'ennuie.

Jeudi dernier, sortant du ministère de la justice, où j'étais allé faire une sollicitation pour un parent de province, j'aperçus Félicien, qui traversait la place Vendôme. Il était trois heures environ; c'est l'instant où chaque jour Suzanne conduit Pierre prendre ses ébats dans les allées des Tuileries. Il se dirigeait vers la rue de Castiglione; il marchait à grands pas. Une curiosité que je cherchai vainement à combattre me conseilla de le suivre. Il gagna les Tuileries, fit quelques pas sur l'asphalte, consulta sa montre, et, se jetant à gauche, s'engagea dans le quinconce, examinant attentivement les groupes d'enfans qui jouaient autour de lui, s'arrêtant pour contempler les gros bébés joufflus ou pour caresser les bambins qui lui lançaient leurs cerceaux dans les jambes. Il cherchait évidemment quelqu'un qu'il était sûr de trouver, qu'il avait peut-être l'habitude de rejoindre à cette place. Je le vis tout à coup se baisser pour embrasser un petit garçon, qu'il souleva dans ses bras : c'était Pierre. Je me blottis derrière un arbre, comme un malfaiteur guettant le passant attardé à qui il va demander la bourse ou la vie. Félicien était à vingt pas de moi, toujours portant mon fils, qu'il faisait sauter et qui riait aux éclats. La bonne, qui était assise, se leva et s'approcha. Où était Suzanne? Je la cherchai des yeux, et ne la voyant pas, j'eus d'abord un mouvement de joie; mais la réflexion vint

vite : sans doute il l'attendait, elle allait arriver. Je ne perdais aucun de ses mouvemens. Il tira de sa poche des cornets pleins de friandises, que Pierre grignota à belles dents; puis, au bout d'une dizaine de minutes, il le déposa sur une chaise, et s'éloigna rapidement du côté de la grande allée, non sans s'être retourné plusieurs fois, pour recevoir les baisers que l'enfant lui envoyait sur le bout de ses petits doigts roses. Je m'aperçus en ce moment que j'étais l'objet de l'attention d'un groupe de bonnes, qui m'examinaient malicieusement en chuchotant et en riant; je compris le ridicule de ma position, et je partis.

Je marchai longtemps au hasard, sans parvenir à calmer l'agitation qui s'était emparée de moi. En réalité, il n'y avait rien, dans ce que je venais de voir, qui dût me donner de bien grands soucis; connaissant la manie de Félicien, je ne pouvais lui en vouloir d'avoir cédé à la tentation d'embrasser mon fils. Mais je croyais apercevoir dans les détails de cette petite scène la preuve d'une habitude presque quotidienne. Suzanne ne m'en avait jamais rien dit; il y avait donc entre elle et Félicien un secret et une complicité dont j'étais la dupe? Et puis, pourquoi n'était-elle pas près de Pierre? Où était elle?

Le lendemain, à l'heure habituelle, ma femme et mon fils partirent pour les Tuileries. Je sortis peu d'instans après eux; je voulais me mettre de nouveau aux aguets, voir si Félicien reviendrait, si, comme la veille, Suzanne s'absenterait. Mais quand j'aperçus de loin les grands marronniers, je fus pris d'une belle colère contre moi-même, et je tournai les talons. Suzanne rentra vers cinq heures; je lui demandai de l'air le plus tranquille que je pus composer : — Tu es restée près de Pierre?

— Certainement.

— Tu ne l'as pas quitté un seul instant?

— Je suis allée faire quelques emplettes aux environs.

Elle s'en allait donc tous les jours, à la même heure! Je ne sais que trop, hélas! quels prétextes commodes fournit aux femmes ce devoir d'emplettes qu'elles se sont adroitement réservé dans la répartition des soins du ménage.

Le lendemain, je me réveillai plus inquiet que je ne l'avais encore été. Je pris, pour échapper à mes angoisses, la résolution de ne plus m'arrêter à des scrupules de délicatesse, et d'employer tous les moyens nécessaires pour connaître la vérité. Je sortis de bonne heure, feignant des occupations qui devaient m'emmener dans les quartiers les plus éloignés. A trois heures, j'étais aux Tuileries. Je vis arriver Suzanne. Je me cachai derrière un massif, près du petit bassin. Elle s'assit; puis, au bout d'une demi-heure, laissant Pierre

avec la bonne, elle se leva et se dirigea vers la rue de Rivoli; je me lançai sur ses traces; elle marchait d'un pas rapide; j'avais peine à la suivre. Elle gagna la rue de Richelieu : je me faufilai entre les voitures et les omnibus, n'osant lui laisser prendre dans cette cohue une trop grande avance, et craignant, d'un autre côté, de me faire voir, je heurtai maladroitement plusieurs passans qui m'interpellèrent avec plus ou moins de politesse; mais j'étais trop préoccupé, je n'entendis pas ce qu'ils me disaient. Au coin de la rue de Montpensier, elle sembla hésiter et s'arrêta; je fus obligé, pour n'être point aperçu, de me jeter derrière les arcades de la Comédie-Française. Je me sentis, en ce moment, cloué au sol par une émotion violente; sur le trottoir où était Suzanne, je vis arriver Gontran. Je demeurai immobile, haletant, les yeux fixés sur cet homme. Il n'était plus qu'à deux pas de Suzanne. Il passa à côté d'elle, ôta son chapeau et salua respectueusement; elle inclina la tête, et ils continuèrent leur route en sens inverse, sans se retourner. Je ressentis d'abord une ineffable impression de soulagement, puis une angoisse atroce. Peut-être cette indifférence n'était-elle qu'une ruse destinée à me dérouter? J'étais bien caché pourtant. Quand Gontran fut hors de vue, je repris ma course. J'arrivai à temps pour voir Suzanne disparaître sous une porte-cochère, à l'angle de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Je restai bêtement sur place, regardant la maison de haut en bas; une modiste occupait le premier étage, il y avait un passementier au second; l'allée était noire. Que faire? Entrer, interroger le concierge? Attendre sans rien savoir, sans rien pouvoir deviner? Une grosse main, gantée de jaune, me tira de ma perplexité en me tombant lourdement sur l'épaule, tandis qu'une voix bien connue me criait dans un bruyant éclat de rire : — Je t'y prends, vilain jaloux!

C'était le mari de Jeanne. Lui, dans un pareil moment! Avant que je fusse revenu de ma surprise il passa son bras sous le mien et m'entraîna. — Gontran m'avait bien dit que tu étais jaloux; je ne l'avais pas cru. Suivre sa femme!

Je fis un geste de dénégation. Il riposta vivement : — Je marche derrière toi depuis un quart d'heure. J'ai tout vu.

— Encore...

— J'ai tout vu, te dis-je. Tu n'es pas raisonnable; un mari ne fait pas cela. Est-ce que je suis Jeanne? est-ce que je la surveille? J'ai confiance en elle et je la sais incapable...

J'eus un tressaillement. Il me regarda. Je ne sais quelle pouvait être l'expression de mon visage, mais cette rencontre, cette confession, à laquelle les circonstances donnaient un caractère si plaisant et si douloureux en même temps, m'avaient profondément remué. Il

ne comprit rien à mon agitation et continua tranquillement : — J'ai remarqué ton émotion tout à l'heure, quand Gontran a passé près de ta femme. Un ami ! Tu soupçonnes un ami !

Cette fois, je baissai la tête.

— Tu pâlis, reprit-il, tu rougis, tu as la fièvre. Eh bien ! je vais te rassurer en deux mots. Ta femme est chez sa modiste. Je connais la maison, Jeanne n'en sort pas; elle y passe des journées entières. Quand ces dames s'occupent de leurs chiffons, elles oublient tout.

Il eut un long et franc accès de gaîté; je le regardais avec stupeur. Fallait-il le plaindre, fallait-il l'envier ? Je savais où Jeanne avait, pendant deux années entières, passé les après-midi qu'elle feignait de donner aux chiffons. Elle m'avait souvent parlé, je me rappelle, d'un magasin de modiste qu'elle traversait en courant, pour détourner les soupçons, et d'où elle s'échappait par une porte dérobée. Et c'était là que je venais de voir entrer Suzanne ! Je lâchai brusquement le bras du mari de Jeanne : nous étions arrivés près du square Louvois, et je remontai, le laissant ébahi. — Tu vas reprendre ton poste d'observation ? Non, n'est-ce pas ? Ce serait très mal.

Je ne lui répondis que par un signe de main qui ne promettait rien de très précis. J'entendis encore son gros rire. Il se moquait de moi; il trouvait ma jalousie ridicule ! Je retournai examiner la maison de la modiste; je vis les deux portes, je passai une heure entière à les surveiller. Suzanne était évidemment sortie. Voyant que ma longue station commençait à exciter la curiosité des voisins, je me décidai à reprendre le chemin des Tuileries, pour y attendre son retour. Près de la grille, je fus fait prisonnier par deux petits bras qui me serraient étroitement les jambes.

— Père ! père !

Je me trouvai en présence de ma femme et de mon fils, qui quittaient le jardin. Suzanne était donc immédiatement revenue : cela me rassura. En marchant à côté d'elle, silencieux, affaissé sous le poids de tant d'émotions, je remarquai que Pierre portait un immense polichinelle. — Qui t'a donné cela ?

— M. Félicien.

Je ne pus réprimer un geste de colère. Suzanne devina sans doute ce qui me faisait serrer les poings; elle s'empressa d'ajouter : — M. Félicien a vu Pierre pendant mon absence. Il gâte notre fils; il ne le rencontre jamais sans lui donner des jouets ou des bonbons.

— Il vient donc souvent le voir aux Tuileries ?

— Oui, souvent. Tu sais combien il adore les enfans. Il a de petits malades dans le faubourg Saint-Germain, qu'il va visiter tous

les jours, dans l'après-midi. En traversant le jardin, il s'arrête souvent près de Pierre.

— Tu ne m'avais jamais dit cela.

— Je ne le vois que fort rarement; il vient ordinairement à l'heure où je n'y suis pas.

Et elle ajouta avec la plus grande tranquillité : — Je n'ai fait aujourd'hui qu'une courte visite à ma modiste. Ne vois-tu pas que j'ai changé mon chapeau en route? Comment trouves-tu celui-ci? Il est neuf. Dis-moi qu'il est joli.

Nous rentrâmes. Mes nerfs s'étaient peu à peu détendus. Assis dans mon petit salon, entre ma femme et mon fils, réfléchissant à ce qui s'était passé depuis le matin, j'en vins à me demander si je n'avais pas été en proie à un abominable cauchemar, si je n'avais pas confondu le passé et le présent, si je n'avais joué le plus méchant rôle du monde et le plus ridicule. Un coup de sonnette violent me tira de ma rêverie consolante; je tressaillis, comme s'il m'eût clairement annoncé un danger. Mme de Haintenois entra. — Je quitte Mme de Verceil, me dit-elle sans autre préambule, en marchant droit sur moi d'un air de provocation.

— Jeanne!

La surprise de l'attaque m'avait arraché ce cri; Suzanne, aux prises avec Pierre qui voulait enjamber les chaises pour aller plus vite embrasser sa grand'mère, Suzanne ne l'entendit heureusement pas.

Mme de Haintenois eut un soubresaut, puis, braquant son lorgnon, elle répéta avec un accent que je n'oublierai jamais, gros de menace et de malice: — Je quitte Jeanne... oui, Jeanne.

Je ne soufflais plus mot.

— Son mari est rentré tout à l'heure, continua-t-elle après avoir joui de son triomphe. Il nous a raconté en riant qu'il vous avait surpris dans la rue, suivant Suzanne, l'espionnant, la livrant par votre jalousie à la médisance. Je n'en ai rien cru d'abord; mais il a tant affirmé que j'ai bien dû me rendre.

— M. de Verceil vous a dit la vérité.

Je fis un pas du côté de Suzanne; mais Mme de Haintenois me barra le chemin. Elle était écarlate; si elle eût pu me foudroyer du regard, j'eusse été à l'instant même réduit en poudre.

— Ainsi c'est vrai, vous l'avouez?

— Je donnerai des explications à Suzanne, si elle m'en demande, mais à elle seule.

Je fis là une imprudence; mieux eût valu laisser passer l'orage. Je ne te répéterai pas tous les reproches dont je fus accablé; Mme de Haintenois parlait avec une volubilité qui ne permettait pas de l'in-

terrompre. Le pauvre Pierre, effrayé par ses gestes, s'était réfugié en pleurant près de sa mère, qui, pâle, les yeux humides, cherchait à le consoler, tout en m'interrogeant du regard : son reproche muet me préoccupait beaucoup plus que la véhémente philippique de Mme de Haintenois. Mon sang-froid, au lieu de calmer ma belle-mère, l'irrita malheureusement, et je l'entendis dire ceci : — Ce ne sera que justice, quand vous aurez ce que vous craignez, et si Suzanne m'en croit...

Ah! cette fois, je perdis patience, et sans l'intervention de ma femme, qui se jeta entre nous, je crois que j'eusse répondu peu respectueusement. J'eus peur moi-même de ma colère, et je sortis pour aller m'enfermer dans mon cabinet, que je me mis à arpenter fiévreusement. Eh quoi! au moment où le calme rentrait dans mes esprits, fallait-il que cette malencontreuse querelle vînt de nouveau m'apporter le trouble et l'inquiétude! Au bout d'une demi-heure, Suzanne entra; elle était fort émue.

— Ma mère vient de partir; je l'ai calmée. Tu ne lui garderas pas rancune, n'est-ce pas? Tu sais combien elle m'aime; elle s'est laissée emporter; bien certainement elle ne désire ni ne pense ce qu'elle a dit.

Suzanne s'arrêta, comme si elle eût été effrayée de devoir répéter la menace ridicule qui m'avait été faite. Puis, tout à coup, son visage changea d'expression, ses yeux se firent presque supplians, et, s'approchant de moi, elle me demanda : — Gaston, réponds-moi franchement. Ce que M. de Verceil a raconté à ma mère, est-ce vrai?

Je répondis, comme un coupable, à demi-voix : — Oui.

L'idée ne me vint pas de nier; je savais que je ne la tromperais pas par un grossier mensonge.

— Vous me suivez dans la rue; vous surveillez mes démarches; vous croyez donc que je vous trompe, que j'ai un amant?

Elle n'avait prononcé ces derniers mots qu'avec une douloureuse hésitation.

— Non.

— Pourquoi cette défiance? Pourquoi cet espionnage, puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom? Vous ai-je donné quelque motif de soupçonner ma fidélité?... Voyons, parle, Gaston, qu'ai-je fait, que me reproches-tu?

— Je n'ai rien à te reprocher.

— Alors?

— Tu ne peux comprendre ce que j'éprouve. J'ai peur.

— Peur que je ne te sois infidèle? Tu supposes donc que je ne t'aime pas?

Elle se cacha le visage dans les mains, et j'aperçus deux grosses larmes brillantes descendant lentement le long de ses doigts effilés. J'avais la tête en feu, et je ne parvenais plus qu'à grand'peine à rassembler mes idées. Je fis un appel énergique à tout ce qui me restait encore de tranquillité et de lucidité. — Je sais que tu m'aimes; mais je sais aussi que les jeunes femmes, jolies et séduisantes comme toi, sont facilement entraînées par le plaisir, par la coquetterie, par l'attrait de l'inconnu. J'ai beaucoup vu le monde, je l'ai vu de près, j'y ai perdu la confiance.

— Tu ne me crois donc pas une honnête femme?

— J'ai vu d'honnêtes femmes céder à des entraînemens.

— Ah!...

Il y avait dans la façon dont elle dit ce « Ah!... » quelque chose de méprisant qui me coupa la parole.

— Je ne sais, me dit-elle, à qui vous faites allusion, et je ne tiens pas à le savoir; mais j'espérais tenir dans votre affection une autre place que les personnes dont vous parlez; je ne pouvais certes m'attendre à vous voir confondre dans une estime commune votre femme et vos maîtresses...

— Suzanne! Ce n'est pas...

— De grâce, n'insistez pas. Vous me faites là plus de mal que vous ne pensez; vous me faites douter de vous et de moi-même.

Je voulus expliquer à Suzanne ce qui se passait en moi; je n'en dis que la moitié, n'osant tout confesser; je fus maladroit, brutal; elle ne me comprit pas.

— Vos théories, me dit-elle, m'effraient, et je n'y entends rien. Encore une fois, me soupçonnez-vous?

— Je te l'ai déjà dit : je ne soupçonne pas; j'ai peur...

Il y eut quelques minutes de silence qui me parurent durer un siècle. Elle froissait, pensive, des papiers épars sur ma table. Nous entendîmes, dans la chambre voisine, la voix de Pierre, qui, ennuyé de sa solitude, appelait sa mère. Elle marcha lentement vers la porte.

— Où vas-tu? lui demandai-je.

— Je vais amuser notre fils.

Elle ne pleurait pas. Mais quand la porte se fut refermée, j'entendis un sanglot qui me fendit l'âme. Je ne sais quelle honte me retint et m'empêcha de la rejoindre.

Vingt-quatre heures se sont écoulées, et je me trouve toujours dans le même trouble. Suzanne avait ce matin les yeux rouges; mais elle n'a parlé de rien, et je suis prudemment resté muet. Mme de Haintenois est venue dans la journée, et aucune allusion n'a été faite aux événemens de la veille. Que n'es-tu ici près de moi! Nous

causerions de tout cela ; tu me donnerais de bons conseils. Au fait, pourquoi ne reviens-tu pas?

VII.

Quelle nouvelle surprenante m'apprends-tu là? Tu épouses, à la fin du mois, ta cousine Solange! Voilà pourquoi tu étais si pressé de quitter Paris et pourquoi tu restes enfoui en province! Cette belle philosophie, du haut de laquelle tu me sermonnais, va donc subir l'épreuve du mariage? Ma revanche se prépare. Le mariage est la sagesse et le bonheur : tu seras heureux; mais, entre nous, tu n'as pas mené jusqu'ici la vie d'un saint; tu as pris le bien des autres; tu sauras à ton tour comment le remords vient et comment on est puni. Oh! je sais que tu ris; mais rira bien qui le dernier rira.

Je te verrai au théâtre, où nous irons ensemble, te lever brusquement parce que ta femme aura passé trois fois de suite sur le coin des lèvres le bout de l'éventail, et parce que tu te seras tout à coup rappelé que c'était là le signe par lequel on t'avertissait jadis, à la barbe du mari, qu'on t'attendait; tu te pencheras par-dessus le bourrelet de la loge pour découvrir l'ennemi caché, et n'apercevant que des indifférens, entendant l'éclat de rire étonné de ta femme, tu te rasseyeras honteux, furieux contre toi-même, irrité par le souvenir dont tu auras été le jouet, rassuré, mais encore meurtri par la douleur qui t'aura pendant une seule minute brisé le cœur, et je te dirai à voix basse : — J'ai passé par-là; je sais que cela fait souffrir.

Tu sentiras une vague menace dans les complimens que te feront tes meilleurs amis sur la beauté de ta femme, et tu te surprendras à détester ce qui te la fait aimer.

Il t'arrivera, en trouvant chez elle une caresse nouvelle, une marque d'affection inattendue, des soins plus empressés, de songer que tu as dû jadis l'impunité aux ruses affectueuses qui servent à toutes les femmes coupables, et qui endorment dans des chaînes de fleurs la surveillance des maris; tu murmureras : — Que se passe-t-il donc? — Et quand la réflexion d'une seconde t'aura montré l'odieuse injustice de ton soupçon, quand elle aura chassé le nuage de ton front, tu verras ta femme dépitée, attristée par ton accueil froid; tu ne pourras rien lui expliquer; ce sera une grande heure de tendresse perdue. Hélas! ces heures que l'on perd, on ne les retrouve pas; chacune emporte un peu de confiance et de bonheur.

J'en fais en ce moment la triste expérience; depuis nos dernières

explications, Suzanne est triste, rêveuse; nous avons eu coup sur coup plusieurs querelles, et l'autre jour elle m'a dit en pleurant : — Je sais bien que vous ne m'aimez plus!

C'est Mme de Haintenois qui lui met cette idée en tête, parce que j'ai cru devoir refuser quelques invitations, et qui me fait passer à ses yeux pour un tyran jaloux. Il y a entre nous une sorte de contrainte qui a remplacé le charmant abandon d'autrefois; Suzanne ne me pardonne pas les terreurs dont je lui ai fait l'aveu. Je voudrais l'enlever en même temps que mon fils, l'emmener avec lui à Florence, recommencer une nouvelle lune de miel, loin de Paris et de ses salons. Mais Mme de Haintenois nous rejoindrait. Suzanne ne lui appartient-elle pas plus qu'à moi, n'est-elle pas son bien, son orgueil, sa gloire, n'est-elle pas mise au monde uniquement pour faire admirer son esprit, sa beauté, tous les dons qu'elle tient de sa mère? Mme de Haintenois est plaideuse; elle me ferait, s'il le fallait, condamner par arrêt à laisser courtiser ma femme!

Je suis un égoïste; je te conte mes soucis, comme si tu n'étais pas à la veille de te marier; tu n'as que faire en ce moment de mes doléances et de mes prophéties. Tu es le meilleur des amis; tu oublies la vilenie que je te fis en te cachant mon mariage, et tu veux que je sois ton témoin. J'accepte de grand cœur. J'arriverai la veille de la signature du contrat, comme tu le désires; je m'en fais un vrai devoir d'amitié.

VIII.

Je viens de t'envoyer une dépêche à laquelle tu ne comprendras pas grand'chose, — si ce n'est que je rebrousse chemin et qu'il ne faut pas m'attendre. Je t'écris cette lettre sur une table boiteuse, dans une petite gare villageoise dont j'ignore le nom et où je suis descendu tout à l'heure. Je pourrais inventer une excuse, te faire croire qu'une maladie subite m'a empêché de continuer ma route; j'aime mieux ne pas te tromper.

Comme je m'y étais engagé envers toi, j'ai pris tantôt à Paris le train de midi. En arrivant à la gare, je me suis trouvé en face du mari de Jeanne, qui s'en allait, en tenue de campagne, pour visiter ses terres. Je suis parvenu à lui échapper. Cette rencontre m'avait un peu agité; j'ai passé les premières heures du voyage à lire consciencieusement les journaux; puis, ayant épuisé toute la provision de papiers imprimés que j'avais emportée, je me suis mis à songer; je me suis rappelé, pensant à ton mariage, nos amitiés de jeunesse et ce temps de joyeuse indépendance où nous poursuivions gaîment le plaisir sans souci; j'ai vu défiler devant mes yeux à demi clos

notre petite bande d'amis, que la mort a déjà décimée, que les hasards de la vie ont dispersée, et dont nous restons, avec Félicien, les trois derniers débris. Sais-tu quelle singulière idée m'a tout à coup passé par la tête? Je me suis demandé pourquoi Félicien ne venait pas, comme moi, signer au contrat. Je me suis rappelé ce que tu m'avais dit déjà, dans ta dernière lettre, — qu'il se contenterait d'assister dans deux jours à la grande cérémonie, la santé de ses petits malades ne lui permettant pas de quitter Paris. Cette explication, que j'avais trouvée d'abord fort plausible pour qui connaît sa manie, a éveillé subitement en moi un soupçon odieux, qui m'a donné le frisson et dont j'ai eu honte.

Le train s'est arrêté, et j'en ai vu descendre le mari de Jeanne. Il m'a de nouveau cherché de l'œil; mais je me suis caché; il s'est éloigné, se dirigeant, en chantonnant, vers le *break* qui l'attendait en dehors de la gare. Il s'en va ainsi chaque mois, insouciant, confiant, heureux, voir ses fermiers. Pendant qu'il s'éloignait, nous nous sommes remis en marche, et je suis retombé dans mes rêveries; c'est Jeanne qui les a cette fois occupées. Les impatiences avec lesquelles nous attendions ces excursions qui nous laissaient trois jours de délivrance et de liberté, nos joies, nos émotions, et cette terreur délicieuse qui nous faisait redouter à toute heure un retour terrible, tout cela m'est revenu comme une bouffée de jeunesse... Puis j'ai senti une impression étrange, une sorte de réveil. J'ai voulu chasser les pensers qui me torturaient le cerveau; mais ils l'occupaient victorieusement. Ah! mon ami, la vilaine hallucination! Je te donne ma parole que j'ai tout fait pour la combattre. J'ai relu vingt fois mes journaux, j'ai essayé d'engager la conversation avec mes compagnons de voyage assoupis; ils m'ont répondu par des monosyllabes ou des grognemens, et ils ont refermé les yeux; je me suis récité des vers, je me suis posé des problèmes insolubles; peine inutile. Que faire? Allais-je porter avec moi jusqu'au bout du voyage cette douleur et cette fièvre? allais-je exposer à tes moqueries mon triste visage? Quelle honte pour moi, si j'allais trahir imprudemment le secret de ma préoccupation! Une idée m'a tout à coup traversé l'esprit : pourquoi ne retournerais-je pas à Paris, sous l'un ou l'autre prétexte, pour rentrer chez moi, le soir, sans être annoncé, pour surprendre Suzanne, tranquillement endormie près du petit lit de Pierre, pour les embrasser, pour reprendre le train demain matin, débarrassé à tout jamais de mes diables bleus, par cette épreuve qui les défie? Ma foi! aux grands maux, les grands remèdes. A la première station que nous avons rencontrée, je suis descendu sans hésiter et sans demander où j'étais. J'attends ici le train qui doit me ramener à Paris tout à

l'heure. Demain, dans l'après-midi, je serai près de toi : notre amitié y perd quelques heures de bonne causerie ; ne les regrette pas, songe plutôt que je t'arriverai content et prêt à rire avec toi de la folie qui me tient aujourd'hui. Elle sera courte heureusement ; depuis que ma résolution est prise, le calme me revient. Dieu ! quelle bonne nuit je vais passer, et que je serai donc heureux demain !

IX.

Parviendrai-je à te raconter le drame poignant dont les émotions me font encore trembler ? J'ai les yeux obscurcis par les larmes, et ma plume peut à peine se guider sur le papier. Je riais moi-même, hier, de mon enfantillage, et j'étais certes bien loin de supposer qu'un pareil dénoûment lui fût préparé. Il était onze heures passées quand je me suis retrouvé, le soir, sur le pavé de Paris ; j'avais imaginé en route, pour expliquer mon retour, un conte qui ne manquait pas de vraisemblance. Je m'étais exercé à le raconter d'un ton très naturel, ma seule inquiétude était de ne pouvoir supporter le regard franc de Suzanne, de rougir et de lui laisser deviner le secret honteux de ma petite comédie. Pour retarder cette heure difficile, j'ai fait la route à pied, lentement, répétant ma leçon, m'enivrant d'avance de la surprise et des baisers.

Enfin, voici ma rue, voici la maison. Je lève les yeux : les fenêtres du salon de Suzanne sont éclairées. Quoi ! si tard ! Qu'y a-t-il ? Je sonne, j'entre précipitamment, sans donner au concierge le temps de me reconnaître. Je gravis l'escalier, j'ouvre la porte, j'écoute, j'entends un bruit de voix ; je cours droit au salon : il est vide, mais je vois, jetés négligemment sur un fauteuil, un chapeau d'homme, un pardessus, une canne, — c'est la canne de Félicien, un jonc que je lui donnai moi-même avant mon mariage. Mes pressentimens ne m'avaient donc pas trompé ! Un frôlement de jupons me fait tourner la tête : la femme de chambre de Suzanne vient d'entrer. En m'apercevant, elle pousse un cri de terreur. — Monsieur est revenu ! Monsieur sait donc...

— Je sais tout. Répondez, et surtout ne faites pas de bruit. M. Félicien est ici ?

— Oui.

— Depuis longtemps ?

— Madame l'a fait chercher vers six heures.

— Où est-il ?

— Dans la chambre de madame.

— Vous allez rester ici. Je vous défends de sortir et de faire du bruit : il y va de votre vie.

Je laisse cette fille ahurie, terrifiée. Je sors et je l'enferme. Je vais à mon cabinet; je détache un pistolet d'une panoplie. J'ai la tête en feu, la gorge serrée par les sanglots; je me rappelle confusément mes soucis de la journée. Eh quoi ! ce n'était pas une hallucination? Deux minutes d'une terrible angoisse, qui me semblent avoir la durée de deux siècles... Ah ! je ne croyais pas que l'on pût souffrir ainsi ! Je suis bien éveillé; ma douleur est bien réelle, il faut que j'aille jusqu'au bout. J'arme le pistolet; je me dirige vers la chambre de Suzanne. La porte est entr'ouverte. Je m'arrête sur le seuil. Félicien, près du grand lit bleu, se tient penché, presque agenouillé; Suzanne est debout à côté de lui; j'étends le bras, je mets le doigt sur la gâchette.

Félicien se relève, tenant un mouchoir sur la bouche : — Sauvé, dit-il à demi-voix.

— Mais vous êtes perdu peut-être, fait Suzanne.

Ils se sont retournés et m'ont aperçu; un double cri s'échappe; le pistolet me tombe des mains : je viens de voir sur le lit mon petit Pierre, couché, livide, les yeux fermés. Je me précipite; mais Félicien m'arrête : — Cette arme !.. Tu as supposé...

Il hausse les épaules et me repousse avec mépris. Suzanne est déjà dans mes bras : — Gaston !.. Que fais-tu?.. Il vient de sauver notre enfant au péril de sa vie.

En quelques mots haletans, elle m'apprend que Pierre, dont on m'avait caché depuis deux jours l'état maladif pour ne pas retarder mon voyage, a été atteint, après mon départ, d'une angine couenneuse, que, depuis les premiers symptômes, Félicien le veille, qu'il a dû faire une incision à l'artère, et qu'à l'instant même il vient de conjurer une crise mortelle en y appliquant les lèvres. J'écoute, muet, paralysé par l'émotion. Voilà l'homme que j'accusais ! Tout à coup mon fils tourne vers moi ses grands yeux bleus, m'appelle d'un sourire et me tend les bras. Je cours à lui, je l'étreins et je fonds en larmes. Il nous réunit, sa mère et moi, dans une longue caresse, dont le souvenir me fait encore frissonner. Au bout de cinq minutes d'une délicieuse extase, je me relève. Je vais à Félicien, qui, dans un coin de la chambre, le dos tourné, examine froidement le pistolet, qu'il a ramassé et qu'il me montre avec un sourire amer. Malgré sa résistance, je l'entraîne près du lit; je lui noue autour du cou les bras de l'enfant, et je dis : — Pardonne-moi.

Je vois son visage inondé de pleurs. — Je te pardonne; ne parlons plus de cela, fait-il simplement.

— Mais toi-même... Le danger...

— Un vieux garçon, inutile à tous, peut mourir.

— Je veux que tu vives, pour mon fils...

Il sourit à travers ses larmes. — Je vivrai, en doutes-tu? Il y a une providence pour les médecins.

Et là-dessus tout tourne autour de moi; je m'évanouis...

J'ai bien souffert pendant ces quelques heures; mais cette souffrance, je la bénis, car elle m'a guéri. Pierre va beaucoup mieux, il est sauvé; après-demain je pars avec Félicien; nous arriverons à temps pour assister à ton mariage. Tu ne me parleras pas du passé, n'est-ce pas? Je veux tout oublier; mais une dernière fois, vois-tu bien que je n'avais pas tort, et qu'il y a réellement un châtiment? La douleur de cette dernière épreuve a largement payé la faute que j'avais commise; je suis tranquille aujourd'hui. J'ai fait à Suzanne une confession complète; il a bien fallu, la première émotion passée, que j'expliquasse ma conduite; elle m'a écouté silencieusement et m'a dit, quand j'ai eu fini : — Je te plains.

Non, je ne suis pas à plaindre, car, dès que Pierre sera rétabli, nous nous mettrons en route pour Florence : Suzanne m'a promis d'obtenir, par ruse ou par force, le consentement de Mme de Haintenois. Nous y resterons le plus longtemps possible, et je te réponds bien qu'au retour, la blessure, cicatrisée, ne saignera plus. Tu m'as dit, dans ton dernier sermon, que tu conservais précieusement mes lettres, pour avoir l'histoire complète de ma folie. Si tu veux, nous écrirons à la dernière page du cahier, comme moralité, l'article du code qui punit le complice de la femme adultère; nous ajouterons un paragraphe additionnel : « Il est en tout cas condamné à n'aimer plus que sans confiance, » et en guise de commentaire, j'attesterai, sous la signature du « mari de Suzanne, » que c'est une peine cruelle.

George Vautier.

L'ARCHIPEL

DES PHILIPPINES

III [1].

L'INDUSTRIE, LE COMMERCE, LA SITUATION POLITIQUE.

I.

Dans les colonies en général, il y a peu de manufactures, et les îles Philippines ne font pas exception à la règle. On a vu pendant vingt ans fonctionner à Manille une magnifique raffinerie de sucre dont la maison Cail avait fourni le matériel, mais elle vient de disparaître sans laisser de profit à ceux qui la créèrent. Il y a une fonderie anglaise ne livrant à la consommation que des produits insignifians, une fabrique à vapeur de cordages dirigée par des Américains, et c'est tout. Les appareils à distiller, à décortiquer, à broyer la canne à sucre, appareils que l'on commence à employer dans le pays, sont rares et de provenance anglaise et française.

La confection des cigares occupe 3,000 ou 4,000 ouvrières, celle des cigarettes un millier d'hommes. Les principales manufactures sont situées à Manille et dans la province voisine de Cavite. Les *cigareras*, nom que l'on donne aux femmes chargées de la manipulation des tabacs, sont divisées par ateliers, et chaque atelier est sous la surveillance d'une matrone. Lorsque les cigares sont mis en

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 15 avril.

caisse par quantités de mille, la surveillante enferme dans chaque boîte un papier portant le mois et l'année de la fabrication, le numéro de l'atelier et son nom à elle. On sait peut-être que le tabac des Philippines est battu entre deux pierres et à tour de bras par les ouvrières qui font les *puros* ou cigares sans mélange. Ce choc des cailloux uni au bavardage de quelques milliers de femmes produit de loin comme un roulement de galets sur une plage. L'aplatissement des feuilles fait perdre quelque chose de l'arome du tabac, arome qui est encore gâté par la colle de riz dont une partie du cigare est enduite. J'ai souvent entendu dire que les *puros* contenaient de l'opium, c'est une erreur. Aux Philippines, où cette drogue n'est pas cultivée, l'opium coûte 3,000 francs environ le *picul* ou les 62[k],500. A ce taux-là, il serait difficile de vendre des cigares à 40 ou 50 francs le mille.

La culture du tabac, au lieu d'être libre comme à la Havane, est ici monopolisée par l'état; c'est ce qui perpétue une fabrication routinière, peu favorable au perfectionnement des cigares. Le tabac est aussi exporté en fardeau d'un quintal chaque, et sans être élaboré. Afin d'éviter une concurrence fatale aux manufactures royales de la colonie, ce tabac doit être expédié par les acheteurs au-delà du cap de Bonne-Espérance et de la Mer-Rouge. Les maisons étrangères, auxquelles il est vendu à la suite d'enchères publiques, l'expédient généralement en Belgique et en Angleterre. Là, la feuille des Philippines est mélangée à des produits de même nature provenant du Brésil. On en fait ces cigares lisses, doucereux et fades que les garçons de café ou de restaurans offrent aux amateurs parisiens comme étant d'une provenance havanaise.

La moitié des cigares élaborés aux Philippines est consommée sur place par la population, et cette moitié est énorme. Tout le monde fume, hommes et femmes, depuis l'âge de dix ans jusqu'à la mort. Rien de plus étrange que de voir dans un bal les vieilles métisses espagnoles savourer béatement d'énormes *puros*, et les enfans, à peine sortis de nourrice, jouer dans la rue un *purito* aux lèvres. Fumer et mâcher le bétel est une nécessité pour les indigènes, bien supérieure à celle de manger du riz.

On fabrique dans les ateliers de la capitale et de Cavite neuf classes de cigares, qui se vendent de 9 à 40 piastres fortes le mille dans les bureaux ou *estancos* du gouvernement. On n'attend pas pour fumer les différens types de cigares de Manille qu'ils soient secs, et ils n'en sont pas plus mauvais. J'en reçus en France, il y a peu d'années, quelques milliers ayant la forme des cigares de la Havane; je les fis sécher pendant deux ans, et je déclare n'avoir rien fumé de meilleur. Comment se fait-il que les tabacs de même pro-

venance à bouts coupés soient détestables à Paris? C'est que pas un agent français n'en surveille la livraison à Manille comme cela se fait à Cuba. L'administration espagnole, n'étant soumise à aucun contrôle, nous a livré pendant longtemps ce qu'elle avait de plus mauvais; aujourd'hui il y a amélioration.

La vente du tabac en feuilles, qui en 1867 était de 1,437,047 piastres, s'est élevée en 1874 à 2,200,073; celle des cigares, qui en 1867 avait donné à l'exportation le chiffre de 857,451 piastres, a atteint en 1874 celui de 1,260,134, ce qui représente pour ce produit seulement, manufacturé ou non, une somme de 3,460,207 piastres ou en francs 17,301,000. C'est un résultat minime qui pourrait être quadruplé, si les entraves du monopole n'y mettaient obstacle.

Les provinces qui produisent le meilleur tabac sont celles de Cagayan et de la Isabela du nord; Mindanao, Visayas et Nueva-Ecija viennent ensuite. Leurs produits sont supérieurs à ceux du Brésil et de toute autre provenance américaine. En 1870, la première de ces provinces a donné 279,285 fardeaux, représentant une valeur de 456,831 piastres. Les terrains où les tabacs sont cultivés présentent pour les deux provinces Cagayan et Isabela une étendue totale de 15,000 hectares. Le sol en est montagneux, d'un parcours difficile, et ce n'est que dans les vallées humides, au bord des rivières et des lacs, que sont les plantations les plus riches.

A une époque où l'usage de fumer est devenu pour notre trésor le plus clair et le plus important des revenus, il n'est pas inutile de dire ici quelles sont les conditions requises aux Philippines pour obtenir de bons tabacs.

Afin qu'une terre puisse être bonne à recevoir une certaine quantité de graines, il faut qu'elle soit légèrement inclinée, divisée en quadrilatères, débarrassée des plantes ou racines parasites, et que chaque carré soit entouré d'un fossé peu profond et coupé en tranchées de 2 pieds de large. La terre doit être légère, aussi fine que celle dite de bruyère, sans quoi elle ne se mélangerait pas aisément avec la graine du tabac, laquelle est, comme on sait, fine comme de la poudre de chasse. Avant d'être déposée avec soin sur sa couche, la semence doit être lavée, puis mise dans un linge pendant le jour, de façon que l'humidité qu'elle contient puisse s'évaporer tout à fait. Avant de la répandre, on doit mélanger la graine avec un peu de cendres. Lorsque la plante commence à se montrer, le terrain doit être tenu proprement, arrosé tous les jours en temps de sécheresse, protégé contre les oiseaux par des broussailles, enfin garanti des grands vents et des orages par des nattes. En deux mois, les plants ont acquis une hauteur de 5 à 6 pouces, et chaque tige est fournie de quatre ou six feuilles. C'est alors qu'il faut les

enlever avec soin du semis pour les replanter. En supposant que la semence ait été faite en septembre, c'est vers le milieu de novembre que doit se faire la transplantation. En octobre, on fait un nouveau plant, par crainte de voir le premier sans résultat, et aussi pour obtenir des tabacs qui seront destinés à être transplantés dans les terres basses.

Le sol qui est destiné à recevoir les jeunes pousses doit être quelque peu calcaire, et enrichi préalablement de fumier ou plutôt de débris végétaux, à une profondeur de 2 pieds. Plus les racines sont enfoncées en terre, mieux la plante y croît. De tous les terrains destinés à la culture des tabacs aux Philippines, celui de Cagayan est le meilleur, parce que chaque année, comme les deltas du Nil, il est couvert d'eau, et qu'il en reçoit une couche de boue qui le rend très productif. Les plantations qui se font dans les vallées de cette province sont plus favorisées que celles qui se font sur les hauteurs. Les premières sortent de terre avec rapidité; les feuilles en sont larges, fortes, pleines de suc, et ont une magnifique apparence, pendant que les secondes n'atteignent jamais un grand développement et ne donnent que des produits inférieurs. Il arrive parfois dans les bonnes terres qu'en janvier et février, et quelquefois en mars, les eaux viennent à recouvrir les plantations; alors tout est perdu. N'oublions pas de dire que les champs destinés à la culture du tabac doivent être labourés trois ou quatre fois, hersés au moins deux fois, et que chaque plant doit être séparé des plants voisins par un espace de 3 pieds. En les enlevant du semis, il faut avoir bien soin que la terre qui tient aux racines ne se détache pas. Généralement, on donne un léger abri aux jeunes plantes, pour les protéger contre les ardeurs du soleil, et pour les faire humecter plus longtemps de la rosée du matin.

Une espèce de ver-coquin est très nuisible aux plantations des tabacs; la pluie leur est également très contraire, parce qu'elle enlève aux feuilles la substance gommeuse qui est si nécessaire à leur arome. Du reste, toute récolte faite en mauvais temps est détestable, et on reconnaît aisément qu'elle s'est effectuée dans des conditions défavorables lorsque les produits sont tachés de petits points blancs. Toutes les feuilles cassées ou malades doivent être radicalement enlevées de leur tige. Ce sont les plus élevées d'entre elles qui sont le plus tôt mûres; pour être coupées, il faut qu'elles aient une couleur jaune obscur. Cette opération ne doit se faire que par un temps très sec, jamais lorsque l'atmosphère est humide, jamais lorsque le soleil n'a pas eu le temps d'absorber la buée qui les humecte chaque nuit. Lorsque les feuilles sont coupées, on les transporte sous des hangars, dans des chariots couverts; là, elles

sont étendues sur des bambous de façon que l'air circule facilement tout autour. Ce séchage est la partie la plus délicate de toutes ces manipulations; il ne doit cesser que lorsque les feuilles dégagent un parfum très pur de tabac. La pratique seule l'emporte de beaucoup ici sur la théorie.

Chaque habitant des provinces de Cagayan et d'Isabela, aussitôt qu'il a atteint l'âge de dix-huit ans, est contraint par la loi de planter, pour le compte du gouvernement, 4,000 boutures de tabac, sur une étendue de 70 ares. Il ne peut semer que du tabac. Peu de familles indiennes réussissent à observer cette inique ordonnance parce qu'il leur est difficile de trouver des terrains cultivables à portée de leurs habitations. C'est ce qui arrive pour une région de la province de Cagayan, connue sous le nom de Itaves; le sol y donne une feuille d'un arome exquis, d'une finesse, d'une couleur et d'une élasticité parfaites; mais il reste en friche faute de bras. La situation qui est faite à ces indigènes, situation qui dépasse en arbitraire ce que les Hollandais exigent des habitans de Java, éloigne les travailleurs. La plupart émigrent. Comment en serait-il autrement? Le gouvernement néglige presque toujours de les payer, et, s'il le fait, c'est en papier-monnaie et parfois avec un an de retard; aussi la crainte d'une disette y est-elle perpétuelle. C'est encore le gouvernement espagnol qui fixe le prix du tabac acheté aux producteurs, et qui interdit toute autre culture que celle dont il a le monopole. Le trésor colonial gagne à ce système, paraît-il, 25 millions de francs; certes c'est un joli denier; mais l'Espagne y perdra deux des plus belles provinces de sa colonie en les transformant, faute de population, en un désert.

Quelques-unes des tribus insoumises, celle des Igorrotes principalement, tribus qui vivent dans la grande cordillère au pied de laquelle se trouvent placées Cagayan et Isabela, ont aussi des plantations, fournissant d'excellens produits. Ces sauvages viennent hardiment les vendre aux habitans des villages chrétiens depuis qu'une loi récente le leur a permis. Rien de mieux; mais la race soumise doit journellement être tentée de suivre sur leurs hauteurs les Igorrotes indépendans.

Parmi les industries du pays, voici celles pour lesquelles les Indiens montrent plus d'aptitude. C'est d'abord la fabrication des cordages, très active aux environs de Manille et dans la province d'Ilocos. La matière première est d'une abondance extrême; elle est tirée d'une espèce de bananier appelé *abaca* dans le pays, chanvre de Manille en France, et *musa textilis* dans le monde savant. Les produits que donne la corderie à vapeur de Santa-Mesa jouissent d'une grande réputation sur les marchés voisins de l'Indo-Chine,

de l'Australie et même de la Californie. Malgré cela, on préfère travailler ce chanvre en Europe, et nous voyons dans la statistique commerciale de 1874 qu'il en a été exporté pour plus de 23 millions de francs. Les cordages, qui se fabriquent en dehors de l'établissement de Santa-Mesa, sont obtenus à l'aide d'appareils fort simples et semblables à ceux de nos petites corderies de France.

La fabrication des voitures de luxe et des chariots à buffle occupe dans l'archipel des milliers de bras. A Manille, où il y a des ateliers dirigés par des Américains et des Français, on vend des calèches qui peuvent rivaliser avec celles qui sortent des ateliers parisiens de Binder. Il y a peu d'Espagnols et de riches métisses sans voiture et sans chevaux. Les femmes européennes, et les créoles particulièrement, sont convaincues qu'elles n'ont pas assez de forces pour marcher pendant une demi-heure; on ne les voit parcourir nonchalamment les rues qu'à l'époque de la semaine sainte, lorsqu'il est défendu aux véhicules de toute sorte de rouler, — à l'exception des cabriolets des médecins, et encore doivent-ils aller à pied dès qu'ils entrent dans la ville militaire. Il y a vingt ans, un sous-lieutenant avait un équipage; une paire de chevaux coûtait 100 francs, une *vittoria* 300 francs, et on avait un bon cocher, monté à la daumont, pour 10 francs par mois. Aujourd'hui ces prix ont quintuplé, ce qui n'empêche pas que tous les blancs aient une écurie.

Malgré le voisinage de la Chine, la porcelaine dont on se sert aux Philippines vient d'Angleterre et de France; seuls les Chinois ne veulent user que de celle de leur pays. Comme ils ont le même dédain pour les autres produits européens, ces parasites font aussi venir de chez eux leurs chaussures, leurs vêtemens et jusqu'à leurs fausses nattes. Les Indiens fabriquent pour leur usage, mais en nombre considérable, des plats et des assiettes brunes d'une extrême rudesse et sans verni, des briques pleines et creuses très recherchées pour la construction des maisons.

La pêche est l'industrie la plus répandue, car le poisson est très abondant dans l'Océan-Pacifique, dans les lacs et aux embouchures des rivières. L'Indien se sert du filet, du carrelet, de la drague et du harpon. Cette industrie s'exerce la nuit, à la lueur de torches rougeâtres qui remplissent les baies et les fleuves de clarté et d'animation. Rien n'est plus pittoresque que la rade de Manille par une nuit obscure et orageuse : c'est à croire que chaque lame roule un fanal. Les pêcheurs s'entendent fort bien à établir des *corralès* ou réservoirs de poissons partout où la mer est abritée du vent et n'a pas de profondeur. Comme sur nos côtes méridionales, bientôt dépeuplées, grâce à la faiblesse et à l'indifférence de l'adminis-

tration, les Indiens enlèvent à l'Océan et livrent chaque jour à la consommation d'énormes quantités de poissons à peine formés : c'est la *poutina* des rivages méditerranéens; on en fait à Manille une sorte de saumure peu goûtée des Européens. Dans plusieurs provinces, à Batangas et dans les Visayas, on fait beaucoup de salaisons, et celles qui proviennent de ces contrées sont excellentes, bien supérieures à toutes celles qui arrivent en assez grande quantité d'Europe aux Philippines. Tout le monde sait que ce genre de nourriture, s'il est excessif, vicie le sang, et les Indiens des Philippines, comme beaucoup d'autres races ichthyophages de l'Océanie, sont atteints de maladies cruelles; la lèpre, qui se perpétue encore dans ces parages, s'y maintiendra à coup sûr tant que la vie matérielle n'y sera ni plus saine ni plus variée.

Il est une autre pêche, celle des huîtres perlières; elle se fait au sud des Philippines, dans la mer des Visayas, et sur les côtes de l'île de Mindanao, à l'aide d'appareils à plongeurs ou de longs râteaux en bambou. Non-seulement ces riches mollusques donnent la nacre, mais encore la perle qui s'y trouve enfermée. Toutes les huîtres ne procurent pas de beaux produits, mais dans chacune d'elles il y a des petites perles qui ne sont pas sans valeur. Les Chinois en raffolent et les paient chèrement; les grosses, d'un orient parfait, vont presque toujours décorer les chapeaux des mandarins. On pêche dans les mêmes parages le *balate*, ou l'holothurie, qui, desséchée, fait aussi les délices des *Célestes*. Aux sommets des falaises escarpées des îles Paragua et de Calamianes, on voit voltiger les petites hirondelles connues sous le nom de salangane. Pour atteindre leurs nids, les Indiens courent souvent le danger d'être précipités à la mer, et c'est ce qui explique les prix élevés que donnent les gourmets de la Chine de ce produit. Les insulaires excelleraient dans les travaux de l'art nautique s'ils avaient été dirigés par un gouvernement plus actif que ne l'est celui d'Espagne. L'arsenal maritime de Cavite, dans lequel se trouve un grand bassin de carénage, n'emploie pour la construction ou la réparation des navires de guerre espagnols que des ouvriers du pays. On ne peut s'imaginer leur aptitude pour ces travaux, qui pour la plupart exigent des connaissances spéciales; en quelques mois, on voit des Indiens devenir, par imitation seulement et comme par instinct, d'excellens charpentiers et d'habiles calfats. Malheureusement ces dispositions naturelles n'ont pas été utilisées, et dans une contrée où les bois de construction navale abondent, c'est à peine si l'on trouve deux ou trois chantiers qui méritent cette dénomination. Sans maîtres, sans études, les indigènes n'en construisent pas moins des goëlettes, des bricks, des *prahos*, des *cascos*, sorte de gabares

non pontées, de magnifiques pirogues de 30 à 40 pieds de long, et un grand nombre d'autres embarcations plus ou moins importantes.

Une autre industrie du pays est celle de la préparation des fibres textiles : on en fait des nattes, des chapeaux, des voiles pour embarcations légères, des porte-cigares, des sacs à café, à sucre et des hamacs. C'est dans les provinces de Bulacan, Pangasinan, Moron, Batangas, Capiz et Romblon, que l'art de tresser les fibres végétales est le plus développé. C'est à Bulacan que se fabrique cette quantité considérable de chapeaux qui est exportée annuellement en Europe et aux États-Unis d'Amérique. Le chapeau dit de *nito*, tiré de l'écorce d'un jonc très solide, se tisse aussi dans la province de Camarines. Cette coiffure est assurément supérieure à toutes celles qui proviennent de Panama : elle a la légèreté, la flexibilité et le bon marché que n'a pas sa rivale d'Amérique.

La natte est d'un usage général dans une contrée où la paillasse classique ne peut être employée en raison de la chaleur qu'elle dégage. Avec un drap aussi léger que possible, elle compose le lit d'un Européen; les Indiens n'ont pas d'autre couche, le drap excepté. Ces nattes, fraîches au toucher, fines et ornées de dessins aux couleurs vives, sont tressées par les petites mains des femmes des districts de Moron et de Tanay. Les plus chères ne valent que 7 ou 8 francs, les ordinaires 1 ou 2. L'emballage des sucres et des cafés, les voiles en latanier dont on se sert pour les embarcations du pays, celles qui s'étendent sur le sol pour sécher et blanchir le sucre au soleil, donnent lieu à des transactions importantes. Malheureusement les travailleurs, au lieu d'employer des textiles d'une grande force, comme celui de l'abaca, ne se servent que de ce qu'il y a de plus inférieur en ce genre.

Bien au-dessus de ces fibres grossières il faut placer les tissus dont l'ananas a fourni la trame délicate. Afin de donner plus de longueur et de force aux feuilles dont on veut extraire les fibres pour le tissage, les Indiens enlèvent le fruit de la plante longtemps avant sa maturité. Lorsqu'ils jugent que les feuilles ont atteint leur complet développement, ils les coupent, les livrent à des ouvrières qui les étendent sur une planche et qui les raclent une à une avec un tesson en porcelaine, de façon à en détacher la substance textile. Lorsque les fibres sont détachées, on les lave, on les sèche au soleil, on les lisse avec un peigne ordinaire de femme, puis on les divise en écheveaux de quatre qualités différentes. La première, appelée *lupi*, sert à fabriquer les tissus les plus fins du monde. Rien de plus aérien, de plus doux que ces souples étoffes appelées dans le pays *tegidos de piña*. On en fait des mouchoirs, des canezous et des robes. Une Indienne n'est réellement heureuse que

si elle possède un de ces jolis objets, dont la valeur n'est bien grande que lorsqu'ils sont ornés de broderie. Un mouchoir peut valoir alors de 50 à 100 francs. En 1867, une métisse de Manille envoya à l'exposition universelle de Paris une robe en fibres d'ananas dont la mise à prix fut fixée à 15,000 francs. C'est sa majesté Isabelle II qui en devint l'heureuse propriétaire, si nos souvenirs sont exacts.

J'ai visité des ateliers de brodeuses dans les faubourgs de la capitale; les ouvrières étaient âgées tout au plus de douze ans. Sous la direction de maîtresses habiles, les doigts de ces fillettes créaient avec une patience angélique des festons superbes. Dans la crainte que le vent n'embrouille les fils, celles qui sont chargées des broderies les plus délicates sont contraintes de s'abriter sous des moustiquaires. Le croira-t-on? ces fées ouvrières ne gagnent en général que 50 centimes par jour; le salaire le plus élevé est de 1 fr. 25 c. Cette misérable rétribution et le prix exagéré des broderies sont cause que cette industrie s'éteint; si elle vit encore, c'est parce que chaque étranger qui passe à Manille désire emporter comme souvenir un échantillon de cette charmante industrie.

II.

Jusqu'en 1837, époque à laquelle la douane espagnole établit un droit uniforme de 7 pour 100 sur les importations, les tissus étrangers ne se vendaient presque pas aux Philippines. Grâce à cette réforme, les Indiens peuvent porter un pantalon et une chemise les jours de fête. La France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse couvrirent la colonie des produits de leurs manufactures. Pendant longtemps, notre pays n'y eut pas de rival pour les étoffes mélangées de soie et de coton, connues autrefois à Manille sous le nom français de *saya Lagravère;* les jaconas de Mulhouse et les mérinos de Reims éliminaient aussi ceux des autres marchés. Malheureusement l'élévation de la main-d'œuvre en France, les hauts tarifs de nos chemins de fer, et l'active concurrence de la Suisse et de l'Allemagne nous firent beaucoup de mal. On devait croire que l'industrie indigène allait disparaître sous les produits manufacturés qui, comme une avalanche, tombaient d'Europe sur les Philippines : c'est le contraire qui est arrivé. L'entrée des fils et des filasses d'Angleterre destinés aux métiers du pays n'a pas été au-dessous de 900,000 livres en 1874.

Il est donc évident que les tisserands indigènes font de grands efforts pour s'affranchir des cotonnades anglaises; ils réussiraient, si le gouvernement local les y encourageait par des primes ou abaissait son tarif des douanes sur les matières premières. Aujourd'hui,

quel que soit leur zèle, la fabrication du pays est loin de suffire aux nécessités de la consommation, et d'ailleurs les Indiens ne savent même pas comment on donne de l'*apprêt* aux tissus. Ceux qu'ils fabriquent sont excellens, durent bien plus longtemps que les articles d'Europe; mais comme les premiers coûtent plus cher, c'est au bon marché que vont les acheteurs. Les filamens dont on se sert pour la fabrication des étoffes du pays, indépendamment des fils qui viennent de l'étranger, sont tirés de l'arbre coton indigène, de l'abaca ou chanvre de Manille, et d'autres végétaux riches en substances textiles. Les provinces d'Ilocos et de Bataan possèdent beaucoup de cotonniers, et c'est dans ces provinces, ainsi que dans celles d'Ilocos et de Batangas, que la fabrication est le plus active. Les *guinarès*, mélange d'abaca et de coton, se fabriquent principalement à Capiz, à Antique et dans l'île de Négros. Les tissus dans lesquels il n'entre que de la soie, — celle-ci vient de Chine, — se font à Ilocos, à Batangas, à Iloilo et à Caloocan. Les Indiennes comme les créoles sont leurs propres couturières, et la confection des robes et autres vêtemens de femme est loin d'avoir ici l'importance que cette industrie offre en Europe. La bijouterie indigène emploie beaucoup de mains. Je ne me souviens plus du nom d'un fripon, d'un compatriote, osons le dire, qui le premier importa aux Philippines une pacotille de bijoux dorés. Sans scrupule il la vendit aux Indiens comme si cette bimbeloterie brillante eût été de l'or véritable; sa fortune faite, l'aventurier décampa. La fraude ne fut découverte que plusieurs années après son départ; mais depuis, et quoiqu'il y ait fort longtemps que ce vol ait été commis, tous nos bijoux sont traités avec dédain et acceptés avec défiance. L'expression de *oro francès* est équivalente chez les Indiens à celle de similor chez nous. Inutile de faire remarquer que les Espagnols et les créoles n'ont pas cette prévention, et qu'ils préfèrent la bijouterie française en raison de sa forme gracieuse à toutes celles que les Anglais et les Allemands importent.

Longtemps avant ce larcin audacieux, les *plateros* ou orfévres du pays avaient la coutume de fondre les vieilles onces espagnoles; c'est avec ce métal, d'un titre supérieur, qu'ils composent encore leurs bijoux, lesquels manquent complétement d'originalité. Si l'on songe qu'il n'y a pas une femme aux Philippines qui ne porte un reliquaire, des boucles d'oreilles et un peigne en or, on peut se figurer quelle quantité d'ouvriers il faut pour suffire à un usage si général. Les femmes riches ne voudraient pas porter le plus petit objet de luxe en bijouterie fausse; les plus élégantes font incruster des perles, des diamans, des coraux, dans leurs peignes et dans leurs boucles d'oreilles, dont les formes depuis un temps immémorial

n'ont jamais varié. Les ateliers des orfévres sont pour la plupart situés dans le riche faubourg de Santa-Cruz de Manille; les femmes y sont en aussi grand nombre que les hommes. Plusieurs tentatives ont été faites par leurs plus habiles ouvriers pour arriver à émailler l'or, mais sans réussir; il faudrait qu'un artiste européen leur enseignât cet art pour qu'ils y fissent des progrès, mais jusqu'à ce jour, pas un maître ne s'est présenté. C'est une mine riche et nouvelle à exploiter.

Une industrie qui nécessite un grand nombre de bras et donne lieu à un vif mouvement d'affaires est celle de la fabrication du rhum, de l'eau-de-vie du cocotier et du vin de *nipa*, nom d'un palmier qui croît sans culture dans les jungles. C'est une branche de négoce récente dans le pays, en ce sens qu'avant 1860 la vente des spiritueux était monopolisée par le gouvernement, qui n'en retirait que des embarras et des ennuis. Depuis que la liberté de distillation a été concédée aux particuliers, et cela en échange d'une patente payée par les fabricans, on est frappé du développement que cette exploitation a pris. C'est par millions de piastres que se soldent aujourd'hui les transactions qui se font de province à province, entre celles qui produisent le rhum et celles qui donnent le vin de nipa. Le rhum de la capitale est exquis, et nos escadres de l'Indo-Chine viennent souvent à Manille y faire de forts approvisionnemens. Mais cette réforme a porté un coup funeste à l'importation des eaux-de-vie communes de France; nous n'y envoyons plus que quelques centaines de caisses des grandes marques de Cognac et d'Angoulême. Comment l'Espagne ne voit-elle pas qu'en cessant de monopoliser les tabacs comme elle a cessé de monopoliser les alcools, elle en retirerait un avantage énorme? Ce serait la métamorphose de l'archipel aux trois quarts inculte, l'apathie des Indiens aiguillonnée par leur intérêt, et une grande source de revenu pour la Péninsule.

Une industrie bien étrange et qui ne se trouve que sur ce point du monde est celle qui est en usage aux environs de Manille, sur les bords du Pasig, au village des *Pateros* (1). Là, sur une étendue de deux lieues, à gauche et à droite de la rivière, l'œil découvre des cages en bambou, abritées par des toitures en feuilles desséchées de palmier. Des centaines de mille de petits canards y vivent fort à l'aise, remplissant l'air de leur bruyant caquetage, attendant l'heure où ils pourront aller s'ébattre sur le sable ou piquer une tête dans l'eau dormante du Pasig. On nourrit cette multitude emplumée avec du riz de mauvaise qualité et des mollusques qui se pêchent dans un lac voisin. Le prix de chaque petit canard, âgé

(1) Village des éleveurs de canards.

tout au plus de deux ou trois jours, est de 10 centimes l'un; mais le plus grand bénéfice des éleveurs est celui qui se fait sur les œufs vendus frais, cuits ou salés. Les indigènes, et principalement les Chinois, en font leurs délices. L'incubation n'est nullement confiée à des hommes-couveurs, comme l'affirme sérieusement Dumont-d'Urville. La ponte est mise simplement sur une couche de son, et la chaleur naturelle qui s'en dégage suffit à la vivification des germes. Les mollusques servant de nourriture aux petits canards seraient depuis longtemps épuisés, si les Indiens ne savaient la manière de reproduire les premiers tout aussi abondamment que les seconds. Il suffit pour cela d'établir dans le lac voisin de Bay, aux endroits peu profonds, de longues estacades couvertes de ramées et d'y placer une poignée de mollusques reproducteurs. En un mois, les branchages sont couverts de petits coquillages, et l'éleveur n'a qu'à secouer les estacades pour recueillir en quelques minutes la nourriture de ses élèves. C'est le système employé par M. Coste pour la reproduction des huîtres. Comment, avec une patience semblable, l'Indien est-il si inhabile lorsqu'il s'agit d'élever le gros bétail? Nous ne pouvons l'expliquer, car les pâturages sont superbes et sans valeur à quelque distance de la capitale. Toujours est-il que les bœufs et les porcs, — il n'y a presque pas de moutons, — conduits par les marchands de bestiaux aux abattoirs donnent une viande détestable et sans saveur. Il en est de même de la volaille, dont il faut manger tous les jours faute de mieux sous trois ou quatre formes différentes. Dans quelques provinces on trouve des chevaux d'une taille assez haute et d'une vigueur étonnante, mais c'est l'exception; on peut juger de l'état général de la race chevaline aux Philippines, lorsqu'on saura qu'on a pu fournir une centaine de ces quadrupèdes à la Cochinchine française au prix de 60 francs la pièce. On explique pourquoi ces animaux n'acquièrent jamais une grande vigueur par l'usage qu'ont les Indiens de ne jamais les laisser se coucher dans les écuries, de ne les nourrir qu'avec de l'herbe verte et d'altérer continuellement l'eau qu'ils boivent en la mélangeant avec de la mélasse; c'est peut-être le seul pays du monde où les chevaux boivent de l'eau sucrée.

Les indigènes, malgré leur indolence habituelle, aiment à se dire attachés à une administration quelconque ou à paraître appartenir à une profession qui leur donne un certain relief. Ils encombrent les bureaux des douanes, ceux du palais du gouverneur, des maisons de commerce et les tribunaux. Ils y font peu de besogne et ne gagnent qu'un salaire minime. Mais leur idéal, leur ambition suprême, c'est de devenir un jour assez bons artistes pour faire partie d'une bande de musiciens en renom, et assister ainsi à toutes les fêtes, nourris, proprement vêtus et bien payés. Il n'y a pas un

seul village des Philippines qui n'ait son corps de musique, dont l'entretien est supporté moitié par le curé, moitié par les notables. Il y a des villes où l'on compte trois ou quatre musiques, et de plus un orchestre d'instrumens à cordes appartenant à la fabrique des églises et qui doit marcher derrière les chantres aux processions. La capitale a huit faubourgs; chacun d'eux possède deux bandes composées de 30 individus, sans compter les élèves toujours prêts à remplacer ceux qui s'absentent. D'après cela, on peut affirmer qu'il n'y a pas moins de mille familles qui vivent de l'art musical dans la seule province de Manille. Le fait suivant, dont je garantis l'authenticité, démontrera à quel point les artistes en ce genre sont nombreux. En 1859, l'administration chargée de dresser l'état général des tributaires passa une circulaire aux gouverneurs des provinces pour les prier de l'aider dans son travail de statistique manufacturière et commerciale; l'administration les invita aussi à lui dire s'il conviendrait d'abolir l'impôt tributaire que paie annuellement chaque Indien, pour le remplacer par une patente qui frapperait les industriels. Comme on a pu le voir, les manufactures sont si rares que les colonnes de l'état modèle dans lesquelles devaient être mentionnées les professions revinrent toutes en blanc à la capitale; mais le gouverneur de la province de la Pampanga, peu mélomane sans doute, porta dans ladite colonne *huit cents musiciens!* Cette nécessité de posséder une musique est tellement absolue, que dans les villages trop pauvres pour acheter des instrumens en cuivre, on y supplée par des flûtes, des hautbois et des basses en bambous fabriquées par d'ingénieux Indiens. Seul le chef de musique, qui a appris à Manille les airs en vogue, possède une petite clarinette qui sort invariablement de nos manufactures parisiennes. Très souvent un de ces pauvres artistes, obéissant à un curé indigène, m'a prié de fredonner quelques airs français; sans les noter, il les retenait après quatre ou cinq auditions, et le lendemain j'étais certain d'entendre nos airs d'opérette les plus connus accompagner la marche d'un enterrement, d'un mariage ou une sortie de grand'messe. C'est la France seule qui fournit aux Philippines l'énorme quantité d'instrumens qu'on y emploie. L'importation, qui n'était en 1867 que de 75,000 francs, s'est élevée en 1874 à plus d'un 1/2 million. Et qu'on ne s'imagine pas qu'on entend dans ces lointains parages une musique détestable; les professeurs européens qui dirigent les orchestres ou les bandes militaires ont toujours fait les plus grands éloges des artistes indigènes.

Il y a bien aussi des charpentiers, tailleurs, maçons, peintres en bâtimens, constructeurs d'*anloagues* ou maisons en bambou et palmier; mais ils ne sont tout cela que si les circonstances l'exi-

gent, à la suite, par exemple, d'un incendie ou d'un tremblement de terre. Pour remplir tous ces offices, aucun apprentissage ne leur est nécessaire. Les métiers obligeant le corps à trop de mouvement ou à un repos trop absolu sont abandonnés aux Chinois, qui, dans l'archipel, ont accaparé la fabrication des chaussures, le colportage, le transport des fardeaux, et, ce qui vaut mieux, l'achat et la vente en gros des produits du pays. Les Indiens, jaloux des richesses des *Célestes*, ne perdent jamais une occasion de les injurier ou de les piller. Il en résulte des rixes sanglantes à la suite desquelles le Chinois est généralement battu; mais qu'importe une volée de coups de bâton si le Chinois qui la reçoit peut retourner dans son pays avec une fortune! Actif, laborieux, économe, aidé par les énormes crédits que lui font les maisons étrangères, le Chinois doit forcément s'enrichir, tandis que l'Indien, flâneur, hospitalier, artiste, amoureux de toutes les nouveautés, sans crédit aucun, reste toujours pauvre, mais aussi toujours content de son sort. Puisque nous venons de parler des Chinois, ajoutons qu'ils habitent Manille au nombre de 40,000 environ. Grâce à leur activité, le commerce s'est beaucoup développé dans les provinces, et sans eux la colonie espagnole ne ferait aucun négoce important. La façon dont un Asiatique fait fortune aux Philippines est originale. Lorsqu'il y arrive, soit du Yunnan, de Canton ou de Shanghaï, le pauvre diable est gueux, affamé, à peine vêtu, mais certain de trouver, aussitôt débarqué, un emploi de portefaix chez un de ses riches coreligionnaires. Ses débuts consistent donc à transporter journellement de maison en maison, et sur ses épaules bientôt polies comme l'ivoire par le frottement des bambous, une lourde balle pleine de marchandises diverses. Un autre Chinois le surveille et l'accompagne, mais celui-là sait déjà l'espagnol; *il fait l'article* aux cliens en présence du porteur muet et impassible. De cette façon, le nouveau débarqué apprend l'espagnol en l'entendant parler devant lui pendant de longues heures; il se tient au courant des objets qui conviennent le mieux à la vente, et il apprend aussi à connaître la demeure des personnes solvables. Après deux ans de ce métier fatigant, deux ans pendant lesquels il a souffert toute sorte d'injures de la part des cliens et de leurs domestiques, notre Chinois quitte enfin le misérable costume avec lequel il est arrivé à Manille; il s'habille d'un vêtement en calicot blanc, d'une coupe scrupuleusement chinoise, prend un éventail à la main, passe à son tour la balle à un collègue qui débute, et se présente ainsi métamorphosé dans les maisons où il sait d'avance qu'il y a quelque négoce à faire.

Après trois ou quatre ans de colportage, lorsqu'il a amassé à force

de privations et d'économie un petit pécule, le même Chinois, en compagnie de deux ou trois coreligionnaires, loue un petit magasin, et va plein de confiance aux maisons étrangères pour leur demander des marchandises à crédit. Il est rare qu'on les lui refuse. Si les débutans sont seulement à peu près exacts dans leurs premiers paiemens, on leur livrera bientôt plus de valeurs qu'ils ne voudront en prendre. Un crédit de 30,000 à 40,000 francs est chose fort commune. Cette confiance des maisons étrangères dans la bonne foi des Asiatiques est d'autant plus extraordinaire, qu'ils ne signent aucun engagement à échéance fixe et qu'ils peuvent prolonger le paiement d'une dette pendant deux ou trois ans. Cette manière d'opérer est inqualifiable et imprudente au dernier degré; elle cause d'énormes faillites ou plutôt des liquidations désastreuses, car lorsqu'un marchand chinois fait banqueroute, c'est peine inutile que de chercher à vouloir en tirer quoi que ce soit. La dette arriérée ou flottante de ces rusés marchands en résidence à Manille peut être évaluée en ce moment à 10 millions de francs. Quoiqu'ils soient justiciables des tribunaux espagnols, le gouvernement nomme l'un d'eux, le plus riche, *capitan de los Chinos;* il est en quelque sorte responsable de la conduite politique de ses compatriotes. Le capitan porte la veste bleu d'azur, et la *vara,* bâton de commandement, lorsqu'il se présente officiellement au palais ou qu'il exerce ses fonctions. Il est très fier de son titre. Malheureusement les Indiens en rient et ne manquent jamais une occasion d'insulter un Chinois. Un jour, l'un d'eux fut injurié quelques instans après avoir reçu du gouverneur l'investiture de sa charge; pâle de colère, il retourne au palais, remet son bâton entre les mains du gouverneur en disant que, puisqu'on ne sait pas le faire respecter, sa dignité l'oblige à donner sa démission. Le capitaine-général, pour le calmer, fut contraint de publier un *bando* par lequel il était défendu sous des peines sévères d'invectiver les Chinois. Comme la municipalité leur a concédé, pour enterrer leurs morts, une butte magnifique, couronnée de bambous, on ne voit pas à Manille, comme à San-Francisco de Californie, les Célestes défunts reprendre la route de leur pays. Le jour des Trépassés, les Chinois se rendent en masse aux tombes de leurs amis décédés pour les couvrir de plats de riz et de viande. Les Indiens, peu délicats, pillent ces offrandes et les mangent joyeusement sur place. On ne peut leur en vouloir, car jamais le clergé ne leur apprit de respecter un *infidèle* mort ou vivant.

A la fin de 1874, l'administration des douanes des Philippines s'est décidée à publier une statistique du commerce extérieur de l'archipel. Depuis 1867, pareil travail n'avait été obtenu, et il est probable qu'il ne sera pas repris de quelques années. Les employés des administrations s'y renouvellent à chaque changement de mi-

nistère à Madrid, de là la difficulté d'entreprendre et de mener à bonne fin des travaux qui demandent de la suite et du temps. Voici les entrées et les sorties relevées en 1874 :

Produits espagnols sous pavillons espagnols.	441,284 piastres.
Produits étrangers sous pavillons espagnols.	11,614,357 piastres.
Produits étrangers sous pavillons étrangers.	1,648,613 piastres.
Total de l'importation.	13,704,254 piastres.

Produits de la colonie par navires espagnols pour l'Espagne.	1,611,677 piastres.
Produits de la colonie par navires espagnols pour l'étranger.	5,086,739 piastres.
Produits de la colonie par navires étrangers pour l'étranger.	10,605,561 piastres.
Total de l'exportation.	17,302,977 piastres.

Le mouvement total en marchandises a donc été de 31,007,231 piastres, soit en francs 155,036,155, la piastre étant calculée au taux de 5 francs. On voit aussi que l'exportation dépasse l'importation; de là le taux peu élevé de la piastre, puisqu'au lieu de recevoir de l'argent nous avons à payer l'excédant des exportations. La statistique commerciale de 1867 n'avait donné pour l'exportation et l'importation qu'une somme totale de 19,669,578 piastres; la différence en faveur de 1874 est de 60 pour cent; c'est une jolie progression pour les Philippines, où le gros commerce, à l'exception de deux ou trois maisons espagnoles, est malheureusement pour l'Espagne entre les mains d'Européens, d'Américains et de Chinois, très sujets à faillir.

Les eaux-de-vie de luxe, les chaussures, les conserves alimentaires, les instrumens de musique, le papier, les chapeaux et quelques tissus de soie proviennent de France. Les cacaos et les farines sont tirés d'Amérique; mais c'est l'Angleterre qui à elle seule fournit les fers, la bière et presque tous les tissus de fils et de coton. La valeur des filasses et des fils s'élève à plus de 4 millions de francs, représentant un poids total de 465,000 kilogrammes. Cela semble bien indiquer que les Indiens font des tentatives réelles pour s'affranchir des produits manufacturés de la Grande-Bretagne. La Chine de son côté a fourni en 1874 aux manufactures indigènes 60,000 livres espagnoles de soie en écheveaux.

Les chapeaux, les cafés, l'essence de ylang-ylang, les cigares à bouts coupés, sont les seuls produits d'exportation qui viennent en assez grande quantité en France; les autres vont presque tous en Angleterre, sauf les tabacs en feuilles, qui sont habituellement dirigés sur Anvers et sur Hambourg. Beaucoup de cigares, auxquels les Anglais donnent le nom de *sheroots*, ont aussi leur débit aux Indes-Orientales, en Australie et en Californie.

Mais il est d'autres industries fort importantes qui ne figurent pas

dans le tableau commercial publié par les douanes espagnoles. Je veux parler du riz, des huiles du cocotier, du charbon de terre, des bois de construction et d'ébénisterie, des gommes, des résines et des autres produits du sol qui se consomment sur place. Le riz est le pain des Indiens; aussi donnent-ils tous leurs soins à la culture de cette céréale. Il n'y en a pas moins de quatre-vingts espèces dans l'archipel; les uns exigent des terrains secs et élevés, d'autres des terres momentanément inondées. Le riz se sème en juin lorsqu'il doit croître dans des terres fangeuses, et déjà en décembre on peut le couper; celui qui vient dans des terrains secs n'a besoin que de trois mois pour arriver à maturité; l'Indien, s'il est actif, en obtient aisément deux récoltes. Pour détacher l'épi de la tige, il suffit de le fouler aux pieds; hommes et buffles y sont employés. Pour décortiquer le grain, on le place dans un grand cylindre en bois profondément creusé, puis deux personnes, munies chacune d'un long pilon, le battent jusqu'à ce que le riz se montre blanc et débarrassé de son enveloppe dorée. Des spéculateurs européens ont bien importé à Manille des machines à battre, mais les indigènes ont de la répugnance à s'en servir. En 1850, un morceau de terre transformé en rizière et d'une valeur de 500 piastres produisait un revenu net de 8 3/4 pour 100; mais comme on peut, avec de l'activité, faire deux récoltes, ce revenu est aisément doublé. Aujourd'hui encore, si les grains manquent en Chine ou dans les colonies voisines de Manille, ce magnifique rendement peut être réalisé.

Le cocotier, quoique abondant dans tout l'archipel, ne se trouve pas dans la province de Manille, et cela par ordre du gouvernement. Avec le fruit, le vin, l'écorce et l'huile que produit ce palmier, l'Indien n'avait nullement besoin de travailler pour se nourrir, boire, s'habiller et s'éclairer. Afin d'obliger l'indigène indolent à s'occuper aux alentours de la capitale ou à s'y employer pour vivre, les Espagnols ont dû prendre cette mesure radicale; elle ne s'étend pas aux provinces limitrophes. Chaque cocotier produit annuellement quarante noix environ : de leurs blanches amandes, on extrait de l'huile à brûler excellente; on tire encore du cocotier des textiles, une sorte de vin dont les Indiens sont excessivement friands, et beaucoup d'autres choses utiles aux naturels. Un cocotier en plein rapport, s'il croît en plaine, donne à son propriétaire une rente annuelle de 5 francs; dans la montagne, le rendement n'atteint que la moitié de ce chiffre, sans doute en raison de la difficulté que l'on éprouve à y faire venir des travailleurs. Si le cocotier fournit à l'Indien les moyens de vivre sans travail, le bambou, de son côté, lui offre spontanément et partout ce qu'il lui est nécessaire pour élever sa hutte, fabriquer ses armes légères, les canaux de ses rizières et même des instrumens de musique. Trois arbres à peine suffisent

d'ailleurs pour nourrir, habiller et abriter un indigène. Il semble que ce n'est point pour l'habitant de ces contrées heureuses que la rude loi du travail de la terre ait été faite. Ici point d'hiver, pas de saisons stériles à époque déterminée, mais un ciel toujours clément et une nature incessamment féconde. L'homme n'y est cependant pas meilleur que sur notre continent, puisque dans les parties non conquises de l'île les tribus se livrent entre elles des combats sans trêve.

Il y a des mines de charbon dans les provinces de Cébu et d'Albay; malheureusement elles sont loin de produire ce qu'on pourrait en attendre. Le pétrole se trouve sur le mont Atclan d'Iloilo. La seule source connue, située à une hauteur de 3,000 pieds, n'est pas exploitée; elle sort des interstices d'une terre argileuse pour aller se perdre sans profit dans le sol à quelques pas de là. Les sauvages qui habitent la montagne, ayant un jour approché une lumière de l'essence minérale, s'enfuirent épouvantés en la voyant jeter une clarté soudaine; ils la laissèrent brûler pendant plusieurs mois sans oser en parler en personne. Un jour pourtant ils se décidèrent à aller dire à un Espagnol que sur les hauteurs qu'ils habitaient il y avait de « l'eau qui brûlait. » C'est ainsi que cette source fut découverte. Aujourd'hui les sauvages racontent à ce sujet que les âmes de leurs ancêtres se réunissent depuis un temps immémorial dans les profondeurs du mont Atclan; leurs divinités n'ont point voulu les laisser dans les ténèbres, et elles ont donné à chaque mort une grande torche enflammée dont la lueur ne s'éteindra jamais; d'âge en âge le nombre des âmes et celui des lumières est devenu considérable : il n'est donc pas étonnant de voir des flammes s'échapper par momens des flancs de la montagne.

L'or roulé ou adhérant à des fragmens de quartz se trouve dans les provinces de Cagayan, Misamis, Albay et Nueva-Ecija. Dans la grande île de Mindanao, au sud des Philippines, on le rencontre abondamment en fines paillettes qui servent de monnaie aux farouches insulaires. Partout ailleurs ce sont les sauvages Igorrotes qui s'occupent principalement de son extraction. L'Indien, trop indolent pour laver les sables aurifères, se contente de ramasser une grosse pépite qui lui permet, s'il la trouve après quelques jours de recherches, de vivre pendant plusieurs mois sans rien faire. Le poids total et annuel de l'or recueilli aux Philippines est évalué à 16,000 onces, ce qui représente une valeur de 1,280,000 francs. Une grande partie de ce métal sert à la confection des bijoux; les Chinois en emportent aussi beaucoup avec eux lorsqu'ils retournent définitivement en Chine. Un de nos compatriotes, M. Oudan de Verly, est le seul qui se soit occupé sérieusement d'exploiter quelques riches filons à Caraga, dans l'île de Mindanao; il est mort

avant d'avoir pu faire venir d'Europe les machines pour l'extraction et le lavage du minerai. On ne s'expliquerait pas l'indifférence des Espagnols pas plus que celle des chercheurs d'or pour les richesses minières des Philippines, si l'on ne savait que les terrains aurifères sont au pouvoir des sauvages. Si M. Oudan de Verly a su se faire accepter par eux, c'est parce qu'il avait appris leur langage et avait vécu à leur manière.

Le fer et l'aimant se trouvent partout; mais, à l'exception de quelques fourneaux d'une lente production, on n'en tire aucun profit important. Le cuivre n'a été découvert qu'à Mancayan; une société de capitalistes fait exploiter la mine, fondre le minerai sur place, mais sans en tirer autre chose, jusqu'à présent, que des pertes. Le soufre est tout aussi abondant dans les volcans éteints ou en activité qu'il peut l'être à Naples. A Taal, les parois d'un petit cratère, au fond duquel je me suis fait descendre, sont tapissées d'une épaisse couche de soufre : des fumerolles blanches s'élèvent sans cesse de son centre, et on dirait que le volcan n'est qu'un monceau de ce minéral en lente ignition.

III.

Le gouvernement supérieur des Philippines se compose d'un gouverneur général, d'un directeur d'administration civile et d'un directeur des finances. Le premier, pris dans les plus hauts grades de l'armée espagnole, est chargé de la surveillance politique des fonctionnaires; il a le pouvoir exécutif, le droit de grâce et la direction des relations internationales; il a aussi sous son commandement immédiat les employés civils et la haute main sur les mutations des alcades et autres magistrats. Le second est à la direction des contributions municipales et provinciales; le troisième n'est qu'une sorte de payeur et de receveur des finances de l'état.

Chaque province des Philippines, y compris celle des îles Mariannes, a son gouverneur ou son alcade chargé de l'administration intérieure de la région qu'il commande; il y rend la justice au civil comme au criminel. Ces fonctionnaires, presque toujours relevés de leurs charges lorsqu'il y a un changement de ministère à Madrid, sont Espagnols péninsulaires et avocats. Le recouvrement des impôts est confié par les alcades et d'office aux plus riches Indiens ou métis des provinces; ces receveurs indigènes prennent alors le titre de *cabezas de barengays*; ils sont responsables des rentrées, et l'on peut aisément se figurer combien ce mode de perception est ruineux et vexatoire pour un grand nombre de notables. Beaucoup refusent ces onéreuses fonctions, mais leur mauvaise volonté est très mal vue en haut lieu; si les récalcitrans ont un jour besoin de justice

ou de la protection des alcades, elle leur est difficilement accordée.

Dans chaque ville ou village fonctionne un conseil municipal, nommé par les principaux habitans. L'élection des membres de ce conseil, élection à laquelle préside l'alcade assisté du curé, se fait au scrutin secret et avec une certaine solennité. Le *gobernadorcillo* ou petit gouverneur, le *teniente* ou son second, et les alguazils, sont également nommés à l'élection et pris dans le conseil. Pour être valables, les élections doivent être soumises à l'approbation du gouverneur civil. Si un alcade fait un rapport contraire aux élus, si le curé ne les trouve pas assez orthodoxes, les choix sont cassés.

Il y a à Manille un tribunal suprême appelé la *Real Audiencia*. Indépendamment de son président appelé régent, la *Real Audiencia* se compose de dix juges et d'un procureur ou commissaire du gouvernement; ce dernier est assisté dans ses fonctions par cinq substituts. Ce tribunal révise les sentences capitales rendues par les tribunaux des provinces; il en approuve les conclusions ou les casse. Il ne juge cependant pas en dernier ressort les causes civiles qui lui sont soumises, et les parties intéressées peuvent encore faire appel à Madrid. Les procédures, depuis l'instruction judiciaire, l'audition des témoins, l'accusation, la défense, jusqu'à la sentence, se font par écrit. La plus petite affaire rapporte au trésor, rien qu'en papier timbré, une fort belle somme; le gain pour l'état est énorme lorsqu'un procès est poussé en cassation jusqu'à Madrid! La justice est gratuite pour les pauvres, mais les petits plaideurs aimaient mieux, il y a peu d'années, porter leurs différends devant les curés, qui tranchaient souvent les questions en faisant donner par leurs sacristains quelques coups de rotin à ceux qu'ils jugaient de mauvaise foi. Le cheval de bois sur lequel montait le patient pour recevoir les coups sur l'épiderme se voit encore aujourd'hui à la porte de beaucoup de couvens. Pas un condamné ne murmurait, car rarement la sentence était appliquée à faux par le curé; ce dernier connaît à fond ses paroissiens, il parle leur langue, tandis que l'alcade, fraîchement débarqué de Madrid, ne sait que l'espagnol, et des interprètes gagnés d'avance n'ont aucune peine à égarer le jugement des juges nouveaux dans le pays. Les étrangers, y compris les Chinois, sont jugés par les tribunaux du pays, et en certains cas d'après les lois des Indes, lois plus favorables en somme aux indigènes qu'aux Espagnols.

Lorsqu'un Chinois est appelé en qualité de témoin devant un tribunal, voici la manière dont il prête serment. On lui fait faire d'abord sa déposition à haute voix, puis on lui demande s'il a bien dit la vérité, et s'il osera, pour appuyer son témoignage, couper la tête à un coq d'une blancheur immaculée. « Songe, lui dit l'alcade par l'intermédiaire d'un interprète également asiatique, songe que, si

tu as menti, le sang que tu vas verser peut être celui de tes parens, et que ta famille restera à jamais victime de ton parjure! » J'ai vu des Chinois effrontés se troubler, pâlir et se rétracter, d'autres couper la tête du malheureux volatile avec la sérénité que donne une conscience tranquille.

La statistique judiciaire de 1872 nous apprend que pendant cette année 4,200 condamnations ont été prononcées, dont la moitié pour des attentats à la propriété. Ce chiffre officiel est encore bien au-dessous de la vérité. Et pourtant aux Philippines l'indigène trouve partout et toujours de quoi vivre et se vêtir gratuitement. Dans ces contrées bénies du ciel, couvertes d'arbres à fruits, exemptes des rigueurs de l'hiver, où la noix de coco apaise la soif et la faim, la misère est inconnue. Pourquoi y a-t-il donc un si grand nombre de délits? Parce que la tolérance pour les fautes y est poussée à sa limite extrême, que les moyens de ramener la paix dans une conscience coupable y sont plus abondans que partout ailleurs, parce que la loi y protége les jeux de hasard, et qu'enfin le gouvernement y dirige lui-même des loteries mensuelles. Ajoutez à cela la répulsion que l'Indien éprouve pour le service militaire et la vive passion qu'il ressent pour les femmes. C'est surtout pour ces dernières qu'il devient le plus souvent criminel. Un indigène ne reculera devant aucun attentat, soit pour se venger d'un amour dédaigné, soit pour s'en rendre digne par des largesses en dehors de ses ressources ordinaires. C'est à la veille des grandes fêtes et des jours où les combats de coqs sont autorisés, quelques heures avant le tirage des loteries gouvernementales, que les larcins sont plus fréquens. Si un Tagale qui m'avait servi pendant deux ou trois ans avec fidélité devenait tout à coup négligent dans le service, bien attifé et finalement voleur, je n'avais aucune peine à lui faire avouer que c'était l'amour et le jeu qui l'avaient ainsi métamorphosé. La passion éteinte et le jour des loteries passé, j'aurais pu lui confier toute une fortune sans qu'il y touchât.

Ce qui fait aussi que beaucoup de délits restent impunis aux Philippines, c'est qu'on y professe une indulgence générale pour les criminels. Espagnols, métis, Indiens, s'efforcent d'atténuer la gravité d'une faute au point de plaindre beaucoup plus celui qui la commet que celui qui en a été la victime. Un négociant fait-il une banqueroute frauduleuse, commet-il un faux, on ne parle de lui qu'avec pitié et l'on n'entend que ces mots : *pobre, pobrecito tambien!* Ah! le malheureux, le pauvre malheureux! Au frontispice de la prison de Manille, on lit ces mots en lettres d'or : *Soyez sévère pour le crime et plein de miséricorde pour le criminel.* Nulle part aphorisme n'a été plus souvent mis en pratique qu'aux Philippines. Dans les provinces, loin de l'œil de la justice, on rencontre

des Espagnols, blancs ou de couleur, ayant déjà subi des condamnations ou de réputation suspecte; personne ne les repousse, et des gens d'une honnêteté proverbiale les reçoivent parfaitement. L'exemple le plus étonnant de cette tolérance est celui qui me fut fourni par un Anglais israélite, ancien *convict* de Sydney, apostat, et ayant fait plusieurs mois de séjour dans la maison d'arrêt de Manille. Il était reçu partout et traitait journellement d'affaires importantes avec les plus honorables maisons étrangères et espagnoles de la capitale. *Pobrecito!* me répondait-on quand je disais qu'il fallait s'en défier, ou que je m'étonnais de la confiance qu'on lui accordait.

Lorsque, selon les coutumes espagnoles, il y a un condamné à mort en chapelle, des dévotes vont de maison en maison demander un sou, — une seule personne ne doit pas donner davantage, — pour lui faire dire des messes. Pour peu que le *reo* ait obtenu quelque célébrité par ses crimes, chacun va le voir, lui apporter des cigares, du café, des confitures, et causer avec lui de sa fin prochaine. Le bourreau vient également s'entretenir avec celui auquel il devra dans quelques heures ôter la vie. Il faut que l'on sache, pour comprendre cette tolérance, que l'exécuteur des hautes œuvres des Philippines est lui-même un condamné à mort, aucun individu libre ne voulant accepter de plein gré ces terribles fonctions. Un homme condamné au dernier supplice a donc la chance d'avoir la vie sauve si, au moment de l'expiation, il y a une vacance de bourreau, mais à la condition de devenir bourreau lui-même. Comme il pourrait échapper à sa sinistre charge par la fuite, on l'habille de la tête aux pieds d'une étoffe de couleur écarlate, et une garde composée de cinq soldats, la baïonnette au fusil, ne le perd pas un seul instant de vue. Il est arrivé parfois que l'exécuteur des hautes œuvres, ex-coupeur de bourse, reconnaisse dans celui qu'il doit supplicier un ancien compagnon de brigandage. Il surgit de ces rencontres des querelles comiques. Un jour, il y eut entre un condamné à mort et son bourreau une altercation si vive dans une *capilla*, qu'une bataille à coups de poing s'ensuivit. Le premier en sortit vainqueur, mais le second s'en consola en criant bien haut que le lendemain il aurait sa revanche. Cela s'est passé au village de Imus, dans la province de Cavite, et j'étais à dîner chez l'alcade lorsque le gardien du criminel vint tout essoufflé nous raconter le scandale. Le jour suivant, en allant de la chapelle à l'échafaud, les deux héros de cette anecdote ne firent que s'adresser de mutuels reproches. Jamais patient ne fut plus consciencieusement expédié.

Au nombre des crimes les plus fréquens, il faut mentionner les attaques à main armée contre les voyageurs isolés, et les assauts

sauvages que des bandits, le visage noirci, livrent nuitamment aux populations des campagnes. Au moment où de riches provinces jouissent d'une quiétude profonde, on apprend tout à coup que des bandes d'Indiens, composées de 30 à 40 individus, se réunissent, cachés dans les bois ou dans des sites d'un accès difficile, à quelques kilomètres d'un des plus riches villages. Ces groupes de malfaiteurs sont formés de soldats déserteurs, de contumaces et d'évadés des bagnes; on leur donne le nom de *tulisanes*. Ils ont un capitaine auquel est due une obéissance absolue; si le chef est suivi d'une femme, elle prend le titre de *capitana*, et chaque bandit est tenu de lui obéir. Le moindre des méfaits de ces Indiens vagabonds est d'arracher aux Européens qu'ils rencontrent les armes dont ils sont porteurs, ou de couper la langue aux *alguazils* indigènes les plus acharnés à les poursuivre. C'est lorsque la nuit est claire, au moment où la lune est dans tout son éclat, qu'ils vont surprendre un village endormi, piller les maisons des plus riches habitans, violer les jeunes femmes, tuer les vieillards, et mettre le feu au *pueblo* afin que la population, occupée à éteindre l'incendie, ne puisse les poursuivre. On les a vus également se réunir pour venger les mauvais traitemens infligés à l'un d'eux par un maître injuste et violent.

Les chefs des *tulisanes* sont remarquables par leur bravoure. Dans les rencontres qu'ils ont avec les soldats, on les voit s'exposer au feu avec une intrépidité rare; ce courage est dû à une singulière croyance. Chaque capitaine porte au cou une amulette, un *antin-antin* qui préserve des balles : c'est tantôt une médaille de la Vierge ou d'un saint, une vieille monnaie, un scapulaire, d'autres fois un objet bizarre comme un coquillage ou le noyau d'un fruit. Malgré de foudroyantes déceptions, la foi de l'Indien en son *antin-antin* est tellement enracinée que rien ne peut la lui enlever; elle donne une audace aux criminels qui leur a valu bien souvent le succès.

Une nuit, et par un beau clair de lune, je chassais les roussettes que l'on trouve en grand nombre suspendues par les pattes aux branches des cotonniers; tout à coup je me vis entouré par une trentaine de *tulisanes*. C'était à dix lieues de la capitale, et j'étais accompagné dans ma chasse nocturne par un opulent Indien chez lequel j'avais été invité à venir passer quelques jours. Je vis bientôt que mon hôte était en très bons termes avec ceux qui venaient de surgir si opinément autour de moi. « Vous n'avez rien à craindre, me dit mon compagnon à voix basse, et si je vous ai conduit ici, c'est que j'avais promis au capitaine de ces gens-là de leur montrer un fusil se chargeant par la culasse, arme qui lui est complétement inconnue. » Je tendis aussitôt mon « Lefaucheux » à un individu qui se trouvait devant moi, et qui me saluait timidement. La chemise de cet In-

dien était, — chose rare, — rentrée dans son pantalon à bandes de satin; un *bolo*, long poignard contenu dans une gaîne en bambou, pendait à son côté droit au moyen d'une ceinture en soie de Chine, son *salacot*, — sorte de chapeau chinois en cornes de buffle transparentes, et enrichi d'ornemens en argent, — couvrait sa tête. Ce *salacot*, d'un diamètre très grand, laissait entièrement dans l'ombre la figure de celui qui le portait. Après que le *tulisan* eut attentivement examiné mon fusil, je lui offris quelques cartouches en l'engageant à s'en servir; il accepta tout joyeux, et je le vis abattre aussitôt plusieurs énormes chauves-souris. Au moment où il me rendit mon arme, et pour qu'il n'eût jamais envie de me la reprendre, je lui expliqnai qu'elle ne pouvait lui être d'aucun usage en raison de la charge toute spéciale qu'elle nécessitait. Il savait déjà sans doute que les cartouches des fusils Lefaucheux arrivaient d'Europe à Manille toutes faites, car je ne le vis exprimer aucun désappointement. Après m'avoir salué de nouveau, le jeune bandit disparut avec ses compagnons dans un bois de bambou. Mon hôte m'avoua alors que ce chef de *tulisanes* était son frère, condamné à mort par contumace pour avoir assassiné une femme dans un accès de jalousie. « *Pobrecito*, ne manqua-t-il pas de me dire, *no es lastima?* Pauvre garçon ! n'est-ce pas pitié ? »

Dans le chiffre de la statistique judiciaire que nous avons donné, on remarque qu'il n'y a eu qu'un accusé pour outrage à la religion. En 1842, l'exaltation d'un fils du pays, promoteur d'un schisme religieux, motiva cependant la répression aussi sanglante qu'inutile d'un millier de malheureux. Un jeune Indien de la province de Tayabas vint à Manille à cette époque avec le désir d'entrer dans les ordres monastiques et d'en suivre la règle; mais depuis le commencement de ce siècle cette faveur a été refusée aux indigènes, et Apollinaire, — c'est le nom du jeune Indien, — dut borner son ambition à se faire admettre dans la confrérie de Saint-Jean-de-Dieu, composée entièrement de fils du pays. Après un certain temps passé avec les compagnons de son ordre, Apollinaire retourna dans sa province afin d'y établir un culte tout à fait spécial en l'honneur du bienheureux Joseph, le saint époux de la Vierge Marie. Par ses lectures, ses études et son assiduité aux prêches à l'époque où il était à Manille, Apollinaire était devenu un grand prédicateur, et la foule, avide de son éloquence, se portait dans tous les lieux où il annonçait la célébration d'une neuvaine en faveur de son saint favori.

Les moines franciscains, qui desservaient les principales cures de la province de Tayabas, devinrent bientôt jaloux de l'ascendant que le nouvel apôtre exerçait sur leurs ouailles. Ayant appris qu'Apollinaire sollicitait à Manille l'autorisation de former une confrérie,

ils se rendirent auprès du gouverneur et de l'archevêque pour la lui faire refuser. Non-seulement le gouvernement n'accorda pas le privilége demandé, mais encore il ordonna à l'alcade de Tayabas de jeter en prison ceux des dévots qui assisteraient aux prédications. Apollinaire se retira sur une montagne, où son premier soin fut d'élever une chapelle. La foule l'y suivit, et des provinces environnantes accoururent des milliers de curieux avides de l'entendre. C'est alors que l'apôtre perdit la tête. Il proposa à ses disciples d'élire un archevêque et cinq évêques pour desservir le temple qu'il venait d'édifier. Son nom sort le premier de l'élection, mais bientôt, peu satisfait de son titre, Apollinaire se fit proclamer pontife suprême par les cinq évêques.

La nouvelle qu'un pape indigène venait d'être élu se répandit dans tout l'archipel. Autant par curiosité que par dévotion, chaque fidèle voulut aller visiter la sainte montagne et le nouveau souverain spirituel. Les moines crièrent au sacrilége, accusèrent Apollinaire de dépasser Luther en hérésie et supplièrent le capitaine-général de disperser par la force la tourbe fanatique. L'alcade de Tayabas, Vital, reçut l'ordre de se rendre avec la garde urbaine au sanctuaire et d'en déloger ceux qui s'y trouveraient. Ces derniers étaient nombreux; il y eut résistance, et, dans la mêlée, Vital fut tué. Ce qui n'avait été qu'un pèlerinage, un prétexte à voyage, devint alors une révolte sérieuse. Le brigadier Huet reçut aussitôt l'ordre de partir avec de la cavalerie pour la province de Tayabas et d'y détruire les révoltés. Ceux-ci se fortifièrent, montèrent quelques petits canons sur la hauteur; leur résistance ne fut pas longue. Tout être vivant rencontré sur le plateau fut sabré : Apollinaire, à genoux, un Christ à la main, tomba le premier. Les vieillards, les femmes et les enfans, réfugiés dans l'église, furent également passés au fil de l'épée. On enterra un millier de cadavres. Ceux des Indiens de la province qui craignirent d'être inquiétés gagnèrent sans idée de retour les montagnes des tribus insoumises; un instant, on craignit que toute la région ne se dépeuplât.

Il y a un épilogue non moins sanglant à ce drame. Les soldats du 3e régiment de ligne, en garnison à Manille, étaient composés en grande partie d'indigènes de Tayabas. Un des leurs, le sergent Samaniego, les réunit, leur retrace la tuerie de leurs proches sur la montagne sainte, les injustices dont ils sont victimes, et les exalte au point de les entraîner à prendre d'assaut la forteresse de Manille. Les insurgés y rencontrent des déportés politiques récemment arrivés d'Espagne. Au lieu de les massacrer, Samaniego les enferme dans une enceinte voûtée afin que ses compagnons, surexcités par le triomphe, ne leur fassent aucun mal, compassion bien extraordinaire chez un soldat qui ne se révoltait que pour se venger

des Européens! Le gouverneur d'alors, le général d'Orea, prévenu dans sa maison de campagne de ce qui se passait à la ville, réunit autour de lui les régimens restés fidèles, et donna à son tour l'assaut à la forteresse, qui, faute d'un nombre suffisant de défenseurs, ne pouvait offrir qu'une faible résistance. Samaniego, blessé au moment où il dirigeait contre les troupes régulières le feu d'une pièce de canon, lutta jusqu'à la mort; mais ses compagnons, en le voyant expirer, perdirent leur sang-froid. Le cri de « sauve qui peut! » fut bientôt jeté, et les insurgés durent se déclarer vaincus. Ceux que l'on trouva les armes à la main furent fusillés sans jugement. D'autres, que l'on découvrit dans les combles quelques heures plus tard, passèrent dès le jour même du banc des accusés à celui des suppliciés.

Il y a eu d'autres soulèvemens aux Philippines; mais, comme ceux que nous venons de relater, ils ont été locaux et ne se sont jamais propagés de manière à faire courir un grand danger à la domination espagnole, à l'exception cependant de deux dont nous allons parler. Les insurgés se sont contentés presque toujours de châtier ceux dont ils croyaient avoir à se plaindre. Pour les faire rentrer dans l'ordre, il a suffi généralement d'envoyer un régiment indigène au centre des provinces révoltées, ou d'ordonner le remplacement des fonctionnaires détestés.

IV.

C'est notre première révolution qui obligea l'Espagne à donner la vie politique aux créoles des possessions d'outre-mer aussi bien en Amérique qu'aux Philippines. Lorsqu'on apprit à Manille que les *hijos del pais* auraient désormais le droit de se faire représenter aux cortès, un souffle de liberté les électrisa, et ils acclamèrent avec enthousiasme le régime constitutionnel que la Péninsule, devenue à son tour révolutionnaire, venait d'adopter. Mais cette période n'eut qu'une courte durée; la réaction ne tarda pas à relever la tête, et le despotisme absolu des rois espagnols plongea les colonies dans de nouvelles ténèbres. L'Espagne perdit alors une grande partie de ses possessions d'Amérique; la crainte de voir un Bolivar ou un Iturbide surgir aux Philippines fit qu'elle y appliqua un système des plus dangereux. C'est surtout à l'égard des créoles qui avaient salué avec trop d'ardeur, de 1820 à 1823, le retour du régime représentatif que se manifesta une défiance odieuse. Des Espagnols, *hijos del pais*, des métis, de pauvres Indiens furent déportés sans interrogatoire et sans un simulacre de jugement. On vit des capitalistes, des prêtres, des avocats enlevés brusquement à leurs foyers, jetés en prison ou envoyés sous bonne

garde aux présides d'Europe pour le seul fait d'avoir trop hautement exprimé leurs regrets politiques. Il est vrai que l'innocence de ces malheureux fut reconnue, des indemnités leur furent même accordées, leurs persécuteurs désavoués; mais le mal était fait, et le souvenir de ces proscriptions ne s'est plus effacé.

C'est vers cette époque que débarqua à Manille un nouveau gouverneur, le capitaine-général Martinez, accompagné d'un grand nombre de sous-officiers. D'ordinaire ce n'est pas avec des sergens qu'un pareil personnage arrive aux Indes. On sut bientôt qu'il réservait à ces subalternes les grades de lieutenans et capitaines dont divers créoles étaient investis. La menace de cette spoliation, qui indiquait une grande méfiance à l'égard d'officiers honorables, fit une vive impression dans l'armée; mais l'exécution de cette mesure était loin d'être facile. Or voici ce qu'imagina Martinez pour y procéder d'une manière en apparence légale. Lorsqu'une nomination d'officier est faite dans la colonie par le capitaine-général, ce dernier remet au titulaire un brevet provisoire qui doit être échangé contre un brevet définitif, signé à Madrid de la main du roi. Comme les communications entre l'Espagne et les Philippines se faisaient alors par la voie de Mexico, qu'elles n'avaient lieu qu'une fois par an, beaucoup d'officiers indigènes négligeaient de faire venir leurs diplômes de Madrid. Martinez déclara tout à coup, par un décret à jamais resté célèbre aux Philippines, que ceux d'entre eux qui ne pourraient lui présenter leurs titres définitifs devaient se considérer comme mis d'office à la retraite. L'indignation fut grande chez les chefs indigènes que cette disposition atteignait. Un jeune capitaine du nom de Novalès, sujet distingué, se fit bientôt remarquer par la véhémence de sa protestation. Très aimé et très influent dans son régiment, ses amis, créoles comme lui, loin de le calmer, le chargèrent de prendre en main leurs causes, offrant de le soutenir par les armes, s'il le fallait. Novalès hésitait encore lorsqu'une nouvelle injustice vint mettre un terme à son indécision. Un ordre du général lui enjoignit de s'embarquer pour l'île lointaine de Mindanao dans un bref délai, ordre qui, à cette époque, équivalait à un exil. La veille de son départ, Novalès apprend que, par une circonstance qu'il considère comme providentielle, son frère Mariano Novalès, lieutenant d'infanterie, commande la garde qui est à la forteresse, et que son ami intime, Ruiz, un autre officier, garde les portes de la ville militaire. Novalès réunit les mécontens, proclame l'indépendance des Philippines, et, comme Iturbide à Mexico, se fait proclamer empereur. Le premier soin des rebelles est de s'emparer des clés de la ville, déposées la nuit chez le lieutenant du roi. Celui-ci, comme un brave soldat, défend son dépôt, mais est tué dans la lutte. Novalès se présente ensuite à la tête des

siens à la citadelle, où son frère est de service : il compte y entrer sans coup férir; mais contre toute prévision, Mariano Novalès résiste, une lutte acharnée et sanglante s'ensuit. L'insurrection allait triompher lorsque le général Martinez accourut avec un renfort de troupes fraîches et entoura les insurgés, trop peu nombreux pour résister. Novalès, Ruiz et quinze autres rebelles furent faits prisonniers et passés par les armes à l'entrée de la petite place de l'Archevêché. Ainsi se termina cette échauffourée, qui fit courir un danger sérieux à l'influence et à l'autorité espagnoles. Sans la fidélité du frère de celui qui était le principal instigateur de la rébellion, peut-être en était-ce fait des Philippines. Nous croira-t-on? Mariano Novalès, le lieutenant fidèle, fut conduit à l'échafaud avec son frère et les autres insurgés; il eût partagé leur sort, si la clameur publique, sur la place même de l'exécution, n'eût empêché son supplice. On commit néanmoins l'injustice de lui retirer son grade.

Cet événement, au lieu d'éclairer le gouvernement, ne fit qu'augmenter sa défiance à l'égard des indigènes, créoles, métis et Indiens. La ligne de démarcation entre ces derniers et les péninsulaires ne fit que se tracer davantage. Plus que jamais, les ministres éphémères de l'Espagne lancèrent leurs créatures à la curée du riche budget colonial, éloignant ceux qui étaient le plus en droit d'y prendre part. Pour parer aux dangers qui devaient naître d'une semblable politique, on fit partir de la Péninsule pour Manille tout un régiment de soldats européens; mais les désordres auxquels ils se livrèrent aussitôt après leur débarquement dans l'honnête et paisible cité menacèrent de ruiner le prestige du nom espagnol. Il fallut les faire repartir. Quel hommage rendu à la vertu des Indiens! Quel contraste entre ces hommes de l'ancien monde et les doux indigènes de ces contrées nouvelles! Désormais il ne resta plus dans la citadelle que 300 artilleurs blancs, force d'ailleurs plus que suffisante pour la préserver d'un coup de main.

L'épuration de l'armée, c'est-à-dire l'armée sans officiers créoles dans ses rangs, et l'administration civile livrée à des Européens avides, ne purent contenter les conquérans. Il restait encore aux indigènes des curés de leur race et de leur pays, on songea à les supprimer ou du moins à sévir contre les plus patriotes. Pour arriver à ce résultat, il fallait exaspérer le clergé séculier en le dépouillant de ses prébendes, le compromettre aux yeux du pouvoir, et faire monter sur l'échafaud ceux des prêtres indiens qui murmureraient ou tenteraient de se soulever. Il semble que ce plan machiavélique ait été en tout point exécuté; mais, pour en suivre la trame, quelques courtes explications sont nécessaires.

Dès les premières années de la conquête, les principaux diocèses

des Philippines étaient desservis par des curés indigènes et des moines de l'ordre de Saint-Augustin. Les ordres monastiques qui, avant 1835, époque de leur suppression, encombraient l'Espagne, ayant eu connaissance du sort heureux qui était fait en Océanie à leurs collègues, ne tardèrent pas à s'y présenter, réclamant leur part de propagande religieuse et de profit. Pour éviter des compétitions trop vives, le gouvernement dut désigner lui-même les provinces qui convenaient le mieux aux nouveaux arrivans. La Pampanga, une des plus riches, quoique appartenant depuis de longues années au clergé indigène, fut livrée aux moines augustins; celle de Cavite aux dominicains, les Visayas aux récollets, l'île de Mindanao aux jésuites, Zambalès et d'autres districts aux franciscains.

Grâce à la protection que les évêques accordaient aux prêtres indigènes, plusieurs d'entre eux purent néanmoins conserver leurs postes; mais en 1870 de nouvelles spoliations eurent lieu, et l'archevêque de Manille crut devoir protester en ces termes auprès du gouvernement de Madrid : « L'injuste pratique de dépouiller le clergé séculier produit dans le pays un véritable scandale. Ne craint-on pas de l'exaspérer? N'a-t-il pas assez souffert et doit-on craindre davantage pour lui dans l'avenir? Qui osera soutenir que son ancienne fidélité ne se changera pas bientôt en haine? Ces hommes ont pu croire pendant longtemps qu'il n'y avait entre les fils du pays et les moines qu'une rivalité de race et de profession, mais aujourd'hui c'est leur suppression entière qu'ils ont à redouter. Qui ne remarque le changement qui s'opère dans leurs idées et la colère qu'ils laissent éclater lorsqu'on leur parle de ceux qui les dépouillent? Plusieurs prêtres indiens n'ont-ils pas donné à entendre que, si les Américains ou les Allemands s'emparaient des Philippines par suite d'une guerre avec l'Espagne, ils recevraient en libérateurs les ennemis du pays? Le danger est d'autant plus grand que ces pasteurs sont plus que les blancs en relations directes avec leurs troupeaux, et que les accusations qui ont été lancées contre leur conduite n'ont jamais été prouvées. » Après avoir envoyé cette protestation en Espagne, l'archevêque fit venir dans son palais le curé de la cathédrale de Manille, don José Burgos, un créole, et l'engagea à formuler avec ses amis un acte de fidélité et d'attachement à l'Espagne. Burgos, après quelques hésitations, se rendit au désir du prélat et s'employa avec ardeur à recueillir des adhérens. Plus tard cet écrit passa pour un manifeste des plus audacieux, et ceux qui l'avaient signé, au nombre de 300, furent presque tous qualifiés de traîtres, de révolutionnaires et de flibustiers.

Le gouvernement de Madrid, comme d'habitude, ne tint aucun

compte des observations de l'archevêque et de la déclaration des prêtres séculiers. Ceux-ci, après la révolution de 1868, profitant de la faculté d'écrire que leur assurait la liberté de la presse en Espagne, résolurent de se défendre dans les journaux de la Péninsule. Mais le capitaine-gouverneur des Philippines défendit l'entrée des publications européennes dans la colonie. Le *Correo de Ultramar*, journal espagnol qui se publie à Paris et qui n'a aucune couleur politique, ne fut même pas excepté.

A cette époque eut lieu à Manille une manifestation qui montre à quel degré les indigènes de toute condition étaient exaspérés. Quelques créoles avaient obtenu du gouverneur que les restes d'un illustre Espagnol, don Simon de Anda et Salazar, restés ensevelis sous les décombres de la cathédrale à la suite d'un tremblement de terre, fussent transportés dans l'église de Saint-François. La patriotique conduite de cet homme énergique mérite d'être racontée. En 1762, l'Angleterre étant en guerre avec l'Espagne, l'amiral Cormick se présenta avec 13 vaisseaux et 6,830 hommes de débarquement devant la capitale des Philippines pour s'en emparer. A bord de l'escadre se trouvaient 350 soldats, nos compatriotes, que les Anglais avaient faits prisonniers à Pondichéry. Guidés par un sergent français nommé Bretagne, quelques-uns d'entre eux réussirent à recouvrer leur liberté et à se joindre aux Espagnols. Les autres Français eussent suivi en masse cet exemple, si deux de leurs émissaires n'eussent été massacrés aux portes de la ville par les Indiens, qui les prirent pour des ennemis. Malgré une sortie vigoureuse dirigée par un officier français, M. Faller, alors au service de l'Espagne, les Anglais pénétrèrent dans la place après y avoir jeté 5,000 bombes. Manille fut livrée au pillage pendant quarante heures. Ce n'est pas tout : l'amiral, qu'avait irrité la résistance, fit savoir aux vaincus qu'il les passerait au fil de l'épée si 20 millions ne lui étaient comptés. Chacun se cotisa, et cette somme, énorme pour l'époque, fut versée entre les mains du terrible Cormick.

Au moment de l'arrivée de l'escadre anglaise devant Manille, les Philippines avaient pour gouverneur intérimaire un archevêque, ancien récollet, nommé don Manuel Antonio Rojo. Prévoyant que la ville allait tomber au pouvoir des Anglais, le prélat nomma Simon de Anda lieutenant du roi et l'envoya en province avec mission d'organiser la résistance. Simon quitta Manille à dix heures du soir, sur une embarcation grossière du pays, n'ayant avec lui qu'un domestique indigène, 5,000 piastres et 40 feuilles de papier timbré. Un ardent patriotisme l'animait, et son activité parvint à suppléer aux armes et à la flotte qu'il lui eût fallu pour chasser les Anglais. Simon de Anda était alors âgé de soixante ans, il était juge au tribunal de la *Audiencia* et jusque-là il n'avait rien su de l'art de la guerre.

S'il ne put créer une grande armée faute de munitions, du moins il cerna si bien Manille que les Anglais n'osèrent jamais en sortir, et durent avoir recours pour y subsister aux vivres de leur flotte. Des Chinois, gagnés par l'or des envahisseurs, voulurent profiter de la circonstance pour se soulever, mais Anda sut aussi les réduire. Après quinze mois de luttes journalières arriva la nouvelle que la paix avait été signée entre les deux puissances rivales, et les Anglais se retirèrent. Anda, qui avait pris le titre de gouverneur-général des Philippines, se vit alors disputer par l'archevêque Rojo une autorité si justement acquise. Poursuivi, calomnié, jeté en prison, le pauvre juge mourut à l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu de Cavite, entouré de quelques Indiens qui l'aimaient et qui lui fermèrent les yeux.

Quand arriva le jour de la translation, les habitans en masse, et comme s'ils eussent obéi à une consigne secrète, se rendirent en habits de deuil au lieu de la cérémonie. Le cortége funèbre partit de la cathédrale en ruines, suivit les rues principales et entra, au milieu d'un concours immense de population, dans l'église de Saint-Augustin où devait être chantée l'absoute avant la translation du corps à Saint-François. Pendant le trajet, des essences et des fleurs furent jetées à profusion sur le cercueil. Au moment où l'office des morts allait commencer, on vit tout à coup un jeune abbé du pays se détacher du groupe que formaient ses collègues. Il tient à la main une grande couronne de lauriers et d'immortelles, s'incline en passant devant le capitaine-général étonné, monte les degrés du catafalque et déploie sur le drap mortuaire un large ruban sur lequel chacun peut lire ces mots : *Le clergé séculier des Philippines à don Simon de Anda y Salazar*. A peine le jeune prêtre, pâle d'émotion, est-il descendu de l'estrade qu'un étudiant en gravit à son tour les degrés et place sur le cercueil une nouvelle couronne. Il est imité par une foule de *gobernadorcillos* qui, au nom de leurs villages, viennent payer un tribut au patriote persécuté. On rechercha l'auteur de cette manifestation, mais personne n'osa le désigner ouvertement. L'opinion publique en rendit responsable le curé don José Burgos, le même auquel l'archevêque avait demandé un acte d'adhésion et de fidélité à l'Espagne. On verra bientôt à quel point cette rumeur lui fut fatale.

Le capitaine-général, don Carlos Maria de la Torre, frappé de ce qui venait de se passer dans l'église des Augustins, se décida alors à faire quelque chose en faveur de la colonie. A cet effet, il nomma une *junta*, composée des fonctionnaires dont les traitemens dépassaient 20,000 francs. Il y adjoignit divers moines et six créoles, conseillers d'administration. Pas un métis, pas un Indien, ne furent appelés pour représenter leur caste si intéressante et si nombreuse.

En même temps le gouvernement créait à Madrid une commission chargée d'étudier les mêmes problèmes que ceux qui étaient soumis à la junte de Manille. Quand les études furent terminées, on trouva que des deux côtés les solutions étaient identiques. Voici le résumé des réformes jugées nécessaires : modification du tarif des douanes et réforme dans la manière de les appliquer, — suppression du droit différentiel imposé aux pavillons étrangers, — réduction des droits d'exportation sur les produits du pays, — permission accordée aux étrangers de s'établir aux Philippines, d'acquérir des immeubles, d'exercer leur culte en toute liberté et même d'y posséder des navires de commerce portant le pavillon espagnol, — création d'un conseil chargé d'informer le ministre des colonies à Madrid de ce qui intéressait l'archipel, — réforme de l'enseignement primaire et supérieur, — formation d'une école d'administration civile destinée à empêcher le renvoi en Europe et en masse des employés à chaque changement de ministère, — révision des contributions directes, — enfin abolition du monopole des tabacs.

Grâce à la présence au ministère d'outre-mer de l'honorable don Segismond Moret et Prendersgat, quelques-unes de ces réformes s'accomplirent. La révision des tarifs des douanes donna en 1874 une augmentation de 60 millions sur 1867, soit 60 pour 100 d'augmentation. Avant la loi nouvelle sur les étrangers, on ne voyait en rade de Manille que deux petits bateaux à vapeur; aujourd'hui on en compte une douzaine d'un assez fort tonnage. Le monopole de l'enseignement enlevé aux ordres monastiques permit, d'un autre côté, aux créoles d'étendre le cercle étroit des carrières libérales auxquelles il leur était permis de prétendre.

L'arrivée en 1871 du général Izquierdo y Gutierez à Manille coupa court à toutes les autres améliorations. Le parti indigène réformiste n'en continua pas moins sa croisade dans les journaux de la Péninsule. C'est peut-être à la violente polémique qui s'engagea alors entre le clergé séculier et le clergé régulier qu'est due la politique de combat inaugurée par le nouveau général : système fatal qui devait aboutir à une révolution et à une rigoureuse répression.

Le jour de la prise de possession de son mandat, don Rafaël Izquierdo fit connaître clairement quelles étaient ses tendances et les instructions qu'il apportait de Madrid. « Je gouvernerai, dit-il aux fonctionnaires civils et religieux qui l'entouraient, avec une croix et un sabre à la main; » puis, désignant les portraits de Magellan et de Legaspi, qui décoraient son salon, le général exprima le regret de ne pas voir à côté de ces grands hommes les fondateurs des ordres monastiques dont il avait devant lui les représentans. Il était impossible de mieux imiter le langage des capitaines qui conquirent le Mexique par le fer et l'Évangile.

En parlant de l'instruction publique, j'ai dit qu'une « société des Arts et Métiers » devait s'ouvrir à Manille en mars 1871; sous prétexte d'étouffer en elle le germe d'une école libre, le général Izquierdo en suspendit l'ouverture la veille du jour même où elle devait être inaugurée. Par une loi récente, les moines avaient été autorisés à rompre leurs vœux; mais ceux qui voulurent user de ce droit se virent expulsés et privés de leurs biens. Il y avait dans les administrations civiles et militaires plusieurs employés métis et indigènes occupant des postes assez élevés, on les en dépouilla. Dans la municipalité figuraient quelques péninsulaires trop partisans des réformes, on exigea leur démission. Les cours martiales de l'artillerie et du génie avaient pour assesseurs et greffiers des fils du pays, leurs charges furent supprimées. A toutes les époques, afin d'éviter une rivalité dangereuse entre les deux seuls bataillons d'artillerie qu'il y ait à Manille, l'un composé d'Européens et l'autre d'Indiens, une stricte séparation entre les deux races avait été maintenue. Cependant, si un péninsulaire était nommé sergent et qu'il y eût une vacance de ce grade dans le bataillon des indigènes, elle lui était donnée. Comme il n'y avait eu jamais d'injustices ou de passe-droits, l'accord le plus parfait avait constamment régné entre les deux bataillons de couleurs distinctes. La fureur réformiste du général vint détruire cette ancienne confraternité d'armes : elle fut rompue le jour où il ordonna la fusion des deux corps, avec cette différence que les artilleurs européens formeraient les premières compagnies et les artilleurs indiens les secondes. Ce changement eût été peut-être sans importance, si le général n'avait commis la faute énorme de réserver aux blancs la faculté de remplir seuls les places de caporaux et de sous-officiers qui devenaient vacantes. Les artilleurs espagnols avaient eu aussi, de tout temps, une plus haute paie et une meilleure nourriture que les Indiens; cette inégalité n'avait pas été remarquée; mais, depuis la fusion, elle devint une source incessante de récriminations fâcheuses.

A Manille, les journaux ne disent absolument que ce que la censure les autorise à publier, aussi personne ne protesta contre ces changemens; mais les créoles avaient à Madrid des correspondans, et la presse de la Péninsule se fit l'écho de leurs amères critiques; les journaux *la Discussion*, et *el Eco Filipino*, qui recevaient secrètement les communications, furent encore une fois détenus à la poste. Les directeurs des feuilles prohibées imaginèrent de les introduire en les envoyant sous enveloppe à leurs abonnés. La ruse ne tarda pas à être découverte, et ceux qui en étaient les complices innocens furent tenus pour suspects, menacés d'être traités en conspirateurs. Ce qui mit le comble à l'irritation du gouvernement colonial, c'est la violente sortie qu'un député, don Rafaël de Labra, fit

contre lui à la tribune des cortès. Cet intègre et intelligent représentant, l'habituel défenseur des possessions d'outre-mer, osa prédire la perte des Philippines, et peu s'en fallut qu'il ne devînt prophète. La mesure suivante précipita l'insurrection.

Les Indiens sont soumis à la prestation et paient un tribut annuel; mais les ouvriers attachés aux maîtrises de l'artillerie, du génie et de l'arsenal maritime de Cavite, ont été exemptés de ces charges depuis un temps immémorial. Ces artisans sont pris parmi les soldats de l'infanterie de marine, et pendant tout le temps qu'ils restent sous les drapeaux, aucun grade ne leur est donné. Sans préambule, un décret du gouverneur civil apprit à ces vieux serviteurs que le privilége dont ils devaient jouir en prenant leurs retraites était supprimé, et qu'ils seraient assujettis désormais à l'impôt et à la prestation. Peu de temps après que la nouvelle fut rendue officielle, 40 soldats de l'infanterie de marine, unis à 22 artilleurs, s'emparèrent à Cavite du fort San-Felipe. Les officiers qui voulurent s'y opposer furent tués, et à dix heures du soir, heure à laquelle les insurgés entrèrent dans le fort, leur premier soin fut de tirer le canon pour annoncer leur victoire à la ville endormie. Dès le lendemain, au lever du jour, les mutins, qui avaient compté sur la révolte du régiment d'infanterie n° 7, en garnison en ce moment à Cavite, s'aperçoivent avec terreur que les soldats restent fidèles à leur drapeau. Du haut des murailles, les rebelles les appellent, leur font des offres brillantes, les supplient de remplir la promesse qui, disent-ils, leur a été faite d'entrer dans le mouvement, mais c'est en vain. En voyant qu'au lieu de venir à eux, le régiment s'apprête à les attaquer, ils s'enferment dans la citadelle avec l'espoir que Manille leur enverra des partisans. Mais personne ne parut.

La ville de Cavite, capitale de la province de ce nom, est située à 12 kilomètres de Manille. Comme elle est placée à l'entrée de la baie, on y va par eau, de ce dernier point, en une heure par bateau à vapeur, et à pied en trois ou quatre heures. C'est là que se trouve l'arsenal maritime, et que les navires de guerre espagnols jettent habituellement l'ancre lorsqu'ils y arrivent d'Espagne. La nouvelle de la sédition parvint dès le lendemain matin à la capitale, où, qu'on le remarque bien, aucune agitation ne régnait. Une colonne composée de deux régimens d'infanterie, d'une brigade d'artillerie avec quatre canons, et placée sous les ordres du général don Felipe Ginovès Espinar, partit aussitôt pour combattre l'insurrection. Plusieurs attaques contre la forteresse furent tentées, mais sans succès. Les feux des insurgés étaient bien combinés, et, pour éviter une perte d'hommes, on se décida à réduire les émeutiers par la famine, chose aisée, car San-Felipe ne contenait aucune provision de bouche. Le blocus le plus vigoureux fut donc établi, et bientôt les assiégeans

eurent l'agréable surprise de voir un pavillon blanc flotter sur un des bastions de l'enceinte. Le général fit alors former deux colonnes pour livrer un assaut immédiat. Au moment où les troupes s'ébranlèrent, la porte principale du fort s'ouvrit, et donna passage à un petit groupe d'insurgés qui portaient un pavillon parlementaire. Le second gouverneur laissa arriver la députation à quinze pas, puis ordonnant à ses soldats de faire une décharge générale de leurs armes, les parlementaires tombèrent foudroyés. Comme la grande porte par où étaient sortis les mutins était restée ouverte, les soldats, enlevés par leurs officiers, la franchirent au pas de course; les insurgés n'opposèrent pas de résistance sérieuse, ce qui ne les empêcha pas d'être pour la plupart passés par les armes. On fit grâce à un moine européen que l'on trouva dans l'enceinte, et dont la présence en un pareil lieu et en pareille compagnie ne fut jamais expliquée. Deux officiers espagnols, prisonniers depuis plusieurs mois à San-Felipe, et qui avaient pris parti pour le mouvement, perdirent la vie : l'un fut fusillé par ordre du général Espinar, l'autre se fit sauter la cervelle.

D'après plusieurs récits dignes de foi, les projets des conjurés étaient connus de beaucoup de personnes aussi bien dans la capitale qu'en province. Ce qui donne une apparence de vérité à ces versions, c'est que le jour même où à Manille on apprenait les événemens de Cavite, les prisons s'ouvraient déjà pour recevoir le curé de la cathédrale, José Burgos, Augustin Mendoza, curé de Santa-Cruz, Mariano Gomez, curé de Bacoor, Feliciano Gomez, Antonio-Maria Régidor, éminent avocat, conseiller municipal, Joaquin Pardo de Tavera, conseiller d'administration, Enrique Paraiso, Pio Basa, anciens employés, et José Basa. Quelques jours après, une nouvelle série de prêtres créoles et indigènes était conduite à la forteresse. La terreur fut telle parmi les indigènes que beaucoup d'entre eux n'osèrent plus venir sur les marchés apporter leurs denrées. Une commission d'Espagnols péninsulaires se rendit au palais pour faire remarquer au gouverneur que, si une pareille proscription continuait, c'en était fait de la prospérité des Philippines, mais le général Izquierdo ne voulut pas la recevoir. L'arrivée en rade de bâtimens de guerre français, anglais, américains et italiens, accourus pour protéger leurs nationaux, ne fit qu'augmenter le trouble qui régnait dans les esprits. Le régiment d'artillerie indigène fut désarmé et embarqué subitement sur un navire de guerre pour l'île de Mindanao; il fut remplacé par 2,000 soldats expédiés d'Espagne en toute hâte.

Les quelques sergens et soldats faits prisonniers dans le fort San-Felipe passèrent en conseil de guerre et furent aussitôt fusillés, une moitié à Manille et une moitié à Cavite. Les soldats d'infanterie de

marine, réclamés par l'amiral, et également condamnés à mort, eurent leurs peines mitigées en dix années de travaux forcés à Mindanao et dans l'île de la Paragua, séjours mortels à ceux qui y travaillent un sol encore vierge. Les prêtres, les avocats et les commerçans inculpés furent jugés par un conseil de guerre spécial; on désigna pour *fiscal*, ou commissaire du gouvernement, un commandant d'infanterie, gouverneur de province en disponibilité, don Manuel Boscaza. Des défenseurs d'office, officiers d'infanterie, leur furent donnés avec un délai de vingt-quatre heures pour préparer la défense. On n'accusait pas les insurgés d'avoir voulu fonder un empire, comme Novalès, aux Philippines, mais de s'être proposé d'y préparer l'avénement de la république, d'accord en cela avec les chefs du parti avancé espagnol.

Après huit heures de débats, le conseil de guerre condamna à la peine du *garote* ou de la strangulation les trois prêtres José Burgos, Mariano Gomez et Jacinto Zamora. Un Indien, nommé Saldua, qui espérait obtenir sa grâce en récompense de ses délations, fut également condamné à mort, Enrique Paraiso, José Basa Enriquez, à la peine immédiate, c'est-à-dire à dix années de travaux forcés; les vicaires Mendoza, Guevara, Gomez Feliciano, Laza, Desiderio, Dandan, les avocats et commerçans Regidor, Pardo, Paterno, Mauricio et plusieurs autres à la même peine, mais elle devait être subie aux îles Mariannes, et pendant une période variant de deux à huit ans. Les autres accusés, Indiens obscurs, étaient au nombre de deux cents environ; soixante-dix d'entre eux, qui avaient été condamnés au *garote*, virent leurs peines commuées en dix années de travaux forcés. L'un d'eux cependant fut exécuté : c'était un sergent des guides, malfaiteur de la pire espèce.

Ce jugement en masse de créoles, de métis et d'Indiens par un même conseil de guerre a été une grande faute. Jusqu'ici ces différens types de la race indigène avaient vécu en défiance les uns des autres : on leur a appris en les jugeant ensemble que leurs intérêts étaient solidaires. Les survivans auront dû se dire que leurs anciennes rivalités devaient faire place à une entente générale, afin de pouvoir combattre un jour avec avantage leur ennemi, c'est-à-dire leur maître.

C'est le 15 février 1872, à onze heures du soir, que le conseil de guerre rendit sa sentence; mais avant de se retirer pour recueillir les voix, le président du conseil demanda aux accusés s'ils avaient encore quelque chose à dire pour leur défense; Burgos et Zamora protestèrent de leur innocence, soutenant que jamais ils n'avaient eu de rapports avec les insurgés de Cavite, et qu'il n'était résulté des débats aucune charge positive contre eux. Le curé Gomez, vieillard de soixante-onze ans, d'aspect vénérable, se borna à dire qu'il était

certain que ses juges le tenaient pour innocent, mais voyant qu'on lui avait refusé de le confronter avec ses accusateurs, de lui donner un avocat de son choix, et même le droit de présenter sa défense lui-même, il jugeait inutile à la fin du procès de chercher à influencer des esprits si fortement prévenus contre lui.

Les accusés furent conduits à la forteresse, et le lendemain matin à cinq heures l'arrêt leur fut notifié par le commissaire du gouvernement. Burgos et Zamora étaient des jeunes hommes de trente ans; aussi la lecture du jugement fit sur eux une profonde impression. Le premier éclata en sanglots, le second devint fou subitement et ne recouvra plus sa raison. Quant à Gomez, il écouta la terrible condamnation avec sa tranquillité habituelle. Le commissaire du gouvernement leur dit qu'on allait les conduire en *capilla*, où ils auraient à se préparer à la mort pour le lendemain matin. Une voiture fermée avait été commandée la veille pour transporter les *reos* dans la petite église située dans la plaine de Bagumbayan, à quelques pas de la place d'exécution. Comme elle n'arrivait pas, et que la foule devenait de plus en plus compacte aux alentours de la citadelle, le commandant du fort offrit son équipage, l'un des plus élégans de la ville. Deux sergens d'infanterie prirent à la main les rênes des chevaux pendant qu'une compagnie de soldats formait un carré dont la voiture était le centre. En avant et en arrière, le cortége était précédé et suivi par un piquet de cavalerie.

Ce n'était plus un triste convoi de criminels, c'était une marche triomphale : l'élégante calèche aux chevaux fringans et dont les harnais aux plaques d'argent étincelaient au soleil levant, les livrées du cocher et des valets de pied d'une forme irréprochable, le bruit et l'éclat des armes, les Indiens en foule agitant au vent leurs mouchoirs, saluant au passage ceux qui allaient mourir pour avoir rêvé l'indépendance du pays, complétaient l'illusion. Dès que les condamnés furent descendus de voiture, on leur ôta leurs vêtemens sacerdotaux, et, comme à des malfaiteurs de la pire espèce, on leur mit des fers aux pieds et aux mains. Presque aussitôt arriva le quatrième condamné à mort, Saldua; son visage était souriant, et chacun racontait qu'en quittant la prison il avait dit à sa famille : « A bientôt! » En ce moment apparurent à l'entrée de la chapelle des prêtres indigènes et des moines espagnols de l'ordre des récollets; ils venaient, selon l'usage, offrir les secours spirituels aux futurs suppliciés. Le commissaire du gouvernement, Boscaza, qui ne quittait plus un seul instant ceux dont la veille il avait obtenu la condamnation, eut le courage de leur dire avec ironie : « Ce n'est sans doute pas à des prêtres espagnols que vous voudrez vous confesser? — Vous vous trompez, s'écria le père Gomez, rien de mieux pour nous entendre! » Burgos fit choix d'un jésuite; un frère de la

congrégation de Saint-Vincent-de-Paul prit en pitié Zamora et ne quitta le pauvre insensé qu'au pied de l'échafaud.

On sait déjà que les chapelles où se trouvent confinés les condamnés à mort restent ouvertes au public jusqu'à l'heure de l'exécution. Pendant toute cette journée du 15 février et jusqu'à l'aurore du lendemain la foule ne cessa d'y venir et de s'y renouveler. Le 16, les indigènes des provinces immédiates de Balucan, de la Pampanga, de Cavite et de la Laguna, accoururent pour voir une dernière fois ceux qu'ils appelaient tout haut, « leurs pères, leurs trois chers martyrs. » Vêtus pour la plupart de deuil, ils occupaient, au nombre de 40,000 environ, l'espace qui séparait la prison des quatre échafauds. A sept heures, le lugubre roulement des tambours apprit à la multitude que le cortége se mettait en route, et il se fit alors un silence général. Saldua, toujours le sourire aux lèvres, vêtu d'un domino blanc, marchait en tête; après lui, l'un à la suite de l'autre, venaient les trois prêtres. Burgos pleurait comme un enfant, saluant de la tête les amis qu'il reconnaissait dans la foule; Zamora, le regard indécis, n'avait aucune conscience de ce qui se passait autour de lui; quant au père Gomez, l'œil bien ouvert, le front haut, il bénissait les Indiens qui se précipitaient à genoux sur son passage. Toutes les têtes étaient nues; toutes les bouches priaient; des Espagnols péninsulaires qui se trouvaient là en curieux découvrirent leurs fronts.

Saldua monta le premier sur l'échafaud; sa quiétude ne l'avait pas abandonné, mais son regard cherchait au loin avec une impatience mal déguisée le messager qui devait lui apporter sa grâce. Il ne vint pas, et le bourreau l'enleva pour jamais à ses espérances. Le père Gomez fut appelé; le récollet, son confesseur, lui conseilla à voix haute d'accepter avec courage le sort terrible que lui faisait la justice humaine, et de se recommander à Dieu. « Mon père, répondit le septuagénaire, je sais qu'une feuille d'arbre ne s'agite pas sans la volonté du Créateur; puisqu'il demande que je meure en pareil lieu, que sa volonté s'accomplisse! » Zamora en entendant qu'on prononçait son nom, monta sur l'échafaud sans mot dire, et prit place, comme on le lui indiquait du doigt, contre le fatal poteau; l'infortuné ne livra que son corps à l'exécuteur : depuis deux jours son âme s'était affranchie du supplice. Il ne restait plus que le père Burgos; il était créole, et son crime avait été considéré comme ayant un caractère de gravité plus grand que ceux commis par ses compagnons. En l'obligeant à mourir le dernier, les juges avaient voulu aggraver sa peine. Il gravissait les degrés de l'estrade, lorsque tout à coup ses yeux rencontrèrent ceux du commissaire Boscaza; le condamné s'arrêta, et, reprenant sa sérénité, il dit: « Je vous pardonne, monsieur, et puisse Dieu vous pardonner

comme je le fais! » Burgos reprit sa marche et vint s'asseoir tranquillement sur la banquette fatale. Tout à coup, il se met debout, et s'écrie à haute voix : « Mais quel crime ai-je commis? Est-il possible que je meure ainsi? Mon Dieu, il n'y a donc plus de justice sur terre? » Aussitôt une dizaine de moines d'ordres différens se précipitèrent vers lui, l'entourèrent de leurs bras, et l'obligèrent à s'asseoir de nouveau en le suppliant de mourir en chrétien. Le malheureux obéit, mais en sentant qu'on l'attachait avec des cordes, il se leva encore en disant : « Mais je suis innocent! — Jésus-Christ l'était aussi, » répliqua un des moines. A ces paroles, la résistance de Burgos cessa. Avant de serrer l'écrou, l'exécuteur vint s'agenouiller devant le condamné : « Père, lui dit-il, pardonnez-moi si je vous tue. Je ne voudrais pas le faire. — Je te pardonne, fils, mais je te prie de remplir ton devoir. » Le bourreau se signa, et une minute après Burgos n'existait plus.

La foule, qui avait entendu les protestations du dernier supplicié, avait été vivement impressionnée. Lorsqu'elle vit le bourreau s'agenouiller, elle suivit son exemple et se mit à réciter à voix haute la prière des agonisans. Plusieurs Espagnols, en entendant ces voix s'élever confusément, en voyant le mouvement pieux des Indiens, crurent à une démonstration et se mirent à courir épouvantés vers la ville de guerre. Ceux qui les virent s'enfuir, pâles de crainte, les imitèrent, et il s'ensuivit une panique qui fit des victimes. Quelques minutes après, le capitaine-général, don Rafaël Izquierdo, qui attendait au boulevard du *Presidio* la fin du drame, apparut, précédé d'un bruit de fanfares, sur le champ funèbre, à la tête d'un brillant état-major; le gouverneur venait passer en revue la garnison qui avait été sous les armes depuis le lever du jour.

En terminant cette étude, qu'il me soit permis de dire aux ministres de la Péninsule que ce n'est point par la terreur que l'Espagne s'attachera la population indigène de l'archipel des Philippines. Il ne faudrait pas cependant beaucoup de concessions pour gagner au roi Alphonse l'affection de ses doux sujets du Pacifique. Il suffirait de leur accorder une représentation aux cortès et le droit, — commun à tous les Espagnols, — d'occuper un emploi dans les administrations civiles, religieuses et militaires de l'état. C'est pour s'être refusée à des revendications de cette nature que l'Espagne, au commencement de ce siècle, a perdu le plus grand nombre de ses colonies, et que Manille, « la perle de l'Orient, » a failli se détacher de sa couronne.

EDMOND PLAUCHUT.

UN LIVRE FRANÇAIS ET UN LIVRE ALLEMAND

SUR L'ALLEMAGNE

I. *Histoire de la formation territoriale des états de l'Europe centrale*, par M. A. Himly, 2 vol. Paris 1876, Hachette. — II. *Deutschland nach seinen physischen und politischen Verhältnissen geschildert*, von Prof. Dr Daniel, 2 vol., Leipzig 1870.

Il y a, pour un Français, péril à parler sur l'Allemagne, car nos voisins font attention aux moindres paroles qui se disent chez nous à leur propos. Si encore ils ne feignaient pas de prendre pour une manifestation de l'esprit français des fantaisies échappées à des plumes sans autorité! mais ces grands critiques ne veulent pas faire de ces distinctions. Il y a quelques mois, l'Allemagne a été mise en colère par la lettre d'un coiffeur de Paris qui, sollicité d'entrer en relations d'affaires avec un coiffeur berlinois, exigea au préalable la restitution de l'Alsace et de la Lorraine. Les journaux les plus graves, je pourrais dire leurs noms, reproduisirent la lettre de notre compatriote, où ils trouvèrent un argument pour que l'Allemagne refusât d'envoyer les produits de son industrie à notre exposition universelle. On ne peut nier malheureusement que nos voisins n'aient quelquefois contre nous de plus sérieux griefs. Tel récit d'un voyage en pays allemand est fait pour entretenir chez nous des illusions en exagérant les embarras de l'Allemagne sans montrer sa force, en raillant ses vices sans louer ses vertus, et les sarcasmes qu'on y prodigue aux princes et au peuple ne peuvent manquer de réveiller des haines qui n'ont pas le sommeil lourd; mais les Allemands n'ont-ils aucun reproche à se faire, pareil à ceux qu'ils nous

adressent? Ils se fient évidemment à notre ignorance des choses du dehors, car ils nous fournissent tous les jours ample matière à réplique. Les préjugés, l'injustice, le mensonge, ne sont pas relégués derrière tel cours d'eau ni confinés dans telle race : il faut démontrer cela de temps à autre, non pour taquiner un peuple qui n'est pas endurant, mais pour défendre notre honneur scientifique, qui est une partie de notre honneur national. Une occasion de cette sorte nous est offerte par la publication du livre de M. Himly, professeur à la Faculté des lettres de Paris, sur l'*Histoire de la formation territoriale des états de l'Europe centrale :* les Allemands ont un livre tout semblable, qui jouit chez eux d'une grande autorité, celui de M. Daniel, professeur à l'École royale pédagogique de Halle. On verra bien, en comparant les deux œuvres, si c'est chez l'écrivain étranger qu'il faut chercher l'amour désintéressé de la vérité, cette vertu allemande sur laquelle les prétentions des Latins sont si vaines, au dire des Allemands.

I.

M. Daniel ne perd pas de temps pour se faire connaître : dès qu'il a décrit les frontières de son pays, on sait ce qu'il veut. Il hésite un peu à marquer la limite orientale et reconnaît que, depuis Tacite, on n'a jamais bien su à quoi s'en tenir sur ce point; mais ailleurs pas d'incertitude : la frontière, c'est, au midi, la chaîne des Alpes, du lac de Genève au golfe de Fiume; au nord, la Baltique et la Mer du Nord jusqu'à Calais; à l'ouest, les collines qui vont du cap Gris-Nez à l'Argonne, l'Argonne, le plateau de Langres, les Faucilles, le ballon d'Alsace, les hauteurs entre Rhin et Rhône, le Jura, jusqu'au lac de Genève. La frontière du nord enveloppe sans hésitation le Danemark; celle du sud, la Suisse; celle de l'ouest, la Flandre française, partie de la Champagne, ce qui nous reste de la Lorraine, partie de la Bourgogne, la Franche-Comté, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande. L'auteur a mis un soin particulier à tracer sa ligne de démarcation entre la France et l'Allemagne; il s'excuse sur la nécessité où il est réduit de parler net et haut : Le pire sourd, dit-il, est celui qui ne veut pas entendre.

Par respect pour les préjugés, M. Daniel a omis les parties du territoire français qui ont été par nous usurpées au-delà de nos frontières naturelles, mais il considère la Belgique, la Hollande et la Suisse comme « les états extérieurs de l'Allemagne, » à laquelle ils ont appartenu jadis, et qui « déplore aujourd'hui encore la perte de ces nobles membres. » Il ne prétend pas que ces membres, à leur tour, se souviennent d'avoir appartenu au corps germanique; même il tance le Danemark, qui met son « orgueil de marmouset » à vouloir vivre dans l'isolement; mais il trouve en Belgique et en Hollande des sympathies notables :

d'ailleurs, ajoute-t-il judicieusement, alors même que, dans les pays extérieurs, on ne se rendrait pas un compte exact de l'état des choses, cet état ne serait pas modifié. La tâche de l'Allemagne est de reconstituer l'empire allemand du moyen âge, et la Belgique, la Hollande, la Suisse, dont il faut respecter l'indépendance, sont naturellement attirées vers une Allemagne fédérale et forte. La « fatalité » les y pousse : c'est là qu'elles trouveront asile contre l'ambition de la France.

M. Himly parle aussi des pays extérieurs; son titre, meilleur que celui du professeur allemand, l'y autorisait et le dispensait même de toucher à la question des frontières naturelles : il l'a fait pourtant à propos du Rhin, et l'on voit bien ici la différence des deux esprits.

M. Daniel décrit à merveille le grand fleuve qui, « de sa source à son embouchure, appartient tout entier à l'Allemagne, » le fleuve héroïque qui brise en trois endroits le rempart des montagnes, le fleuve historique dont les rives, tantôt gracieuses et tantôt terribles, mirent dans l'eau rapide les vignes célébrées par les poètes, les ruines des vieux châteaux, les flèches des hautes cathédrales. Le Rhin, c'est le fleuve chéri de l'Allemand, le « fleuve de son cœur. » Des milliers d'hommes le viennent voir : il leur laisse la nostalgie de ses bords, mais aussi la nostalgie de la grandeur passée de la patrie. Qui s'arrête sur ses rives sent son cœur battre plus fort dans sa poitrine; les vieilles légendes envahissent sa mémoire, et il se surprend à chanter les jeunes chansons : « Vous n'aurez pas notre Rhin allemand! »

A cet enthousiasme, je ne trouve rien à redire. J'aime les chansons patriotiques des Allemands : elles n'ont servi que contre l'étranger, et l'émeute ne les a point flétries; elles expriment autre chose que de vagues sentimens et marquent le point fixe où commence l'ennemi. Il n'est en Allemagne si humble école où l'on ne chante *la Garde au Rhin*, si pauvre paysan qui ne sache qu'outre les obligations ordinaires de la vie, il y a celle de défendre le Rhin. Voilà qui doit être envié à nos voisins, mais laissons-leur la grossièreté qui dépare leur patriotisme et leur fait dire des sottises. « Le Français, dit Arndt, n'est pas digne d'avoir le Rhin. Il ne s'en sert que pour y naviguer et bâtir des forteresses sur ses bords; encore naviguerait-il avec autant de plaisir sur quelque canal de Hollande, pourvu qu'il trouve le boire, le manger, un joli minois de femme et de la compagnie pour bavarder. » M. Daniel recueille cette ridicule boutade, et il ajoute : « Cela est excellent. » Il serait trop aisé de répondre que les Allemands n'ont pas négligé de bâtir des forteresses sur les deux rives, et que les quais de leurs villes rhénanes, enveloppés de murailles malpropres, cachent le fleuve au regard, car pour contempler le Rhin allemand, il faut aller sur les ponts, après avoir donné un liard au péager. Un Français ne salue pas avec moins d'émotion le rocher de *Lorelei* que ne font ces familles allemandes, si fort occupées sur

les bateaux à s'abreuver de café au lait, entrecoupé de gorgées d'eau de Seltz. Nous aimons le Rhin, nous aussi. Hélas! nous l'avons aimé avec trop de désintéressement, en artistes, en philosophes. Comparez aux paroles haineuses qu'on vient d'entendre quelques lignes empruntées à la description de la France, qui ouvre le second volume de l'histoire de Michelet. Après avoir parlé de la Lorraine, l'historien s'arrête tout d'un coup : « Je m'abstiens, dit-il, de franchir la montagne, de regarder l'Alsace. Le monde germanique est dangereux pour moi. Il y a là un puissant lotos qui fait oublier la patrie. Si je vous découvrais, divine flèche de Strasbourg, si j'apercevais mon héroïque Rhin, je pourrais bien m'en aller, au courant du fleuve, bercé par leurs légendes, vers la rouge cathédrale de Mayence, vers celle de Cologne et jusqu'à l'Océan, ou peut-être resterais-je enchanté aux limites solennelles de quelque camp romain, de quelque fameuse église de pèlerinage, au monastère de cette belle religieuse qui passa trois cents ans à écouter l'oiseau de la forêt. »

M. Himly fait, non pas œuvre de poète, mais œuvre de science. Après avoir décrit le bassin du fleuve par des traits si précis, qu'il semble en mettre sous nos yeux la carte en relief, il montre que le Rhin n'est pas une frontière naturelle et n'a jamais été une frontière politique. Ce fossé, si large qu'il soit, n'isole pas les deux peuples, comme ferait un désert, une haute chaîne de montagnes ou l'Océan. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours « des empiétemens ethnographiques et politiques se sont opérés sans cesse d'une des rives sur l'autre. » Il y a eu sur ces deux rives des Celtes et des Germains. « Les Romains, à peine maîtres des Gaules, y annexèrent, sur la rive droite, la vaste étendue des champs décumates. Plus tard, les Francs et les Alamans furent à la fois transrhénans et cisrhénans. Les nombreux évêchés de la vallée, à l'exception de celui de Bâle, étendirent leurs circonscriptions diocésaines sur les deux bords du fleuve. L'empire de Charlemagne, celui de ses successeurs, les chefs du saint-empire, celui de Napoléon Ier, n'ont pas respecté la frontière du Rhin; aujourd'hui encore la Hollande et la Prusse, la Hesse grand-ducale et la Bavière sont à cheval sur le fleuve. » L'exacte vérité, c'est que « dans cette contrée intermédiaire, la nature a laissé un libre jeu au développement historique des peuples et des états, » et c'est parler un langage humain que d'ajouter : « Le droit et la morale sont d'accord pour condamner, de quelque côté qu'elles viennent, de prétendues revendications, faites sans égard pour les vœux des populations, au nom de certaines nécessités ethnographiques et géographiques. » Ce langage peut-il encore être entendu? La notion de ce qu'on appelait jadis le droit est fort obscurcie. Pénétrés par l'esprit d'une philosophie nouvelle, nous portons avec raison dans l'étude de l'histoire la théorie du combat pour l'existence. Alors il faut dire que le pays du

Rhin est la frontière toujours disputée entre deux grands et puissans peuples, en vertu de cette loi fatale qui veut que des peuples voisins soient des peuples ennemis. Il a passé à plusieurs reprises de l'Allemagne à la France et de la France à l'Allemagne, de la France affaiblie des derniers carolingiens et des premiers capétiens à l'Allemagne plus forte des empereurs saxons, franconiens et souabes, de l'Allemagne divisée, épuisée par les guerres du XVIe et du XVIIe siècle à la France une, forte et saine de Louis XIII et de Louis XIV. Ce pays est à qui le mérite : dans l'éternel concours ouvert entre la France et l'Allemagne, il est le prix de la vertu, selon le sens antique du mot, qui signifiait aussi la force.

II.

L'écrivain français et l'écrivain allemand, qui suivent la même méthode, présentent, après la description générale du sol, un résumé de l'histoire d'Allemagne. Le premier a le mérite d'une impartialité parfaite. On lui pourrait même reprocher de faire honneur aux anciens Germains de toutes les vertus que leur prête Tacite, sans prendre garde que l'historien romain a mis à décrire le caractère de ce peuple primitif un peu de cette poésie qu'il a versée sur les forêts sacrées dont les Germains révèrent, comme d'invisibles divinités, le silence et l'ombre, sur ces grandes plaines désolées, *mœsti loci visuque deformes*, sur ces bords de l'Elbe où la *Germania* s'est dressée pour interdire la route à Drusus, sur cet océan qui est la limite du monde : les premières clartés du soleil couchant s'y heurtent à la surface de l'onde avec les premiers rayons du soleil levant; les étoiles en pâlissent, et. au dire du populaire, l'habitant du rivage entend le bruit que fait, en sortant de l'eau, le char de Phœbus; il distingue les rayons dont la tête du dieu est couronnée. Ce serait un plaisir enfantin que de chercher à rabaisser les Germains du temps d'Arminius, pour faire pièce aux Allemands du temps de M. de Bismarck; mais il faut reconnaître qu'il y a du roman dans le livre de Tacite, où l'on trouve d'ailleurs des renseignemens historiques si précis. Les Germains ont les mœurs et les coutumes des peuples à l'âge de l'enfance. De nos jours, grâce à l'exploration du monde, une vaste enquête se poursuit sur l'humanité entière, et des matériaux s'accumulent pour une histoire comparée de l'homme. La doctrine qui nous soumet sans réserve aux lois fatales de l'ethnographie ne résistera pas à la démonstration expérimentale de cette vérité qu'une quantité de faits semblables se retrouvent chez des peuples de toutes races, et les historiens, sans dédaigner les secours précieux que leur offrent les sciences auxiliaires, rapprendront à tenir compte surtout de l'histoire.

Loin que les coutumes des anciens Germains leur soient propres, on les retrouve, à l'heure présente, en vingt endroits, par exemple dans

l'Arabie du sud et dans le Turkestan, où le chef qui se sent d'humeur à mener quelque expédition guerrière groupe autour de lui de fidèles musulmans, comme le chef germain enrôlait des compagnons, qu'il payait avec du pillage, *materia munificentiæ per bella et raptus*. C'est encore une erreur aujourd'hui démontrée que de voir dans ces coutumes l'origine de la féodalité : les relations de patronat et de clientèle ne naissent-elles pas naturellement, chez les peuples jeunes ou dans les états vieillis, partout où les lois générales n'existant pas encore ou bien étant devenues impuissantes, c'est la protection qu'on cherche, et non la liberté (1)? Il n'y a pas si longtemps que les Japonais étaient encore en pleine féodalité; c'était l'état des Gaulois avant la conquête romaine, et M. de Laveleye a montré naguère aux lecteurs de la *Revue* une féodalité d'espèce singulière chez les vieux Celtes d'Irlande (2). Enfin les forêts allemandes ne recélaient point la source unique des libertés modernes. A l'assemblée grossière de la tribu germanique, où les sentimens se marquent par le choc des armes ou par des grognemens, je préfère celle des Grecs homériques, debout derrière le cercle de pierres polies où siégent les rois et les sages, écoutant l'orateur inspiré par Minerve. Pour admettre que les Germains aient eu le dépôt des institutions de l'avenir, il faut croire que Dieu le leur a confié par un décret spécial. M. Daniel irait peut-être jusque-là; mais on regrette que M. Himly n'ait point apporté l'habituelle sûreté de sa critique dans l'étude de coutumes où il voit jusqu'à « la pondération des pouvoirs. »

C'est le seul endroit où il faudrait retoucher dans les cent quarante pages employées par M. Himly au résumé de l'histoire d'Allemagne. Il est difficile de demeurer précis dans un morceau de cette sorte : M. Himly a fait ce tour de force. Le long duel entre Rome et la Germanie, où la première perd bientôt l'offensive; cette invasion de l'empire, qui commence à l'amiable par l'entrée des barbares dans les légions et par l'établissement des colons germains sur les terres romaines, pour s'achever par les mouvemens désordonnés de peuples entiers qui forcent toutes les frontières; l'épuisement, après ce grand effort, de la Germanie, bientôt entamée par les Slaves et les Avares qui occupent la moitié orientale de son domaine primitif; la barbarie persistant jusqu'au jour où les Francs, après avoir établi leur domination en Gaule, se retournent contre la mère-patrie, dont ils achèvent sous Charlemagne la conquête, entreprise par Clovis; le christianisme dépossédant la religion d'Odin; les anciens évêchés reparaissant dans les vieilles villes romaines; des évêchés nouveaux et des monastères fondés en terre païenne, au milieu des bois qu'on défriche; la collaboration des missionnaires,

(1) Voyez les études de M. Fustel de Coulanges, dans la *Revue* du 15 mai 1873 et du 1er août 1874.

(2) Voyez la *Revue* du 15 avril 1875.

des soldats, des comtes et des évêques carolingiens pour faire de l'ancienne Germanie l'Allemagne, dont l'existence indépendante commence au traité de Verdun : tous ces préliminaires sont exposés simplement et avec une abondance de renseignemens géographiques précieux pour ceux que les mots importunent quand on ne leur fait pas en même temps voir les choses.

Libre, l'Allemagne cherche un temps sa voie. Pendant un siècle, à peu près, la royauté, qui est très faible sous les derniers carolingiens, ne sait ni arrêter les Normands, Slaves et Hongrois, qui continuent l'invasion, ni maintenir l'unité dans le royaume, où se forment des duchés quasi-indépendans; mais la grande période de l'histoire allemande s'ouvre, quand la dignité royale redevenue élective s'arrête dans la maison de Saxe pour passer ensuite à celles de Franconie et de Souabe. L'Europe orientale appartient alors aux Slaves, qui sont barbares, et aux Byzantins, qui sont décrépits; l'Italie est en désordre, la France en pleine féodalité. Le royaume d'Allemagne, qui a pour annexes ceux de Lorraine et d'Arles, va de l'Elbe à l'Escaut, à la Meuse et au Rhône. Les rois allemands, devenus rois d'Italie et empereurs, ont pour vassaux des rois. Singulier gouvernement que le leur, ridicule, si l'on considère les prétentions à la monarchie universelle, le goût des oripeaux, des titres fastueux et pédantesques, mais grand, si l'on réfléchit que cet empereur sans capitale et qui chevauche, sa vie durant, à travers son royaume, est un juge, redresseur de torts, serviteur armé du Christ, et, après le pape ou avec lui, l'homme le plus considérable de la chrétienté. Nos rois, dans leur royaume, hommes de sens pratique, font une utile besogne : ils préparent l'avenir, pendant que les empereurs jouissent du présent; mais, dans le présent, Frédéric I[er] Barberousse occupe une place bien plus haute que Philippe-Auguste de France. C'est un roi germain, un suzerain féodal, un chevalier chrétien, un Charlemagne et un César; c'est un jurisconsulte ancien et un poète du moyen âge; il parle comme Théodose, mais c'est sur le régime des fiefs qu'il légifère en langue impériale; il dispute au pape le *dominium mundi*, et va mourir en Orient, sur la route du Saint-Sépulcre où il conduit les chevaliers d'Occident. Frédéric I[er] est un des plus grands personnages que l'on rencontre dans l'histoire de la civilisation : il a en lui tout l'esprit d'un temps.

Cependant les empereurs allemands, occupés à regarder si loin, laissent l'Allemagne se décomposer à leurs pieds. Il y a longtemps que les vieux duchés sont morcelés : dans chacun d'eux, les comtes, les seigneurs ecclésiastiques et laïques, les bourgeois des villes d'empire deviennent indépendans. Mille causes favorisent le progrès de la féodalité. Les empereurs paient en priviléges l'appui dont ils ont besoin : contre les grands, ils ont recours aux petits, et, pour dompter quelques rebelles, ils arment des légions d'indociles, si bien que leur gouverne-

ment, si fort en apparence, est en réalité très faible. Sous Frédéric II Hohenstaufen, empereur d'Occident, roi de Germanie, roi d'Italie, roi d'Arles, roi de Sardaigne, roi des Deux-Siciles, roi de Jérusalem, l'anathème pontifical, qui déjà plusieurs fois a tâté cet empire, d'où sont sortis tant d'oppresseurs de l'Italie et d'ennemis de la papauté, le fait crouler.

Il faut la science exacte et lucide de M. Himly pour nous expliquer, à nous Français, dont l'histoire a été du composé au simple, et qui ne pouvons plus supporter l'idée d'une complication, la complication étrange où l'Allemagne a dès lors vécu, avec ses dynasties princières, subdivisées en branches co-régnantes, à faire le désespoir des généalogistes de profession, avec ses principautés ecclésiastiques, abbatiales ou épiscopales, avec ses villes libres d'origine épiscopale ou d'origine royale. Au-dessus de tout cela, une royauté, plus élective que jamais, le droit de suffrage ayant été attribué au XIV[e] siècle par la Bulle d'or aux archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, au roi de Bohême, au comte palatin du Rhin, au duc de Saxe et au margrave de Brandebourg. Ces électeurs du saint-empire portent des titres pompeux : les dignités d'archiéchanson, archiécuyer tranchant, archimaréchal, archichambellan sont réparties entre les laïques; les trois prélats sont archichanceliers des royaumes de Germanie, d'Italie et de Bourgogne. Réunis, ils sont les « sept flambeaux de l'empire, » et les « sept colonnes du temple; » mais l'empire, en dépit de ces flambeaux, est dans les ténèbres : il n'y règne d'autre droit public que celui du poing, suivant l'énergique expression allemande (*Faustrecht*); le temple, malgré ses colonnes, s'écroule en plus d'un endroit, et le sage gouvernement de nos rois s'étend, provinces par provinces, sur le royaume d'Arles. Pourtant l'Allemagne vit, et l'énergie de la vie nationale est attestée par le commerce, l'industrie, le progrès des métiers, des arts et de l'intelligence allemande.

C'est au commencement du XVI[e] siècle qu'est fait le premier effort sérieux pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos. La dignité impériale s'est arrêtée dans la maison d'Autriche, dont les chefs porteront jusqu'en 1806 le titre d'*empereur romain élu, toujours auguste*. Maximilien, acceptant la constitution fédérative, que le temps a rendue inébranlable, divise l'empire en dix cercles, établit un pouvoir exécutif central, un tribunal d'empire, un impôt d'empire. Il fait décréter par les diètes une paix perpétuelle; mais il ne réussit que très médiocrement, et la réforme ne tarde pas à bouleverser l'Allemagne. Trois groupes de frères ennemis s'y forment : catholiques, luthériens, calvinistes. La guerre est partout. En vain les Habsbourg s'efforcent à deux reprises de créer une vraie monarchie. Charles-Quint, qui voulait faire des princes laïques du saint-empire des grands d'Espagne et transformer les princes ecclésiastiques en chapelains, est vaincu par l'allié des protestans, Henri II

de France, « le champion de la liberté germanique et des princes captifs. » Quatre-vingts ans plus tard, dans la première moitié de la guerre de trente ans, Wallenstein, vainqueur, parlait d'établir en Allemagne un maître unique; mais la France, intervenant une fois encore, arrête l'Autriche victorieuse et lui impose ce traité de Westphalie où, pour prix de notre sang et de la liberté religieuse sauvée, elle obtenait la cession définitive de Metz, Toul, Verdun et celle de l'Alsace. Nos armes avaient en même temps assuré l'indépendance de la Suisse et des Pays-Bas.

Ces traités de Westphalie ont réglé, pour un siècle et demi, la condition de l'Allemagne, et les historiens allemands ont raison de déplorer cette condition, qui était ridicule. Qu'était-ce qu'une chambre impériale qui, lorsqu'elle arrivait par hasard à terminer un procès, ne trouvait personne capable d'exécuter ses arrêts? que cette diète aux trois colléges: le collége électoral, vraie conférence de diplomates, dont chacun pensait à l'intérêt d'un état particulier, et point du tout à celui de l'Allemagne, — le collége des princes, avec son banc ecclésiastique et son banc laïque, où l'on recueillait 94 voix viriles, c'est-à-dire données par une seule personne au nom d'un seul état, et 6 voix curiales, dont chacune était le produit de la cotisation de plusieurs petits princes, — enfin le collége des villes, où siégeaient sur le banc rhénan et sur le banc souabe les représentans de cinquante et une républiques? Qu'était-ce qu'un empereur dont toute l'autorité consistait à convoquer la diète et à en ratifier les *recez*, et qui avait pour revenu fixe la taxe sur les juifs de Francfort et de Worms, et l'impôt annuel des villes libres impériales, en tout, dit-on, 13,884 florins et 32 kreuzer? qu'un empire enfin ouvert de toutes parts à l'ennemi, et qui, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, servit de champ de bataille à l'Europe? M. Himly, qui a dressé la liste des membres des trois colléges de la diète et celle des membres des assemblées des dix cercles, montre bien que dans cette Allemagne en désordre s'annonce pourtant une sorte de hiérarchie. Les plus petits territoires tendent à disparaître, absorbés par les plus gros. Un certain nombre d'états moyens, comme Wurtemberg, Bade, Bavière, Hesse, Nassau, forment déjà une petite Allemagne; enfin l'état brandebourgeois-prussien, sorti plus fort de la guerre de trente ans, devenu royaume au commencement et grande puissance à la fin du XVIIIe siècle, tient tête à la monarchie austro-hongroise des Habsbourg, et commence à grouper autour de lui l'Allemagne du Nord. Ainsi se préparait l'avenir; mais comme il aurait marché lentement dans ce pays incapable de se donner une constitution par ses propres forces, si la révolution française et l'empire après elle n'avaient, à force de coups terribles, réveillé l'Allemagne de sa léthargie!

Quels changemens de 1789 à 1815! Pour s'être mêlés à nos affaires intérieures, sous prétexte que les décrets de l'assemblée constituante

abolissaient des droits garantis aux membres de l'empire en Alsace, la Prusse et l'Autriche, réconciliées contre nous, sont vaincues tour à tour : les traités de Bâle, de Campo-Formio et de Lunéville nous donnent la rive gauche du Rhin. Pour dédommager les princes dépossédés, le *recez* de 1803 sécularise les principautés ecclésiastiques et médiatise les villes libres : la simplification commence. Le vieil empire n'est plus qu'une forme surannée du passé : elle s'évanouit après Austerlitz. Alors viennent les remaniemens de territoire, ordonnés par Napoléon, la suppression d'une foule d'états qui gênaient l'empereur ou dont il avait besoin pour les combinaisons d'une politique qui s'acharnait contre l'impossible : en 1806, institution de la confédération du Rhin, où disparaît une quantité de petites principautés souveraines; en 1807, création du royaume de Westphalie; en 1810, annexion à l'empire français de territoires qui, des rives du Rhin, s'étendent jusqu'au littoral de la Baltique. Là s'arrêta « ce jeu de provinces, » comme dit M. Himly. « Le grand niveleur avait déblayé le terrain, et fait à jamais disparaître la majeure partie des épaves d'un ordre de choses qui s'était survécu à lui-même. » A force de triturer l'Allemagne ancienne, Napoléon avait préparé l'Allemagne moderne, comme Charlemagne avait fait l'Allemagne du moyen âge.

En 1815 apparut le progrès accompli. Tous les princes dépossédés eurent beau réclamer : il n'y avait plus de place au soleil pour ces revenans. Des centaines d'états qui existaient en 1789, trente-neuf survivent et comptent dans la confédération germanique. La nouvelle constitution de l'Allemagne était imparfaite encore; elle laissait subsister dans plus d'un canton le spectacle de la polyarchie féodale; la diète était une lourde machine, difficile à mouvoir; mais l'Allemagne avait du moins une organisation militaire défensive assez redoutable pour que personne, durant un demi-siècle, n'ait songé à l'attaquer. Ce progrès ne suffisait pas aux patriotes allemands, qui, non contens de la gloire intellectuelle acquise par leur pays, ou plutôt surexcités par cette gloire même, rêvaient l'unité, pour avoir la force. Leur rêve semblait loin de s'accomplir. Ils avaient contre eux toute l'histoire de l'Allemagne et sa géographie, car « il manque à l'Allemagne un phénomène physique dominant, qui impose une unité supérieure au plateau danubien, à la vallée du Rhin et à la plaine de la Basse-Allemagne. » Contre eux encore était la nature même de l'esprit germanique, car « le particularisme tudesque, qui a aidé à constituer des peuples complétement autonomes dans les hautes vallées des Alpes et à l'embouchure des grands fleuves néerlandais, avait, de tout temps, tenu profondément séparées les tribus de la Haute-Allemagne et celles du bas pays; depuis le XVIe siècle, la scission religieuse avait entraîné à sa suite l'antipathie confessionnelle, entre l'Allemagne du Nord, presque entièrement protestante, et l'Allemagne du midi, restée en majeure partie catholique. » Contre eux en-

fin conspiraient les intérêts dynastiques des princes, jaloux de leur souveraineté, et la vigilance de la Sainte-Alliance, qui défendait son œuvre, restreignait peu à peu les rares libertés octroyées par les princes allemands, et imposait silence aux réclamations des vétérans de 1813, en même temps qu'aux chansons patriotiques des étudians.

Nos révolutions de 1830 et de 1848 ne produisent en Allemagne que des agitations stériles : les députés du parlement de Francfort sont des gens qui rêvent tout haut. Mais au milieu de ces événemens continuait, tantôt cachée, tantôt éclatante, la rivalité de la Prusse et de l'Autriche. La Prusse, plus propre par la religion et par la race à l'œuvre de l'unification de l'Allemagne, y prélude par la politique des intérêts en créant le Zollverein, et l'achève de nos jours par la politique de fer et de sang que dirige un des plus hardis génies des temps modernes. Dans cet exposé de l'histoire contemporaine, pas une parole passionnée n'est échappée à l'écrivain français; il n'a pas fait une récrimination inutile : il a dit la vérité toute simple.

III.

L'écrivain allemand ne s'est pas entendu à si bien faire. Son « excursion à travers l'histoire d'Allemagne » n'est guère bien conduite. A part quelques bonnes pages sur la période moderne, c'est une œuvre d'orgueil sans critique. On n'y manque point par exemple d'attribuer Charlemagne aux Allemands tout seuls : c'est une prétention que manifestent presque tous les écrivains germaniques, abusant de ce que le berceau de ce grand homme est dans le pays d'outre-Meuse et sa tombe à Aix-la-Chapelle, où les sacristains montrent son crâne pour 3 francs 75 centimes. M. Himly avait dit justement que le premier des empereurs-rois n'appartient en propre ni à l'une ni à l'autre nation : « Roi des Francs et empereur d'Occident, Charlemagne résume à la fois la tradition de l'ancien monde romain et l'invasion germanique qui en a triomphé. » Dans l'histoire du moyen âge, M. Daniel ne veut voir que les pompes du saint-empire, et il perd, à citer les termes de l'hommage fait par Henri II d'Angleterre à Frédéric Barberousse, un temps qu'il eût mieux employé à montrer les défauts des institutions. Il passe vite sur les choses les plus importantes, et s'arrête longuement pour reprocher au pauvre Rodolphe de Habsbourg de n'avoir pas compris « la magnifique conception de la puissance impériale embrassant le monde entier, » d'avoir sacrifié les droits de l'empire sur la partie du territoire pontifical qui de Radicofani s'étend jusqu'à Ceperano, d'avoir donné la Provence en dot à sa fille Clémence et perdu pour jamais ce beau pays. Notez que Rodolphe était un vaillant, mais très petit prince, choisi par les électeurs à cause de sa faiblesse même.

Ceux-là seuls peuvent le blâmer de n'avoir point gardé la Provence et l'Italie, qui seraient capables de reprocher à la république d'Andorre de ne point s'annexer l'Espagne et la France. « On objectera, dit M. Daniel, que Rodolphe a cédé ce qu'il ne pouvait garder; en homme de sens, il a renoncé à l'idéal et aux fantômes, méprisé les charmes de la sirène Italie... Mais, s'il en allait toujours ainsi, il faudrait renoncer à penser grandement; il n'y aurait plus par le monde que prudence et calcul de marchand !.. Au temps de Rodolphe, rien n'était perdu, même en Italie; tout pouvait être regagné, pourvu qu'un homme de grand cœur travaillât sous la couronne de Charlemagne. On fait une pure phrase, quand on dit que l'Italie a été une annexe inutile et dangereuse pour l'Allemagne. Il n'y a pas si longtemps que la politique allemande ne pouvait se passer d'exercer son influence sur les affaires italiennes. Il est vrai qu'on nous considérait comme d'odieux usurpateurs, dans ce pays où l'on nous a reconnus et craints jadis comme possesseurs, par la grâce de Dieu, de la couronne de fer! »

C'est ainsi que se trahit partout un insatiable appétit de grandeur et de puissance. Qui donc a parlé de notre orgueil, à nous Français? Avons-nous jamais parlé de nous comme les Allemands parlent d'eux-mêmes. Sur une carte dressée au XVI[e] siècle, le géographe Münster imprime ce titre : « Allemagne, par la grâce de Dieu, siége de l'empire romain, patrie des beaux-arts et des métiers, source de mainte invention nouvelle, mère d'une foule de héros et de personnages hautement sages et savans, temple pur de la vraie crainte de Dieu et de toute vertu. » — « L'Allemagne au-dessus de tout, de tout sur la terre! » chante le peuple allemand. M. Daniel nous explique les causes de cette supériorité. L'Allemagne, c'est le pays du milieu; elle est « bienfaisante à tous, à personne redoutable. » Elle est le centre matériel, car elle relie les membres épars de l'Europe, dont elle assure l'unité. Elle est le centre intellectuel, car c'est elle qui a transmis à l'Orient et au nord le christianisme et la civilisation. Personne n'a eu un plus noble paganisme que le sien; personne n'a mieux qu'elle compris le christianisme. Elle est le centre historique, car chez elle ont été décidées toutes les grandes questions européennes. Elle est le cœur de l'Europe, qui est le cœur du monde : l'Allemagne est donc le cœur du genre humain; de là vient que son génie est universel. « Comme le cœur a besoin de tout le corps, l'Allemagne a besoin du monde entier; » mais le corps à son tour à besoin du cœur : « Il importe au monde que le cœur soit bien portant, car les maladies de cet organe sont les pires de toutes... »

Le peuple allemand a dans le caractère, — je continue à citer, — de merveilleux contrastes. Il a au plus haut degré l'amour de la maison et de la famille, et les mots par lesquels il l'exprime ne se trouvent pas en français. « Le Français chantonne, il est vrai : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille, » mais il ne connaît pas le proverbe :

« Nulle part on n'est mieux qu'entre ses quatre pieux. » Et pourtant quel peuple aime plus se déplacer? Où trouve-t-on comme en Allemagne ces joyeux voyages d'étudians et d'écoliers? Qui envoie plus d'émigrans aux pays lointains? — L'étranger, le Latin surtout, accuse l'Allemand d'être très matériel. Il est vrai que l'Allemand aime beaucoup à boire et à manger; il est, comme a dit Luther, « chevauché par le démon de la soif. » Pourtant quel peuple a de plus hautes pensées, se tourmente plus à la recherche de l'idéal, est plus capable de sacrifier gaîment à une idée et ses biens et sa vie? Le Français se moque des rêveries allemandes, mais son mot : « C'est du haut allemand » prouve son impuissance à comprendre la nature germanique. L'Anglais lui-même, encore qu'il soit de même race, est bien inférieur : l'Allemand qui met le pied en Angleterre se sent tout de suite, par comparaison, l'homme de l'esthétique et de l'idéal. — L'Allemand, dans beaucoup de circonstances de la vie, a tout l'air d'être la prose personnifiée; pourtant il a chanté avant tous les autres peuples : son oreille est ouverte à toute harmonie, si légère et si lointaine qu'elle soit, et son cœur à la pleine intelligence et au sentiment profond de la poésie. — L'Allemand, dit-on, a le tempérament flegmatique, et c'est du sang de poisson qui coule dans ses veines; mais quand il est saisi par la vieille fureur teutonique, sa colère est autrement redoutable que celle du Latin, criard et gesticulant. — A ces contrastes on en pourrait ajouter d'autres encore, dit toujours M. Daniel. C'est le fait d'une nature superficielle et plate que de ne pouvoir contenir toutes ces contradictions. Profonds et sérieux étaient les vieux Germains, qui par là se distinguaient des Celtes, et les Allemands sont demeurés profonds et sérieux comme les vieux Germains. Ils sont les meilleurs interprètes de l'humain et du divin. Le respect des choses saintes est une vertu allemande. En dépit des mauvais exemples venus du dehors (inutile de faire remarquer que le dehors, c'est la France, comme le Latin c'est le Français), l'Allemand a gardé le sentiment profond de l'honneur, du droit, de la morale : « L'honneur est si délicat chez lui, comme a dit un ancien philosophe, que la moindre chose suffit à l'offenser! » Un Allemand débauché, par exemple, trouve dans sa conscience un remords que ne sent jamais le Latin de son espèce. Jamais l'Allemand n'oublie que le mal est en contradiction avec son être. Cette haute valeur d'une nature parfaite se retrouve dans les deux sexes et à tous les âges : l'homme allemand est plein de droiture et de loyauté; le jeune Allemand, rude et fermé en apparence, a de la moelle dans les os, de l'idéal plein la tête, le cœur à la vraie place; la femme allemande est le joyau de toutes les femmes de la terre; la jeune fille allemande est la plus gracieuse, la plus belle, la plus pure des fleurs; la maison allemande est le temple de la discipline, du sérieux, mais aussi de la douce et confiante bonne humeur. Tel est le portrait que M. Daniel trace du peuple allemand. L'écrivain ne nie point cepen-

dant qu'il n'y ait des ombres au tableau, et peut-être avons-nous eu tort de l'accuser prématurément de partialité : M. Daniel avoue que l'Allemand n'a point une exacte idée de sa propre valeur, et il lui reproche de trop admirer l'étranger et ce qui en vient. Voilà un défaut dont il s'est personnellement affranchi.

IV.

Après l'exposé de l'histoire générale de l'Allemagne, les deux écrivains passent en revue les différens états de l'empire. M. Daniel aurait beaucoup à prendre dans le livre français, ici encore. Il verrait par exemple, en étudiant le résumé de l'histoire de la Prusse, comment un Français, écrivant l'histoire d'un peuple qui nous a si cruellement fait payer sa victoire, sait reconnaître que ce peuple a mérité sa fortune. A un autre point de vue, en lisant le chapitre consacré à la Suisse, il s'initierait à l'art, un peu négligé par lui, de faire toucher au lecteur les relations intimes qui unissent la géographie à l'histoire, et d'expliquer clairement des choses difficiles; mais nous ne pousserons pas plus loin la comparaison entre les deux ouvrages. On a bien vu ce que nous voulions montrer.

Nous nous garderons de conclure que tout le monde en France pense aussi sagement que l'écrivain dont nous avons loué l'œuvre, et que tous les Allemands aient l'orgueil grotesque qui dépare le livre de M. Daniel. Des deux côtés, des hommes de raison calme et forte apprécient comme il convient les qualités différentes des deux nations, et pèsent avec de justes poids la part qui revient à chacune d'elles dans l'œuvre commune de l'humanité. Ils connaissent les lois de l'histoire que le vulgaire appelle les inconstances de la fortune, et qui, ne souffrant point l'égalité entre les puissances de la terre, veulent qu'on soit tour à tour élevé, puis abaissé. En France, ces hommes acceptent la défaite et ses conséquences; en Allemagne, ils reconnaissent la légitimité des efforts que fait notre pays pour se relever. Des deux côtés aussi se trouvent des esprits faux et des âmes passionnées; mais c'est une injustice que de rejeter sur nous seuls des torts qui sont au moins partagés.

Que dirait-on en Allemagne si, dans un livre de science et d'éducation, nous parlions de nous comme M. Daniel parle de ses compatriotes? si nous revendiquions pour nous seuls toutes les vertus, petites ou grandes, et que, par surcroît, nous ne fussions satisfaits qu'après avoir opposé à chacune de ces vertus un vice de nos voisins? Certes nous avons le droit, nous aussi, d'avoir la nostalgie de notre grandeur diminuée, de notre gloire amoindrie, et de jeter un triste regard au-delà des Vosges. Le mal qui nous a été fait est incalculable. La France avait concilié en elle-même bien des oppositions de races et de tempéramens. Elle avait cet inappréciable privilége que chacune de ses fron-

tières était une transition. La Provence, n'est-ce pas déjà l'Italie? un même peuple n'habite-t-il pas les deux revers des Pyrénées? le Normand, agriculteur, industriel et marin, ne ressemble-t-il pas par le génie à l'habitant de cette Angleterre qu'il a un jour colonisée? notre département du Nord n'est-il point une petite Belgique, laborieuse et riche? et que d'analogies entre le Franc-Comtois et son voisin de Suisse! L'Alsace complétait ce bel ensemble d'un pays, un dans sa variété, dont les enfans, contens de vivre sous la même loi, s'entendaient, bien qu'ils parlassent flamand au nord, celte à l'ouest, basque et provençal au midi, allemand à l'est. L'ensemble n'existe plus; à l'est, au lieu d'une transition, il y a une brèche, menacée, mais aussi défendue par des fusils toujours chargés. Que dirait-on en Allemagne, encore une fois, si nous revendiquions des provinces qui si longtemps ont vécu avec nous et fourni à notre patrie tant d'artisans de sa gloire, avec cette âpreté que met M. Daniel à réclamer les « états extérieurs » et une si large portion du sol qui nous est resté? Passe encore, si ce livre était unique en Allemagne; mais ce professeur fait école chez nos voisins : il n'est si maigre auteur qui ne prenne modèle sur lui, et je pourrais citer un atlas populaire que la médiocrité de son prix fait pénétrer partout : la portion de la Lorraine, restée française, a sa teinte spéciale, qui la distingue de la Champagne et la confond presque avec la partie annexée; au lieu de Nancy, on y lit *Nanzig*. Ce sont là sans doute des fantaisies de pédagogue, et des livres de classe ne sont point œuvres politiques; mais nous avons de trop bonnes raisons pour nous défier d'une érudition qui est armée en guerre, et d'une philologie qui fait des annexions.

Le livre du professeur français témoigne au contraire qu'on sait porter, chez nous, des jugemens où une douleur légitime ne prévaut pas contre la vérité. M. Himly, à l'endroit où il parle de la frontière du Rhin, paraît craindre que sa sincérité ne lui attire « d'amères récriminations. » Il se trompe. Son livre n'est pas pour le vulgaire : les lecteurs y trouveront sans peine la preuve d'un travail poursuivi durant de longues années, et, s'il en est qui aient fait une étude spéciale de quelque partie de cet immense sujet, ils admireront la sûreté d'une science qui n'a omis aucun détail de quelque importance, ni reculé devant aucune difficulté. L'auteur s'adresse à ceux qui voudront, l'atlas en main, l'esprit attentif et recueilli, se laisser guider par lui à travers les obscurités d'une géographie et d'une histoire compliquées. Ceux-là n'ont pas besoin que l'on flatte en eux les mauvaises passions, l'amour-propre mal entendu et la haine. Ils veulent simplement savoir et comprendre; ils remercieront l'auteur d'avoir voulu simplement expliquer et enseigner.

ERNEST LAVISSE.

POÉSIE

LE LABOUREUR.

C'est par un chaud matin de printemps. La nature
Joyeuse a revêtu son manteau de verdure.
Tout resplendit. Au loin, à l'horizon changeant,
Le chemin se déroule en un long fil d'argent.
Quelles gaîtés avril cache dans la campagne !
Sur un buisson en fleurs, la fauvette accompagne
De sa chanson le bruit frais du ruisseau qui fuit;
La goutte de rosée au grand soleil reluit,
Et c'est comme une perle à la pointe des branches;
Plus loin, dans un filet tressé de mailles blanches,
Que les fils de la Vierge étendent sous le bois,
Se débat follement une mouche aux abois,
Pendant qu'un lièvre roux, très épouvanté, rôde,
L'oreille droite, au fond du taillis d'émeraude.

Pourtant le laboureur trace son dur sillon.
Que lui fait le soleil et son joyeux rayon?
Que lui fait la nature, et son cadre splendide?
Il prépare, tirant son cheval par la bride,
Le blé noir que cent fois lui rendra la moisson.
Ah! certe, il aimerait écouter la chanson
De la fauvette, ou bien la douce jaserie
Du ruisseau; son regard à travers la prairie

Se plairait à jouir du radieux matin :
Mais sa tâche l'attend ! Qu'importe le satin
De la mousse, pour lui, l'esclave volontaire?
Il se dit, en creusant le sillon dans la terre :

« — Tout à l'heure j'aurai terminé mon travail,
« Quand mes jeunes chevaux, fumans jusqu'au poitrail,
« Seront las, je viendrai, pour retrouver haleine,
« Jouir de ce tableau merveilleux de la plaine... »

C'est bien. Le laboureur travaille. Le soir vient,
Le sillon est creusé : joyeux, il se souvient,
Et regarde... La nuit s'est partout épandue ;
La chanson de l'oiseau, qu'il avait entendue,
A cessé, le ruisseau jase seul en courant ;
Le bois sombre a perdu son reflet transparent,
La campagne a vêtu son linceul d'ombre épaisse,
Et l'horizon noirci dans le brouillard s'abaisse.
Le paysan, courbé sous son âpre devoir,
A peiné tout le jour sans qu'il ait pu rien voir !

Ainsi pour l'homme ; ainsi pour l'existence humaine.
Dix ans, trente ans, on porte une pesante chaîne,
La chaîne du travail qui ne veut pas cesser !
Que de choses on voit à ses côtés passer !
Que de plaisirs, d'amours, qui vous feraient envie !
Impossible. On travaille, on consume sa vie.
On se dit : « — Je pourrai jouir de tout demain. »
Et courageusement on poursuit son chemin...
Mais lorsque l'on pourrait réaliser son rêve,
L'inévitable mort paraît, qui vous enlève,
Et l'homme s'aperçoit, quand le soir est venu,
Qu'il a vécu longtemps sans avoir rien connu !

ALBERT DELPIT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1877.

Le jour du mois de mai où a éclaté en France une révolution de pouvoir si imprévue, M. le président de la république disait dans le message par lequel il annonçait aux chambres ses résolutions et la formation d'un nouveau ministère : « Pour laisser calmer l'émotion qu'ont causée les derniers incidens, je vous inviterai à suspendre vos séances pendant un certain temps. Quand vous les reprendrez, vous pourrez vous mettre, toute autre affaire cessante, à la discussion du budget, qu'il est si important de mener bientôt à terme. D'ici là, mon gouvernement veillera à la paix publique... » Cette trêve, qui sous la forme d'une prorogation parlementaire a suivi « l'acte du 16 mai, » est maintenant près d'expirer. D'ici à deux jours, les chambres vont se retrouver à Versailles pour discuter le budget ou pour toute autre chose. Un mois s'est écoulé, un mois entier laissé à l'apaisement des esprits, à la réflexion, aux négociations et aux combinaisons. Les partis ont eu le temps de s'interroger et de se consulter, d'organiser la campagne qu'ils se proposent d'engager dès la première heure de la session. Le ministère, lui aussi, a eu le temps de s'établir, de changer des préfets et des sous-préfets, de se préparer aux éventualités dont son avénement peut être le prélude, et, grâce à Dieu, il n'a pas eu à doubler les patrouilles pour protéger la « paix publique » sur laquelle il avait promis de veiller. Le pays lui-même à son tour, le pays enfin a eu le temps de voir le spectacle de loin, d'écouter les commentaires sans trop comprendre peut-être le secret de tous ces mouvemens inattendus.

Oui sans doute, pendant ce mois de prorogation tout le monde a eu le temps de voir, de réfléchir, et, à tout prendre, il y a quelques exagérations qui ont disparu. Les craintes de coup d'état, si elles ont jamais existé, ont singulièrement diminué. Les nuages extérieurs sont moins sombres, s'ils ne sont pas complétement dissipés. La tension universelle est peut-être moins violente qu'il y a un mois, on est moins disposé à

voir tout en noir et à pousser tout à l'extrême, nous le voulons bien. Au fond, c'est d'une malheureuse évidence, rien n'est changé. La situation reste telle que l'a faite une manifestation d'autorité présidentielle qui en elle-même n'a point dépassé la légalité, il est vrai, mais qui a été la révélation, le commencement d'un conflit dont personne ne peut pressentir ni l'étendue, ni les péripéties, ni les conséquences. Qu'on ne s'y trompe pas : l'acte du 16 mai 1877 est forcément bien plus compliqué et bien plus grave que l'acte du 24 mai 1873, dont il paraît être le renouvellement ou la continuation.

Il y a quatre ans, l'assemblée était souveraine, elle pouvait tout, rien n'enchaînait sa puissance, et le pouvoir nouveau qu'elle venait d'élever par un vote avait une majorité assurée. C'était régulier dans des circonstances extraordinaires. Aujourd'hui il n'y a plus d'assemblée souveraine; il y a une constitution qui règle tous les pouvoirs, dont on ne peut s'écarter, fût-ce par une interprétation bien intentionnée, qu'au risque de glisser une fois de plus dans l'inconnu, et le ministère est certain d'avance de rencontrer dès les premiers pas une majorité hostile dans la chambre des députés. Le ministère du 17 mai 1877 est né pour engager la lutte, pour gouverner non pas avec la majorité légale, mais contre elle ou malgré elle. Le conflit existe même avant d'avoir éclaté officiellement dans les discussions parlementaires qui vont s'ouvrir, et il a semblé prendre aussitôt le caractère le plus dangereux d'irréconciliabilité. Comment va-t-on sortir de là à ce moment prochain et décisif de la fin d'une première prorogation? Le gouvernement est-il résolu quand même à dissoudre une chambre qui peut avoir commis des fautes, mais à l'égard de laquelle M. le président de la république n'a pas eu l'occasion de recourir à son droit constitutionnel d'avertissement par le renvoi d'une loi quelconque à une seconde délibération? Le ministère est-il sûr, dans tous les cas, d'être suivi jusqu'au bout par le sénat, dont la complicité ou « l'avis conforme » lui est nécessaire? Avant d'aller plus loin, a-t-il suffisamment évalué les conditions de la bataille qu'il se dispose à livrer, que sa présence aux affaires rend à peu près inévitable? A-t-il prudemment calculé toutes les chances, tous les périls de cette intervention directe du pouvoir exécutif se portant personnellement au combat et risquant de s'interdire en quelque sorte toute retraite? Voilà la question fort complexe qui va s'agiter dans deux jours. Elle est aussi délicate que redoutable. Elle n'excède pas rigoureusement la légalité, si l'on veut, elle l'épuise du premier coup; elle est l'enjeu suprême et désespéré de toute une situation, et il est certes bien permis aux esprits qui gardent leur sang-froid de se demander, jusqu'à la dernière heure, si ces luttes poussées à fond répondent aux vrais intérêts, à l'instinct du pays, s'il n'eût pas mieux valu, s'il ne vaudrait pas mieux encore s'arrêter au seuil des aventures.

Que va-t-on faire dans ces prochains conflits de parlement? Cette question, qui va être agitée, est évidemment une question mal engagée de toute façon, et elle ne peut avoir qu'une solution périlleuse précisément parce qu'elle est mal engagée. Il n'est point douteux que dans des conditions différentes, mieux définies, mieux préparées, moins troublées et moins violentes, la dissolution de la chambre des députés aurait pu apparaître comme une mesure naturelle et utile, provoquée, nécessitée par l'impuissance d'une majorité incohérente. Le pays, même après avoir nommé cette chambre, n'aurait rien vu d'extraordinaire dans une dissolution ainsi accomplie; il aurait probablement écouté l'appel fait à son bon sens et à sa patriotique raison. Encore aurait-il fallu, pour tenter cette partie toujours délicate, éviter tout ce qui aurait pu ressembler à une aventure et s'appuyer sans subterfuge sur l'inviolabilité de la loi constitutionnelle. Puisque la république existe, c'est aux institutions de la république fidèlement sauvegardées qu'il aurait fallu demander la force et l'autorité nécessaires pour réclamer du pays une chambre offrant plus de garanties aux intérêts conservateurs et ayant un peu plus l'esprit de gouvernement. Que prétend-on au contraire? On vit sous la république, on ne croit pas pouvoir la détruire, et depuis le 16 mai on ne cesse de représenter la dissolution comme une machine de guerre contre la république elle-même. On prétend fonder une politique sur des équivoques, des arrière-pensées et des passions de partis également empressés à se mettre en dehors de la légalité constitutionnelle, à poursuivre le régime existant de leurs hostilités ou de leurs railleries. Le gouvernement peut se trouver gêné quelquefois par ces démonstrations, il les voudrait peut-être moins vives et moins bruyantes. Il proteste quant à lui de son attachement à la légalité, de ses bonnes intentions, il met tout cela dans ses messages, dans ses déclarations, dans ses circulaires et jusque dans ses conversations soigneusement livrées au public; mais c'est là justement ce qu'il y a d'étrange, c'est ce qui fait la faiblesse de sa position. Le ministère offre le spectacle d'un pouvoir qui ne peut décemment donner l'exemple du mépris de la loi et qui n'a cependant d'autres alliés que ceux dont les ambitions, les espérances audacieusement avouées, sont la négation la plus complète des institutions légales. Le ministère a besoin de tout le monde, c'est possible; il peut se croire obligé par la fatalité de ses engagemens à ménager ou à ne pas décourager ses alliés légitimistes ou bonapartistes, soit; mais avec cela on n'a pas une politique, on vit quelques jours de plus et on risque de compromettre les intérêts conservateurs eux-mêmes dans de désastreuses équivoques.

Le gouvernement est, plus qu'il ne le croit, la victime de la situation fausse qu'il se fait par ses alliances. Comment obtient-il en ce moment l'appui des légitimistes du sénat pour la dissolution? Rien n'est en vé-

rité plus singulier. On vient de le voir récemment. Des hommes fort respectables du parti légitimiste jugent tout simple d'aller trouver le chef du cabinet et M. le président de la république lui-même. Ils ne se sentent pas assez représentés dans le gouvernement, ils voudraient une place de sûreté dans le ministère; mais ceci, on ne peut le leur accorder, ce serait donner un fâcheux exemple de mobilité ministérielle et laisser supposer trop de connivences cléricales. Les respectables plénipotentiaires de la légitimité, sans être absolument édifiés sur la valeur des motifs qu'on leur oppose, n'insistent plus sur le portefeuille; ils veulent du moins des garanties contre les surprises et, ils ne craignent pas de dire le mot, contre les coups d'état ou coups de main, de quelque nom qu'ils se nomment : prorogation nouvelle des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon, présidence à vie, etc. Ils ne veulent pas être joués comme ils pensent l'avoir été au 20 novembre 1873, lorsqu'ils croyaient ne nommer qu'un lieutenant-général chargé d'ouvrir la porte au roi de France. Ils tiennent à ce qu'il soit bien constaté que la place sera libre au moins en 1880, époque où ils comptent que la monarchie de M. le comte de Chambord sera restaurée définitivement et sans remise. Là-dessus les dignes et naïfs négociateurs reçoivent pleine satisfaction; on se hâte de leur donner l'assurance qu'il n'y aura ni présidence à vie, ni restauration impériale, ni restauration d'aucune espèce, que rien ne sera changé jusqu'en 1880, qu'ils sont libres de réserver leurs espérances, qu'on n'y fera aucun obstacle; même on leur promet que là où les candidatures légitimistes auront des chances dans les élections, elles seront appuyées par le gouvernement. En vérité, si les historiographes des choses plus ou moins secrètes du temps ne mentent pas, c'est ainsi que tout se passe! Un régime politique étant légalement établi, des hommes de parti se croient autorisés à aller demander au gouvernement s'il ne songe pas par hasard à se mettre au-dessus des lois, s'il ne rêve pas de consulats à vie qui pourraient gêner la restauration de Louis XVIII, nous nous trompons, de M. le comte de Chambord, — et le gouvernement croit nécessaire de rassurer ces consciences timorées en leur déclarant qu'il ne médite aucun attentat! Ainsi on traite ensemble sans façon des plus grands intérêts de l'état. Moyennant cet échange d'explications diplomatiques le ministère n'a plus rien à craindre, il aura le contingent légitimiste pour la dissolution. M. le duc de Broglie aura peut-être complété sa majorité sénatoriale encore incertaine; il semble ne pas s'apercevoir d'un autre côté que c'est là un assez dangereux préliminaire pour des élections, que, s'il y a une alliance faite pour compromettre le gouvernement auprès des masses rurales, c'est celle d'un parti qui est assurément fort honorable et souvent aussi naïf qu'honorable, mais qui à tort ou à raison est le plus impopulaire dans les campagnes.

A peine le gouvernement s'est-il expliqué avec les légitimistes cependant, il est obligé de s'entendre avec les bonapartistes, ou plutôt toutes ces négociations marchent ensemble. Les bonapartistes, quant à eux, n'ont pas tant de scrupules sur les coups d'état et ne font pas tant de façons. Ce qu'ils sont portés justement à exalter dans « l'acte du 16 mai, » ils ne le cachent pas, ils le disent même indiscrètement, c'est un faux air de brumaire ou de décembre, c'est la violence faite au parlement. Qu'on leur donne après cela des préfectures, des sous-préfectures, des justices de paix, ils se chargent du reste, et comme dans beaucoup d'arrondissemens c'est leur candidat qui, aux dernières élections, a serré de près le député républicain élu, ils se croient déjà sûrs de la victoire. Ils voteront pour la dissolution tant qu'on voudra, pourvu qu'on se donne le temps de réorganiser partout la pression administrative. Ils soutiendront provisoirement le ministère, ils l'accablent de leur appui. Le ministère est brave et se croit habile, nous le savons. Il n'ignore pas ce qu'il y a de dangereux dans les concours qu'on lui offre; il ne croit point pouvoir s'en passer, et il les accepte en se disant que, les bonapartistes dussent-ils revenir en assez grand nombre par la dissolution, ils ne seraient pas encore assez nombreux pour refaire l'empire. C'est possible. Qu'on nous permette seulement une simple réflexion : deux fois en quelques années, le 24 mai 1873 et le 16 mai 1877, on a cru pouvoir se servir des impérialistes sans penser les servir, et deux fois ils ont su, plus que tous les autres conservateurs, profiter de ces crises imprévues pour retrouver une place dans le gouvernement, pour étendre de nouveau leur influence. Allez un peu plus loin aujourd'hui, supposez, à la suite de la dissolution qu'on poursuit, des élections favorables au ministère et une majorité dont la fraction la plus considérable serait bonapartiste : ce ne serait pas encore l'empire, non sans doute; mais enfin le jour où il y aurait presque partout des préfets de l'empire, où l'on aurait réhabilité les lois et les procédés de l'empire, où les candidatures officielles auraient été remises en honneur, et où les impérialistes, sans former la majorité si l'on veut, seraient assez nombreux pour dominer les délibérations, pourrait-on nous dire ce qui arriverait? M. le président de la république lui-même aurait beau s'en défendre, il risquerait vraiment de n'être plus qu'un maréchal de l'empire occupant le pouvoir jusqu'en 1880, en attendant mieux.

M. le duc de Broglie peut sacrifier à un intérêt du moment pour avoir sa dissolution d'abord, puis une majorité qu'il espère pouvoir manier, il ne se propose point à coup sûr de rétablir le régime napoléonien; il se retournerait au besoin, comme on dit : contre un péril nouveau, il chercherait un appui dans d'autres alliances, parmi ceux qui ont concouru une première fois à prononcer la déchéance de l'empire. Eh bien! ce qu'on ferait devant le péril pressant, que ne le fait-on dès aujour-

d'hui? Pourquoi ne rectifierait-on pas spontanément une politique qui du premier coup, dans une impatience de réaction, a visiblement dépassé le but? Pourquoi ne chercherait-on pas résolûment un point d'appui dans les institutions existantes, parmi ceux qui veulent les maintenir et les fortifier, au lieu de chercher une force artificielle, précaire et dangereuse dans une coalition de partis ennemis qui n'ont d'autre pensée que de ruiner, de détruire le régime actuel pour s'en disputer l'héritage? En d'autres termes pourquoi ne se mettrait-on pas une bonne fois sérieusement à l'œuvre pour fonder cette politique conservatrice de la république qu'on n'a pas réussi jusqu'à présent à dégager, peut-être parce qu'on s'est trop dit de parti-pris qu'elle n'était qu'une chimère? C'est là justement la question qui dès demain va reparaître dans les chambres, qui doit surtout être abordée dans le sénat le jour la dissolution sera discutée, si décidément elle ne peut pas être évitée.

La situation est certes des plus délicates, des plus graves. Tout peut dépendre de la première séance où les partis et le gouvernement vont se rencontrer face à face, se mesurer du regard et peut-être se heurter aussitôt. Si quelque chose est de nature a précipiter les événemens, c'est que la majorité de la chambre des députés, rendant guerre pour guerre, se laisse immédiatement emporter à des manifestations tumultueuses, violentes, irréparablement hostiles. Que, dès la première heure, sans mesurer ses coups, elle pousse la lutte à fond, qu'elle multiplie les ordres du jour offensans, qu'elle refuse le budget, la question sera bientôt tranchée, la proposition de dissolution ne se fera pas attendre. Qu'aura gagné la chambre à prendre cette attitude, à céder au ressentiment? Elle aura donné des armes contre elle, elle aura offert un prétexte de plus de répéter que c'est elle qui met obstacle à tout, qui va jusqu'à interrompre les services publics. Ce ne sera pas vrai, elle n'aura fait que relever un défi, elle ne sera pas moins représentée devant le pays comme aggravant la crise et envenimant le conflit. La meilleure politique pour elle, c'est de se contenir, de réprimer des irritations même légitimes, de se borner à l'essentiel pour maintenir sa dignité et de voter, si on le lui demande, les parties les plus urgentes du budget. Elle peut tout cela, elle peut expédier les affaires sans se départir d'une certaine sévérité de contenance vis-à-vis du cabinet. Elle ne livre rien, ni son droit ni ses prérogatives, elle reste à l'état d'observation. On ne s'y trompera pas, on ne prendra pas sa prudence pour une abdication; on y verra tout simplement un sérieux esprit politique et le sentiment de responsabilité qui s'impose aux majorités parlementaires comme aux gouvernemens. Après tout, que peut-il en résulter? De deux choses l'une : ou bien la dissolution serait ajournée faute de prétextes suffisans donnés par la majorité républicaine, et ce ne serait point, en vérité, un grand mal, la situation serait encore plus embar-

rassante pour le cabinet que pour la chambre; ou bien, malgré tout, le ministère voudra aller jusqu'au bout sans raisons nouvelles, sans provocation, et il gardera devant le pays la responsabilité d'une initiative hasardeuse, d'une agitation électorale de trois mois, d'une crise pénible inévitablement infligée à toutes les affaires.

Qu'on y réfléchisse bien à ce moment extrême, dans ces quelques heures qui nous séparent encore de la prochaine réunion des chambres : c'est tout simplement une affaire de conduite. S'il y avait dans le gouvernement une pensée suspecte, quelque dessein menaçant de violence et de coup d'état, alors il n'y aurait plus à délibérer, il n'y aurait qu'à résister ou à prévenir, si on le pouvait. Fort heureusement il n'en est rien, il n'y a aucune menace sérieuse, aucune intention de trancher le conflit par la force, et la meilleure garantie qu'on puisse avoir de la sincérité des déclarations du gouvernement, c'est qu'il n'y a nulle part une possibilité de coup d'état. Il ne reste donc qu'une situation où, selon le mot si souvent répété, si juste de M. Thiers, la victoire doit encore une fois rester aux plus sages, et la modération de la chambre des députés serait aujourd'hui d'autant plus opportune, d'autant plus efficace qu'elle commencerait par peser sur le sénat le jour où il aurait à se prononcer définitivement sur une proposition de dissolution.

Il ne s'agit pas de céder à des impétuosités de parti et à des passions de combat, de livrer une fois de plus la France aux conflits des politiques extrêmes toujours prêtes à s'entre-choquer; il s'agit au contraire de préserver le pays de ces chocs dangereux, qui n'ont d'autre résultat que de créer des situations sans issue, de ménager la possibilité des transactions nécessaires, et sous ce rapport, les derniers événemens eux-mêmes, ces événemens de mai, sont faits pour éclairer tout le monde : ils ont pour tous ceux qui veulent voir une moralité évidente, frappante, ils prouvent que, si la solution de nos difficultés n'est pas dans ces brusques explosions d'autorité, dans ces soubresauts de réaction, elle n'est pas non plus dans les prétentions incohérentes d'une majorité mal réglée, trop disposée à suivre tous ses caprices et ayant comme un goût invincible d'agitation. Non; la solution n'est ni dans les coalitions arbitraires, éphémères de bonapartistes, de légitimistes, de cléricaux, marchant ensemble au combat contre les institutions, ni dans le radicalisme, compromettant ces institutions par ses intempérances. Qu'on se plaise à troubler le pays de ces dilemmes, à le placer sans cesse entre M. le maréchal de Mac-Mahon et M. Gambetta, c'est une fiction intéressée des partis extrêmes. S'il y a une solution, elle est, aujourd'hui comme hier, comme il y a deux ans, comme il y a cinq ans, dans l'intervention active, croissante de ces partis moyens sensés qui s'agitent perpétuellement entre toutes les extrémités sans réussir à se rejoindre, dont la dispersion ou l'inertie est justement une des

causes de ces oscillations violentes, incessantes, dans lesquelles nous nous débattons à la recherche d'un équilibre toujours fuyant. Là est la vraie force modératrice sans laquelle tout reste à la merci de ceux qui poursuivent des victoires de parti.

Ce n'est pas facile, nous le savons bien, de rapprocher, de réunir en faisceau ces opinions modérées et pour ainsi dire centrales : elles sont presque aussi séparées que les opinions extrêmes. Elles forment des groupes distincts, elles ont des attractions différentes, des habitudes, des relations, des engagemens, des susceptibilités qui aggravent les divergences. Les constitutionnels, qui se rapprochent de la droite, craignent de se livrer, et ils ont la naïveté de demander aux autres ce qu'ils ne veulent pas faire eux-mêmes. Ils veulent que le centre gauche se rende à merci, qu'il commence par reconnaître leur supériorité, qu'il rompe d'abord tous ses liens avec la gauche. Ils négocient de temps à autre, ils gardent des intelligences, ils ont des velléités, et au premier incident qui dérange leurs combinaisons, ils se replient effarés sur la droite, dont ils restent après tout les prisonniers. Ils votent de mauvaise humeur souvent, mais ils votent sous le prétexte de ne pas se séparer du parti dont ils devraient être les modérateurs, dont ils ne sont fréquemment que les alliés inquiets et mécontens. Le centre gauche, à son tour, sent bien qu'il ne remplit pas son vrai rôle, qu'il n'est pas à sa vraie place, avec ses vrais alliés; mais il craint, lui aussi, de se livrer. De même que les constitutionnels lui demandent avant tout de se séparer de la gauche, au moins des radicaux, il demande de son côté aux constitutionnels de se séparer d'abord de la droite, et comme la réponse est toujours à la merci des incidens qui se succèdent, on n'aboutit à rien. Au moindre mouvement, le centre gauche fait comme les constitutionnels, il se replie précipitamment sur son corps de bataille, sur la gauche, dont il reste le prisonnier. Au besoin il parle plus haut que les autres pour se faire compter; au fond, il a le sentiment de sa position effacée et subordonnée, des fautes qu'on commet, auxquelles il se croit obligé de s'associer. Le plus clair est que des deux côtés ce sont des forces perdues qui, au lieu de se rapprocher et de s'unir, comme elles pourraient, comme elles devraient le faire, vont s'égarer dans des camps opposés sans profit et sans gloire. Ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici ou ce qu'on n'a essayé du moins que d'une manière décousue et inefficace, ne peut-on pas le tenter sous la pressante influence de la nécessité? ne comprend-on pas que pour des nuances, pour des susceptibilités, peut-être pour des questions d'amour-propre et d'importance personnelle ou par indécision on compromet un intérêt essentiel?

Quelle est donc la différence si grande, si fondamentale entre les hommes du centre droit et les hommes du centre gauche? Les uns et les autres acceptent sans subterfuge les institutions qui existent; les uns et

les autres sont attachés au régime parlementaire : la plupart l'auraient préféré peut-être avec la monarchie constitutionnelle, ils entendent le garder avec la république. Tous ont des opinions libérales, des instincts sérieux d'ordre et de conservation. Que faut-il de plus pour grouper des partis sous un même drapeau? — Cela n'aurait servi à rien dans ces derniers temps, ira-t-on; le centre droit et le centre gauche réunis et marchant ensemble n'auraient été qu'une minorité! C'est là justement le malheur que des partis sérieux ne voient que le succès immédiat et ne sachent pas se résoudre à être momentanément une minorité! Supposez que dans la chambre il y eût depuis un an un parti modéré et modérateur sérieusement organisé, agissant avec suite, opposant une attitude nette et décidée à toutes les entreprises extrêmes, sans s'inquiéter de toutes les combinaisons des stratégistes de couloirs : ce parti, rien que par son existence, eût probablement empêché tout ce qui est arrivé, et il suffirait aujourd'hui à dénouer une crise devenue peut-être inextricable. On ne sait pas ce que peut à un moment donné dans la marche des affaires publiques un noyau d'hommes obstinés à faire entendre le langage de la raison, sachant résolûment se conformer à un plan de conduite et se séparer de ceux qui ne craignent pas de jouer les destinées de leur pays dans des querelles passionnées et stériles. C'est impossible, ajoutera-t-on, cette union des centres n'est qu'une chimère, c'est la pierre philosophale de la politique; cela ne s'est jamais vu, cela n'a jamais réussi, bien qu'on l'ait souvent essayé! Qu'est-ce donc qui a réussi de notre temps et sous nos yeux? Est-ce la droite légitimiste ou la droite bonapartiste ou même la coalition imprévue de ces deux droites? La politique qui a reçu le nom de politique de « l'ordre moral » a-t-elle obtenu de si merveilleux succès, et M. le duc de Broglie, s'il tente des élections, est-il bien certain de triompher avec le drapeau qu'il vient de relever encore une fois? Le radicalisme, de son côté, a-t-il été si heureux et si habile dans les campagnes qu'il a organisées contre des ministères qu'il aurait dû soutenir, et dont il a préparé la chute? Quand même il réussirait aux élections, est-il bien certain qu'il servirait efficacement la république? Il faut pourtant dire la vérité telle qu'elle est : M. Gambetta peut être un orateur habile, adresser des harangues à la jeunesse des écoles, prononcer des discours à Amiens ou à Abbeville; il peut se faire une position d'apparat comme chef à peu près reconnu des gauches, et cependant il est clair comme la lumière que, s'il venait un moment prochain où M. Gambetta disposerait de la direction des affaires publiques par une majorité imbue de son esprit, la république aurait probablement ses jours comptés, parce qu'à tort ou à raison la France n'en est pas à se croire suffisamment garantie dans ses intérêts et suffisamment représentée dans le monde par M. Gambetta! Est-ce que tous les partis opposés qui se disputent l'em-

pire peuvent promettre plus qu'ils n'ont déjà donné? La politique de l'alliance des modérés a l'avantage de n'avoir point été sérieusement mise à l'épreuve, et de plus elle a certainement le mérite de répondre aux plus profonds instincts du pays, aux plus intimes nécessités de sa situation intérieure et extérieure.

Au fond, quelques efforts que fassent les partis extrêmes pour gagner l'opinion à leur cause, et nous oserions même dire, quel que soit le résultat apparent des élections, le pays reste toujours modéré. Il l'est par ses sentimens, par ses intérêts, par sa nature, par ses traditions. Si on lui présente une politique qui puisse mettre en doute les conséquences générales de la révolution française, il n'est point douteux qu'il reculera, et c'est pour cela qu'il est instinctivement en garde contre les retours à la monarchie traditionnelle. Il peut donner des voix par des raisons personnelles ou locales à M. Chesnelong, à M. de Franclieu, à M. le duc de Bisaccia, à coup sûr ceux mêmes qui donnent ces voix ne croient pas voter pour la restauration de M. le comte de Chambord, pour le rétablissement des influences ecclésiastiques, pour la guerre avec l'Italie dans l'intérêt du pape. C'est contraire au tempérament public. Si on prétend soumettre le pays à un régime d'agitation et de perturbation sous le nom de radicalisme, il est bien certain qu'il n'en voudra pas davantage, et eût-il voté pour des radicaux, il ne tarderait pas à les abandonner. L'histoire des affaires intérieures de la France est pleine de ces contradictions populaires qui ne sont qu'apparentes. Le pays répugne aux extrêmes. Ce qu'il demande toujours en réalité, c'est qu'on ne l'inquiète pas, qu'on ne le promène pas sans cesse à travers des crises qu'il ne comprend guère, qu'on le laisse reprendre ses forces dans la paix par le travail, par l'industrie et le commerce. Ce qu'il veut, c'est qu'on ne le mette pas perpétuellement en présence de ces fantômes d'ancien régime et de révolution dont il n'a que faire, qu'on s'abstienne de le troubler dans sa libre sécurité, qui après tout est son premier bien. Évidemment quand, sous prétexte de stabilité, on ébranle tout du soir au matin, le pays ne comprend plus. Lorsque dans un prétendu intérêt conservateur on fait appel à des partis qui ouvertement préparent à leur profit ou rêvent des révolutions nouvelles, le pays se défie, et aux prochaines élections M. le duc de Broglie est certainement exposé à se trouver compromis par ces alliances à l'aide desquelles il a fait et il soutient son ministère.

Le pays ne veut aujourd'hui ni guerres, ni révolutions, ni restaurations abusives, ni crises inutiles; il veut la paix au dedans et au dehors. C'est à cette situation que répondrait la politique de l'alliance des modérés libéraux, parce que seule elle tient compte des instincts divers, des intérêts complexes de la France, parce que seule elle ne peut être suspecte ni de connivences bonapartistes, ni de complaisances pour les

agitations de cléricalisme. Assurément l'empire, malgré les progrès qu'on lui laisse faire en lui demandant son concours, n'est pas près de rentrer à Paris par la porte triomphale de l'Étoile. Il a toujours contre lui le souvenir des ruines qu'il a laissées, des désastres nationaux dont il a été le premier et unique auteur, et ce ne sont pas des adversaires qui peuvent être appelés en témoignage de ses fautes ; les révélations les plus décisives, les plus accusatrices viennent de ceux qui l'ont servi avec fidélité jusqu'au bout. Que de fois n'a-t-on pas dit qu'en 1866, à ce moment de Sadowa, où a été préparée réellement la catastrophe de la France, si on n'avait rien fait, si on avait laissé tout faire, c'est qu'on n'était pas prêt, c'est qu'on ne pouvait pas même réunir un corps d'observation sur le Rhin? On l'a dit, on l'a répété, et pour atténuer la responsabilité du souverain, on s'est plu à tout rejeter sur le ministre de la guerre du temps. On a laissé même circuler les insinuations les plus violentes, les plus injurieuses contre le vieux soldat qui avait la direction des affaires militaires à cette triste époque. M. le maréchal Randon est mort pendant le sinistre hiver de 1870; mais il a laissé des *Mémoires* qu'on publie aujourd'hui et où il prouve que tout ce qu'on a dit n'est qu'une fable. Le ministre de la guerre, loin de se croire et de s'avouer impuissant, avait soumis au contraire à l'empereur un plan de mobilisation de l'armée; il se croyait en état de réunir en un mois plus de 400,000 soldats, et il offrait de mettre immédiatement en marche 80,000 hommes. Le plan de mobilisation était sous les yeux de l'empereur, le décret de convocation des chambres pour le vote des subsides avait été préparé et devait paraître le lendemain 6 juillet. Que se passait-il dans la nuit du 5 au 6? Toujours est-il que du soir au matin les résolutions avaient changé, malgré les efforts du ministre de la guerre et de M. Drouyn de Lhuys; on ne faisait plus rien. Le maréchal Randon en éprouvait un vif sentiment d'amertume qu'il ne cachait pas, et depuis M. de Bismarck s'est cru obligé d'avouer que, si à ce moment la France avait fait un mouvement sur l'Allemagne du Sud, les Prussiens auraient été forcés de revenir aussitôt couvrir Berlin et de renoncer à leurs succès en Autriche. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'évidemment la responsabilité des désastres qui ont accablé la France ne pèse à aucun degré sur le serviteur fidèle qui offrait ce jour-là les forces dont on avait besoin; elle retombe tout entière sur le souverain, sur l'empire, sur le régime à l'ombre duquel a été préparé la ruine. Franchement, croit-on effacer si vite de la mémoire du pays un passé si récent et si cruel? Croit-on qu'il soit prudent à des hommes publics de fonder leurs combinaisons sur une alliance avec les partisans les plus obstinés d'un régime qui a attiré de tels malheurs sur la France? Ne vaudrait-il pas mieux dès ce moment, sans plus de retard, s'occuper de replacer la politique française dans des conditions

plus rassurantes pour l'inviolabilité des institutions, pour la sécurité intérieure et pour la liberté de notre action extérieure?

Il est vrai que l'action extérieure de la France ne semble point avoi pour le moment à se produire d'une manière directe et sensible. Les ombrages que les événemens intérieurs avaient pu susciter au dehors, un peu dans tous les pays, sont heureusement à peu près dissipés. On n'attribue plus sérieusement une portée diplomatique à une crise dont les effets doivent rester circonscrits dans le cercle de nos affaires françaises. Il n'y a donc plus que l'éternelle et invariable complication de l'Orient; mais ici les événemens n'ont pas l'air de se précipiter autant qu'on l'aurait cru. Les opérations de l'armée russe en Asie se développent sans doute avec méthode, avec succès, sans rien d'éclatant néanmoins, et quant à la guerre en Europe, on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'à la mi-juin l'armée russe en est toujours à préparer le passage du Danube. Tout semble indiquer que cette grande action militaire, si lentement engagée, est destinée à durer, et sans doute aussi à se compliquer en chemin d'incidens diplomatiques difficiles à prévoir. Que sortira-t-il, par exemple, des explications récemment échangées entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et le cabinet de Saint-James au sujet des conditions mises par l'Angleterre à sa neutralité? On ne peut guère le préciser, et lord Derby vient de se tirer d'affaire dans un discours en racontant qu'un jour quelqu'un disait à Canning qu'on aurait tôt ou tard la guerre. « Bien, répondit Canning, je préférerais l'avoir plus tard que plus tôt! » C'est aussi, à ce qu'il paraît, l'avis peu compromettant de lord Derby.

CH. DE MAZADE.

Un grand deuil pour tous ceux qui aiment la France, en même temps que les bonnes et belles choses, est la mort de la reine Sophie de Hollande. «*La dernière des grandes princesses,* voilà le titre de l'étude qu'il faudrait faire sur elle, » me disait hier un des hommes qui l'ont le mieux connue, et qui seul pourrait dire tout ce qu'il y eut de sincérité, d'ardeur désintéressée, de hautes aspirations dans cette âme d'élite, victime à tant d'égards de notre siècle de fer. Elle eut en effet au plus haut degré les qualités que le trône exalte, mais ne crée pas. La moderne philosophie, qui fait consister la destinée de l'homme en un effort perpétuel vers la raison, peut ne pas toujours convenir à ceux que le sort a voués aux devoirs humbles; c'est par excellence la philosophie des souverains. La reine Sophie, y joignant le tact délicat de la femme, répondit victorieusement à ceux qui croient que l'unique perfection des reines est la grâce tendre et abandonnée d'une Marguerite de Provence ou la résignation d'une Jeanne de Valois.

Elle appartenait à cette grande époque de la race allemande où tant de fortes qualités, masquées durant des siècles par la rudesse ou par une sorte de gaucherie, arrivèrent à révéler tout à coup une forme inconnue jusque-là de l'aristocratie humaine. Ce qui caractérisait au plus haut degré cette manière nouvelle de sentir et de penser, c'était la chaleur de l'âme, quelque chose de noble, de généreux, de fort, impliquant le respect de soi-même et des autres. La société française du XVIIe et du XVIIIe siècle avait donné le modèle de ce qui peut s'appeler politesse, esprit éclairé. Goethe et ses contemporains, tout en rendant hommage à notre brillante initiative, montrèrent que Voltaire, malgré sa gloire méritée, n'était pas tout, que le cœur est un maître aussi nécessaire à écouter que l'esprit. La religion ne fut plus le servile attachement aux superstitions du passé, ni aux formes étroites d'une orthodoxie théologique; ce fut l'infini vivement compris, embrassé, réalisé dans toute la vie. La philosophie ne fut plus quelque chose de sec et de négatif; ce fut la poursuite de la vérité dans tous les ordres, avec la certitude que la vérité à découvrir sera mille fois plus belle que l'erreur qu'elle remplacera. Une telle sagesse rend celui qui la possède ardent et fort. L'éducation virile que reçut la reine Sophie à la cour de Wurtemberg, sa riche et ouverte nature, lui inculquèrent de bonne heure ces grands principes comme une foi, mais une foi qui ne sait pas ce que c'est que nier et haïr.

Son existence en fut toute pénétrée. L'esprit allemand d'alors ressemblait à Jéhovah, qui, selon la belle expression de Job, « fait la paix sur ses hauteurs. » On ne voulait rien détruire; on prétendait tout concilier. La reine resta fidèle à cet esprit, même quand il fut renié par plusieurs de ceux qui l'avaient proclamé. Elle se montrait empressée à faire accueil à tout ce qui éclosait de bon dans le monde entier. Le préjugé national était ce qu'elle craignait le plus; loin de parquer l'éducation morale de l'homme dans les données d'une race et d'une langue, elle rêvait comme Herder un échange réciproque de tous les dons de l'humanité. Sa sympathie ne s'arrêtait que devant le médiocre et le mal; alors elle ne comprenait plus.

Sa vie se passa ainsi à aimer. Elle aima d'abord le noble pays qui l'eut pour souveraine, et qui, mieux qu'aucun autre, a connu son esprit et sa bonté. Elle aima la Hollande, non-seulement parce que le sort lui en avait fait un devoir, mais parce qu'elle vit tout d'abord ce qu'a de providentiel cet estuaire sacré, asile de la liberté, où tant de fois l'esprit humain a trouvé un refuge contre les pouvoirs trop forts du reste de l'Europe. Qui peut dire que cette mission, il n'aura pas à la remplir encore?.. La Hollande lui rendait bien son affection. Jamais souveraine ne fut plus populaire. Personne ne comprenait mieux qu'elle l'âme de la nation, sa grandeur passée, ses devoirs à venir. Elle était fière

d'être associée à tant de gloire, et quand, dans quelques jours, elle reposera à Delft, à côté du Taciturne, qu'elle admirait, son tombeau sera un sceau de plus au pacte d'union de la Hollande et de la maison d'Orange, c'est-à-dire à la charte fondamentale de la nationalité du pays.

Elle aimait aussi la France. Le jour de son mariage, en 1839, à Stuttgard, le ministre protestant qui prêchait crut devoir relever son sermon par une diatribe contre Napoléon. Un jeune homme de dix-sept ans, cousin germain de la princesse, se leva et sortit. Ce fut dans cette petite cour un esclandre, une grosse affaire. « Si j'avais pu, j'aurais fait comme lui, » dit-elle. La grandeur de l'épopée française, comprenant deux parts indissolubles, la révolution et l'empire, s'était de bonne heure emparée de son imagination. Elle nous aimait avec nos défauts. Nos écrivains, nos artistes, nos hommes d'esprit, lui étaient familiers; elle les connaissait souvent mieux que nous. Même notre démocratie, elle en était curieuse. Elle craignait tant de passer inattentive à côté de ce qui peut avoir quelque chance d'avenir! Pauvre France! elle lui pardonnait, car elle savait qu'une grande âme est derrière ses fautes et qu'un jour l'enfant prodigue sera préféré à ceux qui n'ont jamais péché.

C'est ainsi que cette reine, la plus allemande peut-être des princesses de notre siècle, n'a eu que de la sympathie pour ce que des fanatiques appellent l'ennemi de race. Elle aimait à la fois la France et l'Allemagne, et elle avait raison. Les nobles choses, loin de s'exclure, se tiennent et s'appellent, et nous maintenons que les grands Allemands d'autrefois reconnaîtraient bien plus leurs vrais fils spirituels dans ceux qui depuis dix ans protestent contre une politique violente que dans ceux qui se laissent éblouir par ces coups de force. La reine souffrit cruellement le jour où elle vit ce qu'elle avait adoré comme une aspiration à la justice devenir une négation brutale de tout principe idéal. L'unité allemande avait été son rêve; mais elle la voulait autrement faite. Elle reconnaissait à peine l'Allemagne de sa jeunesse dans cette imitation des défauts de notre premier empire, dans ce dédain transcendant de toute générosité, dans cette façon de reprocher aux autres d'imiter les exemples de réforme intérieure que l'Allemagne en ses beaux jours a donnés à tous les peuples.

Cette vie ardente se consumait elle-même; une sorte de feu intérieur dévorait une nature que rien ne laissait insoucieuse. Ce n'est pas que la reine ne sût se reposer. Sa tranquille Maison du bois, près de La Haye, respirait le calme et la sereine gaîté. Des études historiques, où elle se complaisait et par lesquelles elle cherchait à se distraire des appréhensions du présent, étaient pour son esprit un régime excellent. Néanmoins des symptômes graves se manifestaient du côté du cœur. Au mois de décembre dernier, quand la reine vit Paris pour la dernière

fois, ses amis s'effrayèrent. La douce et tranquille atmosphère de La Haye la remit un peu. Une fête organisée par quelques amis de la philosophie pour célébrer l'anniversaire de la mort de Spinoza l'intéressa vivement. Elle voulut y assister en esprit, et fit exposer dans la salle de la réunion un portrait, le seul peut-être authentique du penseur hollandais, qui ne quittait jamais sa chambre. Le soir, elle rappelait la belle maxime de ce grand sage : « La philosophie est la méditation, non de la mort, mais de la vie. » Sa mort a été en Hollande un deuil public. Sa vie, nous la méditerons peut-être un jour, quand il sera possible en pensant à elle de faire la part à autre chose qu'à la douleur et aux regrets.

ERNEST RENAN.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, étude historique par le comte de Baillon. Paris 1877.

Il y a deux opinions dans l'histoire sur Henriette-Marie de France : l'une, que Bossuet, dans son *Oraison funèbre*, emporté par le torrent de l'éloquence, a sans doute poussée jusqu'à l'excès de la louange officielle, et l'autre, tout opposée, qu'un illustre historien protestant, dans son *Histoire de la révolution d'Angleterre*, a peut-être accusée jusqu'au dénigrement. Comme d'ailleurs on jugeait la reine uniquement sur ses actes publics et le rôle extérieur qu'elle a joué dans l'histoire politique de son temps, l'une et l'autre opinion, dans une certaine mesure, selon ce qu'on pensait des révolutions d'Angleterre, pouvaient se soutenir et se justifier. Cependant la personne elle-même était assez mal connue : sa vie intime, ses sentimens de femme, sa pensée de derrière la tête, les secrets de ses résolutions et les causes de ses actes nous échappaient. Il y avait là certainement oubli, « négligence injuste de l'histoire, » et c'est une heureuse idée du comte de Baillon que d'avoir voulu réparer cet oubli dans un livre composé tout entier d'après des documens nouveaux, et pour la plupart inédits, du moins en France. Les matériaux étaient là tout prêts : pour la jeunesse de la reine et les années de prospérité, une *Vie d'Henriette-Marie*, publiée par miss Agnès Strickland dans un grand ouvrage sur *les Reines d'Angleterre et d'Écosse*, qui mériterait d'être plus connu, s'il faut juger par le profit qu'en ont tiré les historiens récens d'Élisabeth et de Marie Stuart; pour les années de luttes et de misère, une correspondance importante, cent quatre-vingt-une pièces, découvertes en partie depuis 1857 au British-Museum, dans un manuscrit de la collection harléienne, par une autre

chercheuse anglaise, mistress Anne Everett Green, le reste provenant des diverses collections de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg; enfin, pour les dernières années, les années d'isolement et de repos dans la dévotion, les mémoires manuscrits du père Cyprien de Gamaches, l'un des aumôniers de la reine. C'était amplement de quoi composer une biographie d'Henriette de France, agréable à lire, et que l'on peut désormais tenir pour à peu près complète.

Cette histoire d'une reine débute comme un roman d'amour. Ce roi d'Angleterre, jeune, beau, spirituel, encore gai dans ce temps-là, qui va chercher femme à Madrid, qui s'éprend de la reine, à qui l'on donne le charitable avis « que c'est la mode en Espagne d'empoisonner les galans des reines, » et là-dessus qui s'enfuit comme un aventurier; cette fille de France qui l'a vu passer sous un déguisement et qui murmure avec un soupir « que le prince n'avait pas besoin d'aller si loin pour trouver une femme; » les pourparlers qui s'engagent d'une cour à l'autre, mêlés d'un peu de mystère et enveloppés de ces formes galantes, presque précieuses de l'époque; un prétendant évincé qui déclare « que, s'il ne s'agissait pas d'un aussi grand roi, il couperait la gorge à son ambassadeur, » et, quand la politique enfin croit avoir aplani tous les obstacles, le pape épuisant tous les moyens de retarder l'union qu'il ne peut empêcher, et déclarant « qu'il ne donne son autorisation que pour éviter le scandale de voir une fille de France mariée sans la bénédiction pontificale, » le roman n'est-il pas complet, et que trouve-t-on qu'il y manque?

C'est à Douvres qu'eut lieu la première entrevue des époux. Sur les dix heures du matin, comme la reine déjeunait, on annonce l'arrivée du roi. La reine se lève, elle descend deux marches et va se jeter aux pieds du prince; mais lui la relevant doucement et la couvrant de baisers : « Sire, dit-elle, je suis venue dans ce pays de votre majesté, pour être usée et commandée de vous, » et elle fondit en larmes. Cependant le roi la regarde : elle lui paraît plus grande qu'on ne la lui avait dépeinte, et son regard s'abaisse involontairement, comme pour s'assurer qu'il n'est pas dupe d'une illusion de la mode; avec une vivacité d'enfant, elle étend un peu la jambe : « Sire, je m'appuie sur mes pieds, et l'art n'y est pour rien, c'est bien là ma taille, ni plus grande, ni plus petite. »

Mais bientôt la mésintelligence éclate. La maison catholique de la reine est l'occasion de la querelle. Aussi n'était-il guère prudent d'avoir voulu donner à la puritaine Angleterre de 1625 le spectacle quotidien de ces trop brillans gentilshommes de la cour de France et de ces douze pères de l'Oratoire dont Henriette-Marie s'était fait accompagner. Une citation d'un pamphlet du temps peut donner une idée de l'émoi qu'avait soulevé le retour du culte catholique dans le palais de White-

hall; il s'agissait de prétendues pénitences que les confesseurs de la reine lui avaient imposées: « N'ont-ils pas fait, la veille de Saint-Jacques, patauger la reine dans la boue, en grand costume de deuil, depuis Somerset-House jusqu'à Saint-James, tandis que son diabolique confesseur se prélassait près de là dans son carrosse? Si ces coquins osent outrager ainsi la fille, la sœur et la femme de grands rois, à quel genre d'esclavage veulent-ils nous réduire nous autres pauvre peuple? » D'ailleurs les moindres manies françaises, bien autrement innocentes, exaspéraient alors aisément le peuple anglais. Rien n'égalait le scandale qu'avait causé la duchesse de Chevreuse en se baignant dans la Tamise, si ce n'est celui qu'avait donné la reine, en se promenant de boutique en boutique et ne se refusant pas le plaisir féminin d'y faire quelques emplettes.

Cet entourage français et catholique n'avait pas moins déplu au roi qu'à la nation; peut-être bien marqua-t-il son déplaisir en termes trop vifs ou trop absolus; l'insouciance ou la fierté de la jeune reine affecta de n'en tenir nul compte : bien plus, et que ce fût par manière de représailles ou par scrupule de religion, elle commit la faute grave de refuser d'assister à la cérémonie du couronnement. Les choses faillirent tourner au tragique. Le roi fait enlever la maison de la reine et donne ordre qu'au plus vite dames, gentilshommes, prêtres et serviteurs soient expédiés en France. « Je ne veux plus, dit-il, de ces gens qui vous entourent: ils m'empêchent de vous posséder tout entière. » C'était l'amour blessé qui parlait. Et quelques jours plus tard, monté au paroxysme de la colère, il écrit à Buckingham : « Steenie, je vous ordonne d'expulser tous les Français de la ville demain matin; si vous le pouvez, employez la douceur, sinon, agissez par la force et chassez-les comme autant de bêtes sauvages. » De son côté la reine adressait à sa mère ce billet désespéré : « Madame, ayez pitié d'une pauvre misérable qui vous demande secours en son affliction. Songez que je suis votre fille et la plus affligée qui soit au monde... Vous avez bien pitié des pauvres qui vous demandent l'aumône... Je n'ai pas le moyen de vous en écrire davantage, l'on m'a... » ici une brusque interruption, et la fin de la lettre manque. Mais on pouvait dire avec le poète : *Amantium iræ amoris redintegratio est.* Ces nuages du commencement ne tardèrent pas à se dissiper. Ce fut un soldat, un vaillant compagnon d'Henri IV, le maréchal de Bassompierre, qui se chargea de rétablir l'accord, et, les Français écartés, l'inséparable Buckingham disparu, le maréchal parlant ferme et fort, cette union commença entre les deux époux « dont l'heureuse fécondité redoubla tous les jours depuis lors les liens sacrés, » et dont on peut dire à l'honneur de tous deux qu'elle ne finit qu'avec la mort.

On aimerait plus tard, dans la correspondance des mauvais jours, à retrouver sous la plume d'Henriette-Marie quelques souvenirs affec-

tueux de ces jeunes et poétiques amours. De loin en loin, sans doute, exilée sur le continent, elle a bien quelque parole gracieuse pour l'époux qu'elle ne doit plus revoir, une pensée parmi ses préoccupations ambitieuses, un sourire à travers ses larmes : « Je croyais que l'air de France me guérirait, mais il faut aussi un peu de celui d'Angleterre; » mais ces lettres sont surtout des lettres d'affaires, des lettres pressées, précises, tranchantes, impératives. Au fond, c'est Charles qui aime, et c'est Henriette qui se laisse aimer. C'est le roi qui a de doux reproches : « L'ordinaire vient d'arriver, mais rien de toi. Vraiment, j'aimerais mieux une gronderie que ton silence; mais fais ou ne fais pas comme tu voudras, je suis et je serai éternellement à toi. » C'est lui qui a de ces cris du cœur quand, apprenant que la reine est près d'accoucher dans Exeter, menacé d'un siége, il écrit à son premier médecin, sir Th. Mayerne, ce billet laconique : « Mayerne! pour l'amour de moi, allez à ma femme! » On dirait que l'air d'Angleterre est mauvais aux filles de France, et des juges sévères pourraient trouver à Henriette-Marie plus d'un trait de ressemblance avec l'indomptable Marguerite d'Anjou. Malade et se traînant à peine, elle a de ces commencemens de lettres qui trahissent la passion dans la naïveté de sa violence : « Mon cher cœur, si rien au monde me peut guérir, ce doit être la venue de Seymour, pour la joie que j'ai eue de la défaite d'Essex; cela me fit aller toute seule pour parler à lui. » Mais qu'importe, et que servirait-il d'insister? Nous aurions pu tirer du livre de M. de Baillon de cruelles leçons; on les trouvera dans les historiens de la révolution d'Angleterre. Nous avons mieux aimé y indiquer une histoire d'amour. Si l'intérêt des correspondances intimes est quelque part, il est là, dans ces détails domestiques qui révèlent la femme sous la reine et, sous le masque impassible d'un roi qui remplit son rôle, un homme qui ressemble à tous les autres hommes. Et puis ne sied-il pas à la postérité d'être indulgente et douce à ceux que la vie de ce monde a traités durement et qui ont expié l'honneur d'être nés sur les marches d'un trône, dans les austérités d'un couvent comme la fille d'Henri IV, ou sur l'échafaud, comme Charles Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT ET UNIÈME VOL ME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVII[e] ANNÉE.

MAI — JUIN 1877

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. Quantin et Cie, rue St-Benoît.

